

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

LES INDICATEURS SOCIAUX DU MAROC

EDITION

2020

ROYAUME DU MAROC
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

*LES INDICATEURS
SOCIAUX DU MAROC
2019*

Edition 2020

SOMMAIRE

Avant-propos	5
Première partie : Vue d'ensemble	9
Démographie	11
Activité, emploi et chômage	25
Alphabétisation et éducation	35
Santé	49
Habitat et conditions d'habitation	67
Croissance, revenus et niveaux de vie des ménages	75
Loisirs, culture et divertissements	85
Deuxième partie : Tableaux statistiques	95
Démographie	97
Activité, emploi et chômage	125
Alphabétisation et éducation	167
Santé	215
Habitat et conditions d'habitation	253
Croissance, revenus et niveaux de vie des ménages	273
Loisirs, culture et divertissements	295
Annexes	305
Concepts et définitions	307
Notations, sigles et acronymes	325

AVANT-PROPOS

L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des différents utilisateurs une base d'informations permettant, notamment, de faciliter la prise de décision et de fournir les éléments requis pour une éventuelle évaluation de l'impact des politiques publiques sur la qualité de vie de la population.

Outre celles produites par le Haut-commissariat au Plan (HCP), cette publication fournit également des données émanant d'autres départements dont notamment ceux de la Santé, de l'Education, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et des Sports et du Centre Cinématographique Marocain.

S'agissant des informations produites par le HCP, la présente publication se réfère au recensement général de la population et de l'habitat¹ qui fournit la base des projections démographiques nécessaires pour l'élaboration des indicateurs relatifs à la démographie, à l'éducation, à la santé, etc. L'enquête nationale sur l'emploi, les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages et les enquêtes sur les revenus et les niveaux de vie des ménages fournissent respectivement des indicateurs sur le marché du travail et sur les conditions de vie des ménages.

Concernant la mesure de la mortalité infantile et maternelle, des données sont disponibles à partir des enquêtes démographiques et enquêtes sur la santé de la population. Le Ministère de la Santé

¹ Le dernier réalisé en 2014, après ceux de 2004, 1994, 1982, 1971 et 1960.

fournit, lui aussi, des informations sur la fécondité, le personnel médical et paramédical, l'infrastructure hospitalière, etc.

Cette publication présente aussi des données sur la scolarisation et les activités des jeunes et des femmes. Les données sur la scolarisation et l'enseignement (effectifs scolarisés, personnel enseignant et administratif, l'infrastructure scolaire, etc.) sont celles du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les informations relatives aux foyers féminins, aux maisons de jeunes, aux centres d'accueil, aux participants aux colonies de vacances et à l'infrastructure sportive sont fournies par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les données sur les activités des salles de cinéma et les films ayant reçu le visa d'exploitation sont fournies par le Centre Cinématographique Marocain.

Sur la base de l'ensemble de ces données, ce document est organisé en sept thématiques homogènes, en l'occurrence :

- la démographie ;
- l'activité, l'emploi et le chômage ;
- l'alphabétisation et l'éducation ;
- la santé ;
- l'habitat et les conditions d'habitation ;
- la croissance, les revenus et les niveaux de vie des ménages;
- les loisirs, la culture et les divertissements.

Les lecteurs moins intéressés par le détail des chiffres trouveront, en première partie, une analyse succincte des principaux indicateurs.

Des données détaillées sont présentées, en deuxième partie, sous forme de tableaux donnant l'évolution d'indicateurs sociaux sélectionnés.

En annexe, nous avons décliné un rappel des concepts et définitions utilisés afin que l'utilisateur puisse situer et interpréter convenablement l'information fournie.

Nous attirons, enfin, l'attention du lecteur que d'autres indicateurs sont disponibles sur le site Internet du Haut-commissariat au Plan (www.hcp.ma). Il s'agit notamment d'indicateurs aussi bien à caractère démographique, social, économique qu'environnemental. Ils peuvent être consultés sur la base de données ou sur la plateforme des objectifs du développement durable et bien d'autres. Celles-ci offrent un éventail de données statistiques, d'indicateurs, de cartes thématiques, de rapports et d'études démographiques, sociales et économiques pouvant mieux éclairer et situer les données fournies par la présente publication.

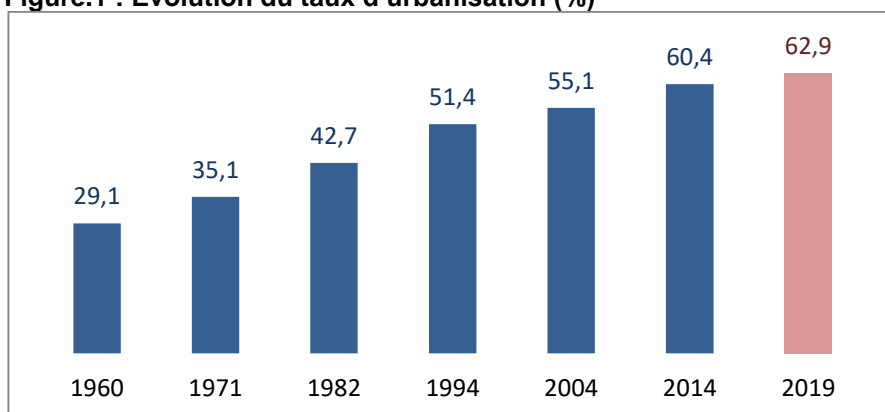
PREMIERE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE

DEMOGRAPHIE

Dynamique de la population : niveau et structure

Au 1^{er} juillet 2019 et selon les projections du CERED, la population du Royaume s'élève à 35,6 millions. Avec un taux de féminisation de 50,2% de femmes et un taux d'urbanisation de 62,9% (62,4% en 2018). Cette continuation de l'élargissement de l'urbanisation est une résultante combinée de l'exode rural, du développement du périmètre urbain et son élargissement par le reclassement de certaines localités rurales.

Figure.1 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

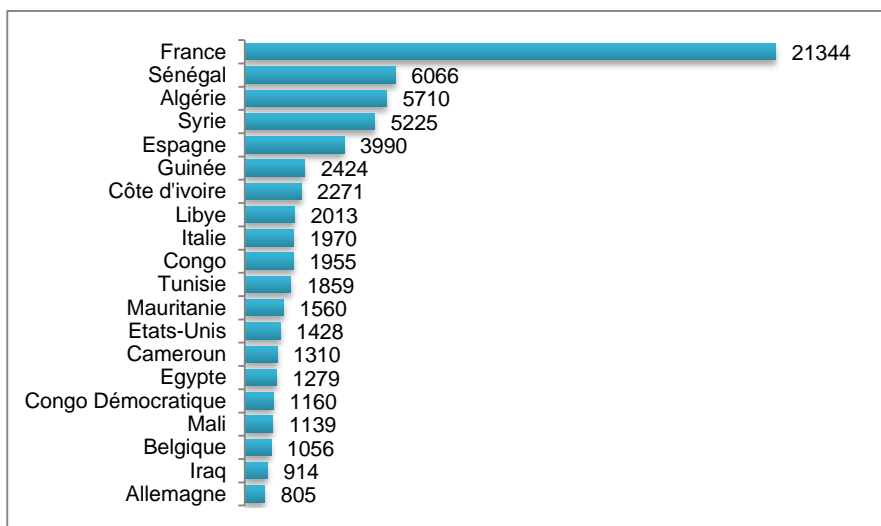


Source : HCP, RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014 et projections de 2019.

Population étrangère résidant au Maroc

Les étrangers résidant au Maroc sont au nombre de 84 mille selon le dernier RGPH de 2014. Selon la nationalité, 41,6% (34.966) sont des africaines, dont 64,5% (22.545) de l'Afrique subsaharienne et 31,9% (11.142) de la région du Maghreb. Les européens représentent 40% (33.615) et les asiatiques 15,2% (12.771) dont 82,8% (10.573) sont du Moyen Orient. Le reste soit 3,2% (2.649) sont d'autres nationalités de pays issus des autres continents (dont 76,9%, soit 2.037 des Américains).

Figure.2 : Top 20 nationalités parmi les résidents étrangers au Maroc



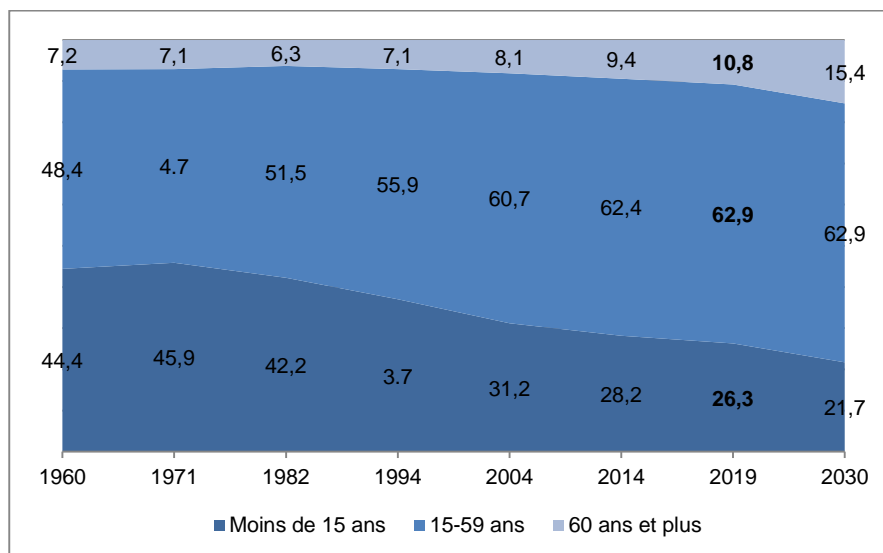
Source : HCP : RGPH 2014.

Les ressortissants Français sont majoritaires et représentent environ 25,4% (21.344) de l'ensemble des étrangers. La communauté Sénégalaise vient en deuxième position avec 7,2% (6.066), suivie des Algériens (6,8%, soit 5.710) puis des Syriens (6,2% soit 5.225) et des Espagnols (4,8%, 3.990).

Baisse de la part des enfants au profit de celle en âge d'activité et de celle de la population de 3^{ème} âge

La structure de la population selon l'âge en 2019, révèle une baisse de plus de la moitié de la part de la population des enfants (moins de 15 ans) depuis 1960 pour atteindre 26,3% et ce en raison de la baisse continue de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie. Il en résulte aussi une hausse de la population des adultes, de celle de troisième âge (60 ans et plus) et surtout de celle en âge d'activité (15-59 ans). Ainsi, la part de cette dernière tranche de population, qui ne dépassait pas la moitié depuis les années 60 jusqu'en 1982 ou elle a atteint 51,5%, a dépassé 60,7% en 2004 pour atteindre 62,9% en 2019.

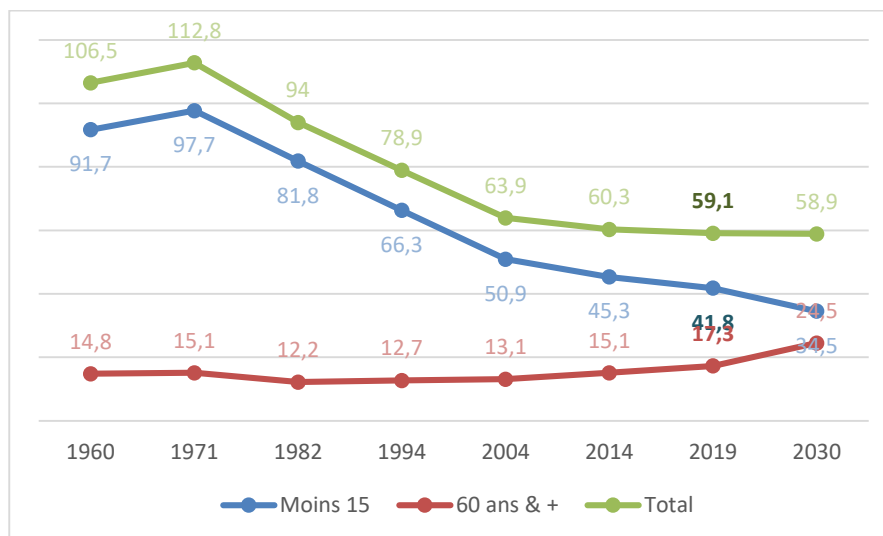
Figure.3 : Evolution de la structure par âge de la population



Source : HCP : RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004, 2014 et projections 2019 et 2030 du CERED.

Par ailleurs, la part de la population du troisième âge (60 ans et plus) s'est nettement accrue passant de 7,2% à 10,8%, entre 1960 et 2019. Ceci dénote la tendance de vieillissement de la population, un phénomène légèrement plus enregistré chez les femmes : 11% de la population féminine en 2019 ont atteint le troisième âge contre 10,7% de la population masculine.

Figure 4 : Evolution du taux (en %) de dépendance démographique



Source : HCP : RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004, 2014 et projections 2019 et 2030 du CERED.

Le taux de dépendance démographique¹, après sa baisse tendancielle engagée depuis 1971 passant de 112,8 à 63,9% en 2004 puis à 60,3% en 2014 a atteint son point d'inflexion à 59,1% en 2018 et 2019 pour reprendre sa hausse et atteindrait 58,9% en 2030.

Inflexion de la tendance de la nuptialité : recul du célibat et renforcement du célibat

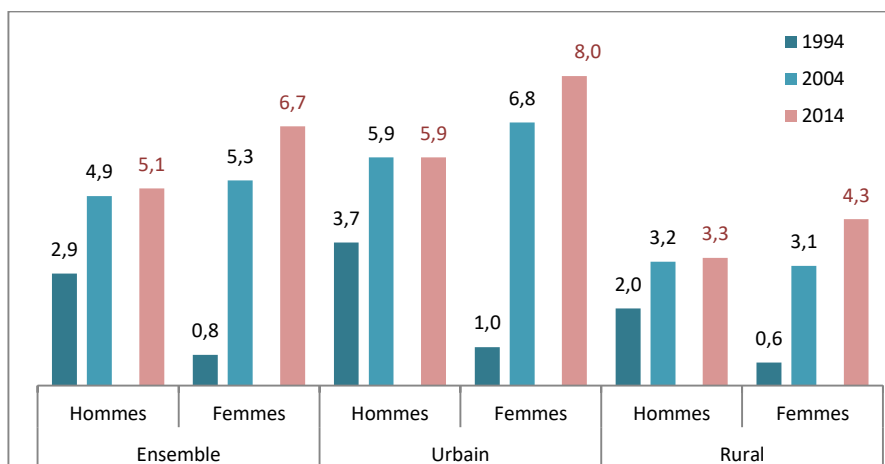
Après une hausse continue depuis des décennies, la part des célibataires a baissé entre les deux derniers recensements (2004 et 2014) de 39,7% à 34,8% (-4,9 points). Cette part est passée pour les hommes de 45,7% à 40,9% (-4,8 points) et de 34,0% à 28,9%

¹ Exprimé par la population des enfants (moins de 15 ans) et des personnes âgées (60 et plus) rapportée à la population en âge d'activité (15-59 ans)

pour les femmes (-5,1 points). Cette baisse de la part du célibat, plus marquée parmi les jeunes, constitue une inflexion de la tendance générale observée durant des décennies. Elle a cependant bénéficié au statut des mariés, soit un gain de 5,0 points entre les deux périodes (4,7 points parmi les hommes et 5,2 points parmi les femmes).

Pour ce qui est du célibat endurci (à 50 ans), son taux a maintenu sa hausse depuis plus de deux décennies, passant de 2,9% en 1994, 4,9 en 2004 à 5,1% en 2014 pour les hommes, et de 0,8% en 1994, 5,3% en 2004 à 6,7% en 2014 pour les femmes. En 2014, cette hausse a été plus marquée en milieu urbain où ce taux a atteint 8,0% pour les femmes contre 5,9% pour les hommes.

Figure.5 : Evolution du taux de célibat à 50 ans (en %)

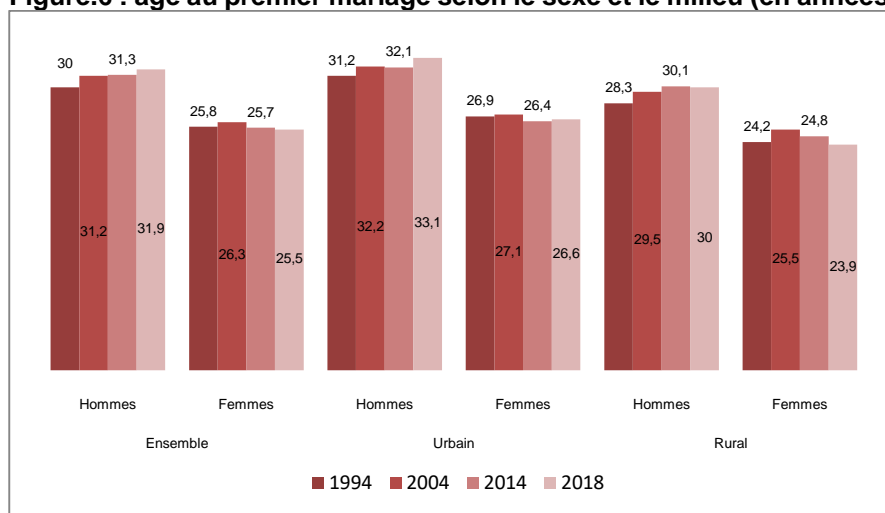


Source : HCP : RGPH 1994, 2004 et 2014.

Léger recul de l'âge des femmes à la primo-nuptialité

L'âge au premier mariage des femmes est de 25,4 ans en 2018 (baisse de 0,2 point) contre 26,3 en 2004 et 25,7 ans en 2014. Cette baisse concernant surtout le milieu rural (0,9 point) est amortie par une légère hausse en milieu urbain (0,2 point). L'âge au premier mariage des hommes a par contre gagné 0,6 point, se fixant à 31,9 ans en 2018, contre 31,2 ans en 2004 et 31,3 ans en 2014. Ce gain est plutôt urbain, soit de 1 point, l'âge au premier mariage des citadins est passé, de 32,1 à 33,1 ans entre 2014 et 2018.

Figure.6 : âge au premier mariage selon le sexe et le milieu (en années)



Source : HCP : RGPH 1994, 2004, 2014 et Ministère de la santé : ENPS 2018.

Persistence du Mariage précoce

Selon les données du Ministère de la justice, 32.104 demandes de mariage des mineurs, ont été déposées en 2018 (99,0% concernent des filles), contre 39.249 demandes une année auparavant, enregistrant ainsi un recul de 7.145 demandes (soit 18,2% en termes relatifs) et 702 demandes en 2016. Il ressort de la même source que la part des demandes acceptées est en baisse continue, se fixant à 81,7% en 2018 contre 83,0% en 2017 et 86,8% en 2007.

Tableau 1 : Demandes enregistrées de mariage des mineurs¹

Indicateur	2007		2017		2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Selon le sexe						
Masculin	379	1,0	527	1,3	173	0,5
Féminin	38 331	99,0	38 722	98,7	31 931	99,5
Total	38 710	100,0	39 249	100,0	32 104	100,0
Selon l'état de la demande						
Acceptées	33 596	86,8	32 567	83,0	26 240	81,7
Refusées	4 151	10,7	6 682	17,0	5 864	18,3
Renoncement	963	2,5	-	-	-	-
Total	38 710	100,0	39 249	100,0	32,104	100,0

Source : Ministère de la Justice.

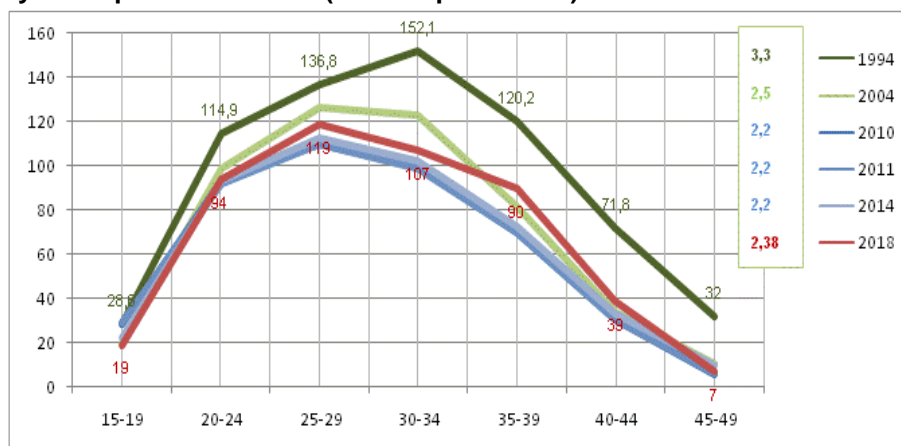
¹Personnes âgées de moins de 18 ans.

Reprise de la fécondité après sa tendance baissière

L'indice synthétique de fécondité (ISF) ou le nombre moyen d'enfants par femme a connu une reprise en 2018, soit 2,38 enfants par femme par rapport à 2,21 enfants par femme en 2014, 2,47 en 2004 et 2,19 en 2010. Par milieu de résidence, les données confirment la même tendance avec un niveau plus faible de la fécondité en milieu urbain comparé au milieu rural. Il s'est établi respectivement pour les deux milieux, en 2018, à 2,12 et à 2,80 enfants par femme.

Ce constat reste valable pour les indices de fécondité par âge et ce, pour tous les groupes d'âge à l'exception de la fécondité chez les adolescentes (15-19 ans), qui a connu une baisse conséquente, dont le taux a perdu 10 points, passant de 29‰ à 19 ‰ entre 2011 et 2018.

Figure.7 : Evolution des taux (en %) de fécondité par âge et de l'indice synthétique de fécondité (enfants par femme)



Source : HCP (RGPH : 1994, 2004, 2014 et END-2010) et Ministère de la santé ENPSF : 2011 et 2018.

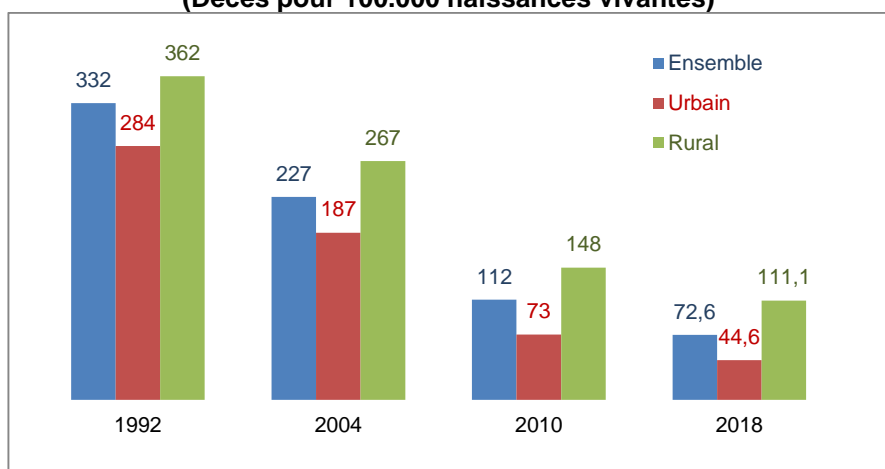
Espérance de vie : Prolongement plus important pour les femmes

En 2019, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 76,4 ans (76,3 ans en 2018 et 76,1 ans en 2017), soit 74,8 ans pour les hommes et 78,2 ans pour les femmes (74,6 ans et 78,0ans respectivement en 2018). Si dans les années soixante, le marocain espérait à sa naissance, vivre en moyenne 47 ans (57 ans en milieu urbain et 43 ans en milieu rural), son espérance de vie en 2019, s'est prolongée de plus de trente ans (78,2 ans en milieu urbain et 73,3 ans en milieu rural). Ce gain est la résultante de la baisse de la mortalité aux différents groupes d'âges ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de santé.

Baisse conséquente de la mortalité maternelle en 2018

Selon des données de l'enquête nationale de santé de la population l'ENPS-2018 réalisée par le Ministère de la santé, le taux de mortalité maternelle a connu une baisse notable. Pour 100 mille naissances vivantes, les décès des mères survenus pour des raisons liées à l'accouchement, sont passés de 332 à 227, à 112, respectivement en 1992, 2004 et 2010 pour atteindre 72,6 en 2018. En dépit de cette baisse, un écart de plus du double demeure entre les deux milieux de résidence (soit 44,6 en milieu urbain contre plus de 111,1 en milieu rural).

**Figure.8 : Evolution du taux de mortalité maternelle
(Décès pour 100.000 naissances vivantes)**

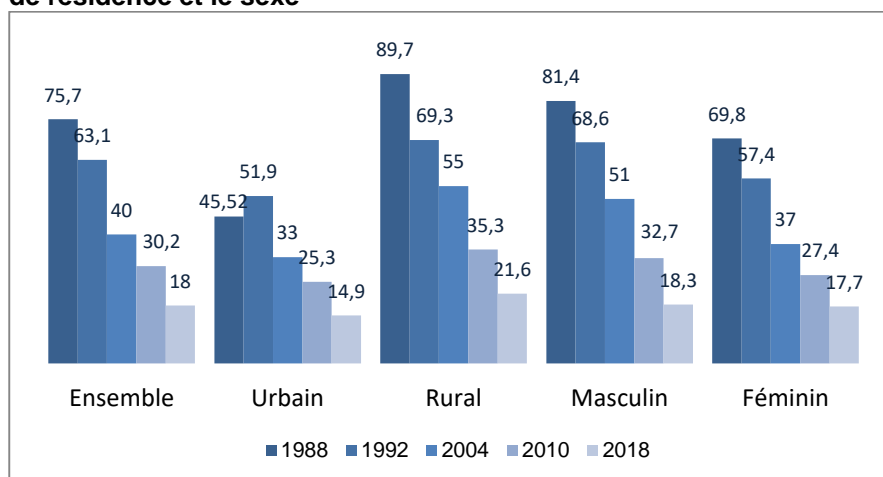


Sources : HCP (END2009/2010) et Ministère de la santé ENPS (1992, 2004 et 2018).

Mortalité infantile : baisse notable pour les ruraux et les garçons

Les données de l'ENPS-2018 montrent que le taux de mortalité infantile a atteint 18,0 pour mille, enregistrant ainsi une baisse notable, comparé à celui de 2010 (soit 12,2 points). Ce sont les enfants de sexe masculin qui ont vu leur taux de mortalité baisser de manière notable (soit un recul de 14,4 points) suivis des enfants résidents en milieu rural (avec une baisse de 13,7 points).

Figure.9 : Evolution du taux de mortalité infantile (en ‰) selon le milieu de résidence et le sexe

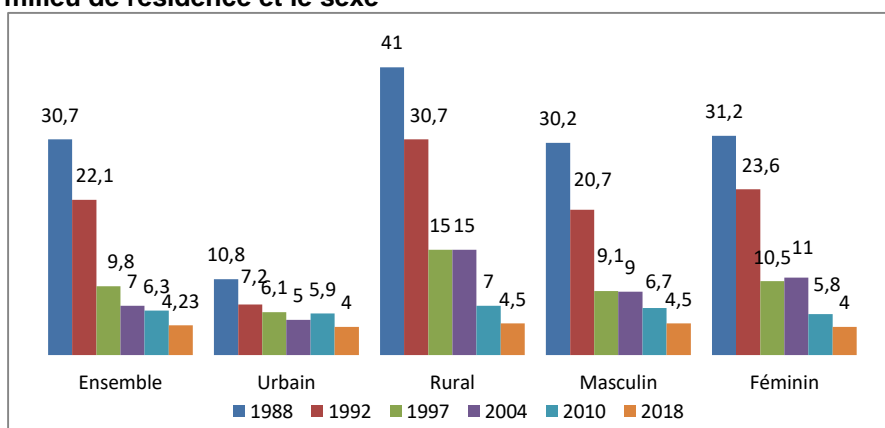


Sources : HCP (END2009/2010) et Ministère de la santé ENPS (1988, 1992, 2004 et 2018).

Mortalité juvénile : baisse notable pour les garçons ruraux

Par ailleurs, et pour ce qui est de la mortalité juvénile et toujours selon l'ENPS-2018, ce taux est de 4,23 ‰ (4‰ pour les filles et 4,5‰ pour les garçons), enregistrant une baisse de 2,07 points, comparé à celui de 2010. Au niveau national, ce taux a reculé plus pour les garçons (- 2,2 points) que pour les filles (-1,8 point seulement). Ce sont les enfants ruraux qui ont vu leur taux de mortalité juvénile baisser de manière notable (soit un recul de 2,5 points).

Figure.10 : Evolution du taux de mortalité Juvénile (en ‰) selon le milieu de résidence et le sexe



Sources : HCP (END2009/2010) et Ministère de la santé ENPS (1988, 1992, 2004 et 2018).

Ménages : Taille, structure et profil des chefs de ménage

La taille moyenne des ménages, selon les données du RGPH-2014, est de 4,6 personnes (contre 5,24 en 2004). Elle est de 4,2 personnes en milieu urbain (4,75 en 2004) et de 5,3 en milieu rural (5,99 en 2004).

La structure des ménages révèle que 7,2% (523.534 ménages) de l'ensemble des ménages sont constitués d'une seule personne (8,1% en milieu urbain et 5,4% en milieu rural), et 46,6% sont constitués de 5 personnes ou plus (40,5% en urbain et 58,7% en rural).

Pour ce qui est des chefs de ménage par sexe, il ressort des données du RGPH 2014 que 16,2% des ménages sont dirigés par des femmes (18,6% en milieu urbain et 11,6% en milieu rural). Parmi ces derniers, 20,9% de ces ménages sont constitués d'une seule personne.

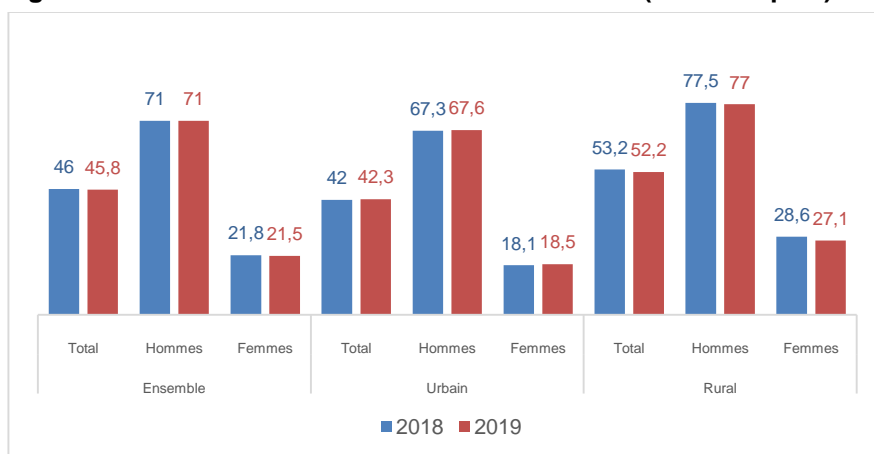
La structure des femmes chefs de ménage selon le statut matrimonial montre que 55,2% sont veuves, 19,7% sont mariées, 14,3% sont divorcées et 10,8% sont célibataires.

ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

Stabilité des taux d'activité et d'emploi en 2019

En 2019, le nombre d'actifs âgés de 15 ans et plus (12 millions), s'est accru de 1,1% par rapport à 2018. 7,2 millions de ces actifs sont des citadins et 4,8 millions sont des ruraux. Le taux d'activité s'est établi à 45,8% marquant une baisse de 0,2 point, comparé à celui de 2018. Par milieu de résidence, ce taux est de 42,3% (soit un gain de 0,3 point) en milieu urbain et de 52,2% en milieu rural (soit un recul de 1 point).

Figure 1 : Taux d'activité selon le sexe et le milieu (15 ans et plus)



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

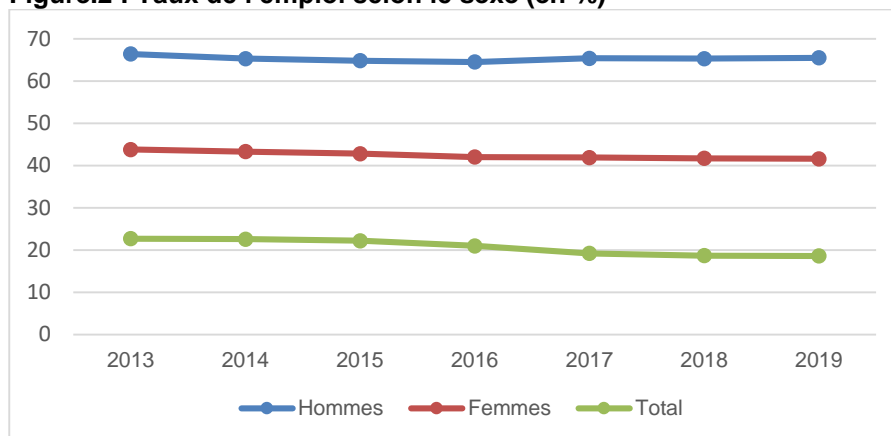
Pour ce qui est de l'emploi, son volume en 2019 est de 10,9 millions (10,8 en 2018), soit 6,3 millions dans les villes et 4,6 millions dans les campagnes.

Avec un accroissement de 1,5%, le volume de l'emploi s'est accru de 165 mille postes (250 mille en milieu urbain amortie par une baisse de 85 mille en milieu rural) contre une création nette de seulement 111 mille en 2018.

Analysée selon le statut d'emploi, elle se répartie entre une création nette de 234 mille emplois rémunérés (233 mille en milieu urbain et mille en milieu rural) et une perte de 69 mille emplois non rémunérés (86 mille en zones rurales amortie par un gain de 17 mille dans la ville) dans la majorité (98%) sont des aides familiales.

Le taux d'emploi a baissé en 2019 d'un point, se fixant à 41,6% soit 36,9% en milieu urbain et 50,3% en milieu rural. Selon le sexe, ce taux est de trois fois plus important chez les hommes (65,5%) que celui enregistré chez les femmes (18,62%). Cet écart est plus prononcé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure.2 : Taux de l'emploi selon le sexe (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Profil de l'emploi : structure, qualité et stabilité

L'examen de la structure de l'emploi des adultes selon la situation dans la profession montre qu'en 2019, le salariat représente 50,1% et l'auto-emploi « indépendants et employeurs » 32,6%, alors que le statut « aide familiale et apprentis » représente 15,1%. Par milieu de résidence, le salariat domine en zones urbaines (65,3%), suivi de l'auto-emploi (29,2%). Alors que pour les zones rurales c'est le statut « indépendants et employeurs » qui domine avec 37,1%, suivi en deuxième position par le statut « aides familiales et apprentis » avec une proportion de 31,3%.

Tableau1 : Actifs occupés selon le statut professionnel et le type de contractualisation

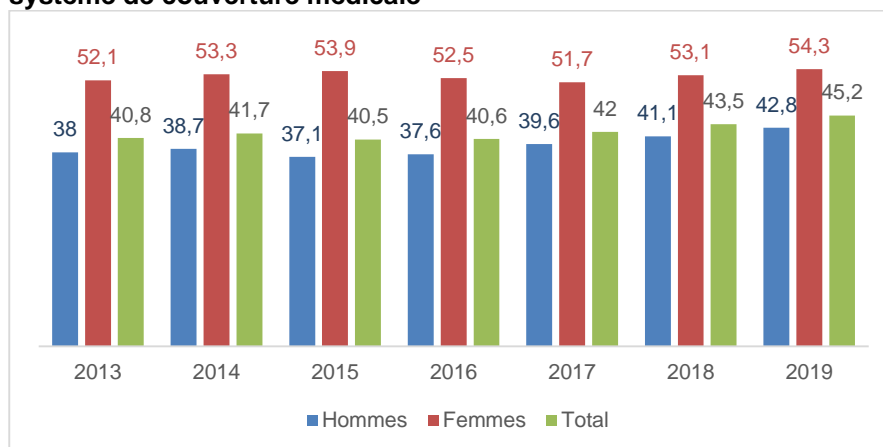
Indicateurs	2018			2019		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Emploi par statut professionnel						
Salariés	64,9	28,7	48,9	65,3	29,8	50,1
Indépendants	26,2	36,2	30,6	25,6	36,3	30,2
Employeurs	3,6	1,0	2,4	3,6	0,8	2,4
Aides familiales et apprentis	2,9	32,6	16,0	3,0	31,3	15,1
Autres	2,5	1,6	2,1	2,5	1,8	2,2
Emploi selon le type de contrat						
Contrat à durée déterminée	9,2	4,5	8,0	12,5	8,1	11,4
Contrat à durée indéterminée	29,6	8,7	24,2	32,4	9,2	26,5
Verbal	7,2	6,8	7,1	5,9	5,3	5,8
Sans contrat	52	79,5	59,1	47,6	76,4	54,9
Non déclaré	2,0	0,5	1,6	1,7	0,9	1,5
Total	100	100	100	100	100	100

Source : HCP: Enquête nationale sur l'emploi

Pour ce qui est de la stabilité dans l'emploi, en 2019 près de 11,4% des salariés disposent d'un contrat à durée déterminée contre 26,5% qui ont un contrat à durée indéterminée. Le reste (60,7%) des salariés travaillent, sont soit sans aucun contrat (54,9%) ou avec un contrat verbal (5,8%).

En ce qui concerne la couverture médicale, 45% des salariés sont affiliés à un système de couverture médicale, soit, selon le milieu, 52,3% dans les villes et de 24,4% dans les campagnes. Selon le sexe du salarié, l'écart enregistré entre les femmes et les hommes est de 8 points de pourcentage (respectivement 54,3% et 42,8%).

Figure.3 : Evolution du taux d'affiliation des salariés (%) à un système de couverture médicale



Source :HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Tendance du chômage en 2019

En termes de chômage, Le nombre de chômeurs au niveau national s'est établi à 1,10 million en 2019 (contre 1,13 million en 2018), soit un taux de chômage de 9,2% contre 9,5% en 2018. Cette baisse du taux de chômage est essentiellement urbaine, et concerne surtout les jeunes âgés de 15 à 24 ans (-2,7 points), les femmes (-2,1 points) et les diplômés de niveau supérieur (-1,4 points). Ce sont ces catégories qui affichent les taux les plus élevés, soient respectivement (24,9%, 13,5% et 21,6%).

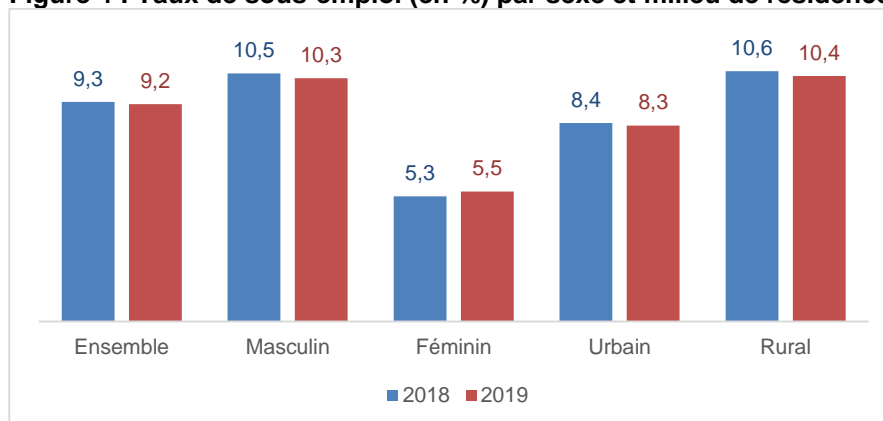
Tableau2 : Taux de chômage selon le sexe, milieu, l'âge et le diplôme

Categorie	2018			2019		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe						
Ensemble	13,8	3,6	9,5	12,9	3,7	9,2
Hommes	10,9	3,9	8,1	10,3	4	7,8
Femmes	23,9	2,6	14,1	21,8	2,7	13,5
Age						
15 – 24	41,9	10,5	25,6	39,2	11,3	24,9
25 – 34	20,9	4,5	15	20,4	5,1	15,1
35 – 44	6,2	1,6	4,5	6,1	1,7	4,5
45 ans et	3,2	0,9	2,2	3,1	0,8	2,1
Diplôme						
Sans diplôme	5,7	1,7	3,3	5,2	1,7	3,1
Niveau moyen	16	7,3	13,5	14,6	7	12,4
Niveau supérieur	22,4	29,3	22,9	21,1	28,3	21,6

Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

En termes de sous-emploi, son volume s'est établi à 1 million en 2019, soit 385 mille de sous-emploi visible (lié au nombre d'heures travaillées) et 616 mille invisible (lié à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi). L'incidence du sous-emploi visible est de 3,5% et celui invisible est de 5,7%, soit un taux de sous-emploi total de 9,2% (9,3% en 2018). Ce phénomène est plus prononcé parmi les hommes (10,3%) que parmi les femmes (5,5%) et en milieu rural (10,4%) plus qu'en milieu urbain (8,3%). Ce taux a connu une baisse en 2019, respectivement de, 0,1 point au niveau national et en milieu urbain et de 0,2 point pour les hommes et en milieu rural. Les femmes par contre ont vu leur taux augmenter de 0,2 point.

Figure 4 : Taux de sous-emploi (en %) par sexe et milieu de résidence



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

Selon le secteur d'activité, les données du sous-emploi montrent que ce phénomène demeure plus répandu dans les secteurs des BTP et de l'agriculture, et ce quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, ce

taux s'établit à 13,5% dans la ville et 20,3% dans la campagne, pour le BTP et à 9,7% et à 9,8% respectivement pour le secteur agricole.

NEET : les jeunes qui ne sont ni dans l'emploi ni à l'école¹

Tableau 3: Jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas, ne fréquentent pas l'école et ne suivent aucune formation (NEET)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sexe								
Hommes	12,3	12,2	11,9	11,4	11,7	13,0	12,3	11,6
Femmes	49,5	48,2	46,5	45,1	44,0	45,9	43,2	41,7
Milieu								
Rural	35,9	34,3	33,1	32,2	32,0	35,0	33,6	32,7
Urbain	26,2	26,3	25,4	24,5	24,0	29,3	23,5	22,3
Ensemble	30,6	29,9	28,9	27,9	27,5	29,3	27,6	26,5

Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

En 2019, presque 1,7 million de jeunes âgés de 15 à 24 ans, ne travaillent pas, ne fréquentent pas l'école et ne suivent aucune formation (NEET). Quoiqu'en baisse, cette frange représente 26,5% de la population des jeunes (27,6% en 2018), étant la majorité (soit 80%) sont de sexe féminin. En effet, cette proportion est plus importante chez les jeunes femmes (41,7%) que chez les jeunes hommes (11,6%). Une année auparavant, en 2018, ces proportions sont de 43,2% et 12,3% respectivement.

¹ Il concerne une catégorie, plus large que les jeunes au chômage, qui recouvre des situations très diverses dont certaines cumulent les facteurs de vulnérabilité : jeunes qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas ou ne veulent pas travailler, jeunes au foyer familial, jeunes volontaires, jeunes en situation de handicap, jeunes en recherche d'orientation, autres jeunes inactifs.

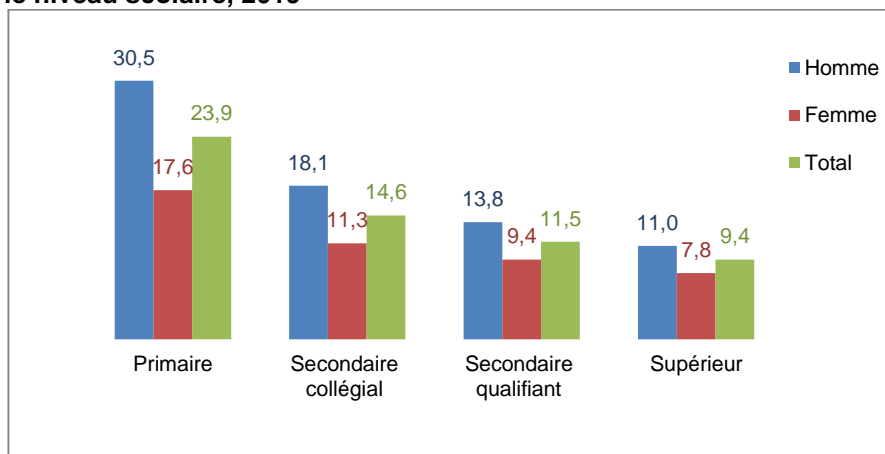
Par milieu de résidence, la part des NEET parmi les jeunes, est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural : 32,7% et 22,3% respectivement en 2018, 33,6% et 23,5%.

ALPHABETISATION ET EDUCATION

Niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus

Au terme de l'année 2019, 9,4% de la population âgée de 25 ans et plus, ont atteint le niveau d'étude supérieur (contre 8,9% en 2018 et 8,8% en 2017). Cette proportion est plus élevée chez les hommes (11,0% en 2019 contre 10,5% en 2018) que chez les femmes (7,8% en 2019 contre 7,3% en 2018). Pour ceux qui ont atteint le niveau secondaire (collégial ou qualifiant) ou post secondaire, ils représentent 26,1% en 2019 (25,4% en 2018 et 24,7% en 2017). Une grande part de la population n'ont aucun niveau scolaire, soit environ 41%. Cette part est plus élevée chez les femmes 53,9% que chez les hommes 26,6%.

Figure.1 : Structure (%) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau scolaire, 2019

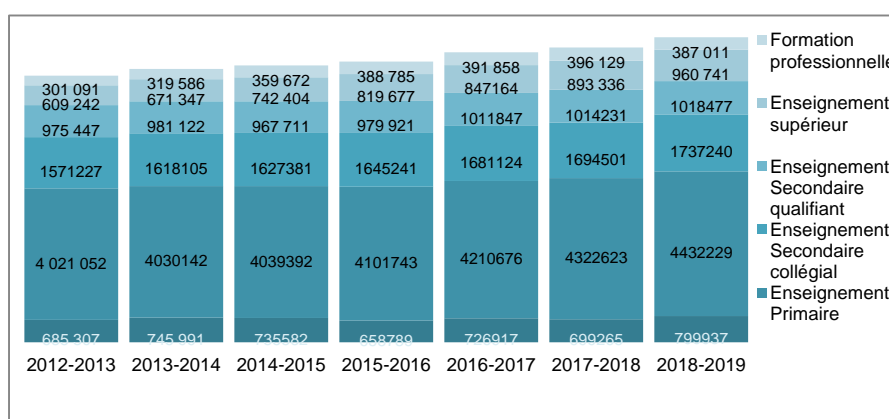


Source : HCP : Enquête nationale sur l'emploi

Evolution des scolarisés par niveau : volume et structure

Au terme de l'année scolaire 2018-2019, le total des scolarisés est estimé à plus de 9,3 millions, tous cycles confondus, (soit près de 300 mille de plus par rapport à une année auparavant, et 1,9million une décennie auparavant : 2008-2009, 183 mille par an en moyenne). Avec un taux de féminisation de 47,7% qui varie selon le cycle, près de la moitié de ces scolarisés sont au cycle primaire et la majorité fréquentent les écoles du secteur public (à raison de 80,2%). Il convient de noter que la part du secteur privé quoiqu'en progression, elle reste très limitée.

Figure.2 : Effectif et structure des scolarisés par niveau (en milliers)



Source : Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Ministère de L'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.

L'effectif des élèves dans l'enseignement secondaire collégial est passé, quant à lui, de 1,69 million en 2017/2018 à près de 1,74 million en 2018/2019. La part assurée par le secteur privé est en progression, soit 9,9% en 2018/2019 contre 9,8% en 2017-2018.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire qualifiant, 1,02 millions de scolarisés ont été enregistrés, au terme de l'année scolaire 2018/2019, contre 1,01 million en 2017/2018 soit une hausse relative de 0,4%.

Le cycle supérieur a accueilli, quant à lui, durant l'année scolaire 2018/2019, près de 961 mille étudiants, contre 893 mille une année auparavant. Le privé assure l'enseignement de 5,1% des étudiants dans ce cycle.

Taux net de scolarisation : évolution par niveau

Le taux net de préscolarisation se situe à 57,8% en 2018-2019 contre 45,3% en 2017-2018, soit une amélioration de 12,5 points. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (65,4% contre 47,4%) et pour les garçons que pour les filles (61,5% contre 54,1%).

Concernant le niveau primaire, l'objectif de la généralisation et la parité de genre et de milieu de résidence, est quasiment atteint. En effet, le taux net de scolarisation au primaire a atteint 99,7% en 2018-2019 (contre 98,8% en 2017-2018), avec des indices de parité de genre et de milieu respectivement de 0,97 et de 1,07. Il faut souligner que l'amélioration de la scolarisation en milieu rural a été réalisée

grâce aux différents programmes d'appui social à l'école et initiatives¹.

Au niveau secondaire collégial, le taux net de scolarisation dépassant à peine la moitié, cinq ans auparavant, connaît une légère amélioration, il se situe à 61,8% en 2018/19 contre 60,7% en 2017-2018. Par milieu de résidence, le taux net de scolarisation collégial est plus élevé en milieu urbain (78,6%) qu'en milieu rural (44,3%) et pour les filles (65,9%) plus que les garçons (61,8%). Les indices de parité de genre et de milieu sont respectivement de 1,06 et de 0,56.

Par ailleurs, c'est au niveau du secondaire qualifiant que les taux nets de scolarisation enregistrent leurs niveaux les plus faibles. En effet, ce taux est de 34,9% au niveau national (33,4% un an auparavant) et 40,2% pour les filles contre 29,9% pour les garçons. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 52,1% en milieu urbain, soit quatre fois plus qu'en milieu rural (12,2%) et ce, pour les deux sexes.

L'achèvement est régressif par cycle, différencié par sexe

Le taux d'achèvement² du niveau primaire est de 95,9% en 2019 (93,0% en 2018), affichant un niveau relativement supérieur pour les filles (97,6%) que pour les garçons (93,8%).

¹ Initiative Royale « un million de cartables », le programme « Tayssir », le réseau des cantines scolaires et des internats et le transport scolaire.

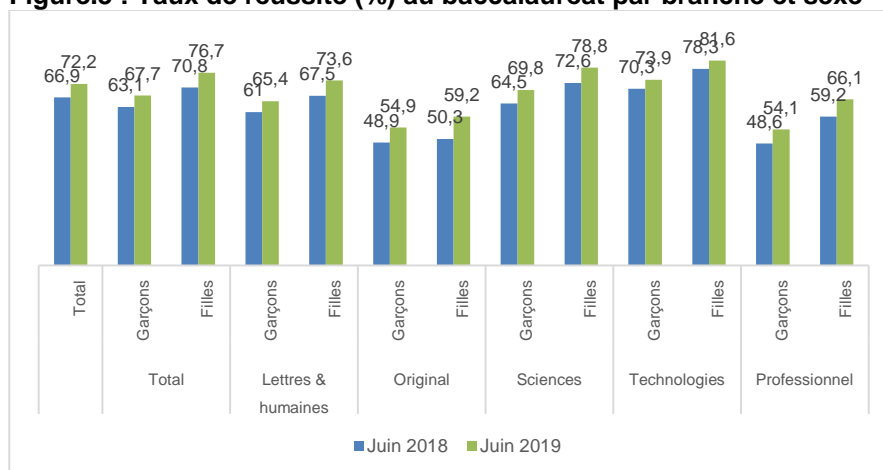
² Avec redoublement.

Le taux d'achèvement du niveau secondaire collégial est de 64,7% en 2019 (60,0% en 2018). Ce taux est 75,6% pour les filles et 54,2% pour les garçons, marquant un écart de 11,4 points.

Pour ce qui est du niveau secondaire qualifiant, le taux d'achèvement a atteint 38,6% en 2019 pour le national, enregistrant toujours un écart au profit des filles de presque le double de celui des garçons (53 % contre 27% respectivement).

Taux de réussite (%) au baccalauréat par branche et sexe

Figure.3 : Taux de réussite (%) au baccalauréat par branche et sexe



Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Lauréats et diplômés du cycle supérieur

Les établissements universitaires publics ont enregistré une élévation des effectifs des étudiants diplômés. Les lauréats au cycle normal par domaine d'étude, au cours de deux saisons scolaires, 2016/17 et 2017/18 sont respectivement 96.245 diplômés et 90.580 diplômés et plus de la moitié des promus sont de sexe féminin (51,2% pour 2018 contre 50,6% en 2017). Il convient de signaler que 37,5% des diplômés de la promotion de l'année 2018, sont de la branche Sciences Juridiques et Economiques. Par ailleurs, les titulaires du master et doctorat sont au nombre de 15.598 diplômés (43,9% sont des femmes) en 2018 contre 12.593 diplômés en 2017 (43,6%).

L'abandon scolaire au secondaire est plutôt masculin

Pour le niveau primaire, le taux d'abandon est de 0,6% au titre de l'année scolaire 2018/19. La part des filles qui ont quitté l'école est de 0,9% contre 0,3% des garçons (soit 1,5% et 0,7% pour l'année scolaire 2017/18). Par contre, cette situation s'est inversée pour les autres niveaux : ce sont les garçons qui abandonnent leurs études plus que les filles. En effet, le taux d'abandon au secondaire collégial est de 12,9% pour les garçons contre 8,0% pour les filles, et respectivement de 10,7% et de 7,5% au secondaire qualifiant.

Tableau 1 : Taux d'abandon (en %) selon le sexe et le niveau

Indicateurs	Années scolaires							
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Primaire								
Garçons	2,5	1,2	1,8	1,9	1,5	0,8	0,7	0,3
Filles	4,0	2,7	3,4	4,0	2,4	1,7	1,5	0,9
Total	3,2	1,9	2,5	2,9	1,9	1,2	1,1	0,6
Secondaire collégial								
Garçons	11,2	10,6	11,7	13,6	12,7	12,0	14,2	12,9
Filles	9,3	7,6	9,2	10,4	8,5	8,0	9,4	8,0
Total	10,4	9,3	10,6	12,2	10,8	10,2	12,0	10,7
Secondaire qualifiant								
Garçons	10,7	8,9	11,6	14,3	12,7	10,6	11,6	10,7
Filles	11,4	8,4	12,1	13,6	10,3	8,6	8,7	7,5
Total	11,0	8,7	11,9	13,9	11,5	9,6	10,1	9,1

Source : Ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Formation professionnelle

L'effectif des jeunes inscrits aux cycles de la formation professionnelle marque une hausse continue durant ces dernières années. En effet, cet effectif a quasiment triplé en l'espace de vingt ans, passant de 130 mille stagiaires en 1998/99 à 396 mille en 2018/19. Une année auparavant, cet effectif était de 387 mille stagiaires.

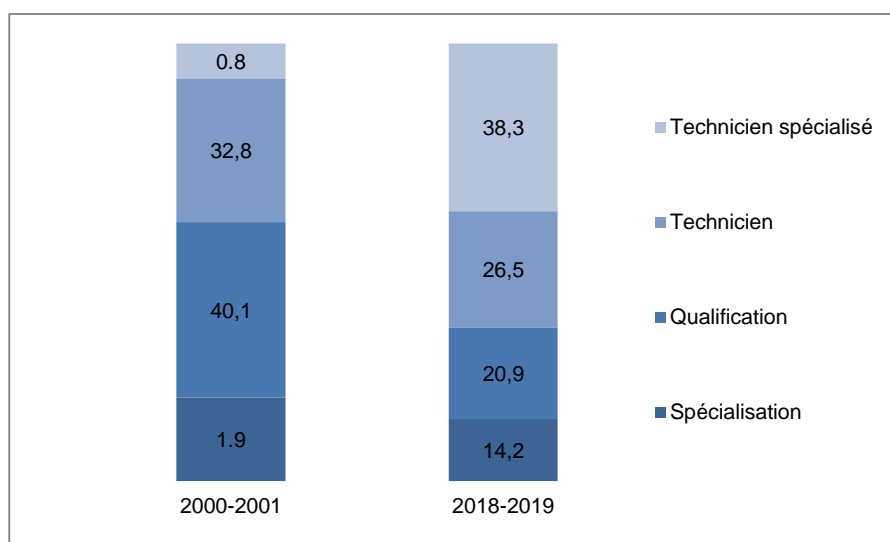
Près de 80% de ces stagiaires ont suivi leur formation dans le secteur public. En analysant ces effectifs par domaine de spécialités, il en ressort que le domaine de « l'administration, la gestion et le commerce » vient en tête des choix des formations. Cette dernière

branche a enregistré un léger recul :(6.784 stagiaires de moins en 2018/19 par rapport à l'année précédente) passant ainsi de 100.384 stagiaires à 93.600 stagiaires. Près de 64% de ces stagiaires sont inscrits au cycle de « techniciens spécialisés » contre 61,2% en 2017/18.

L'industrie mécanique, métallurgique et électrique (IMME) a, quant à elle, attiré 80.379 stagiaires contre 82.874 une année auparavant et ce sont les stagiaires au niveau de qualification qui détiennent la grande part dans ce domaine, avec respectivement 54,6% et 54,3% en 2018/19 et 2017/18.

La répartition par cycle de formation révèle que le cycle de « technicien spécialisé » est devenu plus attractif par les stagiaires en 2018-2019, avec une part de 38,3% (contre 8,0% en 2000-2001), suivi du cycle de « Technicien » 26,5% (contre 32,8% en 2000-2001). Les parts respectives des stagiaires des niveaux qualification et spécialisation sont en 2018-2019 de 20,9% et de 14,2% respectivement contre 40,1% et 19,1% en 2000-2001.

Figure.4 : Evolution de la structure des stagiaires en formation professionnelle selon le niveau (en %)



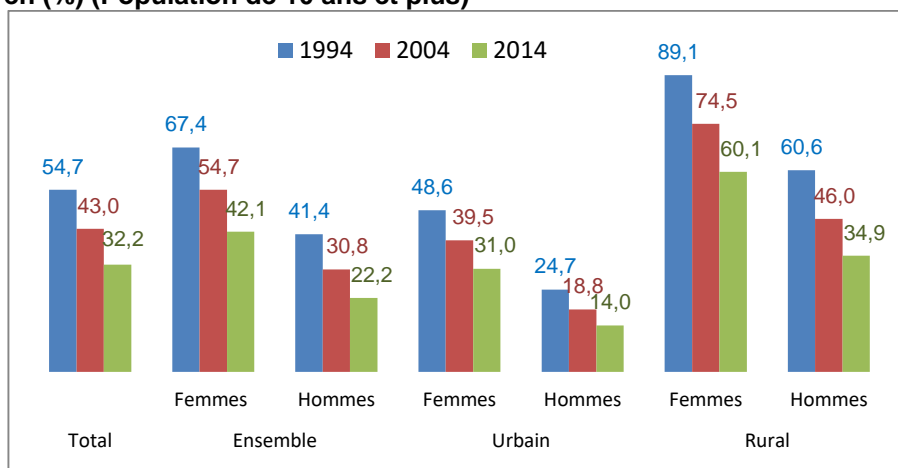
Source : *Ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.*

Analphabetisme : femmes rurales les plus touchées

Selon les données du dernier recensement de 2014, une baisse de 10,8 points du taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus a été enregistrée au bout d'une décennie passant de 43,0% en 2004 à 32,2% en 2014. Elle est un peu plus accentuée chez les femmes, avec un recul de 12,6 points (de 54,7 % à 42,1%) que chez les hommes avec un recul de 8,6 points (de 30,8% à 22,2%). Par milieu de résidence, cette baisse est plus prononcée chez les femmes en milieu rural, soit de 14 ,4 points (de 74,5 % à 60,1%) qu'en

milieu urbain, soit 8,5 points (de 39,5 % à 31,0%) et ce, durant la même période intercensitaire.

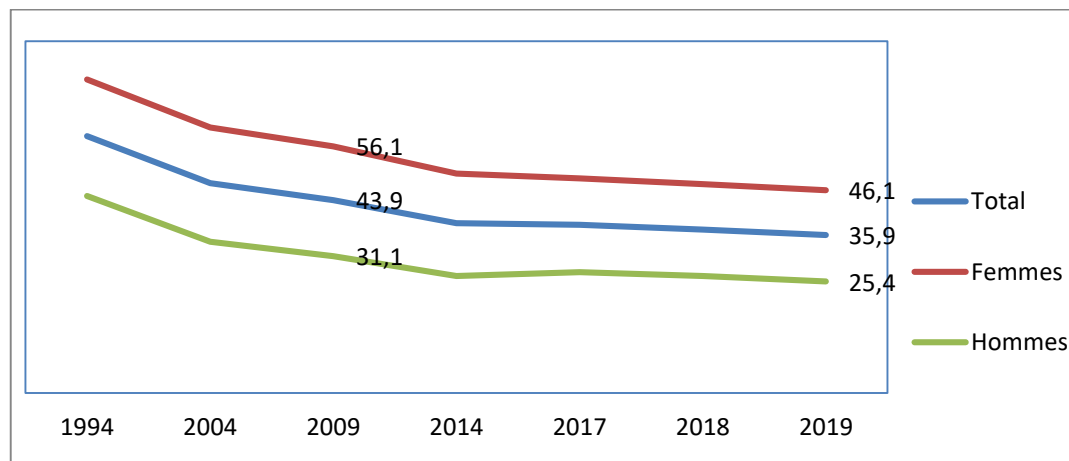
Figure.5 : Taux d'analphabétisme selon le sexe, le milieu de résidence en (%) (Population de 10 ans et plus)



Source : HCP, RGPH 1994, 2004 et 2014

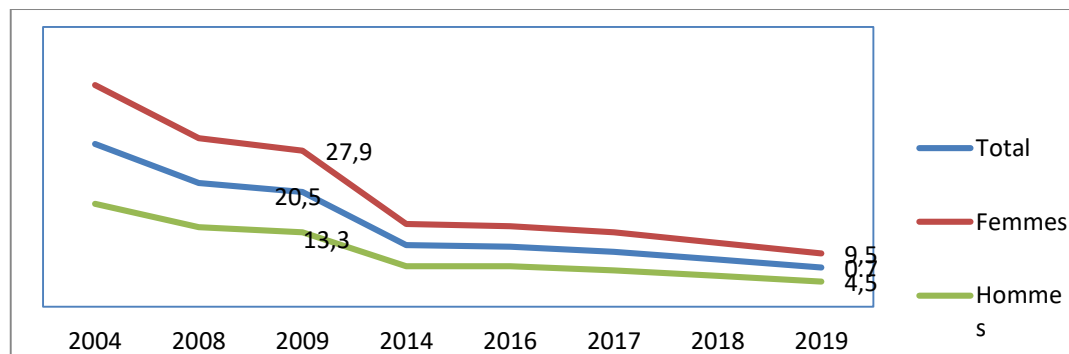
Analphabétisme chez les adultes (15 et plus) et les jeunes

Figure.6 : Taux d'analphabétisme des adultes âgés de 15 ans et plus (en%)



Source : HCP: Enquête nationale sur l'emploi et RGPH 1994,2004 et 2014.

Figure.7 : Taux d'analphabétisme des jeunes âgés de 15-24 ans(en%)



Source : HCP: Enquête nationale sur l'emploi et RGPH 2004.

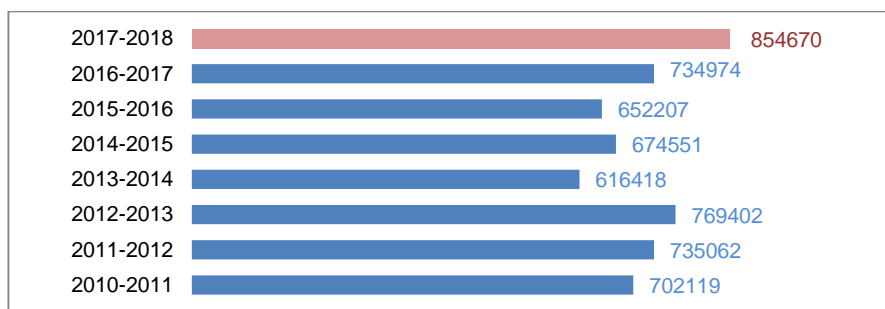
Selon les données annuelles de l'enquête nationale sur l'emploi, l'examen de l'évolution durant la dernière décennie du taux d'analphabétisme montre un recul de l'analphabétisme chez la population âgée de 15 ans et plus .En effet, il a atteint 35,9% en 2019 contre 43,9% en 2009.

Ce recul au rythme plus prononcé chez les jeunes (15-24 ans) et pour les deux sexes. En 2019, le taux d'analphabétisme chez les jeunes femmes est de 9,5% soit une différence de 18,4 points par rapport à 2009.

L'écart pour les jeunes hommes est de 8,8 points (4,5% en 2019 contre 13,3% en 2009).

Bénéficiaires des programmes d'alphabétisation : aperçu

Figure.8 : Evolution des inscrits aux programmes d'alphabétisation



Source : Agence nationale de l'alphabétisation.

Au terme de l'année scolaire 2017/18, le nombre de bénéficiaires des programmes d'alphabétisation a atteint 854.670 personnes, soit une augmentation de 12,7% par rapport à l'année précédente (734.974 en 2016-2017, contre 652.207 en 2015-2016). Ces chiffres restent bien en deçà des aspirations et font appel à déployer plus d'efforts

de la part des différents intervenants. Il s'agit de programmes et initiatives adaptés et flexibles concernant aussi bien l'offre que la stimulation et la mobilisation de la demande, afin de parvenir à éradiquer le phénomène à l'horizon de l'an 2030.

L'analyse des effectifs des inscrits à ces programmes selon le sexe montre que les femmes bénéficient plus (89% de l'ensemble des inscrits) et ce, durant la période de 2012 à 2017 (soit un total cumulé de presque 3,1 millions de femmes). Les hommes semblent, quant à eux, moins intéressés par ces programmes, puisque leur nombre s'établit au tiers seulement, soit à près de 366 mille (11% des bénéficiaires).

Si l'on considère toujours le total cumulé des bénéficiaires durant la même période 2012 à 2017, par milieu de résidence, on relève que les ruraux profitent relativement un peu plus de ces programmes d'alphabétisation que les citadins, leur part s'établit à 50,8% (soit 1.780.504 bénéficiaires) contre 49,2% pour les citadins (soit 1.697.048 individus).

Un diagnostic par âge durant les deux années 2016 et 2017 révèle que la première catégorie bénéficiant de ces programmes, est celle des personnes âgées de 35 à 49 ans (38% de l'ensemble des bénéficiaires), suivie, de la tranche de personnes dépassant les 50 ans (31%) puis de la catégorie d'âges de 25 à 34 ans (22%) et finalement de celle des plus jeunes âgés de 15 à 24 ans (11% de l'effectif global)

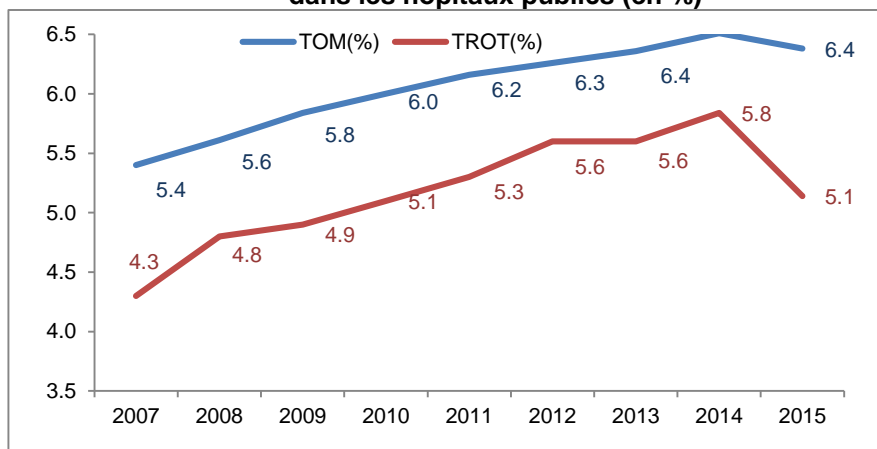
SANTE

L'infrastructure sanitaire : quelques indicateurs

Au titre de l'année 2019, le nombre total des établissements de soins de santé de base est de 2.888 et celui des établissements hospitaliers est de 159. La capacité litière fonctionnelle est de 22.075 lits en 2015 et de 22.039 en 2016.

Le taux d'occupation moyen des lits s'est établi à 63,8% en 2015, enregistrant un repli par rapport à l'an précédant (soit 65,1%). Une moyenne nationale qui varie selon la région dans une fourchette allant de 43,1% enregistrée dans la région de Guelmim-Essemara à 78,8% enregistrée au niveau de la région de Marrakech-Safi.

Figure.1 : Taux d'occupation moyen (TOM) et taux de rotation (TROT) dans les hôpitaux publics (en %)



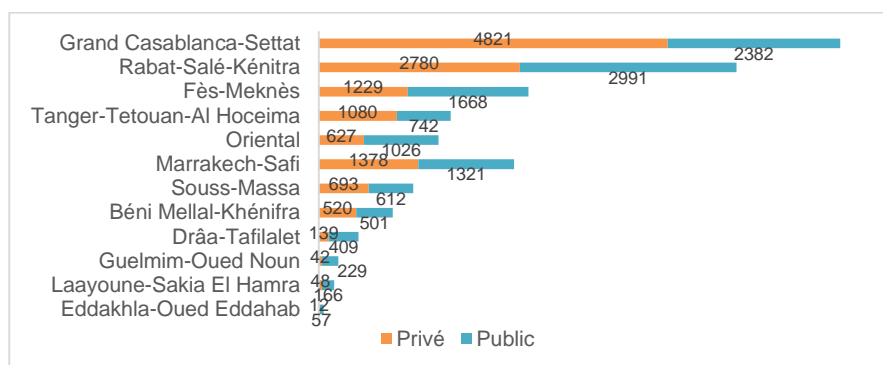
Source : Ministère de la Santé.

Personnel médical et paramédical

En 2019, l'effectif des médecins est de 25.473 (23.812 en 2016) dont 52,4% exercent dans le secteur privé et 58,9% sont des médecins spécialistes. La répartition des médecins par spécialité montre que la médecine générale occupe la première position avec 40,5% et ce, quel que soit le secteur employeur.

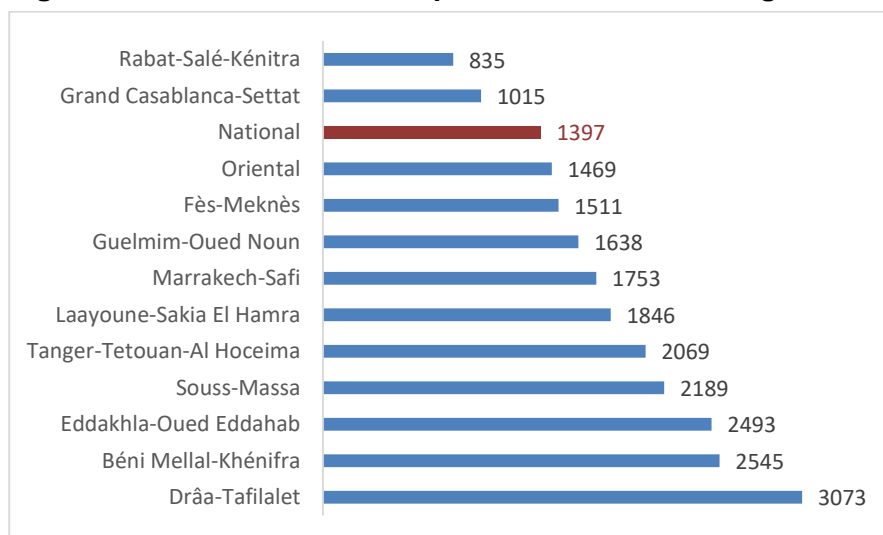
Par ailleurs et selon la région, on note une concentration des médecins au niveau des régions de Rabat-Salé-Kénitra et du Grand Casablanca-Settat. Elles détiennent, à elles seules, plus de la moitié (50,9%) de l'ensemble des médecins au titre de l'année 2019 (contre 53,1% en 2016).

Figure.2 : Nombre de médecins selon le secteur et la région. 2019



Source : Ministère de la Santé.

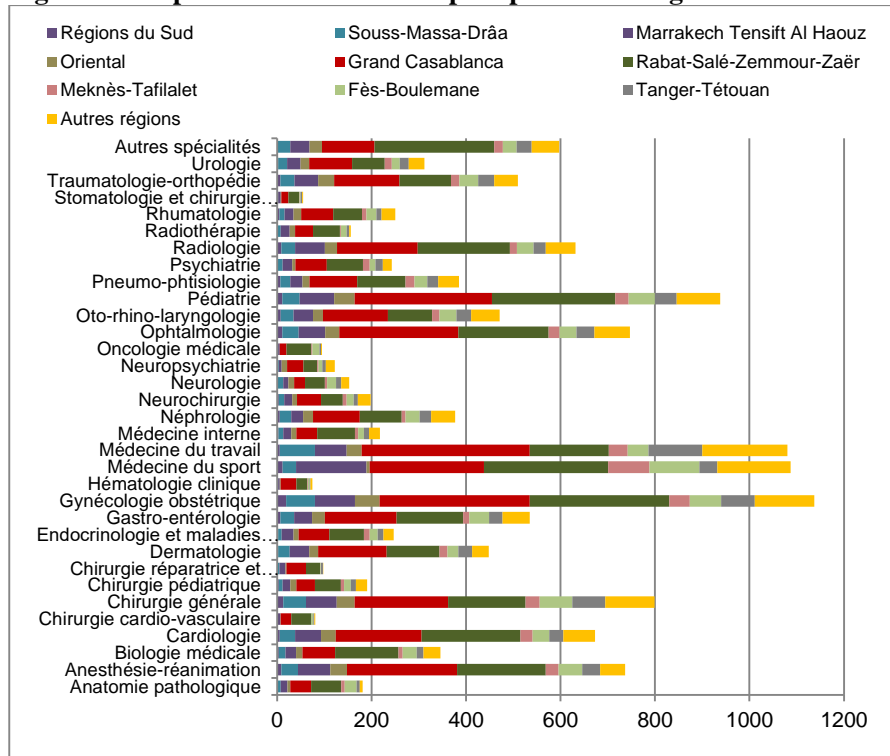
Figure.3 : Nombre d'habitants par médecin selon la région



Source : Ministère de la Santé (Calcul HCP année 2019).

La couverture géographique par les médecins en termes de ratio par habitant révèle que les régions de Rabat-Salé-Kénitra et du Grand-Casablanca ont une couverture supérieure à la moyenne nationale (un médecin pour 1.397 habitants). C'est la région de Rabat-Salé-Kénitra (avec un médecin pour 835 habitants) qui détient le premier rang suivi en deuxième position par la région du grand Casablanca-Settat (un médecin pour 1.015 habitants). La région de Béni Mellal-Khénifra et celle de Drâa-Tafilalet ont les plus faibles couvertures : un médecin pour 2.545 et 3.073 habitants respectivement.

Figure. 4 : Répartition des médecins par spécialité et région

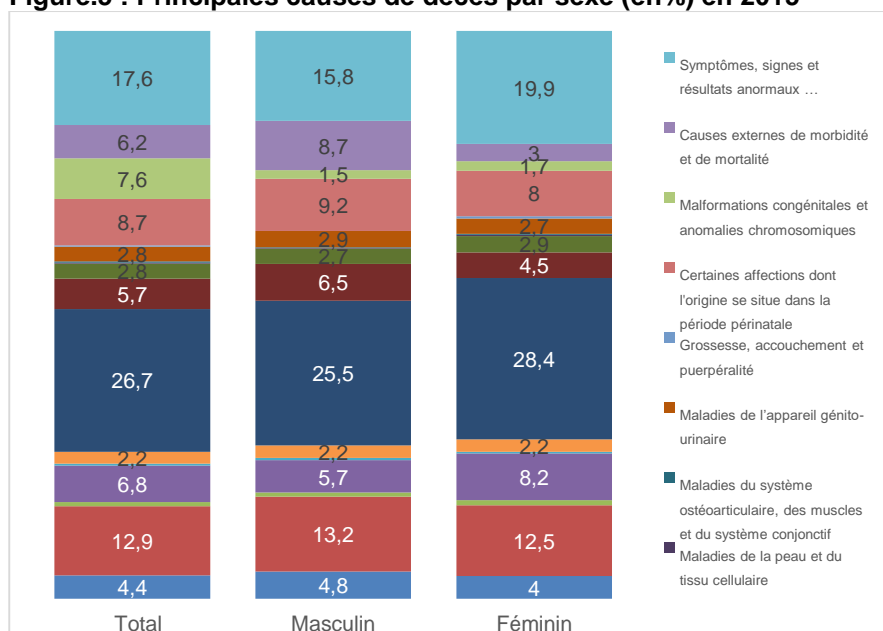


Source : Ministère de la santé

Principales causes de décès : maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs

Selon les dernières statistiques disponibles du Ministère de santé, les causes de décès enregistrés en 2015 et survenus dans les milieux hospitaliers tous sexes et âges confondus n'enregistrent pas de changements significatifs du point de vue structure.

Figure.5 : Principales causes de décès par sexe (en%) en 2015



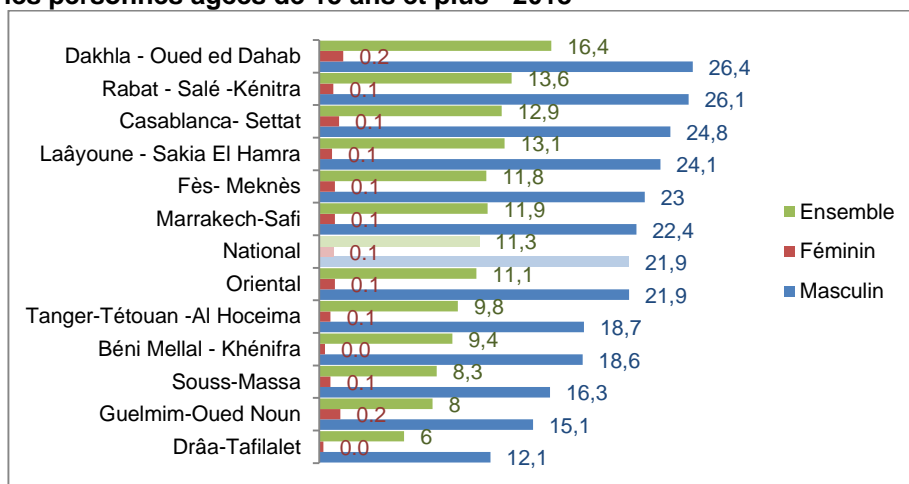
Source : Ministère de la Santé.

Les maladies de l'appareil circulatoire restent toujours la principale cause avec 26,7% en 2015 contre 27,2% en 2014, suivie des tumeurs connaissant à leur tour une légère hausse (17,6% en 2015 contre 13,4% des décès en 2014). Ces dernières proportions sont plus

importantes chez les femmes (19,9%) comparées à celles des hommes (15,8%), soit un écart de quatre points. Les maladies liées aux tumeurs sont la principale cause de décès pour les femmes en âge fécond (de 15 à 49 ans), avec une proportion de 23,5% en 2015 contre 24,6% en 2014. Les tumeurs du sein représentent 5,2% du total des décès et ceux de l'utérus 2,3%.

Tabagisme un des facteurs de risque pour la santé

Figure.6 : Proportion des fumeurs (réguliers et occasionnels) parmi les personnes âgées de 15 ans et plus - 2018



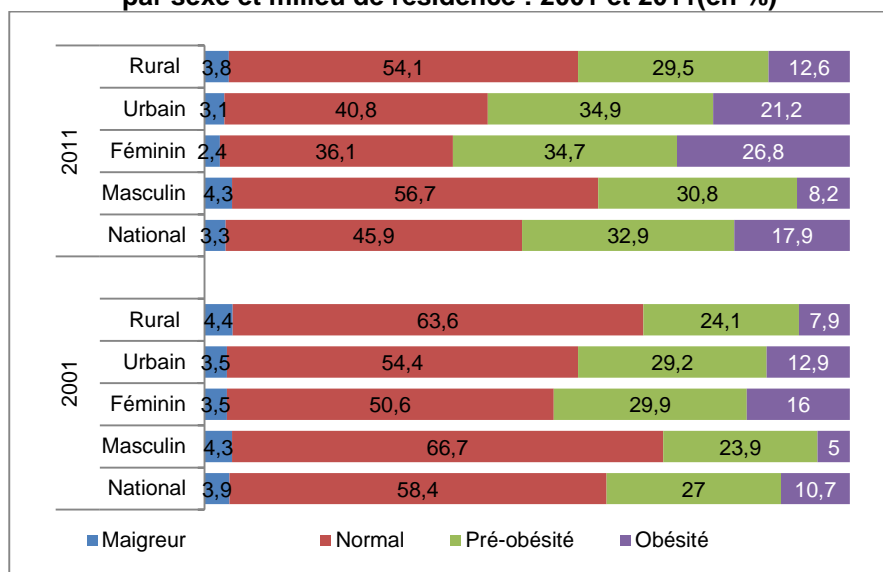
Source : Ministère de la santé, ENPSF-2018.

Les résultats de l'ENPSF-2018, montre que la proportion des individus qui fument, régulièrement ou occasionnellement, est de 11,3% (11,6% en milieu urbain contre 10,8% en milieu rural). Elle est beaucoup plus élevée pour les hommes (21,9%) que pour les femmes (1,0%). Par région, on relève que cet indicateur atteint ses niveaux supérieurs pour les régions de Dakhla-Oued

Eddahab(16,4%), de Rabat - Salé -Kénitra (13,6%) et de Laâyoune - Sakia El Hamra (13,1%).

Nutrition chez les adultes : indice de masse corporelle

Figure.7: Structure des adultes âgés de 20 ans et plus selon leur IMC par sexe et milieu de résidence : 2001 et 2011(en %)



Source : Haut-commissariat au plan, ENA-2011, ENCDM-2001.

L'indice de masse corporelle chez les adultes¹ montre que la maigreur et le poids normal ont baissé au profit du surpoids (ou pré-obésité) et de l'obésité grave et morbide. Ce constat est plus frappant chez les femmes et les citadins qui ont vu leurs proportions respectives de surpoids passer de 29,9% à 34,7% et de 29,2% à

¹ Agés de 20 ans et plus.

34,9% au détriment de leurs proportions du poids normal qui sont passées de 50,6% à 36,1% et de 54,4% à 40,8% respectivement.

D'une manière générale, l'analyse de l'IMC par région montre que la population âgée de 20 ans et plus se répartit presque de la même manière en fonction de leur état nutritionnel dans les différentes régions :

- Près de la moitié de la population à un poids normal (entre 40,8% et 50,4%) ;
- Le tiers souffrent de surpoids (entre 30,8% et 35,9%) ;
- Moins de 20% sont obèses (entre 14,8% et 22,3%) ;
- Et moins de 5% de la population souffre de maigreur (entre 2,2% et 4,9%).

Nutrition des enfants de moins de 5 ans

Les indicateurs relatifs à la nutrition des enfants de moins de 5 ans ont globalement enregistré des améliorations durant les deux dernières décennies. L'insuffisance pondérale a baissé de 10,2 % en 2003-04 à 3,1 % en 2011 et à 2,9% en 2018. Elle est, cependant, Presque deux fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (3,8% contre 2,0%).

Le retard de croissance est passé, quant à lui, de 14,9% en 2011 à 15,1% en 2018, avec un taux en 2018, deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (20,5% contre 10,4%) et une prévalence plus importante pour les garçons par rapport aux filles (17,3% contre 12,7%).

De même, l'émaciation est passée de 2,3% en 2011 à 2,6% en 2018 (2,7% en milieu rural contre 2,5% en milieu urbain et 2,4% pour les garçons contre 2,8% pour les filles). Le surpoids, est resté pratiquement inchangé entre 2011 et 2018 (10,7% contre 10,8% au niveau national) mais il touche beaucoup plus les citadins que les ruraux (11,7% contre 9,7%) et les garçons que les filles (12,3% contre 9,2%).

Suivi des maladies épidémiologiques et transmissibles

Tableau.1 : Evolution du nombre de nouveaux cas et taux d'incidence¹ par maladie

	2012	2013	2014	2015	2016
Sida					
Nouveaux cas	907	499	...
Taux d'incidence	2,8	1,5	...
Taux de prévalence ²	0,12
Tuberculose					
Nouveaux cas	27.437	27.566	28.135	28.955	...
Taux d'incidence	84,2	83,7	83,1	84,6	90,0
Paludisme³					
Nouveaux cas	364	314	493	510	...
Taux d'incidence	1,1	1,0	1,5	1,5	1,0

Source : Ministère de la Santé, DELM (Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies).

¹ Taux d'incidence pour 100.000 habitants.

² Source : Rapport des OMD.

³ Paludisme majoritairement importé : pour 2011 sur les 312 cas, 311 sont importés de l'étranger, un seul cas post- transfusionnel dépisté à Casablanca.

VIH-sida : aperçu selon les derniers chiffres disponibles²

Depuis le premier cas dépisté en 1986, le nombre de cas de VIH-SIDA notifiés a atteint 10.017 au terme de l'année 2014. 5.803 de ces cas sont au stade sida-maladie (soit 58%) et 4.214 porteurs asymptomatiques du VIH. La transmission hétérosexuelle reste prédominante (soit 85%), la proportion des sujets âgés de 20 à 39 ans, représente 61,5% des sujets atteints dont 50% sont des femmes. Ces données dénotent d'une faible séroprévalence du VIH dans la population (soit 0,15% en 2014). Selon les dernières estimations près de 29 mille personnes vivraient avec le VIH, 65% parmi elles ne connaissent pas leur statut sérologique.

Les statistiques de 2015 font ressortir 499 personnes comme nouveaux cas atteints de VIH-SIDA (soit un taux d'incidence de 1,5 pour 100.000 habitants).

Planification familiale, santé maternelle et reproductive

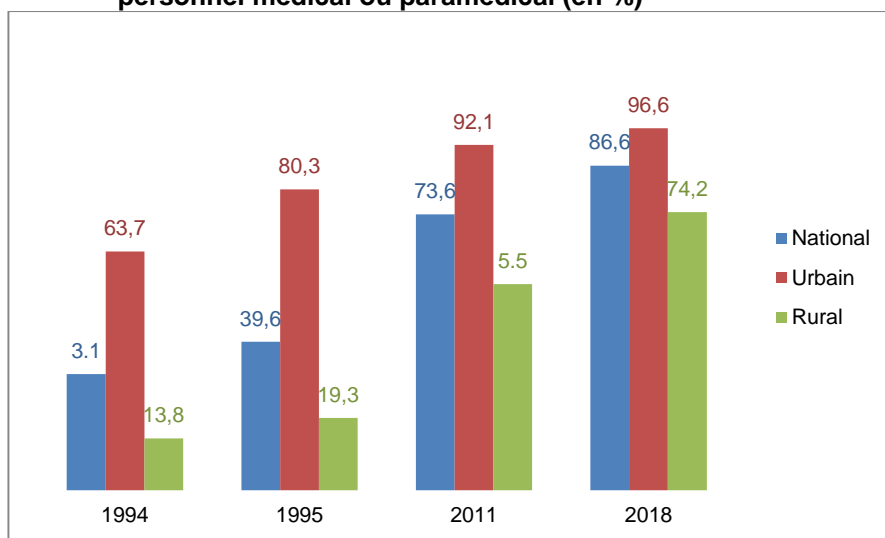
L'analyse des données préliminaires issues de ENSPF-2018 relatives à l'utilisation de la contraception par les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, révèle que plus de sept femmes sur dix soit 70,8% utilisent une méthode contraceptive contre 67,4% enregistré en 2011. L'amélioration est particulièrement notable en milieu rural passant de 65,5% à 70,3% au cours de ladite période.

Les résultats de l'ENSPF-2018 montre également que la proportion des femmes ayant bénéficié des consultations prénatales chez un

personnel qualifié (médecin ou infirmier/sage-femme) est de 88,5% contre 77,1% sept ans auparavant (ENPSF 2011). Par milieu de résidence cette proportion est de 95,6% en milieu urbain et 79,6% en milieu rural.

Pour ce qui est de l'assistance à l'accouchement, 86,6% des femmes ont été assistées en 2018, par un personnel qualifié. Ainsi, 96,6% des femmes citadines ont bénéficié de cette assistance médicale à l'accouchement contre 74,2% pour les femmes rurales.

Figure.8 : Part des femmes assistées à l'accouchement par un personnel médical ou paramédical (en %)



Sources : Ministère de la Santé et HCP.

Pour ce qui est de la couverture vaccinale, 90,6% des enfants âgés de 12 à 23 mois en 2018 sont complètement vaccinés contre les six

maladies cibles¹. Par milieu de résidence, le pourcentage des enfants complètement vaccinés en 2018, est de 86,1% en milieu rural et de 95,2% en milieu urbain. La vaccination contre la tuberculose (BCG) est presque généralisée en 2018 dans les deux milieux, avec 97,9% en milieu rural et 99,8% en milieu urbain.

Planification familiale, santé maternelle et reproductive : situation par région

En 2018, la part des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, utilisant une méthode contraceptive atteint son niveau le plus élevé dans la région de « Marrakech-Safi » (73,4%), et son bas niveau dans la région de « Draa-Tafilalt » (63,7%).

Les femmes enceintes de la région de « Dakhla-Oued Eddahab » sont les plus assistées aux accouchements par un personnel qualifié (96,7%). Elles sont suivies par celles de la région de « laâyoune-Sakia El Hamra » avec un pourcentage de 94,7%. Le dernier rang est représenté par la région de « Draa-Tafilalt » où les femmes enceintes sont les moins assistées lors de leurs accouchements par un personnel qualifié (67,4%).

Au niveau national, les femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans désirent avoir en moyenne trois enfants. Les femmes de « Draa-Tafilalt », désirent avoir plus d'enfants (3,4 enfants) et celles du

¹ Les maladies cibles sont : la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et la rougeole. L'enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu: BCG, 3 doses du vaccin antipolio, 3 doses de DTC et une dose de rougeole.

« Grand Casablanca-Settat » désirent avoir moins d'enfants (2,8) marquant ainsi la moyenne d'enfants la plus faible.

L'assurance maladie obligatoire : l'AMO

La couverture médicale des salariés des secteurs public et privé progresse chaque année mais loin d'atteindre les principes de l'universalité. Le nombre des personnes couvertes par le régime de l'AMO de base a atteint 10.067.952 en 2018, contre 9.554.457 en 2017, soit une hausse de 5,4%. Par ailleurs, l'évolution annuelle moyenne enregistrée durant les six dernières années est de 4,6%. La part des actifs et leurs ayants droit par rapport à la population couverte est restée constante entre 2017 et 2018 et se situe à 80,8%.

Tableau.2 : Population immatriculée de l'AMO de base des salariés

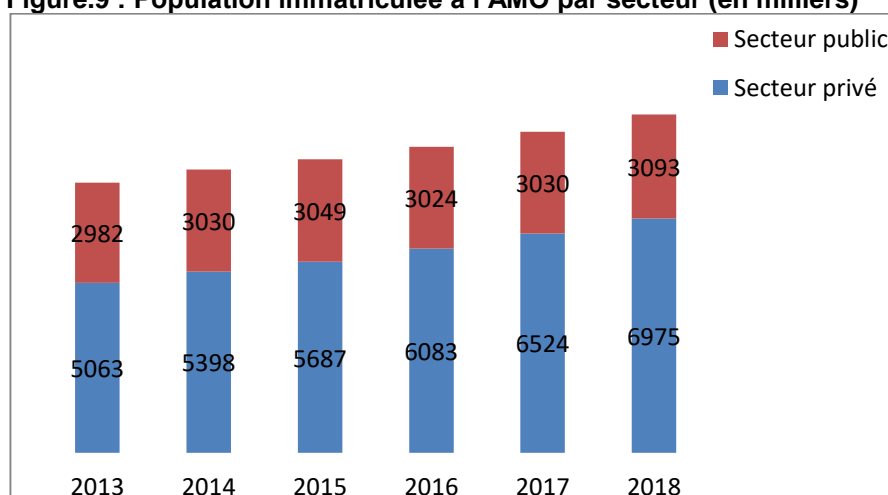
Catégorie	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Actifs	6 555 233	6 852 968	7 080 051	7 349 693	7 722 670	8 131 836
Assurés	2 819 625	2 918 605	2 992 676	3 061 178	3 267 151	3 477 371
Ayant droit	3 735 608	3 934 363	4 087 375	4 288 515	4 455 519	4 654 465
Titulaires de pension	1 490 396	1 575 250	1 656 177	1 757 216	1 831 787	1 936 116
Assurés	770 124	812 379	852 851	885 767	937 497	992 752
Ayant droit	720 272	762 871	803 326	871 449	894 290	943 364
Total	8 045 629	8 428 218	8 736 228	9 106 909	9 554 457	10 067 952

Source : Agence Nationale de l'Assurance maladie

Au titre de l'année 2018, la population AMO de base des salariés représente 28,6% de la population marocaine contre 16% en 2006, soit un gain de 11 points en l'intervalle de douze ans résultant aussi bien de l'immatriculation des salariés, des pensionnés et leurs ayants droit qui ne bénéficiaient pas d'une couverture.

L'analyse de la structure des immatriculés à l'AMO selon le secteur d'emploi montre que la population du secteur public a évolué en moyenne de 0,7%, annuellement entre 2013 et 2018 contre 6,6% pour la population du secteur privé, et ce durant la même période.

Figure.9 : Population immatriculée à l'AMO par secteur (en milliers)



Source : Agence Nationale de l'Assurance maladie

Le poids de la population du secteur privé par rapport à la population totale couverte par le régime AMO a connu une augmentation passant de 62,9% en 2013 à 69,3% en 2018 contre une diminution du secteur public passant de 37,1% à 30,7 durant la même période.

Régime d'Assistante Médicale : RAMED

Le nombre de personnes immatriculées au RAMED a atteint plus de 10 millions de personnes¹ (soit plus de 4 millions de foyers) dont 6.345.525 de personnes ont des cartes actives. Les ruraux représentent 48% et les femmes 53% de l'ensemble des personnes immatriculées.

La répartition des bénéficiaires du RAMED, montre que les personnes en situation de pauvreté représentent 88% des immatriculées. Ce pourcentage ne cesse de s'accroître depuis le lancement de la généralisation, il était de 86% en 2015 et de 72% en 2012.

L'ANAM continue d'immatriculer de nouveaux bénéficiaires déclarés éligibles par les différentes commissions permanentes locales à travers toutes les régions du Royaume, sachant que les renouvellements de l'éligibilité des personnes bénéficiant d'une première période de trois ans, ont démarré timidement en passant de 2% en 2015 à 29% en 2016.

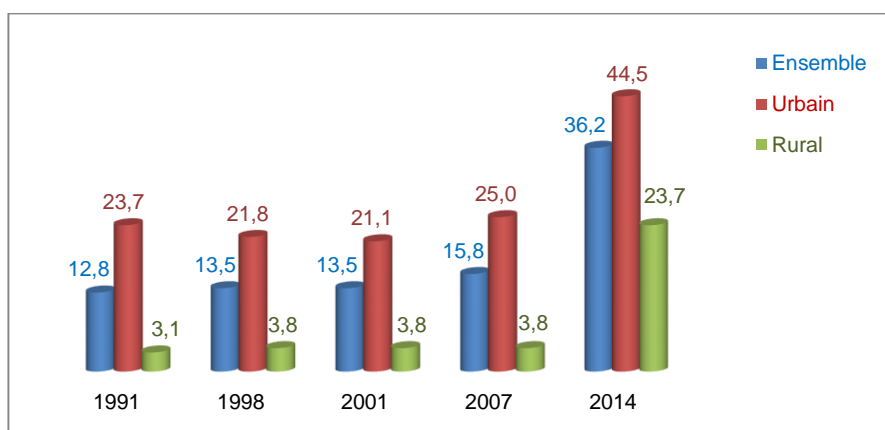
Amélioration du taux global de la couverture médicale

Selon les données issues de l'enquête nationale de la consommation et des dépenses des ménages de 2014, le taux de couverture médicale de l'ensemble de la population a presque triplé durant les treize dernières années, passant de 13,5% à 36,2% pour le niveau

¹Selon les statistiques de l'ANAM arrêtées au 30 novembre 2016.

national. Par milieu de résidence, ce taux a plus que doublé en milieu urbain (passant de 21,1% à 44,5%), au moment où il s'est presque multiplié par six en milieu rural, passant de 3,8% à 23,7%, soit un gain de 20 points durant la même période.

Figure.10 : Taux (en %) de la couverture médicale de la population



Source: ENNVN 1990/1991, 1998/1999 et de 2006/2007 et ENCDM 2000/2001 et 2013-2014.

Situation de handicap au Maroc selon le RGPH-2014

Les données issues du dernier recensement de 2014 montrent que le nombre de personnes en situation de handicap s'élève à 1.703.424 personnes, (soit 5,1% de la population). La prévalence de handicap est relativement plus élevée en milieu rural (5,5% : 727.833 personnes) qu'en milieu urbain (4,8% : 975.591 personnes). Aucune différence significative de cette prévalence n'est observée entre les femmes (5,1% : 859.965 femmes) et les hommes (5,0% : 843.459

hommes).Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernant :

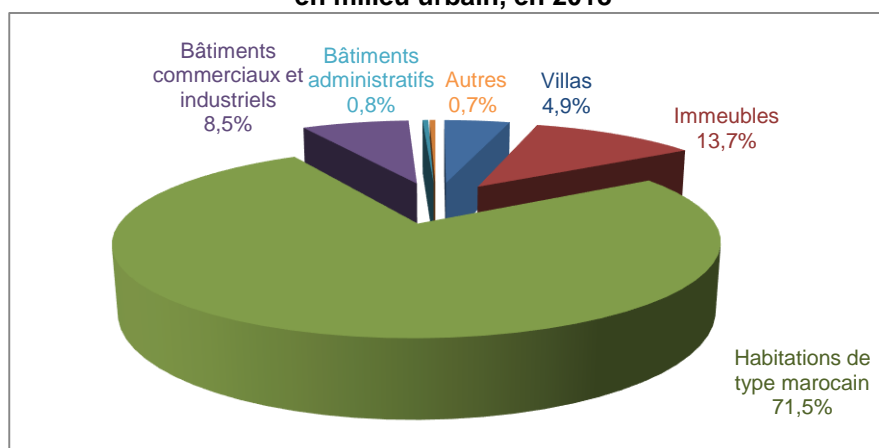
- **la vision**, 0,2% de la population (75.864 personnes) ont une incapacité totale à voir, 1,8% (606.336 personnes) ont beaucoup de difficultés et 5,5% (1.840.292 personnes) ont peu de difficultés.
- **l'audition**, 0,2% de la population (56.745 personnes) ont une incapacité totale à entendre, 1,0% (347.386 personnes) ont beaucoup de difficultés et 2,3% (778.550 personnes) ont peu de difficultés.
- **la mobilité**, 0,5% de la population (173.251 personnes) ont une incapacité totale à marcher ou monter l'escalier, 2,0% (679.073 personnes) ont beaucoup de difficultés et 2,4% (791.779 personnes) ont peu de difficultés.
- **la concentration**, 0,3% de la population (101.779 personnes) ont une incapacité totale à se rappeler ou à se concentrer, 1,0% (319.772 personnes) ont beaucoup de difficultés et 1,2% (406.162 personnes) ont peu de difficultés.
- **la prise de soin de soi**, 0,6% de la population (209.038 personnes) ont une incapacité totale à le faire, 0,9% (302.543 personnes) ont beaucoup de difficultés et 0,8% (265.271 personnes) ont peu de difficultés.

HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

Autorisations de construire variation différenciée.

Au terme de l'année 2018, 47 mille autorisations ont été délivrées, en milieu urbain, enregistrant ainsi une baisse de 1.390 autorisations, par rapport à 2017. La part des autorisations délivrées pour la construction des maisons de type marocain, a connu une légère reprise en 2017 et 2018 (soit respectivement 71,1% et 71,5%) après la baisse continue.

Figure.1 : Structure (en %) des autorisations de construire délivrées en milieu urbain, en 2018



Source : HCP, Direction de la statistique.

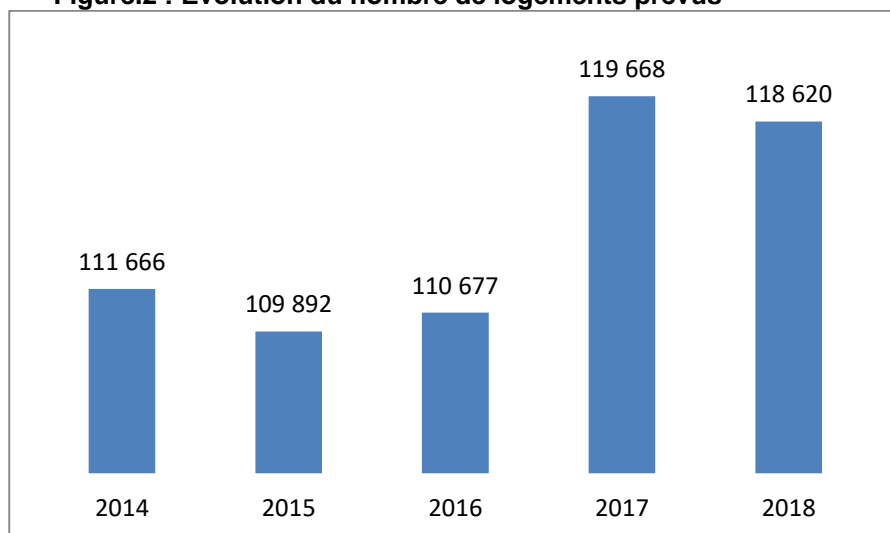
Par ailleurs, la part des autorisations pour les villas s'est relativement améliorée de 4,6% (en 2016 et 2017) pour s'établir à 4,9% en 2018, au moment où la proportion des autorisations pour la construction

des immeubles, a connu une baisse passant de 15,0% en 2016, 14,5% en 2017 et à 13,7% en 2018.

La part des autorisations pour construire des bâtiments commerciaux et industriels a marqué une hausse de 0,4 point (de 8,1% en 2017 à 8,5% en 2018).

Cependant, il convient de signaler la légère baisse enregistrée concernant les nouveaux logements prévus en 2018. En effet, 118.620 logements sont prévus soit 1.048 unités de moins par rapport à 2017 (119.668 logements).

Figure.2 : Evolution du nombre de logements prévus



Source : HCP, Direction de la statistique.

Accès à la propriété du logement et densité d'occupation

D'après les résultats de l'ENE en 2019, 66,4% des ménages urbains sont propriétaires de leur logement dépassant de trois fois la proportion des locataires (20,9%). En milieu rural, ces pourcentages sont respectivement de 91,3% et de 1,0%.

Tableau 1 : Ménages par milieu de résidence, le statut d'occupation (structure en %) et le taux moyen d'occupation par pièce

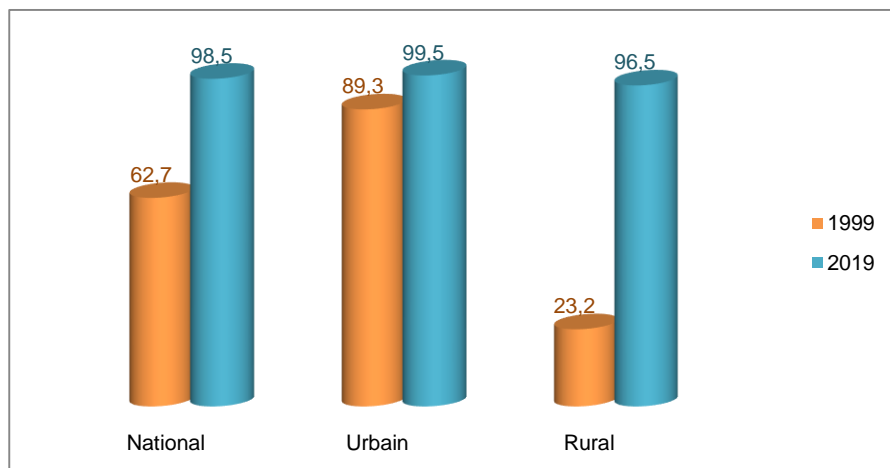
	2018			2019		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Statut d'occupation						
Propriétaire	66,9	91,0	74,6	66,4	91,3	74,3
Locataire	21,1	1,1	14,6	20,9	1,0	14,6
Autres	12,0	7,9	10,7	12,6	7,6	11,1
Taux d'occupation						
	1,4	1,6	1,5	1,4	1,6	1,4

Source : Enquête nationale sur l'emploi.

Par ailleurs, le nombre moyen de pièces occupées par ménage est de 3,0 pièces. Par milieu de résidence, cet indicateur est aux alentours de 2,9 pièces en milieu urbain et de 3,1 pièces en milieu rural. Le taux moyen d'occupation, étant le nombre moyen de personnes par pièce renseignant l'état de la densité d'occupation au sein du logement, a stagné à la campagne tout comme à la ville. Il est de l'ordre de 1,6 en milieu rural et de 1,4 dans les villes, soit 1,4 au niveau national.

Accès aux services sociaux de base

Figure.3 : Proportion des ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence (en%)

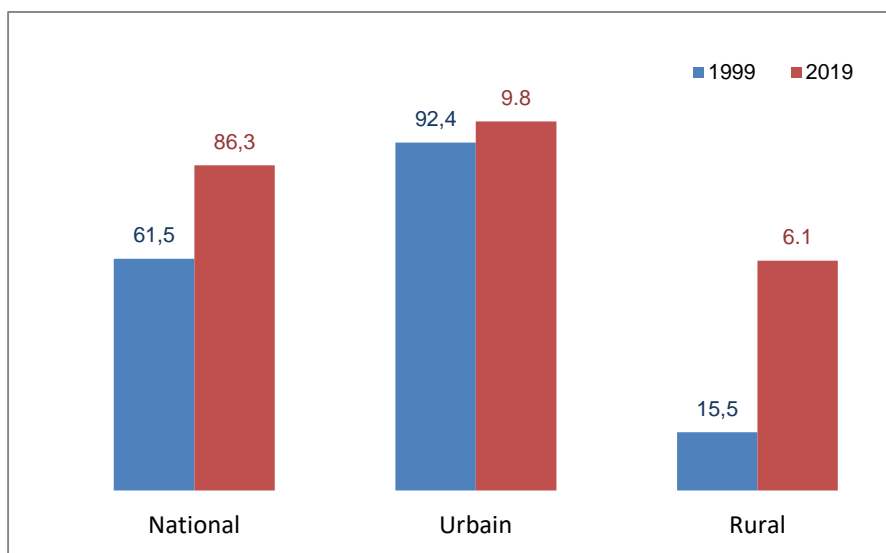


Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

L'accès à l'électricité des ménages citadins est quasi-généralisé (99,5% au terme de l'année 2019). Le déficit dans le milieu rural a été rattrapé, puisque cette proportion a atteint les 96,5% pour les ménages ruraux. Une nette amélioration de 73,3 points durant la période 1999 -2019. Pour ce qui est de l'accès au réseau d'eau potable¹, la proportion des ménages bénéficiaires a progressé en milieu rural de 15,5% à 61,0% durant la même période et en milieu urbain, l'accès s'est quasi généralisé en passant respectivement de 92,4% à 98%.

¹ Ce taux est égal à la part des ménages branchés au REP plus ceux non branchés mais puisant dans des bornes fontaines.

Figure.4 : Proportion des ménages accédant au réseau d'eau potable selon le milieu de résidence (en%)



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

En ce qui concerne l'accès des ménages à une source améliorée d'eau potable (eau salubre¹), sa proportion est passée en milieu urbain de 77,5% à près de 98,1% entre 1999 et 2019, et de près de 40% à 78,9% en milieu rural.

Accès aux réseaux d'assainissement liquide et solide

L'analyse des données émanant du dernier recensement de l'année 2014 montre que 58,9% des ménages occupent un logement

¹ Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de moins de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

raccordé à un réseau public d'évacuation des eaux usées (88,2% en milieu urbain et 2,9% en milieu rural). Pour les ménages non raccordés à ce réseau mais disposant d'une fosse septique, leur proportion est de 23,2% (9,6% en milieu urbain contre 36,4% en milieu rural). Le total des ménages ayant accès à un assainissement liquide amélioré, s'évalue ainsi, à 82,1% (97,8% en milieu urbain contre 52,1% en milieu rural).

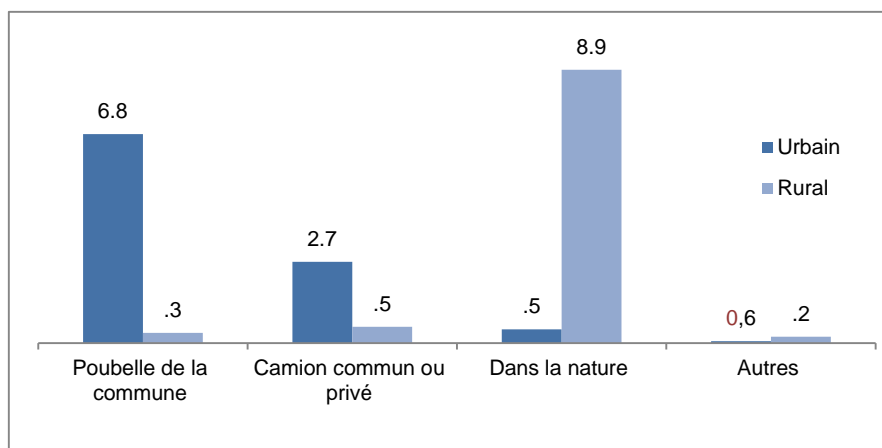
Tableau2 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en (%)

Mode d'évacuation des eaux usées	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	79,0	1,7	48,6	88,2	2,9	58,9
Fosse septique	11,0	36,4	21,0	9,6	49,2	23,2
Assainissement amélioré	90,0	38,1	69,6	97,8	52,1	82,1
Puits perdu	3,1	18,8	9,3	1,3	21,3	8,2
Autres	6,9	42,7	21	0,6	25,7	9,2
Dans la nature	-	-	-	0,3	0,9	0,5

Source : Haut-commissariat au plan ; RGPH 2004 et 2014

Par ailleurs, concernant l'assainissement solide, 94,9% des ménages urbains évacuent leurs déchets ménagers par le biais des services communaux ou communautaires (poubelle de la commune ou camion commun ou privé). Cette proportion n'est que de 8,7% en milieu rural.

Figure.5 : Ménages selon l'évacuation des déchets ménagers (en %)



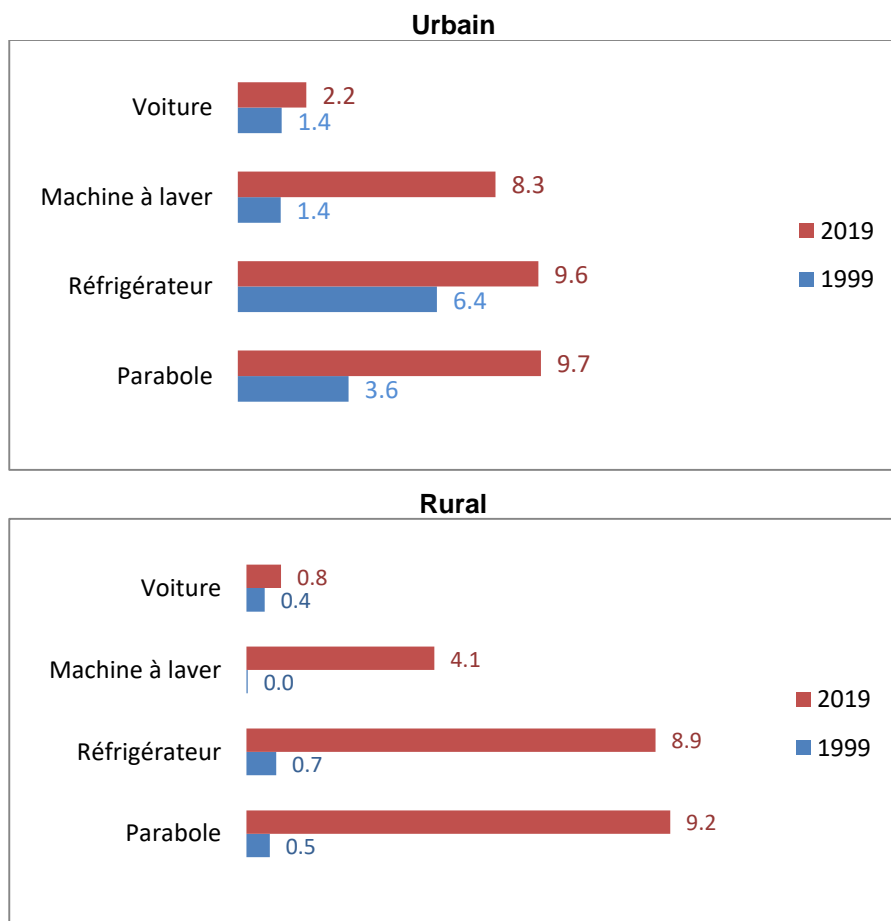
Source : HCP, RGPH 2014.

Équipement des ménages en biens durables

En l'espace de vingt ans, de 1999 à 2019, les ménages ruraux ont connu une amélioration en matière d'équipement en biens durables. En effet, leur taux d'équipement en parabole, à titre d'exemple, s'est multiplié par dix-huit fois (de 5,1% à 92,4%) et celui en réfrigérateur par quatorze fois (de 6,5% à 89,2%).

Par ailleurs, la part des ménages ruraux disposant d'une voiture reste faible, bien qu'elle ait presque doublé (7,6% en 2019 contre 4,0% en 1999). Dans le milieu urbain, cette proportion est relativement plus élevée 22,0% en 2019 contre 14,1% en 1999.

Figure.6 : Taux d'équipement des ménages en certains biens durables par milieu de résidence (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur l'emploi.

CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MÉNAGES

Ralentissement de la croissance économique en 2019

La croissance économique a enregistré un ralentissement en 2019 se situant à 2,5% contre 3,1% en 2018. Cette croissance est expliquée d'une part par la baisse de 5,8% en volume de la valeur ajoutée du secteur agricole (non compris la pêche) après une hausse de 3,7% en 2018, et d'autre part par l'augmentation de 3,8% de la valeur ajoutée des autres secteurs de l'activité non agricole contre 2,9% une année auparavant. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), hors agriculture, s'est établi à 3,1% en 2018 et à 3,5% en 2019.

Ces agrégats analysés par habitant révèlent que le PIB et le revenu national brut disponible (RNBD) per capita, en termes courants, qui étaient respectivement de 31.473 DH et de 32.348 DH en 2018 se sont établis à 32.979 et à 33.817 respectivement en 2019.

L'analyse du PIB régional en 2018, fait ressortir que 58,7% de la richesse nationale est générée principalement par les trois régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, avec 32,3%, 15,6% et 10,8% respectivement.

Cinq autres régions ont généré 34,2% du PIB, il s'agit des régions de Fès-Meknès et de Marrakech-Safi avec 8,4% chacune, de Souss-Massa avec 6,7%, de Béni Mellal-Khénifra avec 5,7% et de l'Oriental avec 4,9%. La région de Drâa-Tafilalet et celles du sud ont contribué de 7% à la création de PIB en valeur, avec 2,5% et 4,5% respectivement. L'écart absolu moyen (la moyenne des écarts absolus entre le PIB des différentes régions et le PIB régional moyen) est passé de 60,4 milliards de DH en 2017 à 62,7 milliards en 2018.

Hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 0,2% et inflation sous-jacente de 1,0%

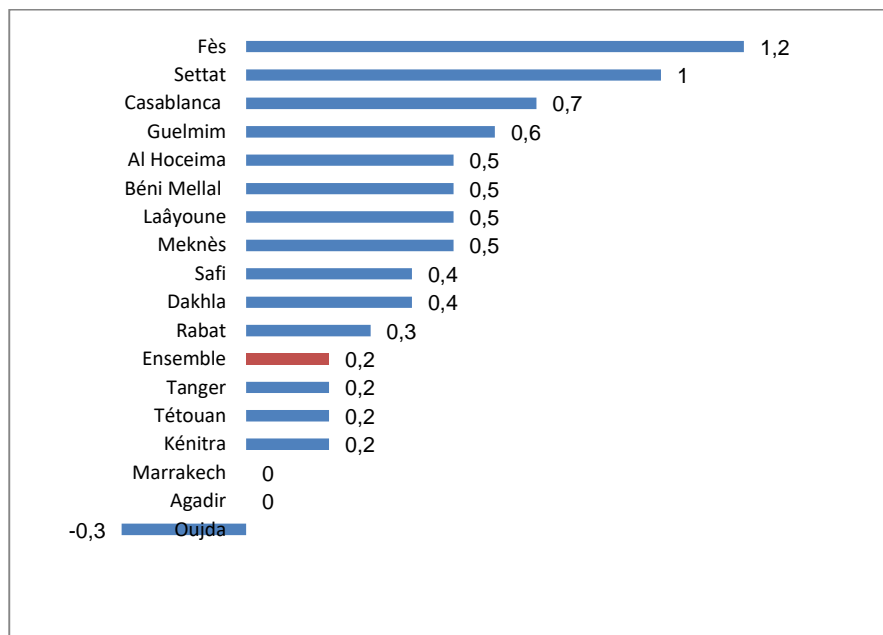
Au terme de l'année 2019, l'IPC annuel moyen a enregistré, une augmentation de 0,2% par rapport à l'année 2018. C'est une conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 0,9% et de la baisse de celui des produits alimentaires de 0,5%. Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une stagnation pour le « Transport » à une hausse de 3,1% pour l'« Enseignement ».

Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu une hausse de 0,7% au cours de l'année 2019 par rapport à l'année 2018.

IPC selon la ville : Fès, Settat et Casablanca affichent la hausse la plus importante

Les villes qui enregistrent les hausses les plus importantes de l'IPC annuel sont Fès avec 1,2%, à Settat avec 1,0%, à Casablanca avec 0,7%, à Guelmim avec 0,6%, à Meknès, Laâyoune, Beni-Mellal et Al-Hoceima avec 0,5%, à Dakhla et Safi avec 0,4%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Oujda avec 0,3%.

Figure 1 : variations (en %) de l'IPC selon les villes en 2019



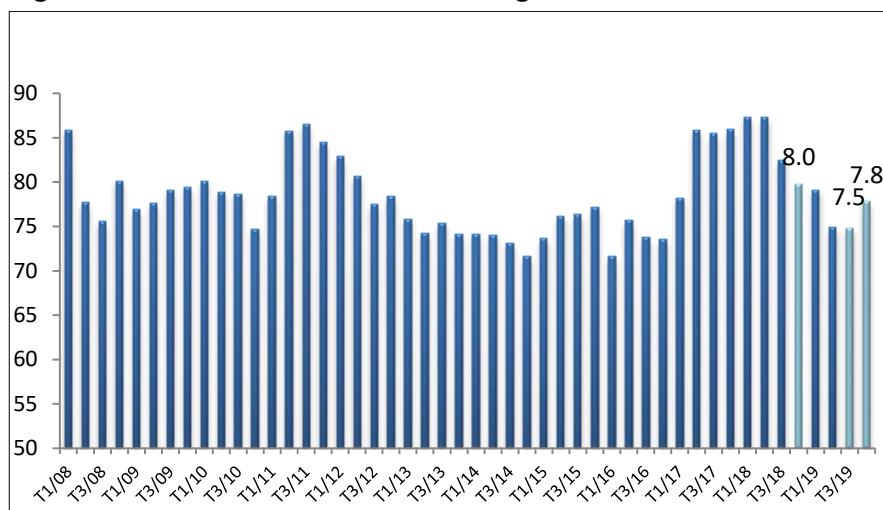
Source : HCP, IPC 2019

L'indice de confiance des ménages (ICM) : une détérioration du moral des ménages en 2019

L'Indice de confiance des ménages (ICM), après avoir enregistré une amélioration en 2017 soutenue jusqu'au deuxième trimestre de 2018, connaît une dégradation continue depuis lors jusqu'au quatrième trimestre de 2019. En effet, le moral des ménages clôture l'année 2019 avec (77,8) : une amélioration par rapport au 3^e trimestre (74,8) et une dégradation par rapport au même

trimestre de l'année précédente (79,8) à travers la persistance du pessimisme lié au chômage, coût de la vie et à l'épargne.

Figure 2 : Indice de confiance des ménages : évolution trimestrielle



Source : HCP, Enquête de conjoncture auprès des ménages.

Pessimisme concernant la capacité future à épargner

Au quatrième trimestre de 2019, 17,8% contre 82,3% des ménages s'attendent à épargner au cours des douze prochains mois. Le solde d'opinion relatif à cet indicateur est resté négatif, à moins 64,5 points au lieu de moins 64,4 points au trimestre précédent et moins 63,0 points au même trimestre de l'année passée.

Perception des ménages sur le cadre institutionnel

Concernant les droits humains.

En 2019, 23,8% des ménages pensent que la situation des droits de l'Homme au Maroc s'est dégradée contre 18,7% enregistré en 2018. Le solde relatif à cet indicateur, a enregistré ainsi une détérioration significative, passant de 22,8 points à 7,0 points entre 2018 et 2019.

Concernant la santé.

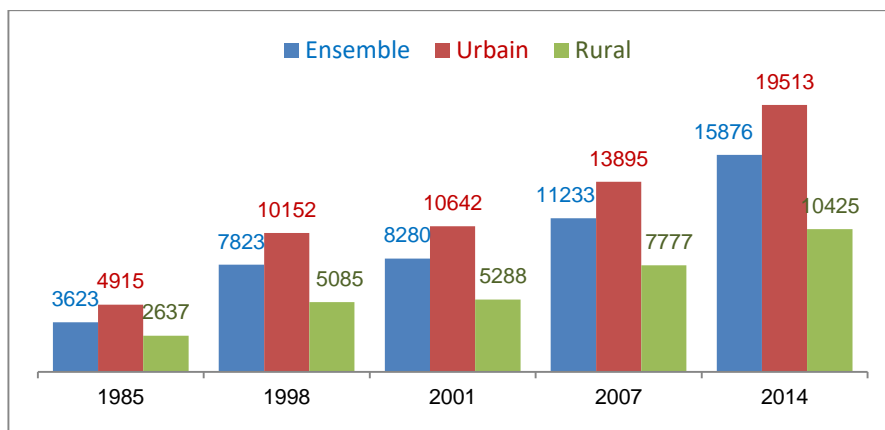
L'opinion des ménages concernant la qualité des soins de santé est plus négative en 2019 qu'en 2018. Le solde relatif à cet indicateur s'est détérioré en passant de moins 50,5 points à moins 61,4 points, entre 2018 et 2019, enregistrant ainsi son niveau le plus bas depuis le début de l'enquête.

Dépense annuelle moyenne des ménages et individus

La dépense annuelle moyenne des ménages (DAMM) est de 76.317 DH en 2014 contre 49.333 DH en 2001. Elle est 87 277DH (contre 58.900 DH en 2001) en milieu urbain et de 55.554 DH en milieu rural (contre 33.994 DH en 2001),

Il a ainsi progressé, en termes réels, à un taux moyen annuel de 3,5%, au cours de cette période, passant de 3,3%, entre 2001 et 2007 à 3,6% entre 2007 et 2014. Ces rythmes d'accroissement ont été respectivement de 2,7% et 3,5% en milieu urbain et de 4,7% et 2,8% en milieu rural. Cette progression témoigne d'une nette amélioration des niveaux de vie de la population en général et des ruraux en particulier.

Figure 3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence (en dirhams courants)



Source : HCP : ENCDM 1984/1985 et 2000/2001 et 2013-2014 ENRNVM 1998/1999 et 2006/2007.

En termes de structure de la dépense de consommation, l'alimentaire s'accaparant toujours une part importante du budget, mais enregistre un recul continu.

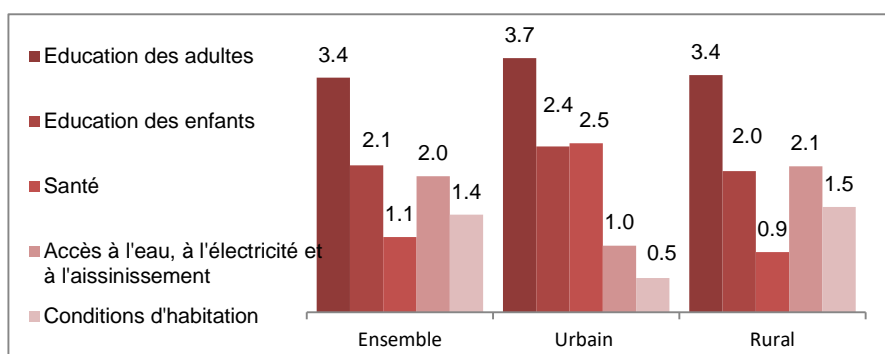
Entre 2001 et 2014, la part des dépenses de consommation alimentaire dans le budget des ménages est passée de 41% à 37%, à l'échelle nationale. Elle demeure importante à 47,3% en milieu rural contre 33,3% en milieu urbain, variant de la moitié chez les 10% les plus pauvres de la population au quart (26%) parmi les 10% les plus aisés.

Profil et dynamique de la pauvreté multidimensionnelle

L'effectif global de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle a baissé de 9,4% en moyenne par an, passant de 7,5 million en 2004 à 2,8 million pauvres en 2014. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est ainsi passée de 25,0% à 8,2% au niveau national, de 9,1% à 2,0% en milieu urbain, et de 44,6% à 17,7% en milieu rural. Cette forme de pauvreté demeure principalement un phénomène rural. En 2014, la part des personnes pauvres vivant dans le milieu rural représente 85,4% contre 80,0% en 2004.

Le graphique ci-dessus montre la décomposition de la pauvreté multidimensionnelle selon la source de privation (en %)

Figure 4 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle selon la source de privation (en %)

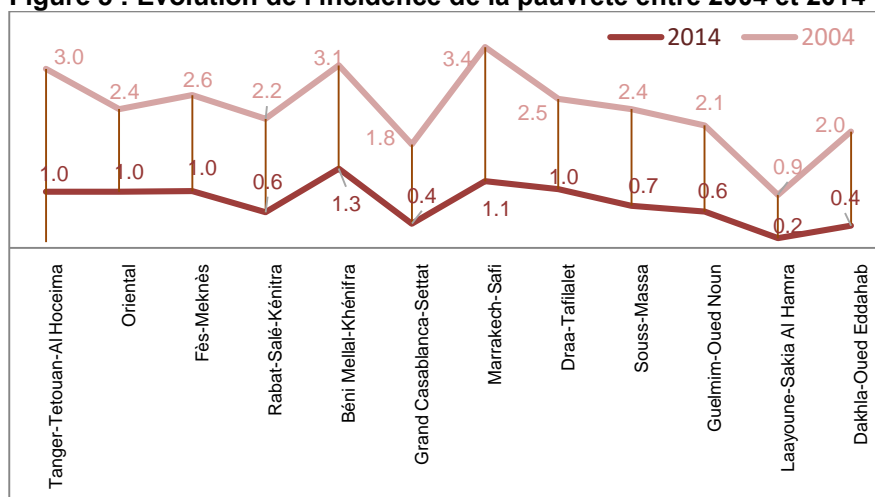


Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Pauvreté multidimensionnelle au niveau régional

Entre 2004 et 2014, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a baissé dans toutes les régions du royaume. En termes de variation absolue, ce sont les régions les plus pauvres en 2004 qui ont connu le recul le plus important de la pauvreté, à savoir les régions de Marrakech-Safi, de 34,0% à 11,3%, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, de 30,3% à 9,5% et Béni Mellal-Khénifra, de 31,0% à 13,4%.

Figure 5 : Évolution de l'incidence de la pauvreté entre 2004 et 2014



Source : HCP, RGPH 2004 & 2014

Interférence des formes de pauvreté : monétaire versus multidimensionnelle

La distribution des pauvres selon les formes de pauvreté multidimensionnelle et monétaire montre que 3,5 million de personnes connaissent une seule pauvreté (soit 10,3 % de la population): 2,3 million sont dans la pauvreté multidimensionnelle (6,8%) et 1,2 million vivent dans la pauvreté monétaire (3,5%). Seul 463mille personnes sont à la fois dans une pauvreté multidimensionnelle et monétaire, soit 1,4% de la population. En somme, le volume de la pauvreté sous ses formes monétaire et multidimensionnelle est de 3,9 millions de personnes, soit un taux de pauvreté multidimensionnelle ou monétaire de 11,7% à l'échelle nationale, 3,9% dans les villes et 23,7% à la campagne.

Pauvreté subjective : profil et dynamique

La mesure de la pauvreté sentie ou dite subjective est basée selon le HCP, sur une échelle de bien-être¹classant les ménages selon leur perception des classes sociales.

Ainsi en 2014, 42,3% de marocains se considèrent en situation de pauvreté, soit 37,9% dans le milieu urbain et 49,0% dans le milieu rural. En 2007, sept ans auparavant, le taux de pauvreté subjective était de 39,4% au niveau national, 37,4% dans le milieu urbain et 42,0% dans le milieu rural.

1 Cette échelle se fonde sur la question suivante, adressée aux chefs de ménage : « Dans quel niveau social classez-vous votre ménage en comparaison avec ce qui règne dans votre environnement social, est-ce parmi les très riches, les relativement riches, les moyens, les relativement pauvres ou les très pauvres ? »

La pauvreté subjective affecte, certes, l'ensemble des classes sociales mais à des niveaux différenciés. Son incidence est aussi plus grande parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire et/ou de pauvreté multidimensionnelle et de vulnérabilité. En 2014, le taux de pauvreté subjective a été de 61,7% parmi les classes modestes¹, 37,7% parmi les classes intermédiaires² et de 9,4% parmi les classes aisées³.

¹ Dont la dépense par habitant est inférieure à 75% la médiane des dépenses de consommation par habitant.

² Dont la dépense par habitant est entre 75% et 2,5 fois la médiane des dépenses de consommation par habitant.

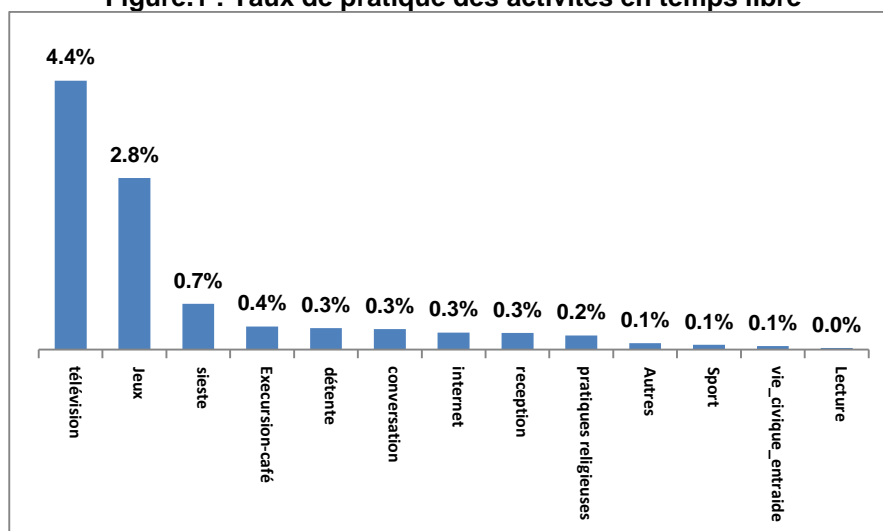
³ Dont la dépense par habitant est supérieure à 2,5 fois la médiane des dépenses de consommation par habitant.

LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

Seuls 0,8% pratiquent du sport et 0,3% de la lecture !

Il ressort des résultats de l'enquête emploi du temps de 2012 que les marocains consacrent 28% de leur journée type au temps libre¹ (soit 6h40mn). Ce temps est réparti entre les loisirs à raison de 19% (soit 4h 32 mn), la sociabilité de 5% (soit 1 H 09 mn), et le reste soit 4% est dédié aux pratiques religieuses (59mn).

Figure.1 : Taux de pratique des activités en temps libre



Source : HCP, enquête emploi du temps 2011/2012

¹Le temps libre : loisirs (télévision, internet, sport, lecture etc.), sociabilité (réceptions, conversations, vie civique, bénévolat, etc.) et pratiques religieuses (prière, ablutions, etc.).

Le temps libre des marocains est réparti à 84% entre six occupations principales. Il s'agit de la télévision (2h14mn), les pratiques religieuses (59mn), la sieste (43mn), oisiveté (38mn), conversations (37mn), réceptions et visites (26mn).

Le marocain âgé de 15 ans et plus passe quotidiennement, en moyenne, 2h14mn devant son poste de télévision, soit 33,6% de son temps libre. Il ne consacre à la pratique du sport et de la lecture que 2 mn par jour.

Les enfants et les loisirs

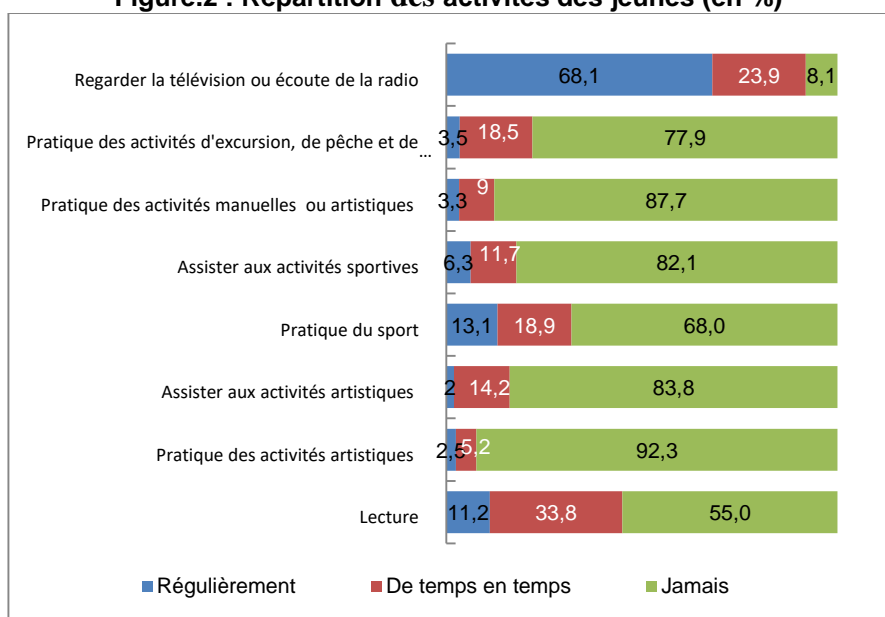
Pour ce qui est des enfants, la télévision occupe 43,6% de leur temps libre, soit une moyenne de 3h00 par jour. Les enfants marocains ne consacrent à la pratique du sport que 2 mn et à la lecture qu'une minute par jour. D'un autre côté, les enfants passent 12 mn sur internet dépassant de 4 mn la moyenne des adultes (8mn) 21 mn en milieu urbain et 2 mn en milieu rural. Pour ce qui est des activités pour lesquelles les enfants utilisent l'internet, il s'agit essentiellement des réseaux sociaux. L'accès à l'internet à des fins de recherches éducatives ne représente que 5%.

Jeunes et loisirs : quelques traits saillants

Les jeunes considèrent la télévision, la radio et l'internet leur moyen majeur pour s'ouvrir sur leur environnement et sur le reste du monde. Ainsi, 68% des jeunes déclarent regarder la télévision ou écouter la radio de façon régulière. Un peu moins du tiers (43% des citadins et 10% des ruraux) utilisent l'internet (14% régulièrement et 16%

parfois), principalement pour écouter la musique ou regarder des films (70%), communiquer via des réseaux sociaux (62%), puiser des informations (59%) ou pour des besoins de recherches scientifiques ou scolaires (51%).

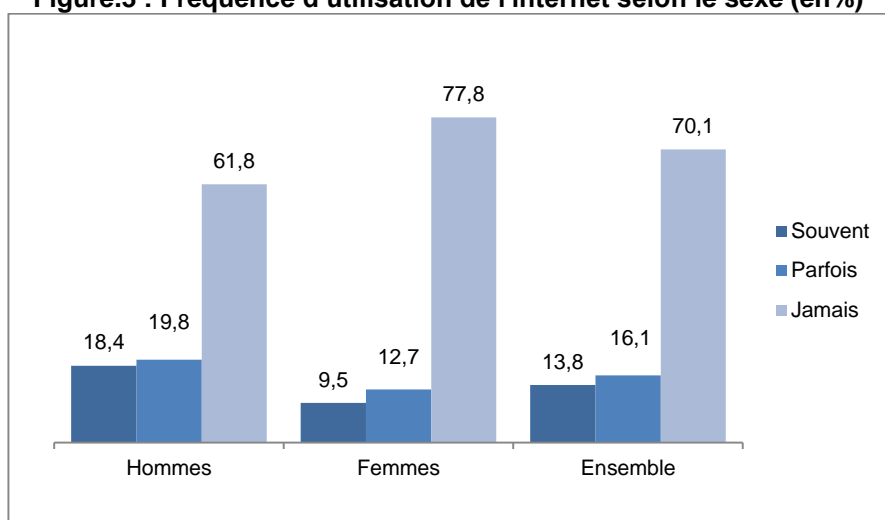
Figure.2 : Répartition des activités des jeunes (en %)



Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes 2011.

Selon la même source (Enquête nationale sur les jeunes 2011), l'utilisation de l'internet est modérée chez les jeunes, puisque 61,8% des hommes ne l'ont jamais utilisé, contre 77,8% chez les femmes. La proportion de ceux qui l'utilisent (soit souvent ou parfois) est de 38,2% chez les hommes, contre 22,2% chez les femmes.

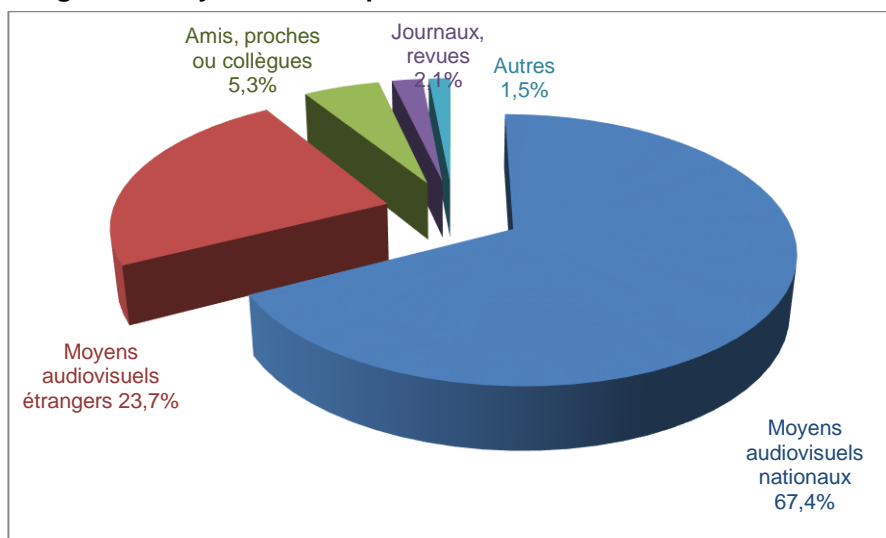
Figure.3 : Fréquence d'utilisation de l'internet selon le sexe (en%)



Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes 2011

Par ailleurs, les chaînes audiovisuelles nationales sont la principale source d'information pour suivre l'actualité nationale. Ainsi, selon l'enquête, 67% des jeunes suivent les informations nationales à travers les médias nationaux tandis que 24% obtiennent ces informations des médias étrangers et 5% via des amis et proches.

Figure.4 : Moyens utilisés pour suivre les informations nationales



Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes 2011

Foyers féminins et maisons des jeunes

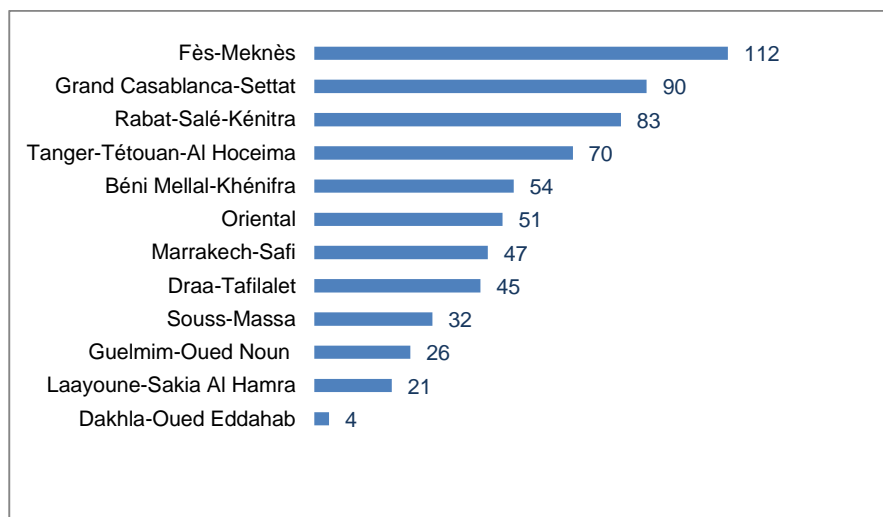
En 2018, le nombre de foyers féminins s'est établi à 392 établissements contre 299 établissements en 2017. Cette amélioration remarquée en nombre de foyers a été accompagnée d'une élévation en effectif des bénéficiaires. En effet, il est passé de 106 mille à 131 mille femmes bénéficiaires.

Au terme de l'année 2018, on compte 635 maisons de jeunes contre 613 en 2016, soit une augmentation de près de 4% (ce nombre était de 527 en 2011). Près de douze millions de bénéficiaires ont été accueillis en 2018.

La répartition de ces établissements des jeunes par région révèle que la région de Fès-Meknès occupe le premier rang avec 112 maisons accueillant près de 1,2 millions de bénéficiaires, suivi par la région du Grand Casablanca-Settat. Cette dernière occupe par contre la première position, en termes de capacité d'accueil avec 90 maisons de jeunes recevant près de 2,5 millions de bénéficiaires

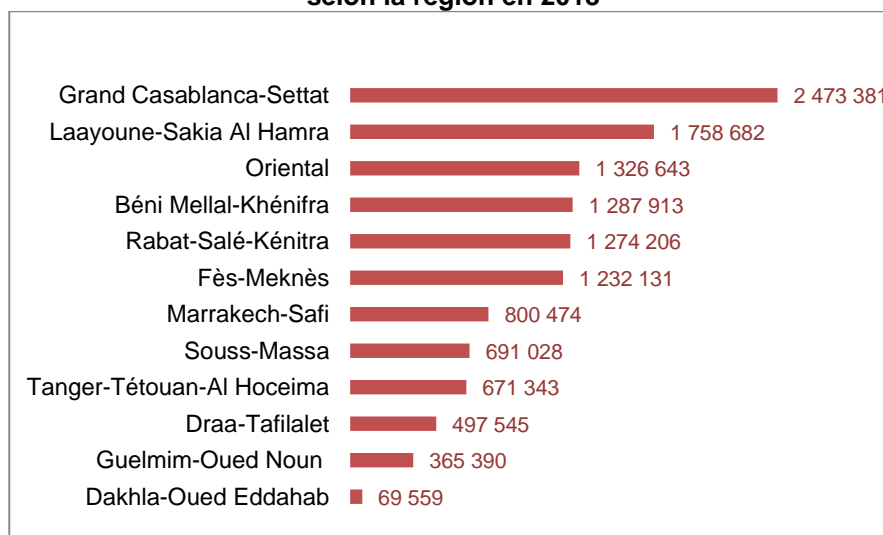
La région de Dakhla-Oued Eddahab renferme 4 maisons de jeunes recevant près de 70 mille bénéficiaires.

Figure.5 : Nombre de maisons des jeunes par région en 2018



Source : *Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports*

Figure.6 : Nombre moyen de bénéficiaires par maison de jeunes selon la région en 2018



Source Ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports.

Activités au profit des jeunes marocains et étrangers

Dans le but de consolider les relations internationales et interculturelles entre les jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports organise annuellement des missions à l'étranger au profit de jeunes marocains et en parallèle il accueille des jeunes étrangers au Maroc.

Ainsi, le nombre de missions effectuées à l'étranger pour les jeunes a été de 10 missions en 2015 et 12 en 2016. Le nombre de jeunes bénéficiaires est de 189 et 228 respectivement. En 2018, seulement 7 missions sont effectuées en faveur de 151 jeunes.

D'un autre côté, le nombre de délégations de jeunes étrangers en visite au Maroc a reculé entre 2014 et 2015 (148 jeunes étrangers ont été reçus au Maroc en 2015 contre 238 jeunes en 2014). En 2018, 239 jeunes étrangers ont été reçus au Maroc, soit neuf délégations étrangères.

Colonies de vacances et installations sportives

Le nombre de participants aux colonies de vacances poursuit son augmentation cette fois-ci de 5% en 2016 par rapport à l'année 2012 ; passant de 134 mille participants en 2012 à 141 mille en 2016. En 2018, cet effectif a atteint près de 109 mille participants.

Les dernières statistiques disponibles sur l'infrastructure sportive révèlent que le Ministère de la Jeunesse et des Sports englobe en totalité 553 installations sportives en 2016 dont 63 sont des salles omnisport, 251 sont des centres socio-sportif de proximité intégrés et 65 sont des terrains en gazon synthétique. Près de 13% de ces installations se situent dans la région de Rabat-Salé-Kenitra, et 12% enregistré dans les régions de l'Oriental et de Fès-Meknès.

Activité cinématographique tend toujours vers la baisse

Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'intérêt porté par la population marocaine au cinéma ne cesse de chuter. Ce constat est palpable à travers la baisse continue du nombre d'écrans de cinéma passant de 70 écrans en 2010 à 36 écrans en 2012 puis à 31 en 2016, pour s'établir à 29 écrans en 2018.

La capacité d'accueil des salles de cinéma suit la même tendance baissière, puisque le nombre de places est passé de 45 mille à 30 mille places entre 2013 et 2015 pour atteindre 28 mille places en 2018.

Ces mêmes données analysées par région montrent que la région du Grand Casablanca occupe la première position aussi bien en termes de capacité d'accueil (37,8% de la totalité des places en 2018) qu'en nombre d'entrées annuelles (56% de la totalité des entrées).

*DEUXIEME PARTIE : TABLEAUX
STATISTIQUES*

DEMOGRAPHIE

Liste des tableaux

Population du Maroc selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)	99
Population du Maroc selon le milieu de résidence (en milliers)	99
Population selon la région au niveau national (en milliers)	99
Population du Maroc selon les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence (en milliers)	100
Taux d'urbanisation (en%)	100
Taux d'urbanisation selon les régions (en%)	101
Evolution de la structure de la population du Maroc selon les groupes d'âge et le sexe	102
Rapport de dépendance démographique	102
Projections de la population selon les groupes d'âges fonctionnels	103
Répartition des résidents étrangers au Maroc selon la région/continent, RGPH 2014	104
Structure des résidents étrangers au Maroc selon les régions, RGPH 2014	104
Accroissement de la population	105
Natalité	105
Mortalité générale	105
Taux de migration nette (en ‰)	105
Indice synthétique de fécondité	106
Indice synthétique de fécondité par région (découpage des 16 régions)	106
Indice synthétique de fécondité par région (découpage des 12 régions)	107
Taux de fécondité selon les groupes d'âges par milieu de résidence	107
Taux de fécondité selon les groupes d'âges : niveau national	108
Taux de fécondité des adolescentes	108
Composantes de fécondité et âge à la maternité selon le rang de la naissance	108
Taux de prévalence contraceptive (en %)	109
Taux de prévalence contraceptive, méthode moderne (en %)	109
Taux brute de mortalité selon le sexe et le milieu de résidence	109
Quotient de mortalité néonatale	110
Quotient de mortalité post-néonatale	110

Quotient de mortalité infantile	111
Liste des tableaux (suite)	
Quotient de mortalité juvénile	111
Quotient de mortalité infanto-juvénile	112
Quotient de mortalité infanto-juvénile selon les caractéristiques de la mère en 2011	112
Quotient de mortalité infanto-juvénile selon les caractéristiques de la mère en 2018	113
Mortalité maternelle	113
Espérance de vie à la naissance (en années)	114
Espérance de vie à la naissance par région (en années)	114
Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial	115
Proportion des non célibataires par groupe d'âges et sexe	115
Age moyen au premier mariage (en année)	116
Age moyen au premier mariage par région et sexe (en année) (12 régions)	116
Age moyen au premier mariage par région et sexe (en année) (16 régions)	117
Actes de mariages établis	117
Actes de mariages selon le type	118
Demandes enregistrées de mariages concernant les mineurs	118
Proportion du célibat définitif à 50 ans par sexe et milieu de résidence	119
Proportion du célibat définitif à 50 ans par sexe, évolution	120
Proportion des célibataires parmi les jeunes	120
Proportion des femmes remariées après rupture de leur première union	121
Actes de divorce selon le type	121
Caractéristiques des ménages	121
Structure des ménages selon milieu de résidence (%)	122
Répartition des ménages selon le type de famille par milieu de résidence	122
Répartition des chefs de familles selon le type, le sexe et le milieu de résidence	124

**POPULATION¹ DU MAROC SELON LE MILIEU DE RESIDENCE
ET LE SEXE EN 2019 (EN MILLIERS)**

Sexe	Ensemble	Urbain	Rural
Les deux sexes	35587	22376	13211
Femmes	17861	11356	6505
Hommes	17726	11020	6706

Source : CERD ; Haut-Commissariat au Plan.(Projections)

**POPULATION¹ DU MAROC SELON LE MILIEU DE RESIDENCE
(EN MILLIERS)**

Sexe	2017	2018	2019
Ensemble	34852	35220	35587
Urbain	21561	21968	22376
Rural	13292	13251	13211

Source : CERD ; Haut-Commissariat au Plan.(Projections)

**POPULATION² SELON LA REGION AU NIVEAU NATIONAL
(EN MILLIERS)**

Région	2004	2014	2017	2018	2019
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2673	3557	3680	3725	3770
Oriental	2369	2314	2378	2402	2428
Fès-Meknès	3873	4237	4318	4348	4377
Rabat-Salé-Kénitra	4023	4581	4719	4769	4819
Béni Mellal-Khénifra	2567	2521	2565	2582	2598
Grand Casablanca-Settat	5891	6862	7123	7218	7313
Marrakech-Safi	3984	4521	4644	4688	4732
Drâa-Tafilalet	1364	1635	1663	1674	1684
Souss-Massa	2324	2677	2779	2817	2856
Guelmim-Oued Noun	408	434	440	442	444
Laayoune-Sakia El Hamra	317	368	383	389	395
Eddakhla-Oued Eddahab	99	143	159	165	172
Ensemble	29892	33848	34852	35220	35587

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERED.

¹ Population du Maroc par année civile.

² Population du Maroc par année civile.

**POPULATION DU MAROC SELON LES GROUPES D'AGES, LE SEXE
ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2019 (EN MILLIERS)**

G. âge	Ensemble			Urbain			Rural		
	Fém	Masc	Ens	Fém	Mas	Ens	Fém	Masc	Ens
0 - 4 ans	1432	1495	2927	856	893	1749	576	602	1178
5 - 9 ans	1661	1738	3400	949	992	1940	713	747	1459
10 - 14 ans	1482	1542	3024	845	878	1722	637	664	1302
15 - 19 ans	1482	1547	3029	859	884	1743	624	663	1286
20 - 24 ans	1473	1482	2955	923	897	1820	550	585	1135
25 - 29 ans	1518	1486	3004	1028	952	1980	489	534	1024
30 - 34 ans	1406	1355	2760	954	882	1836	452	473	925
35 - 39 ans	1327	1270	2597	895	831	1726	433	439	871
40 - 44 ans	1201	1129	2330	812	730	1543	389	399	788
45 - 49 ans	1091	1040	2131	744	686	1430	347	354	701
50 - 54 ans	928	877	1805	640	588	1228	288	289	577
55 - 59 ans	896	864	1760	602	582	1184	293	283	576
60 - 64 ans	649	682	1331	435	459	893	215	223	438
65 - 69 ans	529	543	1071	334	355	689	195	188	383
70 - 74 ans	297	281	578	185	175	360	112	106	217
75-79 ans	262	213	475	158	128	286	104	85	189
80ans & plus	226	183	409	138	110	247	89	73	162
Total	17861	17726	35587	11356	11020	22376	6504	6706	13211

Source : Haut-Commissariat au Plan, CERE : projections.

TAUX D'URBANISTION (EN%)

Région	1971	1982	1994	2004	2014	2017	2018	2019
Taux d'urbanisation	35,1	42,7	51,4	55,1	60,4	61,9	62,4	62,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, RGPH.

TAUX D'URBANISATION SELON LES REGIONS (EN%)

Région	2014	2016	2017	2018	2019
Tanger-Tetouan-AI Hoceima	59,9	60,6	61,0	61,4	61,8
Oriental	65,4	67,3	68,3	69,3	70,2
Fès-Meknès	60,5	61,5	62,1	62,6	63,1
Rabat-Salé-Kénitra	69,7	70,6	71,0	71,4	71,8
Béni Mellal-Khénifra	49,1	50,0	50,4	50,9	51,3
Grand Casablanca-Settat	73,6	74,6	75,1	75,5	76,0
Marrakech-Safi	42,8	43,3	43,5	43,7	43,9
Drâa-Tafilalet	34,1	34,9	35,2	35,6	35,9
Souss-Massa	56,2	57,9	58,9	59,7	60,6
Guelmim-Oued Noun	65,2	66,0	66,7	67,5	68,2
Laayoune-Sakia El Hamra	97,0	94,1	94,5	94,9	95,2
Eddakhla-Oued Eddahab	89,5	76,3	77,3	78,3	79,2

Source : Haut-Commissariat au PlanRGPH et projections de CERED

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION DU MAROC SELON LES GROUPES D'AGES ET LE SEXE

Age	2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0-4	4,5	4,7	4,3	4,5	4,0	4,2
5-9	4,5	4,7	4,6	4,8	4,7	4,9
10-14	4,2	4,4	4,2	4,4	4,2	4,3
15-19	4,3	4,4	4,2	4,4	4,2	4,3
20-24	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,2
25-29	4,3	4,2	4,3	4,2	4,3	4,2
30-34	4,0	3,8	4,0	3,8	4,0	3,8
35-39	3,7	3,5	3,7	3,5	3,7	3,6
40-44	3,3	3,2	3,4	3,2	3,4	3,2
45-49	2,9	2,8	3,0	2,9	3,1	2,9
50-54	2,6	2,5	2,6	2,5	2,6	2,5
55-59	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,4
60-64	1,7	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9
65-69	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5
70-74	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8
75 et plus	1,3	1,1	1,4	1,1	1,4	1,1
Tous âges	50,2	49,8	50,2	49,8	50,2	49,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED

RAPPORT DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE

Indicateurs	1982	1994	2004	2014	2016 ^R	2017 ^R	2018	2019
Des jeunes ¹	0,82	0,66	0,51	0,45	0,44	0,43	0,42	0,42
Des âgés ²	0,12	0,13	0,13	0,15	0,16	0,16	0,17	0,17
Global³	0,94	0,79	0,64	0,60	0,60	0,59	0,59	0,59

Source : HCP, RGPH et projections

¹Effectif de la population âgée de moins de 15 ans rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

²Effectif de la population âgée de 60 ans et plus, rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

³Effectif de la population âgée de moins de 15 ans et de celle âgée de 60 ans et plus, rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans.

**PROJECTIONS DE LA POPULATION SELON LES GROUPES D'AGE
FONCTIONNELS (EN MILLIERS)**

Indicateur	2014	2016	2017	2018	2019
Milieu					
Population totale	33848	34487	34852	35220	35587
Population urbaine	20432	21155	21561	21968	22376
Population rurale	13416	13332	13292	13252	13211
Moins de 3 ans					
Enfants de 0-1 an	1441	1178	1178	1176	1173
Enfants âgés de 2-3 ans	1346	1430	1309	1170	1170
Scolarisation					
Enfants en âge préscolaire (4-5 ans)	1266	1342	1386	1426	1305
Enfants en âge de scolarisation primaire (6-11 ans)	3642	3677	3730	3808	3906
Enfants en âge scolaire secondaire collégial (12-14 ans)	1838	1831	1816	1802	1796
Enfants âgés de 0-14 ans	9533	9458	9419	9382	9350
Activité					
Personnes âgées de 15-17 ans	1799	1817	1827	1829	1821
Personnes âgées de 18-59 ans	19264	19800	20062	20314	20551
Population du troisième âge					
Population de 60 ans et plus	3174	3411	3544	3694	3865
Femmes en âge fécond (15-49 ans)					
Femmes âgées de 15-17 ans	893	894	895	894	889
Femmes âgées de 18-49 ans	8198	8366	8451	8533	8609
Femmes âgées de 15-49 ans	9091	9260	9346	9427	9498

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

**REPARTITION DES RESIDENTS ETRANGERS AU MAROC
SELON LES REGIONS, RGPH 2014**

Région	Effectifs	Pourcentage
Grand Casablanca-Settat	30.683	36,5
Rabat-Sale-Kenitra	19.314	23,0
Marrakech-Safi	8.555	10,2
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	7.144	8,5
Fès-Meknès	5.524	6,6
Souss-Massa	4.882	5,8
Oriental	3.897	4,6
Beni Mellal-Khenifra	1.250	1,5
Eddakhla-Oued Eddahab	875	1,0
Laayoune-Sakia El Hamra	775	0,9
Draa-Tafilalet	757	0,9
Guelmim-Oued Noun	345	0,4
Total	84.001	100,0

Source : HCP, RGPH 2014.

**STRUCTURE DES RESIDENTS ETRANGERS AU MAROC
SELON LA REGION/CONTINENT, RGPH 2014**

Régions de provenance	Effectifs	Pourcentage
Europe	33615	40,0
Afrique subsaharienne	22545	26,8
Maghreb	11142	13,3
Moyen Orient	10573	12,6
Autres Pays d'Asie	3621	4,3
Pays d'Amérique	2037	2,4
Autres Pays	468	0,6
Total	84001	100,0

Source : HCP, RGPH 2014.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Indicateurs	2014/15 ^R	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Taux d'accroissement naturel (en ‰)	12,2	12,3	12,2	12,1	11,9
Taux d'accroissement global (en ‰)	10,5	10,5	10,5	10,5	10,4

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

NATALITE

Indicateurs	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Taux brut de natalité (en ‰)					
Ensemble	17,8	17,6	17,4	17,2	16,9
Urbain	16,7	16,6	16,5	16,4	16,2
Rural	19,5	19,1	18,8	18,5	18,1

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

MORTALITE GENERALE

Indicateurs	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
Taux brut de mortalité (en ‰)					
Ensemble	5,6	5,4	5,2	5,1	5,1
Urbain	4,5	4,4	4,3	4,3	4,2
Rural	7,2	6,9	6,7	6,5	6,4

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

TAUX DE MIGRATION NETTE (EN ‰)

Indicateurs	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
taux de migration nette (en ‰)					
Ensemble	-1,8	-1,7	-1,6	-1,6	-1,5
Urbain	7,2	7,0	6,8	6,6	6,4
Rural	-15,5	-15,3	-15,2	-15,0	-14,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, projections CERED.

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

	1975	1982	1994	2004	2010	2014	2015	2018
Ensemble	5,9	5,5	3,3	2,47	2,19	2,21	2,19	2,38
Urbain	4,4	4,3	2,6	2,1	1,8	2,0	1,99	2,12
Rural	7,0	6,6	4,3	3,1	2,7	2,5	2,49	2,80

Sources : Ministère de la santé et Haut-Commissariat au Plan : (RGPH et END2009-2010, projections).

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE PAR REGION (LES 16)

Région	2004	2010
Régions du Sud	2,4	2,0
Souss-Massa-Drâa	2,4	2,4
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	2,8	2,4
Chaouia-Ouardigha	2,5	2,5
Marrakech-Tensift Al Haouz	2,6	2,6
Oriental	2,1	1,6
Grand Casablanca	1,6	1,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,1	1,8
Doukkala-Abda	2,6	2,4
Tadla-Azilal	2,4	2,6
Meknès-Tafilalet	2,3	2,1
Fès-Boulemane	2,1	2,1
Taza-Al Hociema-Taounate	2,4	2,1
Tanger-Tétouan	2,6	2,3
Ensemble	2,5	2,2

Source : HCP, RGPH 2004 et END 2009-2010.

INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE PAR REGION (les 12)

Région	2014
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2,2
Oriental	2,1
Fès-Meknès	2,1
Rabat-Salé-Kénitra	2,1
Béni Mellal-Khénifra	2,3
Grand Casablanca-Settat	2,1
Marrakech-Safi	2,5
Drâa-Tafilalet	2,7
Souss-Massa	2,2
Guelmim-Oued Noun	2,3
Laayoune-Sakia El Hamra	2,5
Eddakhla-Oued Eddahab	2,9

Source : Haut-Commissariat au Plan, RGPH 2014

TAUX (EN‰) DE FECONDITE DES FEMMES SELON LES GROUPES D'AGES PAR MILIEU DE RESIDENCE

Région	Urbain	Rural	National
Groupes d'âges			
15-19 ans	11,5	32,5	19,4
20-24 ans	71,4	129,9	94,1
25-29 ans	103,8	133,5	119,0
30-34 ans	106,1	119,2	107,1
35-39 ans	88,6	91,8	89,6
40-44 ans	37,7	39,7	39,1
45-49 ans	5,0	12,7	6,8
ISF	2,12	2,80	2,38

Sources : Ministère de la santé, ENPSF 2018

**TAUX (EN‰) DE FECONDITE DES FEMMES SELON LES
GROUPES D'AGES. NIVEAU NATIONAL**

Age	1994	2004	2010	2014	2018
15-19	28,6	19,1	28,7	22,5	19,4
20-24	114,9	99,0	93,1	92,8	94,1
25-29	136,8	126,6	109,9	112,3	119,0
30-34	152,1	123,2	99,4	102,2	107,1
35-39	120,2	81,7	69,9	72,2	89,6
40-44	71,8	33,7	30,3	33,0	39,1
45-49	32,0	10,3	5,6	9,8	6,8
ISF (enfants par femme)	3,3	2,5	2,2	2,2	2,38

Source : Haut-Commissariat au Plan, RGPHs : (1994 et 2004 et 2014), END2009-2010 et projections et ENPSF2018.

TAUX DE FECONDITE DES ADOLESCANTES (15-19 ANS) (EN‰)

	1982	1987	1994	2004	2014	2018
Ensemble	47,6	60,5	28,5	19,1	22,5	19,4
Urbain	32,8	28,8	20,7	13,5	17,3	11,5
Rural	60,9	92,3	36,4	25,2	29,6	22,5

Sources : Ministère de la santé et Haut-Commissariat au Plan

**COMPOSANTES DE FECONDITE ET AGE A LA MATERNITE SELON
LE RANG DE LA NAISSANCE**

Rang de la naissance	1	2	3	4	5	6	7	+8	Moyenne
1988									
Composantes de rang	0,57	0,58	0,52	0,55	0,48	0,41	0,37	0,93	4,41
Age moyen à la naissance	21,8	24,8	26,6	28,7	30,5	32,6	34,7	38,3	30,1
2010									
Composantes de rang	0,64	0,55	0,42	0,26	0,14	0,07	0,04	0,05	2,17
Age moyen à la naissance	24,9	28,2	31,6	33,8	35,6	37,2	38,6	39,8	29,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENDPR/86-88 et END2009-2010.

TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE (en %)

	1979	1983	1987	1992	1995	1997	2004	2011	2018
Ensemble	19,4	25,5	35,9	41,5	50,3	58,4	63,0	67,4	70,8
Urbain	36,0	42,5	51,9	54,4	64,2	65,8	65,5	68,9	71,1
Rural	9,7	15,2	24,9	31,6	39,2	51,7	59,7	65,5	70,3

Source : Haut-Commissariat au Plan et Ministère de la santé.

TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE METHODE MODERNE (%)

	2004	2011	2018
Ensemble	54,8	56,7	58,0
Urbain	56,0	57,0	55,9
Rural	53,2	56,4	61,1

Source : Haut-Commissariat au Plan et Ministère de la santé.

TAUX BRUT DE MORTALITE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (En ‰)

Milieu	Sexe		Ensemble	Rapport de surmortalité masculine
	Masculin	Féminin		
Urbain	5,0	4,3	4,7	1,2
Rural	8,7	6,1	7,4	1,4
Ensemble	6,5	5,1	5,7	1,3
Rapport de surmortalité rurale	1,74	1,42	1,57	

Source : Haut-Commissariat au Plan, END 2009-2010.

QUOTIENT DE MORTALITE NEONATALE¹(En ‰)

Année	1995	1997	2004	2011	2014	2018	
Période	(1987)	(1986-95)	(1992-97)	(1994-2003)	(2006-2011)		
Ensemble	43,2	38,8	19,7	27	21,7	13,6	
Urbain	26,1	29,9	15,1	24,0	18,3	11,2	
Rural	51,2	43,3	22,1	33,0	24,7	16,3	
Masculin	44,9	42,2 *	21,7	33,0	28,3	15,1	
Urbain	27,6	
Rural	52,9	
Féminin	41,5	35,4 *	17,6	23,0	14,9	11,9	
Urbain	24,6	
Rural	49,4	
Enquêtes	ENDPR 86-88	PANEL 1995	ENSME 1997	EPSF2004	ENPSF-2011	RGPH	ENPSF-2018

Sources : Ministère de la Santé et Haut-commissariat au plan.

QUOTIENT DE MORTALITE POST-NEONATALE²(EN ‰)

Année	1988	1992	1997	2004	2011	2018
Période	1987	(1983-92)	(1992-97)	(1994-2003)	(2006-2011)	
Ensemble	28,8	29,2	16,9	14,0¹	7,1	4,4
Urbain	16,5	22,0	8,7	9,0	5,2	3,7
Rural	34,6	33,1	23,9	22,0	8,8	5,3
Masculin	31,1	30,0	17,4	18,0	5,6	3,2
Urbain	23,6	-
Rural	34,6	-
Féminin	26,3	28,3	16,4	14,0	8,7	5,8
Urbain	9,1
Rural	34,5
Enquêtes	ENDPR 86-88	ENPS- 1992	ENSME 1997	EPSF2004	ENPSF-2011	ENPSF-2018

Source : Ministère de la santé et Haut-commissariat au plan.

¹ Quotient de mortalité des nourrissons avant d'atteindre 1 mois pour mille naissances vivantes.

(*) : Il s'agit de la période (1983-92).

² Quotient de mortalité des enfants entre le premier et le douzième mois (1-11 mois) pour mille naissances vivantes.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE¹ (EN ‰)

Année	1988	1992	2004	2010	2011	2018
Période	1987	(1983-92)	(1994-2003)	2010	2006-2011	
Ensemble	75,7	63,1	40,0 *	30,2	28,8	18,0
Urbain	45,52	51,9	33,0	25,3	23,6	14,9
Rural	89,7	69,3	55,0	35,3	33,5	21,6
Masculin	81,4	68,6	51,0	32,7	33,8	18,3
Urbain	54,7	27,5
Rural	93,7	38,3
Féminin	69,8	57,4	37,0	27,4	23,5	17,7
Urbain	35,9	22,7
Rural	85,6	32,0
Enquêtes	ENDPR86-88	ENPS1992	EPSF2004	END 2010	ENPSF2011	ENPSF-2018

Sources : Ministère de la santé et Haut-commissariat au plan.

QUOTIENT DE MORTALITE JUVENILE² (EN ‰)

Année	1988	1992	1997	2004	2010	2018
Période	1987	1983-92	1992-97	1994-2003	2010	
Ensemble	30,7	22,1	9,8	7,0*	6,3	4,23
Urbain	10,8	7,2	6,1	5,0	5,9	4,0
Rural	41,0	30,7	15,0	15,0	7,0	4,5
Masculin	30,2	20,7	9,1	9,0	6,7	4,5
Urbain	12,7	-	-	-	6.6	-
Rural	39,7	-	-	-	7.4	-
Féminin	31,2	23,6	10,5	11,0	5,8	4,0
Urbain	8,9	-	-	-	5.1	-
Rural	42,3	-	-	-	6.6	-
Enquêtes	ENDPR 86-88	ENPS-II 1992	ENSME 1997	EPSF2004	END 2010	EPSF2018

Source : Ministère de la santé et Haut-commissariat au plan.

¹ Moins d'un an.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

² Enfants âgés d'un an à moins de 5 ans.

QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE¹ (EN ‰)

Année	1982	1988	1997	2004	2010	2011	2018
Période	1980	1987	(1992-97)	(1999-2003)	2010	2006-2011	
Ensemble	143,0	104,1	45,8	47,0	36,3	30,5	22,2
Urbain	97,0	55,9	29,9	38,0	31,0	25,4	18,8
Rural	165,0	127,1	61,1	69,0	42,0	35,0	26,0
Masculin	152,0	109,1	47,1	59,0	39,2	35,2	22,7
Urbain	104,0	66,7	-	-	34,0	-	-
Rural	175,0	129,7	-	-	45,4	-	-
Féminin	134,0	98,8	44,5	48,0	33,1	25,5	21,6
Urbain	90,0	44,5	-	-	27,7	-	-
Rural	155,0	124,3	-	-	38,4	-	-

Enquêtes RGPH 1982 ENDPR 86-88 ENSME 1997 ENPS 2004 END 2010 EPSF2011 ENPS2018

Source : Ministère de la santé et Haut-commissariat au plan.

**QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE SELON LES
CARACTERISTIQUES DE LA MERE EN 2011 (EN ‰)**

	Néonatale	Post-néonatale	Infantile	Juvénile	Infanto juvénile
Age de la femme à la naissance					
<= 24	23.8	9.5	33.3	1,0	34.3
25 – 34	20.5	6.5	27,0	2.4	29.3
35 +	21.2	5,0	26.2	1.2	27.4
Rang de naissance					
1	22.7	6.1	28.8	1.2	30,0
2 – 3	19.1	7.2	26.3	1.8	28,0
4 +	24.7	8,0	32.7	2.2	34.9
Quintile de bien-être					
Pauvre	24.9	9,0	33.9	1.8	35.6
Moyen	25.1	8.4	33.6	0.5	34,0
Riche	15.1	3.7	18.7	2.4	21.1
Plus haut certificat obtenu					
Sans certificat	24,0	7.8	31.8	1.6	33.3
Avec certificat	15.5	5,0	20.5	2.2	22.6
National	21.7	7.1	28.8	1.7	30.5

Source : Ministère de la santé, EPSF2011.

¹ Enfants âgés de moins de 5 ans.

(*) : Il s'agit de la période (1999-2003).

**QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE SELON LES
CARACTERISTIQUES DE LA MERE EN 2018(EN ‰)**

	Néonatale	Post-néonatale	Infantile	Juvénile	Infanto juvénile
Age de la femme à la naissance					
<= 24	14,9	5,7	20,6	3,8	24,3
25 – 34	14,1	2,9	17,0	5,6	22,4
35 +	12,0	6,3	18,3	2,7	20,9
Rang de naissance					
1	15,0	3,4	18,4	3,2	21,6
2 – 3	11,0	4,1	15,1	2,3	17,4
4 +	17,3	6,6	23,8	9,6	33,2
Quintile de bien-être					
Pauvre	16,9	6,7	23,5	4,4	27,9
Moyen	13,2	3,8	16,9	11,1	27,8
Riche	9,2	1,7	10,9	0,0	10,9
Plus haut certificat obtenu					
Sans certificat	13,6	4,6	18,2	4,1	22,2
Avec certificat	13,6	4,1	17,6	4,6	22,2
National	13,6	4,4	18,0	4,2	22,2

Source : Ministère de la santé, EPSF-2018

MORTALITE MATERNELLE

Indicateurs	1985-91	1994-2003	2010 ¹	2018
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)				
Ensemble	332	227	112	72,6
Urbain	284	187	73	44,6
Rural	362	267	148	111,1

Sources : Ministère de la Santé (ENPSF) et HCP, END 2009-2010.

¹ Données de l'enquête nationale démographique 2009-2010.

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE (EN ANNEES)

Indicateurs	1987	1994	2004	2010	2014	2016	2017	2018	2019
Ensemble									
Les deux sexes	65,0	67,9	71,7	74,8	75,5	75,9	76,1	76,3	76,4
Hommes	63,7	66,3	70,6	73,9	74,5	74,3	74,5	74,6	74,8
Femmes	66,4	69,5	73,0	75,6	76,4	77,6	77,8	78,0	78,2
Urbain									
Les deux sexes	69,7	71,5	75,1	77,3	77,8	77,8	77,9	78,0	78,2
Hommes	67,8	69,4	73,2	75,4	75,0	76,4	76,5	76,7	76,8
Femmes	71,8	73,3	77,1	79,4	80,0	79,2	79,3	79,5	79,6
Rural									
Les deux sexes	62,0	64,9	67,5	71,7	72,0	72,9	73,0	73,1	73,3
Hommes	61,1	64,0	67,4	70,6	71,4	71,0	71,1	71,2	71,3
Femmes	63,0	65,9	67,9	73,0	74,0	74,9	75,0	75,2	75,3

Source : HCP : RGPH, ENDPR 86-88, END 2009-2010, calculs et projections CERED.

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE PAR REGION (EN ANNEES)

Région	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Régions du Sud	74,79	78,07	76,5
Souss-Massa-Drâa	75,20	78,73	77,0
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	73,92	76,58	75,3
Chaouia-Ouardigha	71,60	74,96	73,3
Marrakech-Tensift Al Haouz	72,05	75,11	73,6
Oriental	74,54	77,44	76,0
Grand Casablanca	77,95	80,61	79,3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	75,11	78,11	76,6
Doukkala-Abda	69,47	72,35	70,9
Tadla-Azilal	69,52	72,91	71,3
Meknès-Tafilalet	69,34	72,88	71,2
Fès-Boulemane	71,88	74,52	73,2
Taza-Al Hociema-Taounate	66,60	71,95	69,4
Tanger-Tétouan	71,96	75,27	73,7

Source : HCP : END 2009-2010.

POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT MATRIMONIAL (EN %)

Indicateurs	1971	1982	1994	2004	2014
Ensemble					
Célibataire	25,0	33,2	38,5	39,7	34,8
Marié	64,2	57,6	53,3	52,7	57,7
Veuf	7,9	6,5	5,6	5,6	5,4
Divorcé	2,9	2,7	2,1	2,0	2,2
Hommes					
Célibataire	33,3	40,0	45,4	45,7	40,9
Marié	63,4	56,4	52,8	52,8	57,4
Veuf	1,7	1,2	1,0	0,9	0,9
Divorcé	1,6	1,4	0,8	0,7	0,8
Femmes					
Célibataire	17,0	25,6	31,9	34,0	28,9
Mariée	65,0	58,8	54,8	52,8	58,0
Veuve	14,0	11,7	10,0	10,1	3,3
Divorcée	4,0	3,9	3,3	3,1	9,8

Source : Haut-commissariat au plan : RGPH

PROPORTION DES NON CELIBATAIRES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE

Age	1971	1982	1994	2004	2014
Féminin					
15-19	29,8	18,5	12,8	11,1	12,9
20-24	79,6	59,5	44,1	38,7	47,0
25-29	94,0	83,2	64,9	59,3	67,5
30-34	96,9	93,6	81,7	72,7	76,4
35-39	97,6	97,9	90,8	82,2	81,3
40-44	97,6	99,0	95,1	89,1	85,0
45-49	97,3	99,2	97,2	93,2	88,8
Masculin					
15-19	3,1	2,1	1,1	0,8	0,4
20-24	28,7	19,5	11,0	7,9	7,4
25-29	69,4	55,2	36,5	31,3	33,2
30-34	87,3	83,6	66,8	58,5	62,2
35-39	93,6	93,8	85,4	77,7	79,1
40-44	95,5	96,5	92,5	88,2	86,9
45-49	96,5	97,7	95,1	93,9	91,3

Source: HCP, RGPH.

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE (EN ANNEES)

Indicateurs	1987	1994	2004	2014	2018
Ensemble					
Hommes	27,9	30,0	31,2	31,3	31,9
Femmes	23,4	25,8	26,3	25,7	25,5
Urbain					
Hommes	29,7	31,2	32,2	32,1	33,1
Femmes	25,4	26,9	27,1	26,4	26,6
Rural					
Hommes	26,1	28,3	29,5	30,1	30,0
Femmes	21,5	24,2	25,5	24,8	23,9

Source : HCP : ENDPR-1986/88, RGPH-1994, 2004 et 2014, END2009-2010 et ENPSF2018.

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR REGION ET SEXE

Région	2014		2018	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Tanger-Tetouan-AI Hoceima	27,0	31,5	27,3	32,3
Oriental	26,5	32,5	25,9	33,0
Fès-Meknès	26,2	31,4	25,2	31,7
Rabat-Salé-Kénitra	25,9	31,4	25,2	32,9
Béni Mellal-Khénifra	23,9	30,6	23,2	30,5
Grand Casablanca-Settat	25,7	31,6	26,2	32,4
Marrakech-Safi	24,3	30,4	23,8	30,4
Drâa-Tafilalet	25,9	30,2	25,6	30,8
Souss-Massa	26,6	31,0	26,3	31,6
Guelmim-Oued Noun	27,8	32,6	28,4	33,8
Laayoune-Sakia El Hamra	26,4	32,2	25,5	32,1
Eddakhla-Oued Eddahab	23,5	31,7	22,8	30,7
Total	25,7	31,3	25,5	31,9

Source : HCP, RGPH2014 et Ministère de la Santé ENSPF2018

**AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE PAR REGION ET SEXE
(EN ANNEES)**

Région	1994		2004		2010	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	30,5	22,1	30,8	22,8	31,7	24,5
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	30,7	23,6	32,2	25,9	32,5	26,5
Guelmim-Es-Semara	29,7	23,7	31,6	26,7	32,9	28,4
Souss-Massa-Drâa	28,8	24,0	30,6	26,4	30,5	27,1
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	28,8	24,5	30,2	25,6	30,6	26,0
Chaouia-Ouardigha	29,6	24,7	30,9	25,3	31,1	25,4
Marrakech-Tensift Al Haouz	29,2	24,2	30,1	25,2	29,7	24,8
Oriental	30,6	26,5	32,8	27,7	33,4	27,8
Grand Casablanca	31,7	28,0	32,7	27,9	33,9	27,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	30,8	26,1	31,9	26,8	32,6	27,5
Doukkala-Abda	29,7	24,2	30,6	25,4	30,7	25,0
Tadla-Azilal	28,8	23,4	30,3	24,8	30,6	24,3
Meknès-Tafilalet	29,1	24,2	30,8	25,6	31,1	26,3
Fès-Boulemane	29,7	25,2	31,0	26,5	31,3	26,8
Taza-Al Hociema-Taounate	28,7	25,4	30,8	27,5	31,7	28,5
Tanger-Tétouan	29,3	24,7	30,7	26,8	31,1	27,4
Ensemble	30,0	25,8	31,2	26,3	31,4	26,6

Source : Haut-Commissariat du Plan : RGPH et END 2009-2010.

ACTES DE MARIAGES ETABLIS

Type	2007		2017		2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total des actes, dont :	297660	100	289 108	100	279 335	100,0
Femmes majeures ayant contracté leur mariage elles-mêmes	62162	20,9	74 440	25,7	67939	24,3
Mariage de mineurs	29847	10,0	26 298	9,1	25514	9,1
Polygamie	875	0,3	764	0,3	792	0,3

Source : Ministère de la justice.

ACTES DE MARIAGE SELON LE TYPE

	2007		2017		2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conjoints majeurs ¹	196 559	66,0	180 721	62,5	177 593	63,6
Majeures ayant contracté leur mariage elles-mêmes	62 162	20,9	74 440	25,7	67 939	24,3
Mariage de mineurs	29 847	10,0	26 298	9,1	25 514	9,1
Polygamie	875	0,3	764	0,3	792	0,3
Mariage de handicapé mental	27	0,0	11	0,0	7	0,0
Etrangers et convertis à l'Islam	6 156	2,1	4 557	1,6	4 612	1,7
Reprise de la vie conjugale après divorce révoquant	268	0,1	266	0,1	238	0,1
Reprise de la vie conjugale après divorce irrévocable	1766	0,6	2 051	0,7	2 640	0,9
Total des actes de mariage	297 660	100	289 108	100	279 335	100

Source : Ministère de la justice.

DEMANDES ENREGISTREES DE MARIAGE DE MINEURS²

Indicateur	2007		2017		2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Selon le sexe						
Masculin	379	1,0	527	1,3	173	0,5
Féminin	38331	99,0	38 722	98,7	31931	99,5
Total	38710	100,0	39249	100,0	32104	100,0
Selon l'état de la demande						
Acceptées	33 596	86,8	32 567	83,0	26 240	81,7
Refusées	4151	10,7	6 682	17,0	5 864	18,3
Renoncement	963	2,5	-	-	-	-
Total	38 710	100,0	39 249	100,0	32,104	100,0

Source : Ministère de la justice.

¹ Dans les situations autres que la polygamie, le mariage d'étrangers, et de convertis à l'islam, le mariage d'handicapé mental, ceux ayant repris la vie conjugale après le divorce révoquant et les femmes majeures ayant contracté leur mariage elles-mêmes.

² Personnes âgées de moins de 18 ans.

DEMANDES ENREGISTREES DE MARIAGE DE MINEURS(SUITE)

Indicateurs	2007		2016		2017	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sexe						
Masculin	379	0,98	214	0,5	527	1,3
Féminin	38331	99,02	39 737	99,5	38 722	98,7
Milieu de résidence						
Rural	20324	52,5	28 020	70,1	26 467	67 ,4
Urbain	18386	47,5	11 931	29,9	12 782	32,6
Type d'activité						
Occupant un emploi	598	1,54	703	1,8	1 477	3,8
Sans emploi	38112	98,46	39 248	98,2	37 772	96,2

Source : Ministère de la justice.

PROPORTION DU CELIBAT DEFINITIF (A 50 ANS) PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

Indicateurs	1994	2004	2010	2014
Ensemble				
Hommes	2,9	4,9	5,8	5,1
Femmes	0,8	5,3	6,7	6,7
Urbain				
Hommes	3,7	5,9	6,6	5,9
Femmes	1,0	6,8	8,0	8,0
Rural				
Hommes	2,0	3,2	4,0	3,3
Femmes	0,6	3,1	4,8	4,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH-1994 et 2004, END 2009-2010.

PROPORTION (EN %) DE CELIBAT A 50 ANS PAR SEXE

	1971	1982	1994	2004	2014
Masculin	3,4	2,1	2,9	4,9	7,4
Féminin	2,6	0,8	0,8	5,3	9,6

Source: HCP, RGPH.

PROPORTION DES CELIBATAIRES PARMIS LES JEUNES

Indicateurs	2004	2010	2014
National			
15-19 ans			
Hommes	99,2	99,8	99,6
Femmes	88,9	90,9	87,1
20-24 ans			
Hommes	92,1	93,4	92,6
Femmes	61,3	61,8	53,0
Urbain			
15-19 ans			
Hommes	99,4	99,9	99,7
Femmes	91,6	93,4	90,0
20-24 ans			
Hommes	95,1	95,8	94,6
Femmes	67,0	67,6	59,9
Rural			
15-19 ans			
Hommes	88,4	99,7	99,5
Femmes	54,2	87,9	83,2
20-24 ans			
Hommes	59,7	89,9	89,6
Femmes	35,8	53,9	42,0

Source : Haut-commissariat au Plan RGPH-2004 et 2014, END 2009-2010.

PROPORTION DES FEMMES REMARIEES APRES RUPTURE DE LEUR PREMIERE UNION

Indicateurs	1995	2010
National	14,6	8,5
Urbain	13,7	7,4
Rural	15,5	9,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENF, et END2009/2010.

ACTES DE DIVORCE SELON LE TYPE

Type de divorce	2008		2018	
	Nombre	%	Nombre	%
Révocable	5 650	20,2	1 019	3,9
Moyennant compensation	7 175	25,7	2 668	10,3
Avant consommation du mariage	4 929	17,6	2 427	9,4
Par consentement mutuel	9 800	35,1	19 696	76,2
A l'initiative de l'épouse exerçant un droit d'option	246	0,9	26	0,1
Divorce prononcé suite à 2 précédents divorces successifs	135	0,5	16	0,1
Total	27 935	100	25 852	100

Source : Ministère de la justice .

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Indicateurs	2014	2016	2017	2018	2019
Nombre de ménages (en milliers)					
National	7314	7690	7877	8064	8251
Urbain	4808	5140	5307	5475	5643
Rural	2506	2551	2570	2589	2608
Taille moyenne des ménages					
National	4,6	4,49	4,43	4,38	4,32
Urbain	4,2	4,12	4,07	4,02	3,97
Rural	5,3	5,23	5,17	5,12	5,07

Source : Haut-Commissariat au Plan : Projections du CERED et RGPH2014

STRUCTURE DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (%)

Indicateurs	Urbain	Rural	National
Taille du ménage			
1 personne	8,2	5,2	7,2
2 personnes	12,6	8,5	11,0
3 personnes	17,1	11,5	15,2
4 personnes	21,8	16,1	19,9
5 personnes	18,1	17,5	18,0
6 personnes	10,5	14,3	12,0
7 personnes	5,6	10,2	6,9
8 personnes	6,2	16,8	9,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH2014

REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE FAMILLE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Type de famille	Structure des ménages (%)			Taille moyenne (personne)
	1982	1995	2004	2004
Ensemble				
Familles nucléaires	51,5	62,3	63,5	4,9
Familles complexes	40,1	33,6	28,0	7,3
Autres types	8,4	4,1	8,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	5,2
Urbain				
Familles nucléaires	51,4	64,5	65,0	4,6
Familles complexes	37,8	30,7	24,7	6,5
Autres types	10,8	4,8	10,2	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	4,8
Rural				
Familles nucléaires	51,7	59,2	61,0	5,3
Familles complexes	42,0	37,3	33,1	8,1
Autres types	6,3	3,5	5,9	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	6,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 1982, 2004 et Enquête Nationale sur la Famille-1995.

**REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE FAMILLE PAR
MILIEU DE RESIDENCE (SUITE)**

Type de famille	Structure des ménages (%)			Taille moyenne (personne)		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
2004						
Famille nucléaire, dont	63,5	65,0	61,0	4,9	4,6	5,3
<i>Famille complète¹</i>	49,5	49,4	49,5	5,3	5,1	5,8
<i>Famille incomplète²</i>	4,8	5,3	4,1	2,0	2,0	2,0
<i>Famille monoparentale³</i>	8,3	9,2	7,1	3,8	3,7	4
<i>Fratric</i>	0,8	1,1	0,3	2,7	2,7	2,9
Famille complexe	28,0	24,7	33,1	7,3	6,5	8,1
Ménage sans famille, dont	8,5	10,2	5,9	1,5	1,5	1,4
<i>Une personne</i>	6,2	7,1	4,6	1,0	1,0	1,0
<i>Plusieurs personnes</i>	2,4	3,1	1,3	2,7	2,7	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	5,2	4,8	6
1995						
Famille nucléaire, dont	62,3	64,5	59,2	5,5	5,2	5,7
<i>Famille complète¹</i>	48,3	47,9	48,7	5,9	5,6	6,2
<i>Famille incomplète²</i>	3,5	3,5	3,6	2	2	2
<i>Famille monoparentale³</i>	8,1	9,1	6,8	4,4	4,3	4,4
<i>Famille nucléaire formée de personnes isolées</i>	2,1	3,4	0,1	5,6	5,5	5,7
<i>Fratric</i>	0,3	0,6	0	2,8	2,6	3
Famille complexe	33,6	30,7	37,3	7,9	7,2	8,5
Ménage sans famille, dont	4,1	4,8	3,2	1,2	1,2	1,1
<i>Une personne</i>	3,9	4,5	3,1	1	1	1
<i>Plusieurs personnes</i>	0,2	0,3	0,1	2,4	2,3	2,5
Total des ménages	100,0	100,0	100,0	6	5,6	6,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004 et Enquête Nationale sur la Famille-1995.

¹ Couple avec enfants.

² Couple sans enfants.

³ Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

**REPARTITION DES CHEFS DE FAMILLES SELON LE TYPE, LE SEXE
ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN 2004**

Type de famille	Masculin	Féminin	Total
Ensemble			
Famille complète ¹	99,6	0,4	100,0
Famille incomplète ²	98,9	1,1	100,0
Famille monoparentale ³	13,0	87,0	100,0
Fratrerie	66,3	33,7	100,0
Famille complexe	83,1	16,9	100,0
Une seule personne	55,0	45,0	100,0
Plusieurs personnes	54,0	46,0	100,0
Total	83,6	16,4	100,0
Urbain			
Famille complète ¹	99,6	0,4	100,0
Famille incomplète ²	98,8	1,2	100,0
Famille monoparentale ³	10,7	89,3	100,0
Fratrerie	64,5	35,5	100,0
Famille complexe	77,6	22,4	100,0
Une seule personne	57,5	42,5	100,0
Plusieurs personnes	56,4	43,6	100,0
Total	81,2	18,8	100,0
Rural			
Famille complète ¹	99,7	0,3	100,0
Famille incomplète ²	99,3	0,7	100,0
Famille monoparentale ³	17,5	82,5	100,0
Fratrerie	75,4	24,6	100,0
Famille complexe	89,4	10,6	100,0
Une seule personne	48,8	51,2	100,0
Plusieurs personnes	44,8	55,2	100,0
Total	87,3	12,7	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004.

¹ Couple avec enfants.

² Couple sans enfants.

³ Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

Liste des tableaux

Profil des actifs âgés de 15 ans et plus au niveau national	127
Profil des actifs âgés de 15 ans et plus en milieu urbain	128
Profil des actifs âgés de 15 ans et plus en milieu rural	129
Taux d'activité (en %) au niveau national	130
Taux d'activité (en %) en milieu urbain	132
Taux d'activité (en %) en milieu rural	134
Portrait de l'emploi adulte (15ans et plus) au niveau national	136
Portrait de l'emploi adulte (15ans et plus) en milieu urbain	138
Portrait de l'emploi adulte (15ans et plus) en milieu rural	140
Travail des enfants âgés de moins de 18 ans	142
Le sous-emploi des actifs occupés adultes au niveau national	144
Le sous-emploi des actifs occupés adultes en milieu urbain	145
Le sous-emploi des actifs occupés adultes en milieu rural	146
Taux de sous-emploi (en %) au niveau national	147
Taux de sous-emploi (en %) en milieu urbain	148
Taux de sous-emploi (en %) en milieu rural	149
Profil des chômeurs au niveau national	150
Profil des chômeurs en milieu urbain	152
Profil des chômeurs en milieu rural	154
Taux de chômage (en %) au niveau national	156
Taux de chômage (en %) en milieu urbain	157
Taux de chômage (en %) en milieu rural	158
Chômage des diplômés de niveau supérieur au niveau national	159
Taux de chômage des diplômés de niveau supérieur au niveau national	160
Chômage des diplômés de niveau supérieur en milieu urbain	161
Taux de chômage des diplômés de niveau supérieur en milieu urbain	162
Taux d'activité et taux de chômage. Les deux milieux	163
Taux d'activité et taux de chômage. Urbain	164
Taux d'activité et taux de chômage. Rural	165

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (NATIONAL)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	11.827	11.747	11.914	11.947	12.082
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	72,9	73,7	75,6	76,0	76,2
Femmes	27,1	26,3	24,4	24,0	23,8
L'âge					
15 – 24 ans	16,0	14,8	14,1	13,3	12,3
25 – 34 ans	30,2	30,3	28,5	28,5	28,4
35 – 44 ans	23,2	23,8	24,4	24,5	24,5
45 – 59 ans	24,0	23,6	25,2	25,5	26,7
60 ans et plus	6,7	7,3	7,7	8,2	8,2
Le niveau scolaire					
Sans niveau	29,8	29,1	27,8	27,0	26,0
Primaire et secondaire collégial	43,6	43,3	43,2	43,7	43,5
Secondaire qualifiant	12,5	12,5	13,1	13,4	13,8
Supérieur	10,0	10,8	11,6	11,7	12,6
Autres	4,1	4,3	4,2	4,3	4,1
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	57,6	56,8	54,7	53,9	52,0
Niveau moyen	29,0	28,8	29,5	30,0	30,7
Niveau supérieur	13,3	14,4	15,8	16,1	17,3
Nombre moyen d'actifs par ménage	1,4	1,3	1,3	1,5	1,5
Part des ménages n'ayant aucun actif (%)	17,2	19,3	17,1	17,9	18,3
Part des ménages ayant au moins 4 actifs (%)	5,3	4,9	4,7	3,4	3,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (URBAIN)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	6.326	6.307	6.887	6.987	7.204
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	78,3	78,8	77,7	77,9	77,5
Femmes	21,7	21,2	22,3	22,1	22,5
L'âge					
15 – 24 ans	11,6	10,9	11,8	10,9	10,1
25 – 34 ans	32,1	31,9	31,1	31,2	31,0
35 – 44 ans	25,9	26,8	26,1	26,1	25,9
45 – 59 ans	26,1	25,6	26,1	26,3	27,6
60 ans et plus	4,2	4,7	5,0	5,5	5,3
Le niveau scolaire					
Sans niveau	14,7	14,5	14,5	14,4	14,0
Primaire et secondaire collégial	45,3	44,5	44,6	44,3	43,7
Secondaire qualifiant	20,1	19,7	19,8	20,0	20,2
Supérieur	17,3	18,5	18,5	18,5	19,4
Autres	2,6	2,7	2,7	2,8	2,6
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	39,7	39,1	38,5	37,9	36,6
Niveau moyen	37,1	36,0	36,2	36,4	36,4
Niveau supérieur	23,1	24,8	25,3	25,7	26,8
Nombre moyen d'actifs par ménage	1,1	1,1	1,1	1,3	1,3
Part des ménages n'ayant aucun actif (en %)	20,0	22,0	19,1	20,3	20,6
Part des ménages ayant au moins 4 actifs (%)	1,8	1,4	1,8	1,7	1,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES ACTIFS AGES DE 15 ANS ET PLUS (RURAL)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	5.501	5.440	5.028	4.960	4.877
Structure (en %) selon					
Le sexe					
Hommes	66,7	67,7	72,7	73,3	74,3
Femmes	33,3	32,3	27,3	26,7	25,7
L'âge					
15 – 24 ans	20,9	19,4	17,4	16,7	15,6
25 – 34 ans	28,0	28,5	25,0	24,7	24,5
35 – 44 ans	20,0	20,4	22,1	22,2	22,4
45 – 59 ans	21,5	21,3	24,1	24,4	25,2
60 ans et plus	9,6	10,3	11,4	12,0	12,3
Le niveau scolaire					
Sans niveau	47,2	45,9	46,0	44,7	43,7
Primaire et secondaire collégial	41,7	42,0	41,4	42,8	43,1
Secondaire qualifiant	3,8	4,2	4,0	4,0	4,4
Supérieur	1,6	1,7	2,2	2,0	2,4
Autres	5,7	6,2	6,4	6,5	6,4
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	78,2	77,3	76,9	76,4	74,6
Niveau moyen	19,6	20,5	20,3	21,0	22,2
Niveau supérieur	2,1	2,2	2,8	2,5	3,1
Nombre moyen d'actifs par ménage	1,8	1,7	1,6	1,9	1,9
Part des ménages n'ayant aucun actif (en%)	11,9	13,9	13,2	12,9	13,2
Part des ménages ayant au moins 4 actifs (%)	10,3	8,4	7,4	7,1	6,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	47,4	46,4	46,7	46,0	45,8
Hommes	71,5	70,8	71,6	71,0	71,0
Femmes	24,8	23,6	22,4	21,8	21,5
Taux d'activité selon l'âge et le sexe					
Ensemble	35,5	34,9	34,3	34,0	34,0
Moins de 15 ans	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
15 – 24 ans	30,5	28,5	28,2	26,8	25,1
25 – 34 ans	61,1	60,3	60,4	60,0	60,1
35 – 44 ans	60,3	60,2	61,3	60,8	60,7
45 – 59 ans	56,4	55,7	56,2	55,7	57,0
60 ans et plus	23,5	23,5	23,8	24,1	23,4
Hommes	52,7	52,4	52,1	52,0	52,2
Moins de 15 ans	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5
15 – 24 ans	43,1	40,9	41,4	39,4	36,8
25 – 34 ans	93,3	92,4	92,7	92,2	92,0
35 – 44 ans	95,9	96,0	96,2	95,9	95,7
45 – 59 ans	88,2	88,4	88,9	89,2	89,6
60 ans et plus	34,7	35,9	36,7	37,5	37,7
Femmes	18,9	18,1	16,7	16,3	16,1
Moins de 15 ans	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2
15 – 24 ans	17,6	15,6	14,9	14,0	13,2
25 – 34 ans	30,9	29,9	28,9	28,6	29,0
35 – 44 ans	29,7	29,6	28,1	27,3	27,2
45 – 59 ans	29,5	28,3	26,9	26,3	25,9
60 ans et plus	12,5	11,3	10,6	10,2	10,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE AU NIVEAU NATIONAL (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	51,1	50,2	50,7	50,1	50,1
Hommes	77,5	76,9	78,0	77,5	77,1
Femmes	26,7	25,6	24,5	23,9	23,7
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	47,5	46,9	46,1	45,5	45,0
Niveau moyen	43,8	42,2	43,4	42,8	42,5
Diplômes /certificats de l'enseig. Fondamental	41,0	39,3	40,6	40,0	39,5
Diplômes en qualification professionnelle	74,1	72,0	72,4	71,2	70,9
Certificats en spécialisation prof.	83,9	88,7	83,3	82,1	82,2
Niveau supérieur	56,5	55,1	57,3	56,3	56,9
Diplômes de l'enseig. secondaire	27,7	26,1	27,6	27,1	27,5
Diplômes de l'enseig. supérieur	68,3	66,9	68,7	64,2	67,1
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	79,1	77,4	78,9	78,1	78,0
Des chefs de ménages					
Ensemble	69,6	67,6	69,1	68,0	68,1
Hommes	79,4	78,4	79,0	78,5	79,2
Femmes	25,8	24,8	24,9	24,1	23,2
Des conjoints des C.M ¹	22,6	22,0	20,1	19,4	19,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN (EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	41,4	40,5	42,4	42,0	42,3
Hommes	67,3	66,3	67,6	67,3	67,6
Femmes	17,4	16,6	18,4	18,1	18,5
Taux d'activité (en %) selon l'âge et le sexe					
Ensemble	31,6	31,0	32,0	31,8	32,2
Moins de 15 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15 – 24 ans	21,6	20,4	22,9	21,6	20,6
25 – 34 ans	58,1	57,2	58,9	58,7	59,1
35 – 44 ans	55,9	56,2	58,0	57,6	57,6
45 – 59 ans	49,6	48,9	50,7	50,6	52,1
60 ans et plus	12,7	12,8	14,1	14,9	14,5
Hommes	50,7	50,0	50,4	50,4	50,8
Moins de 15 ans	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
15 – 24 ans	31,7	30,2	32,4	30,5	28,9
25 – 34 ans	91,6	90,6	91,1	90,9	90,6
35 – 44 ans	95,4	95,6	95,8	95,7	95,2
45 – 59 ans	85,7	85,7	86,4	86,8	87,3
60 ans et plus	22,0	23,0	24,8	26,1	26,5
Femmes	13,4	12,8	14,1	13,9	14,2
Moins de 15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 – 24 ans	11,6	10,5	13,5	12,7	12,3
25 – 34 ans	26,8	26,1	28,7	28,7	29,9
35 – 44 ans	21,2	21,7	23,3	22,6	23,2
45 – 59 ans	18,3	17,3	18,3	18,4	19,2
60 ans et plus	3,4	2,5	3,3	3,3	3,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU URBAIN (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	46,1	45,5	47,3	47,0	47,5
Hommes	74,9	74,3	75,4	75,2	75,2
Femmes	19,5	19,0	21,0	20,7	21,3
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	35,6	35,1	36,5	36,2	36,2
Niveau moyen	41,8	39,9	41,9	41,5	41,5
Diplômes et certificats de l'enseig. fondamental	38,1	36,1	38,3	37,9	37,8
Diplômes en qualification professionnelle	72,9	70,5	71,2	70,2	69,7
Certificats en spécialisation professionnelle	82,7	86,7	82,9	81,0	82,0
Niveau supérieur	56,4	55,2	57,5	56,6	57,2
Diplômes de l'enseig. secondaire qualifiant	27,1	25,9	27,7	27,1	27,5
Diplômes de l'enseig. supérieur	67,6	66,3	68,2	63,8	66,6
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	78,5	76,8	78,6	77,8	77,5
Des chefs de ménages					
Ensemble	64,3	62,4	64,6	63,6	64,0
Hommes	75,0	73,8	75,2	74,7	75,5
Femmes	21,7	20,4	22,8	21,9	21,8
Des conjoints de CM ¹	11,3	10,4	11,5	11,4	11,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL(EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'activité (15 ans et plus)					
Ensemble	56,7	55,7	54,1	53,2	52,2
Hommes	78,2	77,9	78,4	77,5	77,0
Femmes	36,6	34,9	29,6	28,6	27,1
Taux d'activité selon l'âge et le sexe					
Ensemble	41,3	40,8	38,1	37,7	37,2
Moins de 15 ans	1,4	1,3	1,1	0,9	0,8
15 – 24 ans	41,4	38,6	36,2	34,6	31,9
25 – 34 ans	65,6	64,8	63,0	62,6	62,1
35 – 44 ans	68,3	67,5	67,6	67,0	66,7
45 – 59 ans	69,8	68,9	66,9	65,8	67,3
60 ans et plus	41,6	42,6	40,3	40,1	38,2
Hommes	55,8	55,9	54,9	54,6	54,5
Moins de 15 ans	1,5	1,4	1,4	1,2	1,0
15 – 24 ans	56,4	53,8	54,3	52,2	48,1
25 – 34 ans	95,9	95,1	95,3	94,6	94,6
35 – 44 ans	96,7	96,8	97,0	96,3	96,8
45 – 59 ans	93,4	93,7	93,9	94,0	94,2
60 ans et plus	56,0	59,3	56,6	57,0	57,5
Femmes	27,2	26,0	21,1	20,4	19,4
Moins de 15 ans	1,3	1,1	0,8	0,7	0,5
15 – 24 ans	25,1	22,1	17,0	15,9	14,6
25 – 34 ans	37,0	35,6	29,3	28,4	27,0
35 – 44 ans	44,8	43,7	37,4	36,8	35,7
45 – 59 ans	50,8	49,0	43,4	41,6	40,4
60 ans et plus	27,5	26,6	23,2	22,3	21,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE EN MILIEU RURAL (EN %) (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
De la population âgée de 15 à 59 ans					
Ensemble	59,0	57,7	56,6	55,7	55,0
Hommes	81,6	80,8	82,4	81,5	80,6
Femmes	37,9	36,1	30,8	29,8	28,3
Des âgés de 15 ans et plus selon le diplôme					
Sans diplôme	59,0	58,3	56,2	55,5	54,7
Niveau moyen	49,0	47,6	47,6	46,4	45,2
Diplômes et certificats de l'enseig. fondamental	47,6	46,3	46,3	45,1	43,8
Diplômes en qualification professionnelle	83,5	84,0	83,1	80,0	80,2
Certificats en spécialisation professionnelle	88,2	96,6	86,1	89,2	83,9
Niveau supérieur	58,4	54,0	54,6	51,8	53,1
Diplômes de l'enseignement secondaire	33,0	27,4	26,6	26,9	27,6
Diplômes de l'enseignement supérieur	79,8	74,9	75,6	70,8	74,0
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	89,8	89,1	85,3	85,9	87,5
Des chefs de ménages					
Ensemble	79,9	77,6	77,9	76,7	76,2
Hommes	87,5	87,0	86,1	85,5	86,2
Femmes	36,7	34,8	30,3	29,7	26,7
Des conjoints de C.M ¹	41,3	41,2	35,5	34,1	33,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif (en milliers)	10.679	10.642	10.699	10.810	10.975
Hommes	7.812	7.884	8.216	8.340	8.486
Femmes	2.867	2.757	2.483	2.469	2.489
Taux de féminisation (en %)	26,9	25,9	23,2	22,8	22,7
Nombre de personnes à charge par actif occupé	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
Taux d'emploi (en %)	42,8	42,0	41,9	41,7	41,6
Hommes	64,8	64,5	65,4	65,3	65,5
Femmes	22,2	21,0	19,2	18,7	18,6
Structure (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	42,8	41,7	38,4	37,7	36,7
35 – 59 ans	49,9	50,4	53,1	53,3	54,4
60 ans et plus	7,3	7,9	8,5	8,9	8,9
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	61,3	60,3	58,6	57,6	55,4
Niveau moyen	27,1	27,2	27,9	28,7	29,6
Niveau supérieur	11,6	12,4	13,5	13,7	14,9
Le statut professionnel					
Salariés	46,1	46,7	49,0	48,9	50,1
Indépendants	27,2	28,2	29,8	30,6	30,2
Employeurs	2,2	2,4	2,5	2,4	2,4
Aides familiales et apprentis	22,3	20,5	16,8	16,0	15,1
Autres statuts	2,1	2,3	2,0	2,1	2,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

**PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). NATIONAL
(SUITE)**

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Structure (en %) selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	39,0	38,0	35,1	34,4	32,5
Industrie	11,2	11,3	11,7	12,0	12,0
Bâtiment et travaux publics	9,4	9,8	10,8	10,4	10,5
Services	40,4	40,8	42,2	43,1	44,9
Commerce	13,9	13,8	14,3	14,7	15,3
Réparation	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8
Transport et communication	4,7	4,6	5,2	5,4	5,2
Administration générale	4,6	4,6	4,9	4,8	4,8
Autres services	15,4	16,0	16,1	16,4	17,8
Activités mal désignées	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	16,2	15,2	13,7	14,6	13,5
32 à 47 heures	25,1	25,8	26,4	26,5	27,0
48 à 56 heures	37,2	38,2	39,2	39,2	40,3
57 et plus	21,2	20,4	20,4	18,7	18,5
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	8,9	8,6	10,0	8,0	11,4
Contrat à durée indéterminée	24,1	24,4	21,8	24,2	26,5
Verbal	4,1	4,0	3,6	7,1	5,8
Sans contrat	62,1	62,2	63,8	59,1	54,9
Non déclaré	0,8	0,8	0,9	1,6	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	53,9	52,5	51,7	53,1	54,3
Hommes	37,1	37,6	39,6	41,1	42,8
Ensemble	40,5	40,6	42,0	43,5	45,2
Part (en %) des CM parmi les actifs occupés	46,1	50,0	53,6	53,6	53,8
Taux d'emploi des CM (en %)	67,6	65,8	67,4	66,5	66,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif (en milliers)	5.402	5.428	5.872	6.026	6.276
Hommes	4.327	4.387	4.719	4.848	5.009
Femmes	1.075	1.041	1.153	1.178	1.268
Taux de féminisation (en %)	19,9	19,2	19,6	19,5	20,2
Nombre de personnes à charge par actif occupé	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6
Taux d'emploi (en %)	35,4	34,9	36,1	36,2	36,9
Hommes	58,8	58,5	59,7	60,0	60,7
Femmes	13,6	12,9	13,8	13,8	14,5
Répartition (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	38,0	37,1	36,5	35,9	35,4
35 – 59 ans	57,2	57,7	57,8	57,8	58,6
60 ans et plus	4,8	5,2	5,7	6,2	6,0
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	43,2	42,5	42,2	41,4	39,9
Niveau moyen	35,4	34,7	35,0	35,4	35,7
Niveau supérieur	21,4	22,8	22,8	23,1	24,3
Le statut professionnel					
Salariés	66,3	65,7	65,7	64,9	65,3
Indépendants	23,9	23,9	25,2	26,2	25,6
Employeurs	3,7	4,0	3,7	3,6	3,6
Aides familiales	3,6	3,6	3,0	2,9	3,0
Autres statuts	2,6	2,8	2,4	2,5	2,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS). URBAIN (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Structure (en %) selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	4,7	4,5	4,8	4,9	4,9
Industrie	18,1	18,1	18,0	18,2	17,5
Bâtiment et travaux publics	11,1	11,2	12,7	12,1	11,7
Services	66,0	66,0	64,3	64,7	65,7
Commerce	21,6	21,4	21,2	21,4	21,6
Réparation	2,7	2,8	2,5	2,5	2,4
Transport et communication	7,0	6,8	7,4	7,6	7,1
Services fournis à la collectivité	9,0	8,9	8,7	-	-
Administration générale	8,1	7,8	7,5	7,2	7,1
Autres services	17,5	18,4	17,0	25,9	27,5
Activités mal désignées	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	6,3	5,7	7,1	7,2	7,0
32 à 47 heures	25,8	26,0	25,0	25,3	26,0
48 à 56 heures	42,8	43,4	43,5	43,3	44,6
57 et plus	24,7	24,4	23,9	22,4	21,6
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	10,7	10,5	11,7	9,2	12,5
Contrat à durée indéterminée	30,6	31,1	26,7	29,6	32,4
Verbal	3,8	3,9	3,9	7,2	5,9
Sans contrat	54,0	53,7	56,7	52,0	47,6
Non déclaré	0,9	0,9	1,1	2,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	57,9	56,8	55,0	56,6	57,7
Hommes	46,4	46,5	47,0	48,6	50,5
Ensemble	49,2	48,9	49,0	50,6	52,3
Part % des CM parmi les actifs occupés	55,4	59,4	59,9	59,1	58,3
Taux d'emploi (en %) des chefs de ménage	62,1	60,4	62,6	61,8	62,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS).RURAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif (en milliers)	5.277	5.213	4.827	4.784	4.698
Hommes	3.484	3.497	3.498	3.492	3.477
Femmes	1.793	1.716	1.329	1.291	1.221
Taux de féminisation (en %)	34,1	32,9	27,5	27,0	26,0
Nombre de personnes à charge par actif occupé	1,5	1,6	1,7	1,7	1,8
Taux d'emploi	54,4	53,4	52,0	51,3	50,3
Hommes	74,2	74,0	75,0	74,5	73,9
Femmes	35,8	34,0	28,7	27,9	26,3
Répartition (en %) de l'emploi selon					
L'âge					
15 – 34 ans	47,7	46,4	40,8	39,9	38,5
35 – 59 ans	42,4	42,9	47,4	47,7	48,8
60 ans et plus	9,9	10,7	11,9	12,4	12,7
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	79,7	78,9	78,6	77,9	76,2
Niveau moyen	18,6	19,5	19,4	20,2	21,5
Niveau supérieur	1,6	1,6	2,1	1,9	2,3
Le statut professionnel					
Salariés	25,6	26,9	28,6	28,7	29,8
Indépendants	30,6	32,6	35,4	36,2	36,3
Employeurs	0,8	0,7	0,9	1,0	0,8
Aides familiales et apprentis	41,3	38,1	33,5	32,6	31,3
Autres statuts	1,7	1,7	1,6	1,6	1,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PORTRAIT DE L'EMPLOI ADULTE (15 ANS ET PLUS).RURAL (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Structure selon la branche d'activité (en %)					
Agriculture, forêt et pêche	74,1	72,9	72,0	71,5	69,4
Industrie	4,1	4,2	4,1	4,3	4,7
Bâtiment et travaux publics	7,7	8,3	8,5	8,3	8,8
Services	14,1	14,7	15,4	15,9	17,1
Commerce	5,9	5,9	6,0	6,3	6,8
Réparation	0,9	0,9	0,7	0,9	0,9
Transport et communication	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7
Services fournis à la collectivité	1,2	1,2	1,5	-	-
Administration générale	1,0	1,2	1,6	1,7	1,8
Autres services	2,7	3,0	3,0	4,4	4,9
Activités mal désignées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Structure (en %) selon la durée hebdomadaire habituelle					
Moins de 32 heures	26,4	25,1	21,7	23,8	22,3
32 à 47 heures	24,4	25,5	28,1	28,0	28,4
48 à 56 heures	31,4	32,8	34,1	33,9	34,6
57 et plus	17,7	16,3	16,0	14,1	14,4
Indicateurs concernant les salariés (en %)					
Structure selon le type de contrat					
Contrat à durée déterminée	4,0	3,7	5,2	4,5	8,1
Contrat à durée indéterminée	7,1	7,6	8,0	8,7	9,2
Verbal	4,6	4,3	2,7	6,8	5,3
Sans contrat	83,6	83,9	83,8	79,5	76,4
Non déclaré	0,6	0,6	0,3	0,5	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'affiliation à un système de couverture médicale					
Femmes	26,1	23,3	21,9	22,0	22,9
Hommes	16,9	18,9	22,5	23,3	24,5
Ensemble	17,7	19,3	22,4	23,2	24,4
Part (en %) des CM parmi les actifs occupés	36,6	40,3	46,0	46,7	47,8
Taux d'emploi des CM (en %)	78,4	76,2	76,7	75,7	75,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TRAVAIL DES ENFANTS AGES DE MOINS DE 18 ANS

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Portrait des enfants actifs (en milliers)					
Effectif total	372	335	291	268	237
Selon le sexe					
Masculin	254	235	212	197	180
Féminin	118	100	79	71	58
Selon le milieu					
Urbain	67	52	70	62	59
Rural	305	283	221	206	179
Selon l'occupation					
Actifs occupés	326	294	247	231	200
Chômeurs	46	41	44	37	38
Profil de l'emploi infantile, en (%)					
Structure selon l'âge					
7 - 14 ans	17,4	17,4	19,7	17,8	17,1
15 - 17 ans	82,6	82,6	80,3	82,2	82,9
Structure selon la régularité dans l'emploi					
Urbain					
Permanent à plein temps et temps partiel	89,2	89,4	89,3	88,7	89,9
Occasionnel ou saisonnier	8,4	7,6	8,3	7,5	6,7
Rural					
Permanent à plein temps	90,4	89,7	90,8	90,8	91,3
Occasionnel ou saisonnier	9,3	9,9	8,3	8,4	8,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TRAVAIL DES ENFANTS AGES DE MOINS DE 18 ANS (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Part de l'emploi non rémunéré (en%)					
Urbain	44,6	57,3	54,9	46,3	49,0
Masculin	49,7	62,0	57,2	49,4	45,3
Féminin	18,9	35,0	39,1	27,5	72,6
Rural	80,6	79,1	84,1	84,6	16,8
Masculin	75,0	72,2	80,9	80,6	19,0
Féminin	90,1	92,1	93,1	94,0	11,4
Principal secteur employeur des enfants					
Rural : Part (en %) de l'emploi agricole					
Masculin	77,6	80,8	82,6	80,7	78,4
Féminin	94,3	94,5	95,1	94,1	90,6
Urbain : Part (en %) de l'emploi non agricole					
Masculin	91,4	91,8	94,2	94,4	94,1
Part dans l'Industrie (y compris BTP)	37,3	32,3	38,2	38,1	35,2
Part dans les services	54,1	59,5	56,0	56,3	58,9
Féminin	85,5	79,0	89,4	88,6	91,9
Part dans l'Industrie (y compris BTP)	34,5	56,3	71,4
Part dans les services	51,0	32,2	20,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	1155	1202	1044	1010	1001
Selon le sexe					
Masculin	966	1031	910	878	864
Féminin	187	171	134	132	137
Taux de féminisation (en %)	16,3	14,2	12,9	13,1	13,7
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	57,9	56,7	56,8	53,9	54,8
35 - 44 ans	23,8	25,2	25,3	27,3	26,0
45 ans et plus	18,3	18,1	17,9	18,8	19,2
Selon le diplôme					
Sans diplôme	59,0	57,4	55,3	54,2	52,7
Niveau moyen	31,6	32,6	32,7	33,6	32,9
Niveau supérieur	9,3	9,9	12,0	12,1	14,3
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	39,0	39,2	37,3	36,2	34,7
Industrie	8,4	8,8	8,0	8,4	8,4
B.T.P	14,7	15,3	17,4	17,0	18,0
Services	37,8	36,6	37,2	38,4	39,0
Activité mal désignée	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Selon le statut					
Salariés	51,7	52,1	52,9	52,1	54,0
Auto-emploi	28,6	29,3	30,3	32,0	30,7
Autres	19,7	18,6	16,7	15,9	15,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	533	556	521	503	514
Selon le sexe					
Masculin	418	451	417	399	406
Féminin	115	105	104	105	107
Taux de féminisation (en %)	21,6	18,9	19,9	20,8	20,9
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	51,2	50,0	50,8	48,6	50,9
35 - 44 ans	27,5	29,2	28,0	30,6	27,9
45 ans et plus	21,2	20,8	21,2	20,8	21,2
Selon le diplôme					
Sans diplôme	45,6	43,8	43,3	41,4	39,2
Niveau moyen	37,7	37,6	36,5	37,5	36,5
Niveau supérieur	16,7	18,6	20,2	21,0	24,3
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	5,1	4,5	5,1	5,1	5,8
Industrie	14,5	15,0	13,5	13,9	13,5
B.T.P	16,5	17,2	20,7	19,5	18,9
Services	63,8	63,2	60,6	61,5	61,7
Activité mal désignée	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1
Selon le statut					
Salariés	66,3	67,3	64,5	63,0	64,2
Auto-emploi	30,0	29,0	31,3	33,0	31,2
Autres	3,6	3,7	4,1	4,0	4,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

LE SOUS-EMPLOI DES ACTIFS OCCUPÉS ADULTES¹. RURAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs (en milliers)	622	646	523	507	487
Selon le sexe					
Masculin	549	580	493	480	458
Féminin	73	66	30	27	30
Taux de féminisation (en %)	11,7	10,2	5,8	5,4	6,1
Structure (en %)					
Selon l'âge					
15 - 34 ans	63,6	62,5	62,7	59,2	58,8
35 - 44 ans	20,6	21,7	22,7	24,0	24,0
45 ans et plus	15,7	15,8	14,6	16,7	17,2
Selon le diplôme					
Sans diplôme	70,5	69,2	67,2	67,0	67,0
Niveau moyen	26,5	28,4	29,0	29,8	29,1
Niveau supérieur	3,0	2,4	3,8	3,3	3,9
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	68,0	69,1	69,4	67,1	65,1
Industrie	3,2	3,5	2,6	2,9	2,9
B.T.P	13,2	13,7	14,2	14,5	16,9
Services	15,6	13,7	13,8	15,4	15,0
Activité mal désignée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Selon le statut					
Salariés	39,2	38,9	41,4	41,3	43,2
Auto-emploi	27,4	29,6	29,3	30,9	30,2
Autres	33,4	31,4	29,3	27,8	26,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Agés de 15 ans et plus.

TAUX DE SOUS-EMPLOI AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble	10,8	11,3	9,8	9,3	9,2
Masculin	12,4	13,1	11,1	10,5	10,3
Féminin	6,6	6,2	5,4	5,3	5,5
Selon l'âge					
15 - 34 ans	14,6	15,4	14,4	13,4	13,7
35 - 44 ans	10,6	11,4	9,6	9,9	9,3
45 ans et plus	6,0	6,1	4,9	4,8	4,7
Selon le diplôme					
Sans diplôme	10,4	10,8	9,2	8,8	8,7
Niveau moyen	12,6	13,5	11,4	11,0	10,2
Niveau supérieur	8,7	9,0	8,7	8,3	8,8
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	10,8	11,7	10,4	9,8	9,8
Industrie	8,2	8,9	6,7	6,5	6,4
B.T.P	16,9	17,6	15,7	15,3	15,9
Services	10,1	10,1	8,6	8,3	8,0
Selon le statut					
Salariés	12,1	12,6	10,6	10,0	9,9
Auto-emploi	9,8	10,1	8,7	8,6	8,1
Autres	9,6	10,2	9,7	9,2	9,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE SOUS-EMPLOI EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble	9,9	10,2	8,9	8,4	8,3
Masculin	9,6	10,3	8,8	8,2	8,2
Féminin	10,7	10,1	9,0	8,9	8,5
Selon l'âge					
15 - 34 ans	13,3	13,8	12,4	11,3	11,9
35 - 44 ans	9,7	10,3	8,7	9,0	8,2
45 ans et plus	6,2	6,3	5,4	4,9	4,8
Selon le diplôme					
Sans diplôme	10,4	10,6	9,1	8,3	8,1
Niveau moyen	10,5	11,1	9,3	8,9	8,4
Niveau supérieur	7,7	8,4	7,9	7,6	8,2
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	10,8	10,3	9,3	8,7	9,7
Industrie	7,9	8,5	6,6	6,4	6,4
B.T.P	14,7	15,6	14,5	13,5	13,5
Services	9,5	9,8	8,4	7,9	7,7
Selon le statut					
Salariés	9,9	10,5	8,7	8,1	8,1
Auto-emploi	9,9	9,7	8,9	8,6	8,2
Autres	9,8	10,5	11,4	10,7	11,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE SOUS-EMPLOI EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble	11,8	12,4	10,8	10,6	10,4
Masculin	15,8	16,6	14,1	13,7	13,2
Féminin	4,0	3,8	2,3	2,1	2,5
Selon l'âge					
15 - 34 ans	15,7	16,7	16,7	15,7	16,0
35 - 44 ans	11,9	12,9	10,9	11,3	11,0
45 ans et plus	5,8	6,0	4,3	4,7	4,6
Selon le diplôme					
Sans diplôme	10,4	10,9	9,3	9,1	9,2
Niveau moyen	16,7	18,0	16,2	15,6	14,1
Niveau supérieur	21,6	19,4	20,0	18,5	17,4
Selon la branche d'activité					
Agriculture, forêt et pêche	10,8	11,8	10,5	9,9	9,8
Industrie	9,4	10,4	6,8	7,1	6,6
B.T.P	20,0	20,5	18,1	18,6	20,3
Services	13,0	11,6	9,8	10,3	9,2
Selon le statut					
Salariés	17,9	17,9	15,7	15,2	15,2
Auto-emploi	9,7	10,5	8,4	8,5	8,1
Autres	9,6	10,2	9,5	9,0	8,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de chômeurs (en milliers)	1.148	1.106	1.216	1.137	1.107
Hommes	813	768	789	733	719
Femmes	336	338	427	404	388
Taux de féminisation (en %)	29,2	30,6	35,1	35,5	35,0
Age moyen des chômeurs (en années)	29,4	29,3	28,8	28,9	29,1
Structure des chômeurs (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	77,6	79,0	80,0	80,8	80,3
15 – 24 ans	34,2	35,5	36,8	35,8	33,4
25 – 34 ans	43,4	43,5	43,2	45,0	46,8
35 – 44 ans	13,0	12,2	12,1	11,5	11,9
45 ans et plus	9,4	8,8	7,9	7,7	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	24,4	22,7	20,6	18,9	17,8
Niveau moyen	46,4	43,8	43,4	42,5	41,4
Niveau supérieur	29,1	33,5	36,0	38,6	40,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Le niveau scolaire					
Sans niveau	6,7	6,9	5,1	4,9	4,7
Primaire et second. collégial	45,2	42,3	42,2	40,5	39,6
Secondaire qualifiant	24,7	24,3	26,3	27,0	25,9
Supérieur	22,2	25,1	25,3	26,7	28,7
Autres	1,3	1,4	1,1	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Durée moyenne de chômage (en mois)	34,6	33,3	37,3	30,0	35,8
Chefs de ménages parmi les chômeurs (en %)	12,4	13,3	12,1	11,6	11,8
Chômeurs de longue durée (en %)	65,5	67,2	71,2	67,9	68,2
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	51,7	54,7	58,4	58,3	57,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS AU NIVEAU NATIONAL (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	24,7	23,9	19,9	19,7	18,0
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	17,5	16,2	16,0	16,6	18,1
Fin d'études ou de formation	34,9	41,2	41,7	45,2	44,8
Arrivée à l'âge de travailler	15,5	12,2	14,1	11,3	10,0
Autres causes	7,3	6,5	8,5	6,8	8,6
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	87,2	86,8	88,2	88,6	87,9
Non salarié	12,8	13,1	11,7	11,4	12,1
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	11,8	11,3	9,4	9,8	9,2
Industrie	19,0	19,8	21,0	19,8	20,7
Bâtiment et travaux publics	21,2	21,1	20,5	19,9	19,1
Services	47,3	47,0	48,5	50,1	50,8
Activité mal désignée	0,7	0,8	0,5	0,3	0,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de chômeurs (en milliers)	924	879	1.015	9.61	928
Hommes	626	583	630	591	574
Femmes	298	296	385	369	353
Taux de féminisation (en %)	32,2	33,7	37,9	38,4	38,1
Age moyen des chômeurs (en années)	29,7	29,7	29,1	29,1	29,4
Structure des chômeurs (en %) selon					
L'âge					
15 – 34 ans	77,2	78,1	79,8	80,7	79,9
15 – 24 ans	31,0	32,2	34,3	33,2	30,6
25 – 34 ans	46,2	45,9	45,5	47,5	49,3
35 – 44 ans	13,4	12,9	12,4	11,8	12,3
45 ans et plus	9,3	9,0	7,9	7,5	7,8
Le niveau de diplôme					
Sans diplôme	19,7	18,1	17,5	15,8	14,7
Niveau moyen	47,2	44,4	43,3	42,3	41,2
Niveau supérieur	33,0	37,5	39,2	41,8	44,0
Le niveau scolaire					
Sans niveau	4,8	5,1	3,8	3,5	3,6
Primaire et secondaire collégial	41,6	39,3	39,5	38,1	36,9
Secondaire qualifiant	28,1	27,3	29,0	29,4	28,5
Supérieur	24,6	27,4	27,0	28,3	30,3
Autres	1,0	0,9	0,7	0,6	0,6
Durée moyenne de chômage (en mois)	37,4	36,0	39,4	38,2	37,9
Chefs de ménages parmi les chômeurs (en %)	11,4	12,2	11,3	10,7	10,9
Chômeurs de longue durée (en %)	69,5	71,5	73,5	70,8	71,1
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	54,0	56,9	59,3	59,7	58,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU URBAIN (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	22,9	22,0	19,0	18,3	17,5
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	17,4	16,2	15,9	16,3	17,6
Fin d'études ou de formation	36,8	42,6	42,9	46,9	46,5
Arrivée à l'âge de travailler	15,9	12,8	13,8	11,0	9,3
Autres causes	7,0	6,4	8,3	7,1	8,7
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	86,2	85,9	87,9	87,8	87,3
Non salarié	13,8	14,1	12,0	12,2	12,7
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	5,3	4,7	4,2	4,1	4,5
Industrie	21,6	22,2	23,1	22,2	23,0
Bâtiments et travaux publics	18,3	18,5	18,0	17,0	15,7
Services	53,9	53,7	54,1	56,2	56,6
Activité mal désignée	0,9	1,0	0,6	0,4	0,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de chômeurs (en milliers)	224	227	201	176	179
Taux de féminisation (en %)	16,8	18,5	20,9	19,6	19,2
Age moyen des chômeurs (en années)	27,9	27,4	27,4	27,7	27,5
Structure des chômeurs (en %) selon :					
L'âge					
15 – 34 ans	79,0	82,2	80,9	81,0	81,9
15 – 24 ans	47,6	48,1	49,4	49,6	47,8
25 – 34 ans	31,5	34,1	31,5	31,4	34,1
35 – 44 ans	11,4	9,8	10,7	10,0	10,3
45 ans et plus	9,5	8,1	8,4	9,0	7,8
Le niveau du diplôme					
Sans diplôme	43,9	40,4	36,1	35,6	33,6
Niveau moyen	43,0	41,8	43,8	43,4	42,4
Niveau supérieur	13,1	17,8	20,0	21,0	24,0
Le niveau scolaire					
Sans niveau	14,5	13,9	11,6	12,3	10,3
Primaire et secondaire collégial	59,8	53,8	56,0	53,6	53,2
Secondaire qualifiant	10,7	12,6	12,7	13,9	12,7
Supérieur	12,4	16,3	16,8	17,6	19,9
Autres	2,6	3,4	2,9	2,6	3,9
Durée moyenne de chômage (en mois)	23,2	22,8	26,6	24,1	25,1
Chefs de ménages parmi les chômeurs (%)	16,4	17,3	16,1	16,3	16,1
Chômeurs de longue durée (en %)	48,9	50,4	59,5	51,8	53
Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en %)	42,4	46,3	53,6	50,3	52,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

PROFIL DES CHOMEURS EN MILIEU RURAL (SUITE)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Chômeurs selon la cause de chômage (%)					
Arrêt de l'activité de l'établissement, licenciement	32,2	31,1	24,3	27,3	20,7
Cessation d'activité indépendante, saisonnière ou pour raison de revenu	18,1	16,0	16,0	18,3	21,1
Fin d'études ou de formation	27,2	35,8	35,8	36,0	35,7
Arrivée à l'âge de travailler	13,7	10,0	15,8	13,2	13,7
Autres causes	8,8	7,0	8,1	5,1	8,3
Chômeurs ayant déjà travaillé (en %) selon					
Statut professionnel du dernier emploi exercé					
Salarié	90,4	89,8	89,3	92,0	90,5
Non salarié	9,6	10,2	10,7	8,0	9,5
Secteur d'activité du dernier emploi exercé					
Agriculture, forêt et pêche	33,4	31,8	32,4	34,8	30,2
Industrie	10,4	12,4	11,6	9,2	10,2
Bâtiment et travaux publics	30,6	29,2	31,7	32,7	34,8
Services	25,6	26,4	24,1	23,1	24,5
Activités mal désignées	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX DE CHÔMAGE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Selon le sexe					
Ensemble	9,7	9,4	10,2	9,5	9,2
Hommes	9,4	8,9	8,8	8,1	7,8
Femmes	10,5	10,9	14,7	14,1	13,5
Selon l'âge					
15 – 24 ans	20,8	22,5	26,5	25,6	24,9
25 – 34 ans	13,9	13,5	15,4	15,0	15,1
35 – 44 ans	5,5	4,8	5,1	4,5	4,5
45 ans et plus	3,0	2,7	2,5	2,2	2,1
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	2,2	2,2	1,9	1,7	1,7
Primaire et secondaire collégial	10,1	9,2	10,0	8,8	8,3
Secondaire qualifiant	19,2	18,3	20,4	19,2	17,2
Supérieur	21,6	22,0	22,3	21,7	20,9
Autres niveaux	3,0	3,1	2,6	2,1	2,5
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	4,1	3,8	3,8	3,3	3,1
Niveau moyen	15,6	14,3	15,0	13,5	12,4
Niveau supérieur	21,2	21,9	23,3	22,9	21,6
Taux de chômage (en %) des CM¹					
Ensemble	2,8	2,7	2,5	2,2	2,2
Hommes	2,6	2,5	2,2	2,0	2,0
Femmes	5,4	4,8	6,6	5,8	5,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX DE CHÔMAGE EN MILIEU URBAIN (EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Selon le sexe					
Ensemble	14,6	13,9	14,7	13,8	12,9
Hommes	12,6	11,7	11,8	10,9	10,3
Femmes	21,7	22,1	25,0	23,9	21,8
Selon l'âge					
15 – 24 ans	39,0	41,0	42,8	41,9	39,2
25 – 34 ans	21,1	20,1	21,6	20,9	20,4
35 – 44 ans	7,6	6,7	7,0	6,2	6,1
45 ans et plus	4,5	4,1	3,7	3,2	3,1
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	4,7	4,9	3,8	3,4	3,3
Primaire et secondaire collégial	13,4	12,3	13,1	11,8	10,9
Secondaire qualifiant	20,4	19,3	21,6	20,2	18,2
Supérieur	20,8	20,6	21,6	21,0	20,1
Autres niveaux	5,3	4,8	3,9	3,2	3,0
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	7,3	6,5	6,7	5,7	5,2
Diplôme de niveau moyen	18,6	17,2	17,6	16,0	14,6
Diplôme de niveau supérieur	20,9	21,1	22,9	22,4	21,1
Taux de chômage (en %) des CM¹					
Ensemble	3,4	3,2	3,1	2,8	2,7
Hommes	3,1	3,0	2,7	2,4	2,4
Femmes	7,5	6,9	8,4	7,9	6,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Chefs de ménage.

TAUX DE CHÔMAGE EN MILIEU RURAL (EN %)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Selon le sexe					
Ensemble	4,1	4,2	4,0	3,6	3,7
Hommes	5,1	5,0	4,3	3,9	4,0
Femmes	2,1	2,4	3,1	2,6	2,7
Selon l'âge					
15 – 24 ans	9,3	10,3	11,4	10,5	11,3
25 – 34 ans	4,6	5,0	5,0	4,5	5,1
35 – 44 ans	2,3	2,0	1,9	1,6	1,7
45 ans et plus	1,3	1,1	0,9	0,9	0,8
Selon le niveau scolaire					
Sans niveau	1,2	1,3	1,0	1,0	0,9
Primaire et secondaire collégial	5,8	5,3	5,4	4,5	4,5
Secondaire qualifiant	11,5	12,6	12,8	12,2	10,5
Supérieur	31,5	39,0	30,2	31,7	30,7
Autres niveaux	1,8	2,3	1,8	1,4	2,2
Selon le niveau de diplôme					
Sans diplôme	2,3	2,2	1,9	1,7	1,7
Niveau moyen	8,9	8,5	8,6	7,3	7,0
Niveau supérieur	25,2	33,3	28,9	29,3	28,3
Taux de chômage (en %) des CM					
Ensemble	1,9	1,8	1,4	1,3	1,3
Hommes	1,8	1,8	1,3	1,2	1,3
Femmes	2,1	2,1	2,9	1,9	1,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPERIEUR¹ AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Actifs chômeurs DNS ² (en milliers)	335	370	438	438	451
Part des chômeurs DNS (en%)	29,2	33,5	36,0	38,5	40,7
Taux de féminisation des chômeurs DNS (en%)	45,5	47,0	50,6	51,1	49,5
Structure (en %) des chômeurs DNS selon					
L'âge					
15 – 24 ans	26,7	29,2	30,8	29,8	27,8
25 – 34 ans	58,8	56,8	56,7	58,7	61,0
35 – 44 ans	10,6	9,1	8,9	8,3	7,9
45 ans et plus	3,9	4,9	3,6	3,1	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le type de diplôme					
Baccalauréat	16,0	14,8	15,1	14,7	13,7
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	41,7	42,8	40,2	39,5	40,3
Supérieur	42,3	42,4	44,7	45,8	46,0
<i>Facultés</i>	37,5	37,6	42,1	43,4	43,7
<i>Ecoles et Instituts</i>	4,8	4,7	2,6	2,4	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Taux de chômage (en %) des DNS selon le diplôme					
Baccalauréat	19,1	19,1	21,2	20,6	18,6
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	22,7	23,6	25,9	24,2	23,9
Supérieur	20,8	21,5	22,1	22,5	20,9
<i>Facultés</i>	24,4	25,3	25,3	25,8	23,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	9,7	9,8	7,2	6,8	6,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Niveau supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et institut supérieurs).

² DNS : Diplômés de niveau supérieur.

TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR¹ AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Masculin					
Baccalauréat	15,8	15,5	16,4	17,0	15,4
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	20,6	20,4	20,3	19,3	20,1
Supérieur	16,5	16,2	16,5	16,0	15,4
<i>Facultés</i>	19,6	19,4	19,2	18,7	17,5
<i>Ecoles et Instituts</i>	7,8	7,8	5,7	4,6	5,0
Total	17,9	17,8	17,9	17,4	17,1
Féminin					
Baccalauréat	28,0	29,1	32,5	29,9	26,7
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	26,3	29,5	36,5	33,6	31,0
Supérieur	28,0	30,5	30,7	32,4	29,1
<i>Facultés</i>	32,0	34,6	34,4	35,8	32,4
<i>Ecoles et Instituts</i>	13,4	14,4	10,3	11,3	9,2
Total	27,3	29,9	33,0	32,5	29,5
Ensemble					
Baccalauréat	19,1	19,1	21,2	20,6	18,6
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	22,7	23,6	25,9	24,2	23,9
Supérieur	20,8	21,5	22,1	22,5	20,9
<i>Facultés</i>	24,4	25,3	25,3	25,8	23,6
<i>Ecoles et Instituts</i>	9,7	9,8	7,2	6,8	6,5
Total	21,2	21,9	23,3	22,9	21,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Niveau supérieur : Baccalauréats, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPERIEUR¹ EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Actifs chômeurs DNS ² (en milliers)	305	330	397	401	408
Part des chômeurs DNS (en%)	33,0	37,5	39,2	41,7	44
Taux de féminisation des chômeurs DNS (en%)	46,5	48,6	52,1	52,7	51
Structure (en %) des chômeurs DNS selon					
L'âge					
15 – 24 ans	26,2	28,4	30,3	29,2	26,5
25 – 34 ans	58,7	56,7	56,4	59,0	61,6
35 – 44 ans	10,9	9,7	9,4	8,5	8,4
45 ans et plus	4,2	5,2	3,9	3,3	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Le type de diplôme					
Baccalauréat	15,8	14,2	14,8	14,2	13,2
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	43,1	45,8	42,3	41,2	42,0
Supérieur	41,0	40,0	42,9	44,5	44,8
<i>Facultés</i>	35,8	34,9	40,1	42,0	42,4
<i>Ecoles et Instituts</i>	5,3	5,1	2,8	2,5	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100
Taux de chômage (en %) des DNS selon le diplôme					
Baccalauréat	19,5	18,2	21,0	20,4	18,3
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	22,7	23,8	26,1	24,4	23,9
Supérieur	19,8	19,6	20,9	21,5	19,8
<i>Facultés</i>	23,3	23,2	24,1	24,7	22,4
<i>Ecoles et Instituts</i>	9,8	9,5	7,3	6,8	6,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Baccalauréats, diplômes de cadres moyens et diplômes de formation supérieure (facultés, grandes écoles et instituts).

² DNS : Diplômés de niveau supérieur

TAUX DE CHÔMAGE DES DIPLÔMES DE NIVEAU SUPERIEUR EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Masculin					
Baccalauréat	15,9	14,4	15,9	16,5	15,0
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	20,8	20,6	20,6	19,5	20,0
Supérieur	15,3	14,0	15,1	14,6	14,1
<i>Facultés</i>	18,2	16,8	17,5	17,1	16,0
<i>Ecoles et Instituts</i>	7,9	7,3	6,0	4,7	5,0
Total	17,6	16,8	17,3	16,8	16,5
Féminin					
Baccalauréat	28,6	28,6	32,0	29,6	26,1
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	25,8	29,3	36,3	33,4	30,6
Supérieur	27,1	28,7	29,7	31,4	28,2
<i>Facultés</i>	31,0	32,6	33,4	34,8	31,3
<i>Ecoles et Instituts</i>	13,6	14,5	10,0	11,2	9,2
Total	26,7	28,9	32,3	31,9	28,8
Ensemble					
Baccalauréat	19,5	18,2	21,0	20,4	18,3
Diplômes de techniciens ou cadres moyens	22,7	23,8	26,1	24,4	23,9
Supérieur	19,8	19,6	20,9	21,5	19,8
<i>Facultés</i>	23,3	23,2	24,1	24,7	22,4
<i>Ecoles et Instituts</i>	9,8	9,5	7,3	6,8	6,5
Total	20,9	21,1	22,9	22,4	21,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

**TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX TOUS
MILIEUX CONFONDUS**

Régions	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2018	2019	2018	2019
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	46,7	45,8	7,5	8,6
Oriental	44,0	43,0	15,6	13,8
Fès-Meknès	42,7	43,0	9,3	8,7
Rabat-Salé-Kénitra	46,3	45,5	11,4	10,7
Béni Mellal-Khénifra	44,1	45,1	5,8	5,4
Grand Casablanca-Settat	49,8	50,0	10,2	10,0
Marrakech-Safi	48,1	47,4	6,9	5,7
Drâa-Tafilalet	40,6	41,6	5,3	5,6
Souss-Massa	42,9	42,9	10,1	10,3
Régions de sud	46,4	46,0	14,7	16,3
Total	46,0	45,8	9,5	9,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX.URBAIN

Régions	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2018	2019	2018	2019
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	42,8	43,4	10,6	11,9
Oriental	41,7	41,1	18,6	16
Fès-Meknès	37,7	38,7	14,4	12,9
Rabat-Salé-Kénitra	42,5	42,3	14,7	13,7
Béni Mellal-Khénifra	35,7	36,9	11,2	9,9
Grand Casablanca-Settat	45,2	46,1	13,6	13
Marrakech-Safi	43,5	42,1	12,5	9,8
Drâa-Tafilalet	35,1	35,6	11	9,6
Souss-Massa	41,6	42,6	12,9	12,7
Régions de sud	42,9	42,1	17,8	19,7
Total	42,0	42,3	13,8	12,9

Source :Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

TAUX D'ACTIVITE ET TAUX DE CHÔMAGE REGIONAUX.RURAL

Région	Taux d'activité(%)		Taux de chômage(%)	
	2018	2019	2018	2019
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	53,2	49,9	3,6	3,6
Oriental	49,4	47,7	9,7	9,2
Fès-Meknès	51,7	50,9	2,8	3
Rabat-Salé-Kénitra	56,9	54,2	4,3	3,9
Béni Mellal-Khénifra	53,4	54,3	1,8	1,9
Grand Casablanca-Settat	65,4	63,8	2,0	2,7
Marrakech-Safi	52,1	51,9	2,9	2,9
Drâa-Tafilalet	43,7	45,0	2,7	3,8
Souss-Massa	45,0	43,5	6,3	6,5
Régions de sud	58,7	60,6	6,7	7,1
Total	53,2	52,2	3,6	3,7

Source :Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

ALPHABETISATION ET EDUCATION

Liste des tableaux

Niveau d'étude de la population âgée de 25 ans et plus	169
Autres agrégats relatifs à l'éducation	170
Evolution du budget de secteur de l'enseignement	171
Données globales relatives aux effectifs des scolarisés par niveau	172
Taux moyen de redoublement	173
Taux moyen d'abandon par cycle	173
Taux d'encombrement	174
Taux d'achèvement selon les cycles	175
Indicateurs globaux par cycles	176
Enseignement préscolaire	176
Enseignement primaire	178
Enseignement secondaire collégial	184
Enseignement secondaire qualifiant	190
Enseignement post-bac	197
Enseignement supérieur	198
Effectifs des étudiants inscrits aux universités selon les branches	199
Effectifs des étudiantes inscrits aux universités selon les branches	200
Effectifs des lauréats des établissements selon le domaine d'étude en cycle normale	201
Effectifs des lauréats des établissements selon le domaine d'étude en master et doctorat	202
Formation professionnelle	203
Effectifs en formation professionnelle selon le niveau et la région	203
Effectifs en formation professionnelle par secteur de formation et le niveau dans le secteur Public et privé	204
Part des effectifs en formation professionnelle dans le secteur privé selon le niveau et la région	205
Effectifs de lauréats en formation professionnelle	205

Liste des tableaux (Suite)

Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence	206
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et l'âge (en %)	207
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence	208
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'âge (en %)	208
Taux d'alphabétisation de la population urbaine âgée de 10 ans et plus selon le sexe (en %)	209
Taux d'alphabétisation de la population rurale âgée de 10 ans et plus selon le sexe(en %)	210
Taux d'alphabétisation (en %) de la population totale âgée de 10 ans et plus	211
Espace d'alphabétisation par région en 2018	212
Effectifs des inscrits aux programmes d'alphabétisation, selon le secteur et le milieu de résidence	213
Inscrits aux programmes d'alphabétisation selon les programmes d'intervention	214
Evolution des effectifs des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation	214

**NIVEAU D'ETUDES DE LA POPULATION AGEE DE 25 ANS ET PLUS
(en%)**

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
N'ont aucun niveau scolaire					
Homme	...	28,2	28,4	27,7	26,6
Femme	...	57,7	56,6	55,3	53,9
Ensemble	...	43,7	42,8	41,8	40,6
Précolaire et le primaire					
Homme	31,4	31,5	30,9	31,0	30,5
Femme	16,7	16,9	16,7	17,2	17,6
Ensemble	23,7	23,8	23,7	23,9	23,9
Secondaire collégial					
Homme	16,9	16,8	17,2	17,6	18,1
Femme	10,0	10,2	10,8	11,0	11,3
Ensemble	13,3	13,4	13,9	14,3	14,6
Secondaire qualifiant et post secondaire non supérieur					
Homme	12,7	12,8	13,0	13,2	13,8
Femme	8,4	8,6	8,8	9,1	9,4
Ensemble	10,5	10,6	10,8	11,1	11,5
Supérieur					
Homme	9,8	10,6	10,5	10,5	11,0
Femme	6,2	6,6	7,2	7,3	7,8
Ensemble	7,9	8,5	8,8	8,9	9,4

Source: Haut-Commissariat au Plan., Enquête nationale sur l'emploi.

AUTRES AGREGATS RELATIFS A L'EDUCATION

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
IPC¹ relatif à l'enseignement					
Préscolaire et primaire	147,0	151,6	156,4	162,4	173,0
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,9	3,1	3,2	3,8	6,5
Secondaire	147,1	149,9	154,4	160,8	167,1
<i>Variation annuelle (en %)</i>	6,1	1,9	3,0	4,1	3,9
Post Secondaire	122	124,2	125,8	126,6	128,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,7	1,8	1,3	0,6	1,4
Supérieur	129,8	129,8	130,2	131,3	132,1
<i>Variation annuelle (en %)</i>	1,5	0,0	0,3	0,8	0,6
Non défini par niveau	111,1	111,5	113,2	115,5	116,2
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,3	0,4	1,5	2,0	0,6
Ensemble	139,5	142,7	146,5	150,1	154,7
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,9	2,3	2,7	2,5	3,1

Source: HCP, les indices des prix à la consommation.

¹ *Indice des prix à la consommation (Base 100 en 2006).*

**EVOLUTION DU BUDGET DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT
(En millions de DH)**

Indicateurs	2012 ^R	2013 ^R	2014	2017*	2018*
Budget de fonctionnement	39.232	39.590	43.410	50.576	53.083
Budget d'investissement	9.000	5.400	4.987	5.070	5.469
Total du budget	48.232	44.990	48.397	55.646	58.552
Part du budget de l'Etat (en%)	23,2	22,6	27,7	21,5	22,1

*Source :Ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.*Sources : Secrétariat Général du Gouvernement (Bulletin Officiel).
Ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration.(Trésorerie Générale).*

DONNEES GLOBALES RELATIVES AUX EFFECTIFS DES SCOLARISES PAR NIVEAU

Année scolaire	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Indicateur							
Scolarisés tous cycles confondus	8 163 366	8 366 293	8 472 142	8 594 156	8 869 586	9 020 085	9 335 635
<i>Dont, dans le secteur privé</i>	<i>1 476 085</i>	<i>1 567 318</i>	<i>1 568 371</i>	<i>1 261 794</i>	<i>1 675 558</i>	<i>1 730 592</i>	<i>1 846 313</i>
<i>Dont, sont de sexe féminin^A</i>	<i>46,5</i>	<i>46,5</i>	<i>47,5</i>	<i>46,9</i>	<i>47,04</i>	<i>47,4</i>	<i>47,7</i>
Scolarisés selon le cycle							
Enseignement préscolaire	685 307	745 991	735 582	658 789	726 917	699 265	799 937
Enseignement Primaire	4 021 052	4 030 142	4 039 392	4 101 743	4 210 676	4 322 623	4 432 229
Enseignement Secondaire collégial	1 571 227	1 618 105	1 627 381	1 645 241	1 681 124	1 694 501	1 737 240
Enseignement Secondaire qualifiant	975 447	981 122	967 711	979 921	1 011 847	1 014 231	1 018 477
Enseignement supérieur	609 242	671 347	742 404	819 677	847 164	893 336	960 741
Formation professionnelle	301 091	319 586	359 672	388 785	391 858	396 129	387 011

Sources: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

^A : cette proportion ne tient pas compte de la formation professionnelle et du niveau supérieur pour lesquels les données ventilées par sexe ne sont pas disponibles pour toutes ces années scolaires.

TAUX MOYEN DE REDOUBLEMENT (EN%)

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Primaire	10,5	11,0	10,8	11,4	12,6	12,3	9,8
Collégial	16,7	16,6	17,4	18,8	22,5	22,8	23,1
Qualifiants	16,7	17,9	17,0	15,1	15,5	14,4	12,8

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

TAUX MOYEN D'ABANDON PAR CYCLE

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Primaire	1,9	2,5	2,9	1,9	1,2	1,1	0,6
Collégial	9,3	10,6	12,2	10,8	10,2	12,0	10,7
Qualifiant	8,7	11,9	13,9	11,5	9,6	10,1	9,1

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**TAUX D'ENCOMBREMENT
PROPORTION DES CLASSES AYANT 41 ELEVES ET PLUS**

		2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Total		5,6	6,3	7,0	8,9	10,6	5,8	3,4
primaire	Urbain	8,5	10,5	12,9	17,1	19,9	10,9	5,8
	Rural	3,7	3,8%	3,7	4,2	5,4	2,8	2,0
Total		23,1	24,8	23,0	25,9	30,2	7,8	9,9
collégial	Urbain	23,8	25,6	23,7	27,5	32,6	8,1	9,3
	Rural	21,3	23,1	21,4	23,0	25,7	7,4	10,8
Total		23,5	20,8	18,4	17,9	18,4	5,3	7,1
qualifiant	Urbain	24,8	22,0	19,4	19,2	19,8	5,4	7,6
	Rural	15,2	14,1	13,2	11,4	12,2	4,7	5,5

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

PROPORTION DES CLASSES AYANT 45 ELEVES ET + PAR CYCLE

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Primaire	2,1	2,3	2,7	4,7	8,3	1,5	1,0
Collégial	7,2	7,8	6,5	8,8	17,5	0,7	1,7
Qualifiant	12,9	10,0	6,7	6,3	9,8	0,5	1,0

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

TAUX D'ACHEVEMENT AVEC REDOUBLEMENT SELON LE CYCLE ET LE SEXE

PRIMAIRE

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Garçons	89,3	86,9	87,9	89,2	90,4	90,2	93,8
Filles	90,9	88,3	86,2	93,1	95,1	95,2	97,6
Total	90,3	87,8	87,3	91,3	93,1	93,0	95,9

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

PRIMAIRE ET COLLEGIAL

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Garçons	67,9	63,1	57,7	58,4	54,5	49,9	54,2
Filles	72,8	67,3%	62,2	71,1	73,0%	70,5	75,6
Total	70,7	65,6	60,4	65,0	64,0	60,0	64,7

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

PRIMAIRE ET COLLEGIAL ET QUALIFIANT

	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Garçons	34,4	28,2	23,7	24,9	24,3	21,7	27,0
Filles	50,4	41,8	37,2	45,9	48,8	45,6	53,1
Total	42,0	34,6	30,0	34,2	35,2	32,1	38,6

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

INDICATEURS GLOBAUX PAR CYCLES ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Effectif des scolarisés en préscolaire (en milliers)					
Ensemble	736	659	727	699	800
Garçons	416	367	406	386	433
Filles	320	292	321	313	367
Répartition par type d'enseignement (en %)					
Ecoles coraniques	65,6	60,5	63,3	62,7	61,4
Préscolaire moderne	34,4	39,5	36,7	37,3	38,6
Rapport élèves / classe	18,1	17,7	18,0	18,7	18,5
Taux d'encadrement¹					
Ecoles coraniques	18	18	17	18	19
Préscolaire moderne	20	19	19	21	27

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Nombre d'élèves par enseignant.

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Taux brut de scolarisation au préscolaire (en %)					
National	56,5	49,1	52,5	49,0	61,3
Garçons	62,5	53,4	57,3	52,9	64,9
Filles	50,3	44,5	47,5	45,0	57,5
Urbain	69,2	62,3	63,8	59,5	69,8
Garçons	70,4	63,1	64,9	60,2	70,3
Filles	68,0	61,3	62,9	58,7	69,3
Rural	40,1	32,0	37,6	35,3	49,6
Garçons	52,3	40,9	47,3	43,3	57,6
Filles	27,5	22,7	27,4	26,9	41,2
Taux net de scolarisation au préscolaire (en %)					
National	50,1	43,8	48,0	45,3	57,8
Garçons	55,3	47,7	52,0	48,8	61,5
Filles	44,6	39,7	43,8	41,6	54,1
Urbain	60,9	55,4	58,1	54,5	65,4
Garçons	61,9	56,1	58,8	55,1	65,9
Filles	59,9	54,5	57,5	53,9	64,9
Rural	36,1	28,8	34,7	33,1	47,4
Garçons	46,9	36,7	43,2	40,5	55,3
Filles	24,8	20,6	25,8	25,4	39,2

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE¹

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Effectif des scolarisés en primaire(en milliers)					
Ensemble	4 039	4102	4211	4 323	4 432
Garçons	2 125	2155	2211	2 265	2 315
Filles	1 914	1947	2000	2 058	2 117
Part du milieu rural (en%)	47,4	47,0	46,7	46,0	45,7
Part dans le secteur privé (en %)	15,2	15,9	16,7	17,0	17,3
Nouveaux inscrits en première année (en milliers)					
Garçons	336	350	366	370	381
Filles	315	330	342	356	364
Part des inscrits en milieu rural (en %)	44,8	44,7	44,7	44,5	44,5
Taux de redoublement (en %)					
Ensemble	10,8	11,4	12,6	12,3	9,8
Garçons	13,2	13,9	15,4	15,0	12,1
Filles	8,2	8,6	9,4	9,2	7,3
Personnel enseignant					
Ensemble	156072	154252	150198	161288	171812
Hommes	69 699	67 180	63 711	69 082	70 107
Femmes	86 373	87 072	86 487	92 206	101 705
Taux d'encadrement	25,9	26,6	28,0	26,8	25,8
Rapport élèves / classe	27,0	27,8	29,1	26,9	26,2
Taux de passage au collégial (en %)	76,9	77,5	78,9	78,9	84,2

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Ex premier cycle de l'enseignement fondamental.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Encombrement des classes en primaire (en%)					
Part des classes ayant entre 41-44 élèves	7,0	8,9	10,6	5,8	3,4
Part des classes ayant entre 45 -50 élèves	2,1	2,6	4,1	1,0	0,8
Taux d'achèvement					
Avec redoublement en %	87,3	91,3	93,1	93,0	95,9
Sans redoublement en%	51,5	52,8	51,1	51,7	58,9
Taux moyen d'abandon	2,9	1,9	1,2	1,1	0,6

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Taux brut de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	106,3	107,3	108,7	109,1	108,8
Filles	101,3	102,4	103,8	104,7	104,9
Total	103,9	104,9	106,3	106,9	106,9
Rural					
Garçons	124,1	124,7	125,9	126,3	125,5
Filles	114,6	115,5	116,8	118,0	118,7
Total	119,5	120,2	121,5	122,2	122,2
Ensemble					
Garçons	114,1	114,9	116,2	116,5	116,0
Filles	107,2	108,1	109,4	110,4	110,8
Total	110,7	111,6	112,9	113,5	113,5
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	90,9	93,8	95,5	96,4	96,9
Filles	90,2	93,2	94,8	96,1	96,9
Total	90,6	93,5	95,2	96,3	96,9
Rural					
Garçons	96,2	99,3	101,0	102,6	103,8
Filles	94,0	97,3	99,1	101,5	103,2
Total	95,1	98,3	100,1	102,1	103,5
Ensemble					
Garçons	93,2	96,2	97,9	99,1	99,9
Filles	91,9	95,0	96,7	98,4	99,6
Total	92,6	95,6	97,3	98,8	99,7

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Taux de la transition du primaire (en %)					
Urbain					
Garçons	106,8	105,4	105,8	107,1	112,8
Filles	111,1	111,6	112,7	113,9	117,2
Total	108,8	108,3	109,1	110,3	114,9
Rural					
Garçons	56,9	56,8	57,2	58,4	65,7
Filles	48,9	52,0	53,2	54,8	62,1
Total	53,2	54,6	55,4	56,8	64,0
Ensemble					
Garçons	80,6	79,5	79,5	80,7	87,5
Filles	79,6	80,8	81,5	82,7	88,2
Total	80,1	80,1	80,4	81,6	87,8

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Espérance de vie scolaire					
Urbain					
Garçons	5,5	5,6	5,7	5,8	5,8
Filles	5,4	5,6	5,7	5,8	5,8
Total	5,4	5,6	5,7	5,8	5,8
Rural					
Garçons	5,8	6,0	6,1	6,2	6,3
Filles	5,6	5,8	6,0	6,1	6,2
Total	5,7	5,9	6,0	6,1	6,2
Total					
Garçons	5,6	5,8	5,9	6,0	6,0
Filles	5,5	5,7	5,8	5,9	6,0
Total	5,6	5,7	5,8	5,9	6,0

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Taux d'utilisation des heures en %					
Urbain	94,7	97,5	101,0	98,4	100,2
Rural	101,9	99,8	100,1	99,4	99,4
Total	99,2	98,9	100,5	99,0	99,7

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Part des établissements raccordés aux réseaux d'électricité					
Urbain	96,5	97,5	97,7	98,0	97,7
Rural	86,3	87,7	89,4	91,3	92,6
Total	90,2	91,5	92,6	93,9	94,6
Part des établissements raccordés aux réseaux d'eau potable					
Urbain	94,9	95,8	96,1	96,6	96,0
Rural	41,7	42,4	43,7	45,4	46,0
Total	62,4	63,1	63,9	65,2	65,5
Part des établissements raccordés aux réseaux d'assainissement					
Urbain	76,9	77,9	78,7	78,8	78,6
Rural	7,3	7,0	6,7	6,8	6,8
Total	34,4	34,4	34,5	34,6	34,7

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL¹

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Effectif scolarisé en secondaire collégial (en milliers)					
Ensemble	1 627	1 645	1 681	1 695	1 737
Garçons	893	897	912	911	928
Filles	734	748	769	784	809
Part du milieu rural (en %)	29,0	30,3	31,2	31,8	32,9
Part dans le secteur privé (en %)	8,4	8,9	9,3	9,8	9,9
Taux de redoublement					
Ensemble	16,7	16,6	17,4	18,8	22,5
Garçons	20,4	20,5	21,6	23,2	27,8
Filles	11,8	11,7	12,2	13,5	16,2
Taux de passage au secondaire qualifiant ^R	50,3	54,3	55,1	54,2	60,4
Personnel enseignant					
Ensemble	75.753	72.122	69.294	74.017	78.197
Hommes	46.150	43.179	41.213	43.666	45.906
Femmes	29.603	28.943	28.081	30.351	32.291
Taux d'encadrement ^R	21	23	24	23	22
Rapport élèves / classe	36	36	37	34	33
Part des élèves internes* (en %)	3,0	3,1	3,2	3,1	...

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

*NB : * Ces indicateurs sont relatifs au secteur public.*

¹*Ex deuxième cycle de l'enseignement fondamental.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Encombrement des classes en primaire (en%)					
Part des classes avec 41-44 élèves et plus	23,0	25,9	30,2	7,8	9,9
Part des classes avec 45-50 élèves et plus	6,5	8,8	17,5	0,7	1,7
Taux d'achèvement					
Avec redoublement en %	60,4	65,0	64,0	60,0	64,7
Sans redoublement en %	26,9	27,2	23,2	21,7	25,6
Taux moyen d'abandon	12,2	10,8	10,2	12,0	10,7

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/2018	2018/2019
Taux brut de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	115,6	114,5	115,7	115,3	115,8
Filles	109,2	108,9	110,4	111,2	111,9
Total	112,5	111,8	113,1	113,3	113,9
Rural					
Garçons	68,9	72,1	75,9	77,8	82,4
Filles	46,8	51,4	56,0	59,7	65,4
Total	58,1	62,0	66,2	69,0	74,1
Ensemble					
Garçons	94,9	95,8	98,2	99,0	101,4
Filles	81,7	83,7	86,7	88,9	91,9
Total	88,5	89,9	92,6	94,0	96,7
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	66,5	69,7	71,6	72,9	75,2
Filles	73,5	76,9	78,9	80,2	82,2
Total	69,9	73,2	75,2	76,5	78,6
Rural					
Garçons	31,3	35,0	37,9	40,4	44,3
Filles	28,5	33,1	36,7	39,8	44,4
Total	29,9	34,1	37,3	40,1	44,3
Ensemble					
Garçons	50,9	54,4	56,8	58,8	61,8
Filles	53,7	57,7	60,5	62,7	65,9
Total	52,2	56,0	58,6	60,7	63,8

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Taux de la transition du collégial au qualifiant					
Urbain					
Garçons	54,4	56,2	57,9	58,4	66,0
Filles	64,9	67,3	67,8	66,7	73,2
Total	59,3	61,6	62,8	62,6	69,6
Rural					
Garçons	28	27,5	27,1	27,7	31,5
Filles	38,1	39,7	38,7	38,5	41,3
Total	31,7	32,1	31,7	32,2	35,8
Ensemble					
Garçons	45,9	46,7	47,2	47,5	53,6
Filles	58,7	60,5	60,1	58,7	63,6
Total	51,5	52,9	53,1	52,8	58,4

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL (SUITE)

Indicateurs	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Espérance de vie scolaire					
Urbain					
Garçons	8,3	8,5	8,7	8,8	8,8
Filles	8,3	8,5	8,6	8,7	8,8
Total	8,3	8,5	8,6	8,7	8,8
Rural					
Garçons	8,2	8,4	8,6	8,7	8,9
Filles	7,6	7,9	8,1	8,3	8,5
Total	7,9	8,1	8,3	8,5	8,7
Total					
Garçons	8,2	8,4	8,6	8,7	8,8
Filles	8,0	8,2	8,4	8,5	8,7
Total	8,1	8,3	8,5	8,6	8,8

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEIAL (SUITE)

Indicateurs	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Part des établissements raccordés aux réseaux d'électricité					
Urbain	96,4	97,0	97,6	97,9	97,4
Rural	92,4	92,0	92,9	94,6	94,0
Total	94,7	94,9	95,6	96,5	95,9
Part des établissements raccordés aux réseaux d'eau potable					
Urbain	94,8	95,0	95,6	96,4	95,9
Rural	64,6	64,7	66,2	67,9	68,5
Total	81,7	82,0	82,8	84,1	84,0
Part des établissements raccordés aux réseaux d'assainissement					
Urbain	77,0	78,0	78,2	78,7	78,9
Rural	14,0	13,4	13,7	14,1	13,9
Total	49,8	50,2	50,3	50,7	50,6

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT¹

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Effectif scolarisé (en milliers)					
Ensemble	968	980	1012	1014	1018
Garçons	506	503	513	505	501
Filles	462	477	499	510	518
Part du milieu rural (en %)	14,1	15,0	15,6	16,1	16,8
Part dans le secteur privé (en %)	8,1	9,1	9,1	9,5	10,0
Taux d'accroissement (en %)	-1,4	1,3	3,3	0,2	0,4
Rapport élèves / classe	34	33	33	31	30
Personnel enseignant					
Ensemble	62.823	64.092	63.697	65.786	67.969
Hommes	43.072	43.480	43.191	44.011	45.535
Femmes	19.751	20.612	20.506	21.775	22.434
Part des enseignants en milieu rural¹	16,8	19,7	20,7	21,2	21,4
Part des élèves internes (en %) [*]	6,2 ^R	6,3	6,4	6,2 [*]	5,5
Répartition des élèves par branche (en %)					
Lettres et enseignement original	39,0	38,1	36,7	34,1	32,2
Sciences	55,4	55,9	56,0	57,6	59,3
Technique	5,6	5,7	5,9	6,1	6,1
Professionnel	0,0	0,3	1,4	2,1	2,4

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Ex enseignement secondaire.

^{*} Ces indicateurs sont relatifs au secteur public

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Encombrement des classes (en%)					
Part des classes ayant 41-45 élèves	18,4	17,9	18,4	5,3	7,1
Part des classes ayant 45-50 élèves et plus	6,7	6,3	9,8	0,5	1,0
Taux d'achèvement					
Avec redoublement (en %)	30,0	34,2	35,2	32,1	38,6
Sans redoublement (en %)	8,6	9,5	8,5	7,9	10,6
Taux moyen d'abandon	13,9	11,5	9,6	10,1	9,1

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Taux brut de scolarisation en %					
Urbain					
Garçons	82,9	80,1	80,6	78,8	77,9
Filles	80,4	81,1	84,0	85,0	85,6
Total	81,7	80,6	82,3	81,8	81,7
Rural					
Garçons	20,5	21,1	21,7	21,7	22,1
Filles	14,6	16,4	18,2	19,8	21,7
Total	17,6	18,8	20,0	20,8	21,9
Ensemble					
Garçons	55,8	54,5	55,0	54,0	53,7
Filles	52,2	53,4	55,8	57,0	58,2
Total	54,0	53,9	55,4	55,5	55,9
Taux net de scolarisation (en %)					
Urbain					
Garçons	46,6	42,5	43,7	43,7	44,9
Filles	52,0	53,3	56,4	57,4	59,5
Total	49,2	47,8	50,0	50,4	52,1
Rural					
Garçons	10,2	8,9	9,4	9,6	10,3
Filles	9,1	10,1	11,4	12,5	14,2
Total	9,7	9,5	10,4	11,0	12,2
Ensemble					
Garçons	30,8	27,9	28,8	28,8	29,9
Filles	33,5	34,8	37,1	38,2	40,2
Total	32,2	31,3	32,9	33,4	34,9

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Espérance de vie scolaire (public et privé)					
Urbain					
Garçons	11,1	11,1	11,2	11,3	11,3
Filles	10,8	11,0	11,2	11,3	11,5
Total	11,0	11,0	11,2	11,3	11,4
Rural					
Garçons	9,7	9,8	10,0	10,1	10,3
Filles	8,5	8,8	9,0	9,3	9,6
Total	9,1	9,3	9,5	9,7	9,9
Total					
Garçons	10,5	10,5	10,7	10,8	10,9
Filles	9,8	10,0	10,3	10,4	10,6
Total	10,2	10,3	10,5	10,6	10,8

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Part des établissements raccordés aux réseaux d'électricité					
Urbain	96,0	96,8	97,9	98,0	96,9
Rural	90,2	93,0	96,3	96,5	95,6
Total	94,5	95,8	97,5	97,6	96,5
Part des établissements raccordés aux réseaux d'eau potable					
Urbain	94,9	95,5	96,5	97,2	96,2
Rural	78,9	78,2	80,4	81,3	80,6
Total	90,8	90,8	92,0	92,6	91,7
Part des établissements raccordés aux réseaux d'assainissement					
Urbain	75,1	75,7	76,5	77,7	76,6
Rural	17,5	18,0	19,3	18,4	18,1
Total	60,3	60,0	60,6	60,6	59,5

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)
TAUX DE REUSSITE**

	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Baccalauréat					
Candidats présents aux examens du bac(en milliers)	482	415	402	425	426
Part des filles (en %)	43,6	45,7	52,3	48,4	48,8
Répartition (en %) des bacheliers selon le type de baccalauréat					
Lettreset Science humaines	47,7	48,0	59,1	64,1	69,4
Enseignement original	43,4	38,9	49,3	49,4	56,3
Scientifique	61,6	60,6	63,9	68,6	74,4
Technique	69,2	68,5	72,9	74,5	78,0
Professionnel	-	-	78,0	51,8	59,3
National	55,7	55,4	62,4	66,9	72,2

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT(SUITE)
TAUX DE REUSSITE PAR BRANCHE**

	Jun 2015	Jun 2016	Jun 2017	Jun 2018	Jun 2019
Lettres et sciences humaines					
Garçons	45,1	44,7	58,0	61,0	65,4
Filles	50,9	51,9	60,2	67,5	73,6
Total	47,7	48,0	59,1	64,1	69,4
Enseignement original					
Garçons	42,3	39,1	53,4	48,9	54,9
Filles	46,2	38,4	46,6	50,3	59,2
Total	43,4	38,9	49,3	49,4	56,3
Sciences					
Garçons	57,5	56,1	61,6	64,5	69,8
Filles	66,2	65,5	66,1	72,6	78,8
Total	61,6	60,6	63,9	68,6	74,4
Technologies					
Garçons	65,0	64,1	69,3	70,3	73,9
Filles	73,4	72,8	76,0	78,3	81,6
Total	69,2	68,5	72,9	74,5	78,0
Professionnel					
Garçons	-	-	73,9	48,6	54,1
Filles	-	-	81,5	59,2	66,1
Total	-	-	78,0	51,8	59,3
Total					
Garçons	52,1	51,3	60,6	63,1	67,7
Filles	59,9	60,0	64,1	70,8	76,7
Total	55,7	55,4	62,4	66,9	72,2

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT POST-BAC

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Classes préparatoires des grandes écoles					
Public					
Classes	253	247	244	261	250
Etudiants	8.068	7.969	8.198	8.217	7.434
Filles	4.136	3.924	4.164	4.040	3.768
Privé					
Classes	113	115	131	153	116
Etudiants	2.479	2.653	2.902	2.843	2.579
Filles	1.105	1.146	1.288	1.278	1.106
Brevet de technicien supérieur (BTS)					
Public					
Classes	193	193	195	191	179
Etudiants	3.859	4.025	4.249	4.114	3.707
Filles	1.747	1.928	1.747	1.928	2.050
Privé					
Classes	12	5	3	3	...
Etudiants	95	40	35	56	...
Filles	30	16	16	26	...

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Indicateurs	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Etudiants (en milliers)						
Ensemble	671	742	820	847	893	961
Part des étrangers¹(en%)	1,5	1,5	1,3	1,5	1,5	...
Part dans le secteur privé (en%)	5,1	4,7	4,7	4,3	5,3	5,1
Etudiants résidant dans les cités universitaires	48.027	49.279	50.934	53.280	54.263	...
Dont, femmes	31.719	30.284	30.039	31.481	32.249	...
Dont, étrangers	603	737	675	759	976	...
Personnel enseignant ^R	12.332	14.574	14.978	15.655	19.799	19.663

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Secteur public.

EFFECTIFS DES ETUDIANTS INSCRITS AUX UNIVERSITES SELON LES BRANCHES

Domaine d'étude	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Enseignement Originel	13 368	14 858	-	-	-
Sciences Juridiques Economiques et Sociales	261 534	308 284	345 164	377 516	424 262
Lettres et Sciences Humaines	194 004	212 243	223 061	221 462	224 931
Sciences	122 315	126 868	116 493	117 545	115 139
Sciences de l'ingénieur, technologie et sciences techniques					
Sciences de l'Ingénieur	17 284	18 633	19 657	20 264	21 648
Sciences et Techniques	22 150	22 948	24 800	26 369	28 560
Licence professionnelle	-	-	-	1 965	2 317
Technologie	9 753	9 737	11 984	11 332	12 789
Sciences de la santé					
Médecine et pharmacie	17 664	17 108	18 642	20 288	19 823
Médecine dentaire	1 686	1 850	1 857	1 775	1 515
Paramédical	305	324	402	102	102
Licence professionnelle	-	-	-	537	561
Autres					
Commerce et Gestion	11 123	11 999	12 778	14 383	16 049
Sciences de l'éducation ENS/ENSET ¹	5 864	5 023	6 385	6 525	7 659
Traduction	341	255	251	280	274
IS sport Settat	-	-	31	87	376
Total	677 391	750 130	781 505	820430	876 005

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ENS : Ecole normale supérieur ;ENSET :Ecole Normale Supérieur de l'Enseignement Technique.

EFFECTIFS DES ETUDIANTES INSCRITES AUX UNIVERSITES SELON LES BRANCHES

Domaine d'étude	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Enseignement Originel	3 974	5 071	-	-	-
Sciences Juridiques	124 289	144 046	161 599	178 375	202 260
Economiques et Sociales					
Lettres et Sciences Humaines	98 372	105 317	108 975	108 818	113 131
Sciences	54 923	57 756	54 596	56 904	56 021
Sciences de l'ingénieur, technologie et sciences techniques					
Sciences de l'Ingénieur	7 666	8 293	8 708	9 024	9 770
Sciences et Techniques	11 060	11 757	12 880	13 976	15 633
Licence professionnelle	-	-	-	875	1 102
Technologie	4 672	4 683	6 106	5 916	6 943
Sciences de la santé					
Médecine et Pharmacie	10 804	10 480	11 363	12 200	11 692
Médecine dentaire	1 198	1 313	1 281	1 198	947
Paramédical	217	246	313	149	60
Licence professionnelle	-	-	-	312	421
Commerce et Gestion	6 774	7 230	7 702	8 620	9 641
Sciences de l'Education ENS et ENSET ¹	2 684	2 331	3 077	3 564	4 428
Traduction	152	100	99	122	136
IS sport Settat	-	-	14	34	123
Total	326 785	358 623	376 713	400 087	423 308

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ENS : Ecole normale supérieur ;ENSET :Ecole Normale Supérieur de l'Enseignement Technique

**EFFECTIFS DES LAUREATS DES ETABLISSEMENTS SELON LE
DOMAINE D'ETUDE EN CYCLE NORMALE**

Domaine d'étude	2016-17		2017-18	
	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes
Sciences Juridiques Economiques et Sociales Lettres et Sciences Humaines+ Enseignement Originel	32 441	16 331	36 064	18 153
Sciences	12 235	5 702	12 730	6 161
Sciences et Techniques	3 517	1 914	4 076	2 216
Médecine et Pharmacie	1 661	1 057	1 802	1 191
Médecine dentaire	294	227	328	249
Sciences de l'Ingénieur	3 544	1 619	2 994	1 355
Commerce et Gestion	2 560	1 644	2 396	1 488
Technologie	5 798	2 838	5 847	3 021
Sciences de l'Education	3 248	1 436	2 324	1 179
Traduction	6	2
Sciences de la santé	95	63	173	122
Total	90 580	45 835	96 245	49 303

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**EFFECTIFS DES LAUREATS DES ETABLISSEMENTS SELON LE
DOMAINE D'ETUDE EN MASTER ET DOCTORAT**

Domaine d'étude	2016-17		2017-18	
	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes
Sciences Juridiques Economiques et Sociales Lettres et Sciences Humaines+ Enseignement Originel	4 320	1 923	5 845	2 482
Sciences	3 478	1 609	3 727	1 736
Sciences et Techniques	1 254	609	1 404	702
Médecine et Pharmacie	219	143	200	79
Médecine dentaire	37	25	44	31
Sciences de l'Ingénieur	216	69	391	151
Commerce et Gestion	132	73	370	233
Technologie	-	-
Sciences de l'Education	475	183	840	413
Traduction	92	38	125	48
Sciences de la santé	-	-	-	-
Total	12 593	5 496	15 598	6 840

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Nombre d'établissements (publics) selon le niveau					
Spécialisation	64	60	64	-	-
Qualification	152	157	158	-	-
Technicien	75	73	62	-	-
Technicien spécialisé	226	257	269	-	-
Total	517	547	553	-	-
Effectifs en formation (en milliers)					
Ensemble	360	389	392	396	387
<i>Part du secteur privé (en %)</i>	19,7	19,0	12,7	19,3	20,5
Répartition selon le niveau (en %)					
Spécialisation	12,0	11,8	13,8	13,7	14,2
Qualification	20,8	20,6	20,7	20,9	20,9
Technicien	34,0	32,4	29,6	28,2	26,5
Technicien spécialisé	33,3	35,2	35,9	37,3	38,3

Source : Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU ET LA REGION : 2018-2019

Région	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Tanger - Tétouan	6 364	7 272	8 330	10 601	32 567
Oriental	6 865	7 792	5 762	8 295	28 714
Fès-Meknès	138	247	509	437	1 331
Rabat - Salé - Kénitra	9 638	13 427	13 250	31 402	67 717
Beni Mellal-Khénifra	3 729	6 152	6 594	8 365	24 840
Grand Casablanca-Settat	6 500	9 100	10 973	16 170	42 743
Marrakech -Safi	3 757	8 424	11 769	15 564	39 514
Daraa-Tafilalet	9 167	17 859	29 044	41 185	97 255
Souss - Massa	4 583	5 771	9 033	8 745	28 132
Guelmim - Oued Noun	1 194	1 283	2 120	1 257	5 854
Laâyoune- Sakia El H.	727	1 180	1 967	2 501	6 375
Edakhla-Oued Ed-Dahab ¹	2 436	2 518	3 134	3 881	11 969
Total	55 098	81 025	102 485	148 403	387 011

Source : Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Les données concernent Oued Ed-Dahab seulement.

**EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE PAR SECTEUR DE
FORMATION ET PAR NIVEAU DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PRIVE:
2018-2019**

Secteur	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Administration, gestion et commerce	...	1944	31845	59811	93 600
Aéronautique	431	1370	1 801
Agriculture	...	2267	1197	1440	4 904
Artisanat	2645	2388	290	...	5 323
Assistance aux ménages	36	868	1440	869	3 213
Audio visuel et arts graphiques	...	36	810	3303	4 149
Bâtiment et travaux publics	29365	4902	5595	9784	49 646
Chimie et plasturgie	...	118	172	499	789
Coiffure esthétique	18032	5839	100	...	23 971
Cuir	174	92	630	51	947
Hôtellerie et tourisme	11	9783	17933	7023	34 750
IMME	271	43880	18086	18142	80 379
Industrie agro-alimentaire	...	492	554	1312	2 358
Paramédicale et santé	...	2059	7411	14326	23 796
Pêche Maritime	...	283	436	...	719
Sport Equestre	17	...	155	21	193
Textile habillement	4547	4165	2753	679	12 144
TIC	3712	22942	26 654
Transport et logistique	1055	2192	3 247
Automobile	...	1909	7880	4446	14 235
Energies renouvelables	193	193
Total	55 098	81 025	102 485	148 403	387 011

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**PART DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE DANS
LE SECTEUR PRIVE SELON LE NIVEAU ET LA RÉGION : 2018-19**

Région	Spécia.	Qualif.	Tech.	Tech.spe	Total
Tanger - Tétouan	9,4	2,1	5,3	8,0	24,8
Oriental	11,6	3,7	1,8	2,6	19,7
Fès-Meknès le privé est éroné	4,3	3,1	3,6	8,3	19,3
Rabat - Salé - Kénitra	4,8	2,2	4,8	11,4	23,2
Beni Mellal-Khénifra	4,5	2,9	4,8	9,2	21,4
Grand Casablanca-Settat	2,8	2,5	6,0	5,7	17,0
Marrakech -Safi	2,9	3,7	6,9	11,7	25,3
Daraa-Tafilalet	4,3	1,8	2,8	7,6	16,4
Souss - Massa	6,7	3,0	5,3	9,6	24,6
Guelmim - Oued Noun	3,2	1,8	0,5	0,6	6,1
Laâyoune- Sakia El H.	3,1	1,6	1,4	3,0	9,1
Edakhla-Oued Ed-Dahab ¹	1,1	1,0	1,5	0,0	3,6
Total	5,0	2,7	4,8	8,0	20,5

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

EFFECTIFS DES LAUREATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Total	140.462	151.620	164.339	168.968	173.177
Variation (en %)	19,8	19,0	8,8	2,4	2,5

Source: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

¹ Les données concernent Oued Ed-Dahab seulement.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POLULATION AGE E DE 10 ANS
ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)**

Indicateurs (en %)	1994	2004	2012	2013	2014
Ensemble	45,3	57,0	63,8	64,6	67,8
Femmes	32,6	45,3	53,5	54,3	57,9
Hommes	58,6	69,2	74,6	75,6	77,8
Urbain	63,1	70,6	74,0	74,3	77,4
Femmes	51,4	60,5	65,2	65,6	69,0
Hommes	75,3	81,2	83,3	83,6	86,0
Rural	24,9	39,5	48,7	50,1	52,5
Femmes	10,9	25,5	36,0	37,2	39,9
Hommes	39,4	54,0	61,9	63,6	65,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 1994, 2004 et 2014 et Enquête nationale sur l'emploi.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS
ET PLUS SELON LE SEXE ET L'AGE (EN %)**

Indicateurs	2009	2010	2012	2013	2014
Moins de 15 ans	90,2	91,9	94,4	95,5	96,1
Femmes	88,4	90,5	93,3	94,9	95,6
Hommes	92,1	93,2	95,4	96,0	96,7
15-24 ans	79,5	81,7	84,6	86,6	89,0
Femmes	72,2	75,0	79,0	81,8	85,2
Hommes	86,7	88,2	90,1	91,1	92,8
25-34 ans	61,8	63,2	64,7	66,7	71,7
Femmes	49,5	51,6	53,0	55,3	61,5
Hommes	75,3	75,9	77,4	78,9	82,3
35-44 ans	53,4	55,1	56,1	58,1	62,2
Femmes	39,5	41,3	42,1	45,0	48,9
Hommes	68,9	70,6	72,2	73,3	76,1
45 ans et plus	32,3	34,5	36,4	37,6	42,0
Femmes	17,7	20,3	21,8	23,7	26,9
Hommes	47,7	49,7	52,1	52,9	57,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Enquête nationale sur l'emploi et RGPH 2014.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS
ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)**

Indicateurs	1994	2004	2014*	2017	2018	2019
Ensemble	41,6	52,3	61,4	61,7	62,8	64,1
Femmes	28,7	39,6	50,1	51,2	52,5	53,9
Hommes	55,2	65,6	73,4	72,5	73,4	74,6
Urbain	59,9	67,0	...	71,4	72,2	73,1
Rural	20,7	32,5	...	44,7	46,1	47,6

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 1994 et 2004 et Enquête nationale sur l'emploi.

**il s'agit des données de l'emploi*

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS
ET PLUS SELON LE SEXE ET L'AGE (EN %)**

Indicateurs	2004	2008	2014	2016	2017	2018	2019
15 à 24 ans	70,9	77,9	89,0	89,3	90,2	91,6	93,0
Femmes	60,4	69,9	85,2	85,6	86,7	88,6	90,5
Hommes	81,6	85,8	92,8	92,8	93,5	94,5	95,5
25 à 49 ans	51,5	54,6	65,3	...	63,3	64,9	66,9
Femmes	37,2	40,7	53,3	...	51,8	53,8	56,4
Hommes	66,9	69,9	77,8	...	75,5	76,7	77,8
50 ans et plus	22,6	28,2	38,6	...	35,5	36,7	37,8
Femmes	9,1	13,4	23,1	...	21,4	22,5	23,5
Hommes	35,9	43,4	54,2	...	49,9	51,3	52,9

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2004 et 2014 et Enquête nationale sur l'emploi.

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION URBAINE AGÉE
DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE(EN %), 2014**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble urbain	86,0	69,0	77,4
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	86,5	69,1	77,9
Oriental	82,6	64,0	73,1
Fès-Meknès	83,9	65,8	74,6
Rabat-Salé-Kénitra	87,1	71,0	78,8
Béni Mellal-Khénifra	82,4	61,7	71,6
Grand Casablanca-Settat	88,5	73,8	81,0
Marrakech-Safi	85,3	68,4	76,7
Drâa-Tafilalet	87,8	67,5	77,4
Souss-Massa	85,4	66,1	75,7
Guelmim-Oued Noun	83,9	65,4	74,5
Laayoune-Sakia El Hamra	86,0	71,8	79,0
Eddakhla-Oued Eddahab	85,0	71,5	78,9

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION RURALE AGE E DE
10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE (EN %), 2014**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble rural	65,1	39,9	52,5
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	68,9	41,2	55,3
Oriental	63,0	39,1	50,9
Fès-Meknès	64,7	36,6	50,7
Rabat-Salé-Kénitra	62,3	37,8	50,3
Béni Mellal-Khénifra	62,5	37,9	50,2
Grand Casablanca-Settat	64,0	40,2	52,4
Marrakech-Safi	61,8	39,1	50,8
Drâa-Tafilalet	72,5	46,9	59,3
Souss-Massa	70,3	42,5	55,4
Guelmim-Oued Noun	69,7	39,6	53,5
Laayoune-Sakia El Hamra	69,2	49,8	61,9
Eddakhla-Oued Eddahab	69,1	66,5	69,0

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION TOTALE AGÉE DE
10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE (EN %), 2014**

Region	Masculin	Féminin	Total
Ensemble national	77,8	57,9	67,8
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	79,5	58,2	69,0
Oriental	75,9	55,6	65,6
Fès-Meknès	76,3	54,7	65,3
Rabat-Salé-Kénitra	79,7	61,6	70,6
Béni Mellal-Khénifra	72,3	50,1	60,9
Grand Casablanca-Settat	82,1	65,6	73,8
Marrakech-Safi	71,9	52,4	62,2
Drâa-Tafilalet	77,8	54,0	65,5
Souss-Massa	79,1	55,4	66,9
Guelmim-Oued Noun	79,2	56,0	67,1
Laayoune-Sakia El Hamra	85,3	71,2	78,5
Eddakhla-Oued Eddahab	81,9	71,4	77,7

Source : Haut-Commissariat au Plan. : RGPH 2014

**ESPACE D'ALPHABETISATION PAR REGION
EN 2018**

Region	Encadrants	Espaces	Bénéficiaires
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	78	61	2 536
Oriental	119	62	6 422
Fès-Meknès	91	66	3 287
Rabat-Salé-Kénitra	42	34	1 860
Béni Mellal-Khénifra	29	29	931
Grand Casablanca-Settat	75	55	2 569
Marrakech-Safi	47	44	1 610
Drâa-Tafilalet	36	32	1 052
Souss-Massa	34	34	1 130
Guelmim-Oued Noun	49	34	1 343
Laayoune-Sakia El Hamra	21	18	604
Eddakhla-Oued Eddahab	15	10	548
Ensemble national	636	479	23 892

Source : Entraide Nationale.

**EFFECTIFS DES INSCRITS AUX PROGRAMMES
D'ALPHABETISATION 2011-2012, SELON LE SECTEUR ET LE
MILIEU DE RESIDENCE**

Organisme	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Programme général	15730	1139	19631	6286
Opérateurs publics	158047	22620	100665	28695
Entraide nationale	21 071	347	11 672	329
Jeunesse et sport	8 784	568	3 363	640
Affaires islamiques et Habous	107 340	8 131	56 004	11 939
Agriculture	400	250	12 950	5 135
Pêche maritime	6 798	3 701	5 156	3 464
Justice	447	3 691	0	665
Forces armées royales	206	394	0	1 540
Forces auxiliaires	72	136	15	30
Artisanat	10 180	3 689	9 343	3 555
Ministère de l'intérieur	2 749	1 713	2 152	1 398
ONG	168738	8943	174582	27962
ONG conventionnées	150913	7899	154861	26312
INDH	3035	147	1339	78
Programmes de réparation communautaire	5035	90	9085	112
ONG non conventionnées	9755	807	9297	1460
Entreprises	1116	168	465	285

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

Programme de réparation
communautaire

**INSCRITS AUX PROGRAMMES D'ALPHABETISATION PAR
PROGRAMME D'INTERVENTION**

Programmes	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
Opérateurs publics	324 450	380 960	270 269	248 399
ONG	290 398	293 076	381487	486 553
Entreprises	1 570	515	451	22
Total	616 418	674 551	652 207	734 974

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

**EVOLUTION DES EFFECTIFS DES BENEFICIAIRES DES
PROGRAMMES D'ALPHABETISTION**

Programmes	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Inscrits	616 418	674 551	652 207	734 974	854.670
Femmes	543 558	600 489	586 635	668 169	...
Hommes	72 553	74 062	65 572	66 805	...
Urbain	337 575	322 185	307 393	332 010	...
Rural	278 843	352 366	344 814	402 964	...

Source: Agence nationale de la lutte contre l'analphabétisme

SANTÉ

Liste des tableaux

Infrastructure sanitaire publique	217
Etablissement de soins de santé primaires et des hôpitaux (secteur public) en 2009	218
Indicateurs d'activité des hôpitaux publics selon la région	219
Personnel médical et paramédical	220
Médecins des secteurs public et privé par région	221
Médecins selon la spécialité et la région.	222
Dépenses relatives à la santé	224
Indices de prix à la consommation, relatifs à la santé (Base 2006)	224
Accouchement au sein des formations sanitaires publiques selon la région 2016	225
Nouveaux cas et taux d'incidence de certaines maladies	226
Prévalence déclarée du diabète chez les individus âgés de 18 ans et plus	227
Répartition (en %) des affections chroniques les plus déclarées	228
Les décès selon les causes	229
Les décès selon le groupe d'âge et les causes	230
Proportion des fumeurs parmi les individus âgés de 15 ans et plus, 2018	231
Indicateur sur la demande de soins de santé	232
Planification familiale	235
Répartition (en %) des femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans qui utilisent ou non la contraception.	236

Liste des tableaux (Suite)

Santé de la mère et de l'enfant	237
Evolution de l'assistance à l'accouchement par milieu de résidence	239
Indicateurs de santé régionaux (Femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans)	239
Indicateurs de santé régionaux (Femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans et enfants de moins de 5 ans)	240
Indicateurs de santé régionaux (Femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans et enfants de moins de 5 ans)	241
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans	242
Indicateurs de santé régionaux (Femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans et enfants de moins de 5 ans)	243
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région tous milieux confondus	244
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région en milieu urbain	245
Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans selon la région en milieu rural	246
Etat nutritionnel des personnes âgées de 18 ans et plus (IMC)	247
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC)	248
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région .Tous milieux confondus	249
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région en milieu urbain	250
Etat nutritionnel des personnes âgées de 20 ans et plus (IMC) selon la région en milieu rural	251
Prévalence de l'anémie (insuffisance en Hémoglobine)	252

INFRASTRUCTURE SANITAIRE PUBLIQUE

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015	2019 ³
Offre de soins						
Etablissements de SSB ¹	2.689	2.759	2.759	...	2.792	2.888
Etablissements hospitaliers	141	143	143	...	155	159
Consultations paramédicales (en milliers)	27.453	28.605	28.673	29.866	29.450	...
Consultations médicales (en milliers)	18.730	19.828	20.699	22.199	22.782	...
Activités des hôpitaux publics						
Capacité litière (fonctionnelle)	21.734	21.490	21.493	21.332	22.075	20.039*
Capacité litière (théorique)	27.326	27.746	27.747	25.385
Nombre d'admissions (en milliers)	1.151	1.198	1.204	1.246	1.135	...
Nombre de journées d'hospitalisation (en milliers)	4.757	4.812	4.810	4.878	4.818	...
Taux d'occupation moyen (TOM) en %	61,6	62,6	63,6	65,1	63,8	...
Durée moyenne de séjour (DMS) en jours	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	...
Taux de rotation (TROT) en personne	53,0	55,7	56,0	58,4	51,4	...
Intervalle de rotation (IROT) en jour	2,5	2,2	2,3	2,1	2,4	...

Source : Ministère de la Santé.

³ SSB : Soins de santé de base.

¹ Octobre 2019.

*il s'agit de l'année 2016

**ETABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTE PRIMAIRES ET DES
HOPITAUX (SECTEUR PUBLIC) EN 2019**

Régions	ESSP					Total	Hopitaux
	CSU1	CSU2	CSR1	CSR2	DR		
Tanger - Tétouan - Al Hoceïma	66	13	70	59	61	269	20
L'Oriental	55	17	68	25	42	207	14
Fès - Meknès	92	22	108	55	138	415	21
Rabat - Salé - Kénitra	91	22	67	29	36	245	19
BéniMellal - Khénifra	41	6	75	46	96	264	12
Casablanca- Settat	147	40	107	24	47	365	26
Marrakech - Safi	81	16	166	62	118	443	17
Drâa- Tafilalet	20	8	66	45	89	228	11
Souss - Massa	33	19	94	53	101	300	9
Guelmim - Oued Noun	18	3	29	14	30	94	5
Laâyoune - Sakia El Hamra	20	2	7	1	12	42	4
Dakhla - Oued Ed-Dahab	4	2	-	4	6	16	1
Total	668	170	857	417	776	2 888	159

Source : Ministère de la Santé (situation Octobre 2019).

*E.SSP : Etablissement de soins de santé primaire.
 CSR-1 : Centre de Santé Rural premier niveau.
 CSR-2 : Centre de Santé Rural deuxième niveau.
 CSU-1 : Centre de Santé Urbain premier niveau.
 CSU-2 : Centre de Santé Urbain deuxième niveau.
 DR : Dispensaires ruraux.*

**INDICATEURS D'ACTIVITE DES HOPITAUX PUBLICS (2016) ET
D'OCCUPATION DES LITS (2015) ELON LA REGION**

Régions\indicateurs	Capacité	Admissions	J.hosp ¹ .	IROT	TROT	DMS	TOM
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2080	112823	455344	2,6	53,7	4,1	61,7
Oriental	1894	92059	368597	2,9	56,1	3,3	52,7
Fès-Meknès	2762	150064	632692	2,2	54	4,4	66,3
Rabat-Salé-Kénitra	3802	155605	865115	2,8	42,6	5,5	66,7
Béni Mellal-Khénifra	1223	80939	271893	1,8	63,7	3,5	66,1
Grand Casablanca-Settat	4267	198658	906660	2,8	46	4,4	61,7
Marrakech-Safi	2967	145031	718167	1,3	56,3	4,8	78,8
Drâa-Tafilalet	870	47820	152113	3,2	51,4	3,6	52,6
Souss-Massa	1452	113819	331385	2	55,7	3,2	61,2
Guelmim-Oued Noun	261	13478	38347	3,8	53,2	2,9	43,1
Laayoune-Sakia El Hamra	383	15616	56440	4,7	42	3,8	44,7
Eddakhla-Oued Eddahab	78	4664	10632	2,3	78,1	2,3	50,1
Total	22039	1130576	4807385	2,4	51,4	4,0	63,8

Source : Ministère de la Santé.

¹ Journée d'hospitalisation.

PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

Indicateurs	2011	2012	2013	2016	2017	2019
Personnel médical et paramédical						
Médecins	19.746	17.121 ¹	17.121	23.812	24.878	25.473
% du privé	40,2	52,4	52,4	49,5	49,8	52,4
% des spécialistes	58,0	51,5	51,5	59,5	60,5	58,9
Chirurgiens-dentistes	4.487	4.448	4.684	A	A	4053
% du privé	89,6	92,7	93,0	94,0
Pharmaciens	8.584
% du privé	96,4
Infirmiers ²	29025	24609 ³	24609	31656
Couverture						
Habitants / médecin	1.633	1.904	1.904	1.433	1.401	1375
Habitants / chirurgien-dentiste	7.186	7.328	7035
Habitants / pharmacien	3.756

Source : Ministère de la Santé.

¹Non compris les médecins des centres hospitaliers universitaire (données non disponibles).

²Les effectifs des infirmiers du secteur public (faute de non disponibles pour le privé)

³Non compris les infirmiers des centres hospitaliers universitaires.

A : le dernier chiffre disponible est celui de 2015, est 4.519 pour le privé uniquement.

**MEDECINS DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVE
PAR REGION EN 2017-2019**

Région	2017			2019		
	Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	971	726	1697	1080	742	1822
Oriental	571	894	1465	627	1026	1653
Fès-Meknès	1144	1655	2799	1229	1668	2897
Rabat-Salé-Kénitra	2588	3651	6239	2780	2991	5771
Béni Mellal-Khénifra	476	461	937	520	501	1021
Grand Casablanca	4537	2351	6888	4821	2382	7203
Marrakech-Safi	1238	1323	2561	1378	1,321	2699
Drâa-Tafilalet	126	395	521	139	409	548
Souss-Massa	658	576	1234	693	612	1305
Guelmim-Oued Noun	36	217	253	42	229	271
Laayoune-Sakia El	41	171	212	48	166	214
Éddakhla-Oued	11	61	72	12	57	69
Total	12397	12481	24878	13369	12104	25473

Source : Ministère de la Santé.

MEDECINS SELON LA SPECIALITE ET LA REGION : 2019

Spécialité /Region	Region												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Anatomiepathologique	8	7	30	69	3	47	17	1	8	-	-	-	190
Anesthésie-réanimation	48	43	74	232	20	262	80	6	41	5	3	-	814
Biologie médicale	21	16	47	152	14	98	32	-	15	3	3	-	401
Cardiologie	39	34	71	252	17	230	67	10	35	4	4	-	763
Chirurgie cardio-vasculaire	2	5	6	42	1	21	11	-	3	-	91
Chirurgie générale	77	40	98	198	32	239	80	14	40	4	8	1	831
Chirurgie pédiatrique	17	16	29	59	7	45	23	5	7	2	1	1	212
Chirurgie réparatrice et plastique	6	1	3	36	...	50	13	...	5	-	114
Dermatologie	34	23	49	128	12	161	53	5	25	3	2	-	495
Endocrinologie et maladies métaboliques	14	13	36	95	6	75	32	2	11	3	...	1	288
Gastro-entérologie	36	29	59	172	12	177	49	3	32	2	5	1	577
Gynécologie-obstétrique	83	60	123	328	33	390	110	12	67	8	6	3	1223
Hématologie clinique	5	2	4	24	2	39	7	...	4	-	-	-	87
Médecine du sport	49	37	251	374	51	362	195	7	50	9	11	-	1396
Médecine du travail	136	48	113	256	36	495	94	5	98	2	4	-	1287
Médecine générale	873	987	1328	2070	597	2624	1346	418	555	174	140	53	11165
Médecine interne	15	13	21	90	3	50	18	3	9	1	1	-	224
Néphrologie	25	22	49	116	16	128	41	6	28	4	2	-	437
Neurochirurgie	11	13	21	57	8	60	25	5	11	1	3	-	215

Source : Ministère de la Santé.

MEDECINS SELON LA SPECIALITE ET LA REGION : 2019 (suite)

Spécialité /Region	Région												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Neurologie	13	14	29	52	2	31	17	1	13	1	-	-	173
Neuropsychiatrie	9	10	10	36	4	39	5	-	4	-	-	-	117
Oncologiemédicale	4	1	23	61	1	18	4	-	4	...	1	-	117
Ophthalmologie	41	39	70	234	21	304	78	3	37	5	5	1	838
Oto-rhino-laryngologie	39	25	59	113	16	163	51	2	32	3	3	1	507
Pédiatrie	54	42	92	301	27	339	83	11	38	14	5	1	1007
Pneumo-phtisiologie	24	19	52	118	10	135	33	4	22	4	2	2	425
Psychiatrie	20	10	30	87	4	87	32	3	14	5	2	1	295
Radiologie	31	31	60	239	17	200	77	11	24	10	4	1	705
Radiothérapie	7	14	20	70	1	41	20	...	10	-	-	-	183
Rhumatologie	12	16	34	74	9	80	27	2	9	4	3	1	271
Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale	2	2	4	24	2	21	6	...	1	-	-	-	62
Traumatologie-orthopédie	35	38	67	136	15	171	60	4	35	5	2	1	569
Urologie	21	23	34	88	12	107	36	4	21	2	2	1	351
Autresspécialités	39	32	64	342	17	149	58	5	34	3	2	0	745
Total	1850	1725	3060	6725	1028	7438	2880	552	1342	281	224	70	27175

Source : Ministère de la Santé.

DEPENSES RELATIVES A LA SANTE (EN MILLIERS DE DH)

Composantes budgétaires	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Budget de Fonctionnement	10665	11166	11294	11629	12186	12601	
Budget d'Investissement	1436	1615	1757	2094	2301	2481	
Budget Global	12101	12781	13051	13723	14487	15082	

Source: Ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration. (Trésorerie Générale).

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION RELATIFS A LA SANTE (BASE 2006)

IPC	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Services médicaux	118,5	122,5	124,5	125,7	128,5	131,3	136,6
<i>Variation</i>	2,9	3,4	1,6	1,0	2,2	2,2	4,0
Services paramédicaux	103,6	104,6	105,1	104,9	104,7	104,8	105
<i>Variation</i>	0,6	1,0	0,5	-0,2	-0,2	0,1	0,2
Produits pharmaceutiques	99,3	96,3	94	93,8	93,8	93,7	93,7
<i>Variation</i>	0,0	-3,0	-2,4	-0,2	0,0	-0,1	0,0
Produits médicaux divers	97,9	99,9	101,6	101,5	103,3	103	103,8
<i>Variation</i>	0,5	2,0	1,7	-0,1	1,8	-0,3	0,8
Services dentaires	106,8	108,8	110,4	111,2	113,5	114	115,9
<i>Variation</i>	0,7	1,9	1,5	0,7	2,1	0,4	1,7
Services hospitaliers	105,6	105,6	107,3	108,1	108,8	109,2	109,6
<i>Variation</i>	1,7	0,0	1,6	0,7	0,6	0,4	0,4
Appareils et matériels thérapeutiques	107,9	110,9	111,7	113,2	116	117,1	121,1
<i>Variation</i>	0,8	2,8	0,7	1,3	2,5	0,9	3,4
Ensemble Santé	104,7	104,5	104,2	104,5	105,2	105,7	106,9
<i>Variation</i>	0,9	-0,2	-0,3	0,3	0,7	0,5	1,1

Source : Haut-Commissariat au Plan : IPC, Direction de la Statistique.

**ACCOUCHEMENTS AU SEIN DES FORMATIONS SANITAIRES
PUBLIQUES SELON LA REGION 2016**

Région	Accou- chements	% Césari- ennes	Mèresdécéd ées	Nésvivants	Ratio Mort- nés
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	50.348	11.2	31	50,701	1.7
L'Oriental	31.792	13.7	17	31,643	1.1
Fès - Meknès	65.431	10.5	7	64,642	1.9
Rabat - Salé - Kénitra	70.017	12.1	31	69,376	1.5
BéniMellal - Khénifra	37.991	11	21	37,968	1
Casablanca- Settat	85.800	15.0	47	85.572	1.4
Marrakech - Safi	79.044	9.3	41	78.350	1.7
Drâa- Tafilalet	27.465	10.6	18	27.122	2.2
Souss - Massa	42.647	13.8	31	42.263	1.7
Guelmim - Oued Noun	7.303	19.6	5	7.226	1.6
Laâyoune - Sakia El Hamra	6.629	22.9	3	6.937	1.1
Dakhla - Oued Ed-Dahab	2.311	18.0	0	2.282	2.1
Ensemble	506.778	12.2	252	504.082	1.6

Source : Ministère de la santé.

NOUVEAUX CAS ET TAUX D'INCIDENCE¹ DE CERTAINES MALADIES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Sida						
Nouveaux cas	753	907	...	1.344	499	...
Taux d'incidence	2,3	2,8	...	4,0	1,5	...
Taux de prévalence ²	0,12	0,12
Tuberculose						
Nouveaux cas	27.425	27.437	27.566	28.135	28.955	...
Taux d'incidence	85,2	84,2	83,7	83,1	84,6	90,0
Méningite Cérébro-spinale						
Nouveaux cas	758	721	886	792	826	...
Taux d'incidence	2,4	2,2	2,7	2,3	2,4	...
Paludisme³						
Nouveaux cas	312	364	314	493	510	...
Taux d'incidence	1,0	1,1	1,0	1,5	1,5	1,0

Source : Ministère de la santé, DELM (Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies).

¹ Taux d'incidence pour 100.000 habitants.

² Source : Rapport des OMD-2009-2012 (estimations)

³ Paludisme majoritairement importé : pour 2011, sur les 312 cas, 311 sont importés de l'étranger, un seul cas post- transfusionnel dépisté à Casablanca.

**PREVALENCE DECLAREE DU DIABETE CHEZ LES INDIVIDUS
AGES DE 18 ANS ET PLUS**

	A	B	C	D
Sexe				
Masculin	5,9	98,6	91,5	22183
Féminin	8,2	99,0	92,7	22843
Groupes d'âges				
18-24	0,4	95,6	72,9	7442
25-34	1,0	95,8	85,8	9934
35-44	3,4	99,4	88,9	8955
45-59	11,3	98,5	90,8	11152
60 et +	20,0	99,3	94,8	7544
Milieu de résidence				
Urbain	8,2	98,7	92,3	28475
Rural	5,2	99,3	91,8	16551
National	7,1	98,9	92,2	45026

Source : Ministère de la Santé. ENPSF-2018

A : %des diabètes.

B : %confirmée par un médecin.

C : % suivant un traitement.

D : Effectif des diabétiques.

REPARTITION (EN %) DES MALADIES CHRONIQUES, ENPSF-2018

	<15 ans	15-64	65 &+	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Ensemble
Au moins une maladie chronique	5,1	22,6	67,6	17,1	24,9	22,5	18,6	21,0
Diabète	3,2	16,5	16,6	17,0	15,1	17,3	12,8	15,8
Hypertension	0,4	20,2	31,5	19,6	24,3	22,4	22,7	22,5
Maladies cardio-vasculaires	3,8	3,7	7,8	4,9	4,9	5,3	4,2	4,9
Cholestérol élevé	0,0	3,9	4,3	2,8	4,5	4,5	2,4	3,8
Douleurs lombaires chroniques	0,2	3,1	1,2	2,5	2,3	2,0	3,3	2,4
Tuberculose / asthme / maladie	19	6,4	2,9	7,9	4,9	7,0	4,1	6,0
Anémie	17,5	3,6	0,7	2,1	4,3	3,3	3,7	3,5
Maladies rénales	2,0	2,7	1,6	2,9	2,0	2,0	2,9	2,3
Maladie chronique des yeux /	5,9	1,8	3,2	2,9	2,1	2,3	2,6	2,4
Ulcère de l'estomac/Reflux gastrique de	0,3	3,2	3,0	3,4	2,8	2,4	4,4	3,0
Maladies mentales chroniques	1,5	5,1	1,4	4,9	3,2	3,5	4,4	3,8
Maladies neurologiques (Epilepsie)	5,2	3,9	1,9	3,8	3,1	3,2	3,7	3,4
Maladies de la thyroïde (Non-	0,6	3,1	1,5	0,6	3,6	2,8	1,7	2,5
Maladies articulaires	1,9	9,3	11,5	7,3	11,0	8,5	11,06	9,6
Autres maladies chroniques	38,6	13,5	10,8	17,4	11,9	13,4	15,3	14,0

Source : Ministère de la Santé. ENPSF-2018

LES DÉCÈS¹ SELON LA CAUSE (en%) (2015)

Causes de décès	Tous âges			Femmes de 15-49
	Total	Masculin	Féminin	
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	4,4	4,8	4,0	7,4
Tumeurs	12,9	13,2	12,5	23,5
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	0,8	0,7	0,9	1,7
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	6,8	5,7	8,2	4,6
Troubles mentaux et du comportement	0,4	0,4	0,3	0,9
Maladies du système nerveux	2,2	2,2	2,2	3,4
Maladies de l'appareil circulatoire	26,7	25,5	28,4	17,9
Maladies de l'appareil respiratoire	5,7	6,5	4,5	6,2
Maladies de l'appareil digestif	2,8	2,7	2,9	4,0
Maladies de la peau et du tissu cellulaire	0,2	0,1	0,2	0,7
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du système conjonctif	0,2	0,1	0,2	0,5
Maladies de l'appareil génito-urinaire	2,8	2,9	2,7	2,9
Grossesse, accouchement et puerpéralité	0,2	0,0	0,4	2,9
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	8,7	9,2	8,0	
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	7,6	1,5	1,7	1,6
Causes externes de morbidité et de mortalité	6,2	8,7	3,0	11,3
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoires, non classés ailleurs	17,6	15,8	19,9	10,3
Effectif	50798	28794	22004	2 717

Source : Ministère de la santé.

¹ Décès survenus dans le milieu urbain. (Avec un taux de couverture de 52 % des décès du milieu urbain).

LES DÉCÈS¹ SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LA CAUSE (en%) (2014)

Causes de décès	-15	1-4	5-19	15-64	65 &+
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	2,3	8,5	6,2	6,6	2,9
Tumeurs	0,3	4,0	10,3	21,6	11,3
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire	0,5	5,0	2,7	0,8	0,5
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	0,8	3,3	2,7	5,7	9,3
Troubles mentaux et du comportement	0,1	0,4	0,8	0,6	0,2
Maladies du système nerveux	1,0	7,4	5,5	2,3	2,0
Maladies de l'appareil circulatoire	6,2	13,0	10,1	23,2	35,0
Maladies de l'appareil respiratoire	3,5	8,6	6,3	6,7	5,5
Maladies de l'appareil digestif	0,6	3,5	3,2	4,1	2,8
Maladies de la peau et du tissu cellulaire	0,1	...	0,3	0,2	0,1
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du système conjonctif	0,0	...	0,5	0,3	0,2
Maladies de l'appareil génito-urinaire	0,3	0,7	2,5	3,6	3,4
Grossesse, accouchement et puerpéralité	71,0				
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale			0,1	0,5	0,0
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	8,5	10,5	2,4	0,3	0,2
Causes externes de morbidité et de mortalité	0,7	20,0	37,1	14,2	1,6
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoires, non classés ailleurs	4,3	15,2	9,5	9,3	25,0
Effectif	5 840	646	1342	17455	27667

Source : Ministère de la santé.

¹ Décès survenus dans le milieu urbain.

**PROPORTION DES FUMEURS (REGULIERS ET OCCASIONNELS)
PARMI LES INDIVIDUS AGES DE 15 ANS ET PLUS, 2018**

	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence			
Urbain	22,3	1,2	11,6
Rural	21,1	0,7	10,8
Les régions			
Tanger-Tétouan -Al Hoceima	18,7	0,8	9,8
Oriental	21,9	1,1	11,1
Fès- Meknès	23,0	1,1	11,8
Rabat - Salé -Kénitra	26,1	1,0	13,6
BéniMellal - Khénifra	18,6	0,4	9,4
Casablanca- Settat	24,8	1,4	12,9
Marrakech-Safi	22,4	1,1	11,9
Drâa-Tafilalet	12,1	0,3	6,0
Souss-Massa	16,3	0,8	8,3
Guelmim-Oued Noun	15,1	1,5	8,0
Laâyoune - Sakia El Hamra	24,1	0,9	13,1
Dakhla - OuedEddahab	26,4	1,7	16,4
National	21,9	1,0	11,3

Source Ministère de la santé ENPSF2018

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE

Indicateurs (en%)	1991	1998	2001	2007	2014
Taux de morbidité					
National	15,2	16,7	14,7	13,7	19,9
Femmes	15,6	18,1	...	16,1	23,6
Hommes	14,9	15,3	...	11,2	16,3
Urbain	18,6	19,5	17,9	15,3	22,0
Rural	12,2	13,5	10,6	11,7	16,8
Personnes malades ou blessées ayant consulté un personnel médico-sanitaire					
National	53,5	65,5	82,9	76,9	85,0
Urbain	62,5	70,8	85,0	81,7	88,1
Rural	41,3	56,5	78,2	68,6	78,9
Personnes ayant consulté un personnel médico-sanitaire ou thérapeute					
National					
Médecin	86,8	88,2	94,4	92,2	93,1
Pharmacien	7,8	5,5	2,8	5,2	4,8
Personnel paramédical	4,0	5,0	2,1	1,6	1,3
Autres	1,4	1,3	0,8	1,0	0,8
Urbain					
Médecin	88,8	90,3	95,4	92,3	94,0
Pharmacien	8,0	5,9	2,8	6,2	4,9
Personnel paramédical	2,3	2,6	1,3	0,6	0,5
Autres	0,9	1,2	0,5	1,0	0,6
Rural					
Médecin	83,0	84,0	92,0	91,9	90,9
Pharmacien	7,3	4,5	2,5	3,4	4,7
personnel paramédical	7,4	10,0	4,1	3,8	3,1
Autres	2,3	1,5	1,4	1,0	1,3

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, 1998/1999 et de 2006/2007 et ENCDM 2000/2001 et 2013-2014.

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE (suite)

Indicateurs	1991	1998	2001	2007	2014
Lieu de consultation (en %)					
National					
Etablissements de santé publique	36,7	45,9	42,3	43,0	39,6
Cabinets privés	51,8	44,2	51,9	49,5	54,0
Pharmacies	7,8	5,5	2,7	5,1	4,8
Cabinets mutualistes	1,7	1,3	1,4	0,6	0,6
Chez les ménages	0,5	0,9	0,8	0,9	0,2
Autres	1,5	2,2	0,9	0,9	0,9
Urbain					
Etablissements de santé publique	36,6	44,4	41,3	41,7	37,2
Cabinets privés	51,8	45,4	52,4	49,6	56,1
Pharmacies	8,0	5,8	2,8	6,0	4,9
Cabinets mutualistes	1,6	1,9	2,0	0,8	0,8
Chez les ménages	0,5	0,8	0,7	1,0	0,2
Autres	1,5	1,7	0,7	0,8	0,7
Rural					
Etablissements de santé publique	36,7	48,5	44,6	45,5	44,7
Cabinets privés	51,8	42,0	50,8	49,3	49,2
Pharmacies	7,8	5,2	2,6	3,1	4,7
Cabinets mutualistes	1,6	0,2	0,1	0,2	0,1
Chez les ménages	0,5	1,2	0,8	0,7	0,1
Autres	1,6	2,9	1,1	1,3	1,1
Taux de couverture médico-sanitaire de la population (en %)					
Ensemble	12,8	13,5	13,5	15,8	36,2
Urbain	23,7	21,8	21,1	25,0	44,5
Rural	3,1	3,8	3,8	3,8	23,7

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, 1998/1999 et de 2006/2007 et ENCDM 2000/2001 et 2013-2014.

INDICATEURS SUR LA DEMANDE DE SOINS DE SANTE (suite)

indicateurs	1991	1998	2007	2014
Ménages (en %) et lieu de consultation le plus proche				
Selon le temps nécessaire pour s'y rendre				
Ensemble				
Moins de 15 mn	27,2	31,2	28,3	26,1
De 15 à moins de 30 mn	25,3	28,5	27,1	30,4
De 30 à moins de 60 mn	25,2	23,8	23,4	23,5
60 mn et plus	22,3	16,5	21,2	20,0
Urbain				
Moins de 15 mn	37,7	40,9	36,9	33,4
De 15 à moins de 30 mn	30,7	33,5	31,2	34,1
De 30 à moins de 60 mn	21,5	18,6	20,8	21,1
60 mn et plus	10,1	7,0	11,1	11,4
Rural				
Moins de 15 mn	5,8	13,5	11,0	10,9
De 15 à moins de 30 mn	14,3	19,2	18,7	22,7
De 30 à moins de 60 mn	32,8	33,4	28,9	28,5
60 mn et plus	47,1	33,9	41,4	37,9
Selon la distance parcourue par les malades ruraux				
Moins de 6 Km	27,2	27,6	27,4	22,0
De 6 à moins de 20 Km	40,6	36,5	28,6	30,2
20 Km et plus	32,2	35,9	44,0	47,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENNVN 1990/1991, ENNVN 1998/1999 et ENNVN 2006/2007 et ENCDM2013-2014.

PLANIFICATION FAMILIALE

Indicateurs (en %)	1992	1995	2004	2011	2018
Femmes connaissant une méthode contraceptive					
Toutes femmes	97,3	98,6	99,1
Femmes mariées	99,8	99,8	99,8
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode contraceptive					
Ensemble	41,5	50,3	63,0	67,4	70,8
Urbain	54,4	64,2	65,5	68,9	71,1
Rural	31,6	39,2	59,7	65,5	70,3
Femmes utilisatrices de méthodes contraceptives modernes selon la source d'approvisionnement					
Secteur public	62,6	62,6	56,4	...	40,9
Secteur privé	36,3	37,1	42,2	...	56,0
Autres	1,1	0,3	1,3	...	3,2

Source : Ministère de la Santé.

**REPARTITION (EN %) DES FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE
15 A 49 ANS QUI UTILISENT OU NON LA CONTRACEPTION- 2018**

Région	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Femmes utilisant une méthode contraceptive												
Utilisant	69,0	65,6	70	72,8	71,6	72,4	73,4	63,7	71,8	67,3	67,6	67,9
Méthodes Modernes	38,8	56	55,3	58,3	65,4	62,6	68	53,8	57,7	47,7	55,5	58,2
<i>Pilules</i>	29,3	47,1	44	47,8	61,6	52,4	59,1	46,3	47,5	39,4	49,7	48,3
<i>DIU</i>	5,4	3,9	5,8	5,9	1,9	5,6	3,5	4,2	3,5	2,6	2,6	6,3
<i>Injectables</i>	0,8	0,5	1,1	0,8	0,3	0,5	2,7	0,4	0,8	0,5	0,0	0,6
<i>Condom</i>	2,3	3,6	3,0	3,2	0,6	2,3	1,8	2,0	4,0	3,5	1,8	2,1
<i>Diaphragme vaginale/ Crème ou gelée</i>	0,1	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,6	0,0
<i>Stérilisation féminine</i>	0,9	0,7	1,1	0,6	1,0	1,5	0,6	0,6	1,6	1,7	0,8	0,9
<i>Stérilisation masculine (vasectomie)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Méthodes Traditionnelles	30,0	9,7	14,8	14,5	6,2	9,8	5,3	9,8	14,2	19,6	12	9,8
<i>Allaitement maternel prolongé</i>	0,9	1,3	1,5	0,8	2,4	0,6	1,3	1,7	0,5	0,2	1,5	2,1
<i>Méthode du calendrier</i>	15,3	6,6	9,2	7,1	3,7	5,4	1,9	4,3	4,5	11,1	6,1	4,1
<i>Retrait</i>	13,8	1,8	4,1	6,6	0,1	3,6	2,1	3,7	9,2	8,3	4,4	3,6
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Femmes n'utilisant aucune méthode contraceptive												
N'utilisent pas	31,0	34,4	30	27,2	28,4	27,6	26,6	36,3	28,2	32,7	32,4	32,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Ministère de la Santé. ENPSF-2018

NB : Pour la numération des régions voir l'annexe

SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Indicateurs (en %)	1994	1995	2004	2010	2011 ¹	2018
Femmes assistées à l'accouchement par un personnel qualifié ²						
National	31,0	39,6	62,6	74,1	73,6	86,6
Urbain	63,7	80,3	85,3	93,0	92,1	96,6
Rural	13,8	19,3	39,5	56,7	55,0	74,2
Femmes ayant accouché en milieu surveillé						
National	28,4	37,0	60,8	...	72,7	86,1
Urbain	58,7	73,8	83,1	...	90,7	96,0
Rural	12,5	18,5	38,0	...	54,6	73,7
Femmes ayant reçu des soins prénatals qualifiés ³						
National	32,3	44,7	67,8	80,2	77,1	88,5
Urbain	60,6	78,9	84,9	94,0	91,6	95,6
Rural	17,6	27,6	47,9	68,3	62,7	79,6

Sources. : Ministère de la Santé et Haut-Commissariat au plan

¹ Il s'agit des femmes ayant eu des naissances vivantes au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (EPSF-2011).

² Médecin ou sage femme.

³ Au moins une visite.

SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT (suite)

Indicateurs	1994 ¹	1995 ²	1997 ³	1998 ⁴	2004 ⁵	2011 ⁶	2018 ¹²
Couverture vaccinale ⁷ des enfants âgés de 12 à 23 mois ⁸							
Ensemble des vaccins⁹							
National	75,7	85,1	87,1	90,5	89,1	87,7	90,6
Urbain	93,7	96,7	94,4	96,4	93,5	93,5	95,2
Rural	66,7	78,1	80,9	85,6	84,1	82,6	86,1
Garçons	75,5	87,5	87,3	92,1	86,8	88,7	...
Filles	76,0	82,8	87,0	88,8	91,3	86,8	...
BCG							
National	93,4	97,6	96,1	97,3	98,4	98,5	98,8
Urbain	99,7	100,0	97,9	99,1	98,8	99,6	99,8
Rural	90,2	96,1	94,6	95,8	97,9	97,6	97,9
Garçons	94,4	99,0	96,2	96,9	98,4	99,3	...
Filles	92,4	96,2	96,1	97,7	98,4	97,8	...
VAR¹⁰							
National	79,8	88,5	86,5	91,4	90,4	89,3	93,1
Urbain	93,7	98,0	94,8	97,2	94,2	94,8	97,6
Rural	72,8	82,8	83,0	86,6	86,0	84,4	88,6
Garçons	97,7	90,5	88,5	92,6	88,2	90,6	...
Filles	79,9	86,6	88,4	90,5	92,3	88,1	...
Enfants âgés [0-4 ans] ayant eu la diarrhée ¹¹ durant les 2 semaines							
National	12,7	10,4	20,9	...	11,5	16,3	18,5
Urbain	10,5	11,7	14,7	...	11,2	16,3	17,5
Rural	13,9	11,7	25,0	...	11,8	16,4	19,8
Garçons	13,3	10,9	21,3	...	10,8	16,5	18,9
Filles	12,1	9,9	20,4	...	12,1	16,2	18,1

Source : Haut commissariat au plan et Ministère de la Santé.

¹ ENPS 1992, Ministère de la Santé.

² EPPS 1995, Ministère de la Santé.

³ Enquête Nationale sur la Santé de la mère et de l'enfant 1997, Ministère de la Santé.

⁴ ENNV 1998/99, Direction de la Statistique, Haut-Commissariat au Plan.

⁵ Enquête Nationale sur la santé familiale 2003/04, et 2011, Ministère de la Santé.

⁶ L'enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu : BCG, 3 doses du vaccin antipolio, 3 doses de DTC et une dose de rougeole.

⁷ Enfants complètement vaccinés contre les six maladies cibles.

⁸ Enfants vaccinés à n'importe quel âge avant l'enquête.

⁹ Pour l'année 1998, il s'agit des vaccins contre la tuberculose, la poliomyélite, le tétanos, la rougeole, la diphtérie et la coqueluche.

¹⁰ Vaccin anti-rougeoleux et pour l'an 2018 il s'agit du vaccin contre la rougeole et la rubéole (RR).

¹¹ Tout type de diarrhée

¹² ENPS 2018. Pour la même colonne, les enfants souffrant de la diarrhée sont de moins de 5 ans.

**EVOLUTION DE L'ASSISTANCE A L'ACCOUCHEMENT PAR MILIEU
DE RESIDENCE, 1992-2018**

	EPSF 1992	ENSME1997	EPSF 2004	ENPSF2011	ENPSF2018
Urbain	63,7	80,7	85,3	92,1	96,6
Rural	13,8	27,9	39,5	55,0	74,2
Total	31,0	48,4	62,6	73,6	86,6

Source : Ministère de la Santé.

**INDICATEURS DE SANTE REGIONAUX (FEMMES NON
CELIBATAIRES AGEES DE 15-49 ANS)**

Régions	Indicateurs				
	1	2	3	4	5
Régions du sud	0,8	63,5	42	5,6	8,1
Souss-Massa-Drâa	1,2	63,5	69,7	5,9	10
Gharb-ChrardaBniHssen	1,1	64,8	68,1	3,8	7,6
Chaouia Ouardigha	0,7	72,2	45,2	4,5	4,3
Marrakech-Tensift-El Haouz	0,8	72,5	48,1	2,2	4,5
Oriental	0,9	65,3	48,4	4,8	5,3
Grand Casablanca	0,7	69,4	47,3	1,5	6
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	0,9	71	44,6	3,6	6,3
Doukkala-Abda	1,0	72,3	59,4	3,7	3,8
Tadla-Azilal	0,6	68,2	49,4	3,1	4,7
Meknès-Tafilalet	0,5	66,7	55,5	4,4	7,6
Fès-Boulemane	0,9	69,3	52,8	3,5	7,6
Taza-Al Hoceima-Taounate	1,4	61,3	45,7	6	7,4
Tanger-Tétouan	1,2	60,2	64,2	7,2	9,1
National	0,9	67,4	53,7	4,2	6,6

Source : Ministère de la santé, ENPS 2011.

Indicateurs 1 : Nombre moyen de naissances vivantes lors de la première utilisation d'une méthode

Indicateurs 2 : Pourcentage des femmes utilisant actuellement une méthode contraceptive ;

Indicateurs 3 : Pourcentage des femmes mariées qui décident en commun avec leur conjoint à

Indicateurs 4 : Proportion des femmes mariées selon les besoins non satisfaits en planification

Indicateurs 5 : Proportion des femmes mariées selon les besoins non satisfaits en planification

**INDICATEURS DE SANTE REGIONAUX (FEMMES NON
CELIBATAIRES AGEES DE 15-49 ANS) ET ENFANTS
DE MOINS DE 5 ANS**

Régions	Indicateurs					
	6	7	8	9	10	11
Régions du sud	3,6	1,6	1,5	9,8	5,3	13,7
Souss-Massa-Drâa	3,7	1,4	1,4	24,4	3,6	16,6
Gharb-ChrardaBniHssen	3,1	1,4	1,3	23,2	5,9	17,6
Chaouia Ouardigha	3,2	1,4	1,4	14,2	1,6	16,5
Marrakech-Tensift-El Haouz	3,4	1,4	1,3	19,6	4,3	17,3
Oriental	3,3	1,3	1,3	9,0	3,6	13,9
Grand Casablanca	2,7	1,1	1,2	5,1	0,5	16,7
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,9	1,3	1,3	8,3	1,2	15,9
Doukkala-Abda	3,1	1,3	1,2	10,2	2,4	15,9
Tadla-Azilal	3,1	1,4	1,3	11,7	3,1	18,8
Meknès-Tafilalet	3,0	1,2	1,2	17,8	3,6	15,3
Fès-Boulemane	3,0	1,2	1,1	12,4	1,7	15,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,4	1,1	1,1	18,7	4,5	18,4
Tanger-Tétouan	3,5	1,5	1,5	14,1	2,5	11,3
National	3,2	1,3	1,3	14,9	3,1	16,3

Source : Ministère de la santé, ENPS 2011.

Indicateurs 6 : Nombre moyen d'enfants désirés par les femmes ;

Indicateurs 7 : Nombre moyen « idéal » de garçons désirés par les femmes ;

Indicateurs 8 : Nombre moyen « idéal » de filles désirées par les femmes

Indicateurs 9 : Proportion des enfants moins de 5 ans souffrant de retard de croissance (modéré ou sévère);

Indicateurs 10 : Proportion des enfants moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (modéré ou sévère) ;

Indicateurs 11 : Durée moyenne de l'allaitement maternel (en mois)

**INDICATEURS DE SANTE REGIONAUX (FEMMES NON
CELIBATAIRES AGEES DE 15-49 ANS) ET ENFANTS
DE MOINS DE 5 ANS**

Régions	Indicateurs				
	1	2	3	4	5
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	2,7	69,0	8,8	5,2	3,3
Oriental	2,7	65,6	6,0	5,6	3,4
Fès-Meknès	2,5	70,0	7,0	3,2	3,0
Rabat-Salé-Kénitra	2,5	72,8	7,6	2,8	2,8
Béni Mellal-Khénifra	2,7	71,8	9,6	2,2	3,1
Grand Casablanca-Settat	2,5	72,4	6,8	3,6	2,8
Marrakech-Safi	2,8	73,4	6,5	3,3	3,1
Drâa-Tafilalet	3,0	63,7	8,8	7,0	3,4
Souss-Massa	2,7	71,8	5,8	5,9	3,2
Guelmim-Oued Noun	2,8	67,3	13,0	2,5	3,2
Laayoune-Sakia El Hamra	2,4	67,6	6,4	4,5	3,2
Eddakhla-Oued Eddahab	2,4	67,9	6,2	3,5	2,9
National	2,6	70,8	7,3	3,9	3,0

Source : Ministère de la santé, ENPS 2018.

Indicateurs 1 : Nombre moyen de naissances vivantes par femme

Indicateurs 2 : Pourcentage des femmes utilisant actuellement une méthode contraceptive ;

Indicateurs 3 : Proportion des femmes mariées selon les besoins non satisfaits en planification familiale pour limiter les grossesses ;

Indicateurs 4 : Proportion des femmes mariées selon les besoins non satisfaits en planification familiale pour espacer les grossesses ;

Indicateurs 5 : Nombre moyen d'enfants désirés par les femmes

ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Indicateurs (en %)	1992	1997	2004	2011	2018
Prévalence de l'insuffisance pondérale : poids pour âge					
National	9,0	8,9	10,2	3,1	2,9
Masculin	9,6	9,1	10,4	3,1	3,1
Féminin	8,4	8,6	10,0	3,1	2,7
Urbain	3,3	4,6	6,5	1,7	2,0
Rural	12	11,7	14,1	4,3	3,8
Prévalence du retard de croissance : taille pour âge					
National	22,6	24,1	18,1	14,9	15,1
Masculin	22,9	25,6	19,1	15,8	17,3
Féminin	22,4	22,6	17,1	14,0	12,7
Urbain	13,1	15,4	12,9	8,6	10,4
Rural	27,7	30,1	23,6	20,5	20,5
Prévalence de l'émaciation : poids pour taille					
National	2,3	3,9	9,3	2,3	2,6
Masculin	2,6	4,3	9,4	2,8	2,4
Féminin	2,0	3,5	9,2	1,8	2,8
Urbain	1,9	3,4	7,6	1,6	2,5
Rural	2,4	4,2	11,1	3,0	2,7

Source : Haut commissariat au plan et Ministère de la Santé.

**INDICATEURS DE SANTE REGIONAUX (FEMMES NON
CELIBATAIRES AGEES DE 15-49 ANS) ET ENFANTS
DE MOINS DE 5 ANS**

Régions	Indicateurs			
	6	7	8	9
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	12,7	2,4	2,3	13,5
Oriental	15,5	3,4	6,1	16,1
Fès-Meknès	11,5	2,8	2,4	18,0
Rabat-Salé-Kénitra	10,4	2,6	3,6	17,2
Béni Mellal-Khénifra	29,1	4,0	2,2	21,2
Grand Casablanca-Settat	10,2	2,0	1,9	16,9
Marrakech-Safi	21,0	3,7	1,9	18,5
Drâa-Tafilalet	22,5	2,5	2,0	19,6
Souss-Massa	10,9	2,7	1,9	17,7
Guelmim-Oued Noun	18,9	4,0	4,8	17,1
Laayoune-Sakia El Hamra	20,0	3,9	2,9	19,4
Eddakhla-Oued Eddahab	13,5	5,8	4,6	16,6
National	15,1	2,9	2,6	17,4

Source : Ministère de la santé, ENPS 2018.

- Indicateurs 6 :** Proportion des enfants moins de 5 ans souffrant de retard de croissance (modéré ou sévère);
- Indicateurs 7 :** Proportion des enfants moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (modéré ou sévère) ;
- Indicateurs 8 :** Proportion des enfants moins de 5 ans souffrant de l'émaciation (modéré ou sévère) ;
- Indicateurs 9 :** Durée médiane de l'allaitement maternel (en mois)

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. TOUS MILIEUX CONFONDUS**

Région	Insuffisance pondérale	Retard de croissance	Emaciation
	Poids pour âge < -2SD ¹	Taille pour âge < -2SD	Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	3	20	1,8
Souss-Massa-Drâa	4,6	17	3,7
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	5	24,6	6,1
Chaouia-Ouardigha	3,6	13,5	4,7
Marrakech-Tensift-AlHaouz	3,7	20,1	2,6
Oriental	2,4	12,7	3,5
Grand Casablanca	0,6	10,7	3,5
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,7	8,5	2,9
Doukkala-Abda	2,3	18,7	1,5
Tadla-Azilal	4,6	17,6	4,7
Meknès-Tafilalet	3,2	15,8	2,2
Fès-Boulemane	4	17,2	2,4
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,8	28,9	2,4
Tanger-Tétouan	0,7	10,8	0,8

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENA.2011.

¹Z-score or standard deviation score.

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. URBAIN**

Région	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2SD	Retard de croissance Taille pour âge < -2SD	Emaciation Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	3,4	16,6	2
Souss-Massa-Drâa	2	8,9	2,7
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	0,8	19,5	5,5
Chaouia-Ouardigha	5,1	6,5	6,5
Marrakech-Tensift-AlHaouz	1	10,6	1,6
Oriental	2,3	8,8	3,2
Grand Casablanca	0,5	10,6	3,9
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3,4	7,7	2,9
Doukkala-Abda	1,5	16,9	0
Tadla-Azilal	1,4	6,8	3,1
Meknès-Tafilalet	1,5	9	1,9
Fès-Boulemane	2,2	10,2	2,5
Taza-Al Hoceima-Taounate	4	17,9	4
Tanger-Tétouan	0	4,7	0,7

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LA
REGION EN 2011. RURAL**

Région	Insuffisance pondérale Poids pour âge < -2SD	Retard de croissance Taille pour âge < -2SD	Emaciation Poids pour taille < -2SD
Régions du sud	2,3	27,6	1,3
Souss-Massa-Drâa	6,9	23,9	4,6
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	7,8	28	6,6
Chaouia-Ouardigha	2,8	17,8	3,6
Marrakech-Tensift-AlHaouz	5,4	26,4	3,3
Oriental	2,6	19,8	3,9
Grand Casablanca	2,2	11,2	0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	0	11,5	2,8
Doukkala-Abda	2,7	19,6	2,2
Tadla-Azilal	6,1	22,7	5,5
Meknès-Tafilalet	5,4	24	2,6
Fès-Boulemane	7	28,8	2,1
Taza-Al Hoceima-Taounate	3,8	32,1	1,9
Tanger-Tétouan	1,5	18,2	1

Source : Haut-Commissariat au Plan, ENA.2011

**ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 18 ANS ET PLUS
INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC)**

Indicateurs (en%)	1998	2007
Prévalence de la maigreur (IMC <18,5)		
National	5,4	3,3
Selon le sexe		
Femmes	4,8	3,2
Hommes	6,3	3,5
Selon le milieu		
Urbain	4,7	3,0
Rural	6,5	3,8
Selon le niveau de vie		
Les 20 % les plus défavorisés	7,1	4,9
Les 20 % les plus aisés	3,8	2,0
Prévalence du surpoids (IMC = 25 ou plus)		
National	43,2	41,1
Selon le sexe		
Femmes	51,4	47,6
Hommes	33,7	33,4
Selon le milieu		
Urbain	48,2	43,9
Rural	36,3	37,3
Selon le niveau de vie		
Les 20 % les plus défavorisés	33,6	34,1
Les 20 % les plus aisés	53,2	48,7

Source : Haut-Commissariat au Plan:ENNVM 1998/1999 et ENNVM 2006/2007.

ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC)

Indicateurs (en %)	2001	2007	2011
Prévalence de la maigreur (IMC<18,5)			
National	3,9	3,0	3,3
Masculin	4,3	3,1	4,3
Féminin	3,5	2,9	2,4
Urbain	3,5	2,6	3,1
Rural	4,4	3,6	3,8
Poids normal (18,5≤IMC<25)			
National	58,4	54,4	45,9
Masculin	66,7	62,1	56,7
Féminin	50,6	47,9	36,1
Urbain	54,4	51,8	40,8
Rural	63,6	57,8	54,1
Prévalence du surpoids (25≤IMC<30)			
National	27,0	30,8	32,9
Masculin	23,9	28,9	30,8
Féminin	29,9	32,5	34,7
Urbain	29,2	33,0	34,9
Rural	24,1	27,9	29,5
Prévalence de l'obésité (30≤IMC)			
National	10,7	11,7	17,9
Masculin	5,0	5,9	8,2
Féminin	16,0	16,7	26,8
Urbain	12,9	12,5	21,2
Rural	7,9	10,7	12,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENCDM 2000/2001, ENNVM 2006/2007 et ENA.2011,

ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) TOUS MILIEUX CONFONDUS 2011

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,55	40,83	34,25	22,37
Souss-Massa-Drâa	4,96	48,74	30,86	15,44
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,52	49,75	31,79	15,93
Chaouia-Ouardigha	3,09	50,41	30,63	15,87
Marrakech-Tensift-AlHaouz	4,5	46,48	30,86	18,16
Oriental	2,28	44,69	35,91	17,11
Grand Casablanca	2,7	42,24	35,03	20,03
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,68	43,65	34,51	19,16
Doukkala-Abda	3,96	46,88	30,46	18,7
Tadla-Azilal	3,25	49,97	30,89	15,89
Meknès-Tafilalet	3,15	44,25	35,11	17,5
Fès-Boulemane	4,05	43,47	32,36	20,12
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,66	49,84	32,65	14,86
Tanger-Tétouan	3,65	44,36	32,43	19,56

Source : Haut-Commissariat au Plan, :ENA.2011

ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) URBAIN 2011

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,6	35,98	36,76	24,65
Souss-Massa-Drâa	4,34	43,56	33,21	18,89
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,43	45,64	31,48	20,44
Chaouia-Ouardigha	3,02	42,59	33,06	21,33
Marrakech-Tensift-AlHaouz	3,67	38,01	33,04	25,27
Oriental	1,71	41,59	37,92	18,78
Grand Casablanca	2,71	41,94	35,03	20,32
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,73	42,07	35,24	19,97
Doukkala-Abda	5,11	35,67	33,39	25,84
Tadla-Azilal	3,61	43,77	36,35	16,26
Meknès-Tafilalet	2,81	39,79	36,79	20,61
Fès-Boulemane	3,93	39,43	34,4	22,25
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,94	42,13	35,97	18,96
Tanger-Tétouan	3,31	36,54	35,02	25,14

Source: Haut-Commissariat au Plan : ENA.2011

ETAT NUTRITIONNEL DES PERSONNES AGEES DE 20 ANS ET PLUS INDICE DE MASSE CORPORELLE (IMC) RURAL 2011

	Maigreur	Normal	Surpoids	Obésité
Régions du sud	2,4	56,05	26,33	15,21
Souss-Massa-Drâa	5,55	53,64	28,64	12,17
Gharb-Chrarda- Béni Hessen	2,62	53,72	32,09	11,57
Chaouia-Ouardigha	3,16	58,04	28,27	10,54
Marrakech-Tensift-AlHaouz	5,28	54,6	28,77	11,34
Oriental	3,43	51,02	31,83	13,72
Grand Casablanca	2,56	46,71	35,02	15,71
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	2,39	52,28	30,56	14,77
Doukkala-Abda	3,17	54,62	28,44	13,77
Tadla-Azilal	3,03	53,92	27,41	15,65
Meknès-Tafilalet	3,76	52,27	32,08	11,89
Fès-Boulemane	4,46	56,53	25,78	13,32
Taza-Al Hoceima-Taounate	2,54	53,0	31,28	13,18
Tanger-Tétouan	4,26	58,27	27,82	9,65

Source : Haut-Commissariat au Plan: ENA.2011

PREVALENCE DE L'ANEMIE (INSUFFISANCE EN HEMOGLOBINE)¹

Indicateurs (en%)	1995	2000
Chez les femmes enceintes de 15-49 ans		
National	45,5	35,3
Urbain	42,4	33,6
Rural	47,4	36,9
Chez les femmes non enceintes de 15-49 ans		
National	30,8	31,8
Urbain	29,5	32,9
Rural	32,3	30,5
Chez les enfants de moins de 5 ans		
National	35,4	27,7
Urbain	35,8	27,6
Rural	36,1	27,8

Source : Ministère de la Santé.

¹Taux d'HB < 11g/100ml.

HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

Liste des tableaux

Bâtiment et construction : milieu urbain	255
Indice des prix à la consommation relatif aux frais de l'habitation (Base 2006)	257
Caractéristiques du parc logement marocain	258
Type de logements urbain selon les régions	259
Conditions d'habitation au niveau national	260
Indicateurs des TIC au niveau national	262
Mode d'évacuation des ordures par milieu de résidence	263
Conditions d'habitation en milieu urbain	264
Conditions d'habitation en milieu rural	267
Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	270
Équipement des ménages en certains biens et services selon le milieu de résidence	270
Selon la région	
Ménages disposant de l'électricité	271
Ménages branchés au réseau d'eau potable	271
Ménages raccordés à une source améliorée d'assainissement liquide	272

BATIMENT ET CONSTRUCTION : MILIEU URBAIN

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Autorisations de construction délivrées					
Nombre	48.982	49.003	45.756	48.325	46.935
Structure (en %) selon le type					
Villas	4,4	4,5	4,6	4,6	4,9
Immeubles	13,2	13,6	15,0	14,5	13,7
Habitations de type marocain	74,5	73,1	70,1	71,1	71,5
Bâtiments commerciaux et industriels	6,8	7,3	8,2	8,1	8,5
Bâtiments administratifs	0,4	0,5	0,6	0,8	0,8
Autres	0,7	1,0	1,5	0,8	0,7
Structure (en %) selon le demandeur					
Marocains	96,4	96,3	96,0	96,3	95,9
Etrangers	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Promoteurs publics ¹	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Administrations	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5
Sociétés ou entreprises	3,0	3,1	3,5	3,1	3,1
Autres	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Indicateurs prévus					
Surface Bâtie prévue (en milliers de m ²)	5.789	5.319	5.986	6.426	6.253
Surface prévue des planchers (en milliers de m ²)	16.846	15.257	16.558	17.946	17.394
Valeur prévue (en millions de DH)	28.489	24.007	28.493	30.928	31.601
Nombre de logements prévus	111.666	109.892	110.677	119.668	118.620
Nombre de pièces prévues (en milliers)	340	340	340	380	372

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

¹Groupe Al Omrane, CGI.

BATIMENT ET CONSTRUCTION : MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Surface des planchers prévue selon le type (en%)					
Villas	5,3	5,6	4,9	4,6	4,9
Immeubles	28,6	26,5	32,7	29,8	30,2
Habitations de type marocain	47,6	52,2	42,2	47,5	46,4
Bâtiments commerciaux et industriels	14,8	10,6	13,2	12,4	11,8
Bâtiments administratifs	2,5	3,7	5,4	4,8	4,2
Autres	1,3	1,4	1,6	0,9	2,5
Total (en milliers de m ²)	16.846	15.257	16.558	17.946	17.394
Prix moyen du m² couvert selon le type (en DH)¹					
Villas	1.687	1.769	1.898	1.936	1997
Immeubles	1.392	1.445	1.507	1.515	1615
Habitations de type marocain	1.371	1.405	1.430	1.475	1465
Bâtiments commerciaux et industriels	1.335	1.316	1.433	1.423	1505
Santé	1.951	1.563	1.975	1.956	2298
Enseignement	1.592	1.662	1.683	2.004	1902
Autres bâtiments administratifs	2.411	1.816	2.105	2.095	2114
Autres	1.365	1.005	1.183	1.011	1200
Total	1.391	1.420	1.467	1.502	1521
Part du secteur du BTP dans la VA ² totale (en%) ³	6,4 ^R	6,2 ^R	6,5	6,3	6,1
Consommation du ciment (En milliers de tonnes) ⁴	14.060	14.251	14.151	13.791	13.286

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

¹ Il s'agit de constructions nouvelles.

² Valeur ajoutée.

³ Au niveau national

⁴ Au niveau national

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION RELATIF AUX FRAIS DE
L'HABITATION (BASE 2006)**

IPC	2015	2016	2017	2018	2019
Ensemble	112,8	113,9	115,3	116,3	117,3
<i>Variation</i>	3,3	1,0	1,2	0,9	0,9
Loyers	107,1	108,3	110	111,7	113,5
<i>Variation</i>	0,8	1,1	1,6	1,5	1,6
Fourniture pour entretien et réparation	117,9	118,6	119,3	121	121,7
<i>Variation</i>	1,0	0,6	0,6	1,4	0,6
Services d'entretien et réparation	120,2	121,1	121,9	124,4	127,6
<i>Variation</i>	1,8	0,7	0,7	2,1	2,6
Eau et assainissement	118,7	118,7	118,8	118,8	118,8
<i>Variation</i>	8,9	0,0	0,1	0,0	0,0
Électricité	117,3	120,1	123,4	123,4	123,4
<i>Variation</i>	6,6	2,4	2,7	0,0	0,0
Gaz	101,1	101,1	101,1	101,1	101,1
<i>Variation</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Combustibles solides	148,4	151,2	151,8	155,1	156,6
<i>Variation</i>	2,1	1,9	0,4	2,2	1,0

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique.

CARACTERISTIQUES DU PARC LOGEMENT MAROCAIN

Type d'habitat	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Structure (en%)				
Villa, niveau de villa	3,3	0,3	4,5	,8
Appartement	12,4	0,1	17,5	,3
Maison marocaine traditionnelle	8,1	4,8	5,5	4,8
Maison marocaine moderne	62,5	13,6	65,0	25,9
Sommaire ou bidonville	8,2	5,6	5,2	3,1
Habitat de type rural	1,1	72,2	1,3	64,1
Pièce dans un établissement	-	-	0,2	0,3
Endroit non construit pour l'habitat	-	-	0,4	0,2
Autres	4,3	3,4	0,5	0,6
Total	100	100	100	100
Age du logement	Nombre de logements	Structure (en%)	Nombre de logements	Structure (en%)
Moins de 20 ans	2.022.684	51,2	3.091.297	42,3
20 à moins 50 ans	1.302.878	33,0	2.733.204	37,4
50 ans et plus	624.573	15,8	1.484.832	20,3
Total	3.950.135	100,0	7.309.333	100,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2004 et 2014.

TYPE DE LOGEMENT EN MILIEU URBAIN SELON LA REGION (%)

	Villa, étage de villa	Appartement	Maison marocaine traditionnelle	Maison marocaine moderne	Chambre dans établissement	Bidonville, sommaire	Local non destiné à l'origine à l'habitat	Logement rural	Autre	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,9	15,2	4,8	73,1	0,2	2,3	0,4	0,7	0,5	100
Oriental	4,0	5,0	12,6	72,8	0,1	3,7	0,3	0,8	0,6	100
Fès-Meknès	4,1	18,2	6,8	66,6	0,2	2,3	0,3	1,2	0,4	100
Rabat-Salé-Kénitra	5,6	20,5	3,3	60,9	0,1	8,0	0,3	0,8	0,4	100
Béni Mellal-Khénifra	4,0	2,7	4,9	84,0	0,1	2,8	0,3	0,9	0,4	100
Casablanca-Settat	5,6	30,0	2,5	50,1	0,2	9,7	0,4	0,9	0,6	100
Marrakech-Safi	5,4	11,4	12,7	62,8	0,1	3,3	0,4	3,3	0,5	100
Drâa-Tafilalet	3,4	3,5	7,8	74,4	0,1	2,0	0,2	8,2	0,4	100
Souss-Massa	2,8	10,9	3,9	78,8	0,2	1,2	0,3	1,1	0,7	100
GuelmimOued Noun	2,2	1,8	4,8	87,5	0,1	1,2	0,4	1,6	0,4	100
Laâyoune-Saguia al Hamra	3,1	14,9	1,8	74,8	0,1	3,8	0,8	0,1	0,5	100
Ed Dakhla-OuededDahab	2,0	4,2	1,9	87,5	0,4	2,1	0,7	0,1	1,1	100
Total	4,5	17,5	5,5	65,0	0,2	5,2	0,4	1,3	0,5	100

Source : Haut-Commissariat au Plan : RGPH 2014.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Statut d'occupation (en %)					
Propriétaires	71,4	71,7	72,6	74,6	74,3
Locataires	16,0	15,8	15,9	14,7	14,6
Autres	12,6	12,6	11,5	10,7	11,1
Ménages selon le nombre de pièces (en %)					
1 pièce	10,5	9,8	8,1	7,1	6,8
2 pièces	30,2	30,0	27,6	26,7	26,3
3 pièces	35,5	36,3	40,0	40,9	41,5
4 pièces	14,5	14,5	14,9	15,7	15,8
5 pièces et plus	9,3	9,4	9,3	9,6	9,6
Nombre moyen de pièces par ménage					
	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0
Taux d'occupation ¹					
	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau² (en %)	83,7	84,9	84,4	85,4	86,3
A. Ménages branchés au REP³ (en %)	76,9	78,3	78,5	80,0	80,9
<i>A usage exclusif</i>	56,8	59,1	63,2	64,9	66,3
<i>A usage partagé</i>	20,1	19,2	15,3	15,0	14,6
B. Ménages non branchés au REP(en %)	23,1	21,7	21,5	20,0	21,5
Borne fontaine	6,8	6,6	5,9	5,4	5,4
<i>Payante</i>	3,5	3,9	3,2	3,0	3,0
<i>Gratuite</i>	3,3	2,7	2,7	2,4	2,4
2. Sources naturelles	13,2	12,0	12,6	11,8	10,8
Puits collectif aménagé, Métfia collective	0,6	0,5	1,0	1,0	0,9
Puits collectif non aménagé	2,8	2,2	2,5	1,9	1,7
Source, oued, Séguia, etc....	4,6	4,3	3,6	3,4	3,2
Puits interne, Métfia privée	5,2	4,9	5,5	5,5	5,0
3. Autres	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Nombre de personnes par pièce.

² Ce taux est égal à la part des ménages branchés au REP plus ceux non branchés mais puisant dans des bornes fontaines.

³ Réseau d'eau potable.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL (suite)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ménages non branchés au REP (en %) selon					
La distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	85,5	84,4	83,0	84,6	83,6
1 Km et plus	14,5	15,6	17,0	15,4	16,4
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	454	463	533	466,8	574
Le temps mis pour s'approvisionner en eau potable					
Moins de 15 minutes	83,2	81,9	78,5	80,1	81,7
15 à 30 minutes	8,6	9,4	10,1	10,3	9,3
30 à 60 minutes	5,9	5,7	7,6	6,5	5,8
60 minutes et plus	2,3	3,0	3,8	3,1	3,1
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	7,3	7,8	9,8	8,5	8,2
Autres indicateurs (en %)					
Ménages ayant accès à l'eau salubre¹	91,4	92,2	92,4	93,4	92,0
Ménages raccordés au réseau d'égouts	63,5	64,2	62,8	64,0	65,1
Ménages disposant de l'électricité	97,3	97,8	97,8	98,1	98,5
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé					
Eclairage au pétrole	0,5	0,7	0,5	1,4	0,8
Eclairage au gaz	49,7	50,0	42,1	39,8	40,4
Bougies	44,9	42,1	37,6	36,4	38,2
Autres	4,9	7,2	19,8	21,9	20,5

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION : NIVEAU NATIONAL (suite)

indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'équipement des ménages en biens durables					
Téléviseur	95,2	96,1	96,1	96,7	97,0
Parabole	89,8	92,8	93,6	95,0	95,7
Réfrigérateur	88,1	90,0	91,3	93,0	94,1
Machine à laver	56,7	60,5	62,9	66,6	69,5
Voiture	14,1	15,3	15,9	16,2	17,5
Motocycle	10,5	10,9	11,3	11,0	11,0
Proportion des ménages disposant du téléphone fixe	9,5	10,3	10,4	10,8	10,2

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

INDICATEURS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU NIVEAU NATIONAL

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés de la					
Téléphonie fixe (en milliers)	2 488	2 222	2 070	2 046	2 199
Téléphonie mobile GSM (en millions)	44,11	43,08^R	41,51	43,92	44,74
<i>Part du postpayé (en %)</i>	5,27	6,19 ^R	7,18	7,50	8,73
<i>Part du prépayé (en %)</i>	94,73	93,81 ^R	92,82	92,50	91,27
Nombre de lignes pour cent habitants					
<i>Lignes fixes</i>	7,50	6,57	6,12	5,87	6,24
<i>Lignes mobiles</i>	132,96	127,27	122,65	126,01	127,03
Total	140,46	133,84	128,77	131,88	133,30
Internet (en milliers)					
<i>Utilisateurs estimés de l'internet</i>	17 300	17 800	18 500
<i>Abonnés à l'internet</i>	9 969	14 471	17 058	22 192	22 782
Abonnés à Internet par type d'abonnement					
<i>Abonnement classique</i>	554	-	-	-	-
<i>Forfait</i>	67	-	-	-	-
<i>ADSL¹ (en milliers)</i>	983	1 132	1 229	1 325	1 418
<i>Liaison louée</i>	1 173	2 000	-	-	-
<i>Internet 3G (en milliers)</i>	8 984	13 337	15 817	20 829	21 288
<i>Autres offres internet</i>	-	-	13	38	76

Source : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

¹Asymmetric Digital Subscriber Line.

INDICATEURS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) AU NIVEAU NATIONAL (suite)

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017
Équipement des ménages (en%) en					
<i>Lignes mobiles</i>	94,0	99,5	99,58	99,52	98,78
<i>Lignes fixes</i>	26,3	24,1	22,3	21,8	19,7
Pénétration d'internet dans les ménages (en%)					
	45,6	50,4	66,5	68,5	70,2

Source : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

MODE D'EVACUATION DES ORDURES PAR MILEU DE RESIDENCE

	Urbain	Rural	National
Poubelle de la commune	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	26,6	5,3	19,3
Dans la nature	4,5	89,2	33,5
Autre	0,6	2,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH2014

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Statut d'occupation (en %)					
Propriétaires	61,4	62,4	64,4	66,9	66,4
Locataires	23,4	22,8	22,9	21,1	20,9
Autres	15,3	14,8	12,7	12,0	12,6
Ménages selon le nombre de pièces (en %)					
1 pièce	11,3	10,3	8,5	7,8	7,5
2 pièces	31,0	30,5	28,2	27,4	27,0
3 pièces	36,4	37,8	42,4	42,9	43,6
4 pièces	12,6	12,7	12,6	13,3	13,2
5 pièces et plus	8,7	8,7	8,2	8,6	8,7
Nombre moyen de pièces d'habitation par ménage	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9
Taux d'occupation	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau (en %)	97,7	97,9	97,7	98,0	98,0
A. Ménages branchés au REP¹ (en %)	94,8	95,5	95,1	95,7	95,8
A usage exclusif	66,7	68,6	73,8	75,0	75,8
A usage partagé	28,1	26,9	21,3	20,7	20,0
B. Ménages non branchés au REP (en %)					
Borne fontaine	2,9	2,4	2,7	2,3	2,2
<i>Payante</i>	0,4	0,5	0,6	0,6	0,5
<i>Gratuite</i>	2,5	1,9	2,1	1,7	1,7
2. Source naturelle	1,1	0,9	0,9	0,8	0,7
Puits collectif aménagé, Méfia collective	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Puits collectif non aménagé	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Source, oued, Seguia, etc....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Puits interne, Méfia privée	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
3. Autres	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3
Ménages non branchés au REP (en %) selon					
la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	97,7	97,8	96,2	96,4	96,2
1 Km et plus	2,3	2,2	3,8	3,6	3,8
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	158	173	169	182	...
Durée d'approvisionnement en eau potable					
Moins de 15 minutes	95,2	95,4	93,0	94,9	96,0
15 à 30 minutes	3,3	3,5	3,3	3,5	1,8
30 à 60 minutes	1,0	0,3	2,4	1,1	1,5
60 minutes et plus	0,5	0,8	1,4	0,5	0,1
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	2,7	3,0	4,3	3,4	2,9
Ménages ayant accès à l'eau salubre (en %) ²	99,1	99,0	98,9	99,0	98,1
Ménages raccordés au réseau d'égouts (en%)	92,6	92,6	91,0	92,0	92,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Réseau de l'eau potable.

² Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU URBAIN (suite)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ménages disposant de l'électricité (en %)	99,3	99,3	99,1	99,3	99,5
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé (en %)					
Eclairage au pétrole	0,0	0,0	0,9	1,7	1,7
Eclairage au gaz	53,7	48,5	40,6	40,3	41,2
Bougies	44,5	48,6	37,9	37,7	41,1
Autres	1,8	3,0	20,6	19,8	16,0
Taux d'équipement des ménages en biens durables (en %)					
Téléviseur	97,6	98,0	97,8	98,0	98,1
Parabole	94,0	95,6	96,0	96,8	97,2
Réfrigérateur	93,8	94,5	94,8	95,8	96,4
Machine à laver	72,5	75,6	77,1	80,2	82,7
Voiture	18,6	20,0	20,3	20,6	22,0
Motocycle	8,8	9,4	9,9	9,7	9,5
Indicateurs des TIC ¹ (en %)					
Ménages disposant de téléphone fixe	14,0	14,9	14,9	15,5	14,6
Ménages disposant d'ordinateur	27,7	27,5	24,8	23,3	22,4
Ménages connectés à Internet	26,5	26,8	22,4	22,9	24,7

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹ Technologies de l'information et de la communication.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ménages (en %) selon					
Statut d'occupation du logement					
Propriétaires	91,0	90,4	89,4	91,0	91,3
Locataires	1,7	1,6	1,5	1,1	1,0
Autres	7,4	8,0	9,1	7,9	7,6
Nombre de pièces dans le logement					
1 pièce	9,0	8,8	7,1	5,7	5,4
2 pièces	28,5	28,8	26,5	25,1	24,7
3 pièces	33,7	33,4	35,0	36,6	37,1
4 pièces	18,2	18,2	19,7	20,9	21,4
5 pièces et plus	10,6	10,7	11,7	11,7	11,4

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL (suite)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre moyen de pièces par ménage	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1
Taux d'occupation des pièces	1,8	1,8	1,7	1,6	1,6
Sources d'approvisionnement en eau					
1. Accès à l'eau potable du réseau (en %)	56,3	58,8	56,7	58,6	61,0
A. Ménages branchés au REP (en%)	42,0	43,7	44,3	46,7	48,9
<i>A usage exclusif</i>	37,7	40,0	41,3	43,5	45,9
<i>A usage partagé</i>	4,3	3,7	3,0	3,2	3,0
B. Ménages non branchés au REP¹ (en %) :					
Borne fontaine	14,3	15,1	12,4	11,8	12,1
<i>Payante</i>	9,5	10,6	8,4	8,0	8,4
<i>Gratuite</i>	4,8	4,4	3,9	3,8	3,8
2. Source naturelle	36,8	34,4	36,7	35,0	32,5
Puits collectif aménagé, Méfia collective	1,5	1,4	2,8	2,7	2,5
Puits collectif non aménagé	8,1	6,5	7,3	5,6	5,1
Source, oued, Segouia, etc....	13,4	12,8	10,8	10,4	9,9
Puits interne, Méfia privée	13,8	13,7	15,8	16,3	15,0
3. Autres	6,9	6,8	6,6	6,4	6,5
Ménages non branchés (en%) selon					
Distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable					
Moins d'un Km	83,3	82,2	80,6	82,6	81,3
1 Km et plus	16,7	17,8	19,4	17,4	18,7
<i>Distance moyenne (en mètres)</i>	498	510	600	516	579
Durée d'approvisionnement en eau potable					
Moins de 15 minutes	81,1	79,7	75,8	77,5	79,2
15 à 30 minutes	9,6	10,3	11,4	11,5	10,6
30 à 60 minutes	6,8	6,6	8,6	7,4	6,5
60 minutes et plus	2,6	3,4	4,2	3,6	3,6
<i>Temps moyen (en minutes)</i>	8,1	8,6	10,7	9,4	9,1
Ménages ayant accès à l'eau salubre²	76,3	78,4	79,0	81,4	78,9

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

¹Réseau d'eau potable.

² Les ménages ayant accès à l'eau salubre sont ceux qui disposent de l'eau à domicile et ceux la puisant au niveau d'un point d'eau aménagé (bornes fontaines, puits aménagés, etc.) situé dans un rayon de 200 m en milieu urbain et de 1000 m en milieu rural.

CONDITIONS D'HABITATION EN MILIEU RURAL (suite)

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Ménages disposant de l'électricité (en %)	93,4	94,6	95,0	95,8	96,5
Ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé (en %)					
Eclairage au pétrole	0,6	0,9	0,3	1,3	0,6
Eclairage au gaz	48,9	50,4	42,6	39,6	40,2
Bougies	45,0	40,5	37,5	35,9	37,4
Autres	5,5	8,2	19,6	22,7	21,8
Taux d'équipement des ménages en biens durables (en %)					
Téléviseur	90,5	92,3	92,7	93,9	94,5
Parabole	81,5	87,3	88,6	91,2	92,4
Réfrigérateur	77,0	80,8	84,0	87,0	89,2
Machine à laver	25,8	29,9	33,8	37,7	41,0
Voiture	5,4	5,8	6,8	6,8	7,6
Motocycle	13,9	14,0	14,3	13,7	14,2
Ménages disposant de téléphone fixe (en %)	0,8	0,9	0,9	0,8	0,6

Source : Haut-Commissariat au Plan : Enquête nationale sur l'emploi.

MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire, copropriétaire	57,6	88,8	68,3
Accédant à la propriété	5,1	,8	3,6
locataire	27,6	1,9	18,8
Logement de fonction	1,7	1,3	1,5
Logement gratuit	7,2	6,4	6,9
Autre	0,8	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

EQUIPEMENT DES MENAGES EN CERTAINS BIENS ET SERVICES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE(EN %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	96,1	85,7	92,5
Radio	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	19,7	1,5	13,5
Internet	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	35,7	5,7	25,4
Parabole	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	91,4	73,0	85,1

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

MENAGES DISPOSANT DE L'ELECTRICITE PAR REGION (EN%)

	Urbain	Rural	National
Ensemble	95,2	84,6	91,6
Tanger-Tétoun-Al hoceima	95,6	89,5	93,5
Oriental	94,9	75,7	88,9
Fes-Méknes	96,5	84,1	92,2
Rabat-Salé-Kénitra	93,4	81,3	90,4
Benilmellal-Khénifra	93,5	75,0	85,2
Grand casablanca-Settat	95,9	86,0	93,7
Marrakech-Safi	95,6	87,1	91,1
Draa-Tafilalet	96,2	89,6	92,4
Souss-massa	94,7	89,4	92,6
GuelmimOuednoun	96,7	87,4	93,7
Laayoune-Sakia el Hamra	93,8	47,9	92,3
Eddakhla-Oued eddhab	94,4	20,0	84,7

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

MENAGES BRANCHES AU RESEAU D'EAU POTABLE PAR REGION (EN %)

	Urbain	Rural	National
Ensemble	91,3	37,8	73,0
Tanger-Tétoun-Al hoceima	90,3	13,3	63,9
Oriental	88,4	24,6	68,3
Fes-Méknes	94,5	23,5	69,8
Rabat-Salé-Kénitra	89,6	21,1	72,9
Benilmellal-Khénifra	91,2	44,1	70,1
Grand casablanca-Settat	91,0	20,5	75,4
Marrakech-Safi	93,0	54,1	72,8
Draa-Tafilalet	92,2	74,7	81,9
Souss-massa	93,9	69,2	83,7
GuelmimOuednoun	93,0	50,2	79,3
Laayoune-Sakia el Hamra	83,2	39,2	81,6
Eddakhla-Oued eddhab	94,8	15,1	84,5

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

**MENAGES RACORDES A UNE SOURCE AMELIOREE
D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE (EN%)**

	Urbain	Rural	National
Ensemble	98,9	52,1	82,9
Tanger-Tétoun-Al hoceima	96,7	51,8	82,5
Oriental	98,7	49,5	81,6
Fes-Méknes	97,6	59,7	88,3
Rabat-Salé-Kénitra	96,2	37,4	69,9
Benilmellal-Khénifra	98,8	63,6	91,0
Grand casablanca-Settat	98,0	49,4	72,7
Marrakech-Safi	91,1	39,0	60,7
Draa-Tafilalet	95,2	59,8	80,6
Souss-massa	95,6	49,1	80,7
GuelmimOuednoun	99,7	57,7	98,4
Laayoune-Sakia el Hamra	97,6	33,4	89,4
Eddakhla-Oued eddahab	98,9	52,1	82,9

Source : Haut-commissariat au Plan ,RGPH 2014

CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MÉNAGES

Liste des tableaux

Agrégats de la comptabilité nationale (base 1998 et 2007)	275
PIB régional : volume, structure et per capita	276
DCFM régionale : volume, structure et per capita	277
Indicateurs sur les revenus des ménages en 2007	278
Salaires minimas	279
Revenu annuel moyen par ménage selon la source de revenus et le milieu de résidence, année 2007	279
Revenu annuel moyen par ménage et structure des revenus des ménages (en %) par quintile	280
Concentration de la masse des revenus des ménages par milieu de résidence selon la classe de revenus (en %)	281
Indice des prix à la consommation (base 100 = 2006)	282
Indice des prix à la consommation par ville	283
Dépenses de consommation	284
Indicateurs de pauvreté	287
Pauvreté des enfants de moins de 18 ans	289
Taux de pauvreté et de vulnérabilité (en %) selon le milieu de résidence	290
Taux de pauvreté (en %) selon la région	291
Taux de vulnérabilité (en %) selon la région	291
Indice de Gini selon la région	292
Indice volumétrique de pauvreté (en %) selon la région	292
Indice de sévérité de pauvreté (en %) selon la région	293
Indice de confiance de ménages par trimestre -(solde des opinions en points)	294

**AGREGATS DE LA COMPTABILITE NATIONALE
(Base2007)**

indicateurs	2015	2016 ^R	2017 ^R	2018	2019
Produit intérieur brut (PIB) :					
PIB en termes courants (en milliards de DH)	988	1.013	1.063	1.108	1.151
Taux de croissance ¹ (en %)	3,7	3,0	4,2	3,1	2,5
PIB per capita en termes courants (en DH)	28.951 ^R	29.380	30.502	31.473	32.348
Revenu national brut disponible (RNBD)					
RNBD (en termes courants, en milliards de DH)	1043	1.073	1.127	1.162	1.203
RNBD par tête (en DH)	30.575	31.126	32.334	32.979	33.817
Dépenses des ménages résidents					
Consommation finale des ménages résidents (CFMR) aux prix courants (en milliards DH)	563	586	610	637	654
CFMR par tête (en DH)	16.494	17.006	17.490	18.081	18.372
Propension moyenne à consommer des ménages résidents (en %)	53,9	54,6	54,1	54,8	54,3
Quelques ratios économiques (en %)					
Taux d'investissement	30,8	32,4	32,6	33,4	32,2
Taux d'épargne nationale	28,8	28,2	29,1	27,8	27,8
Importations de biens et services/PIB	42,4	45,5	46,8	49,2	48,0
Exportations de biens et services /PIB	34,8	35,4	37,2	38,8	39,1

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

¹ Prix de l'année précédente.

PIB¹ REGIONAL : VOLUME, STRUCTURE ET PER CAPITA

REGION	PIB (en millions DH)		Structure (en %)		PIB par tête (en DH)	
	2017*	2018**	2017*	2018**	2017*	2018**
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	111 168	119 630	10,5	10,8	30 205	32 114
Oriental	52 191	54 850	4,9	4,9	21 949	22 832
Fès-Meknès	92 146	93 409	8,7	8,4	21 338	21 483
Rabat-Salé-Kénitra	171 838	172 738	16,2	15,6	36 410	36 218
Béni Mellal-Khénifra	61 732	62 987	5,8	5,7	24 062	24 397
Casablanca-Settat	339 644	358 404	32,0	32,3	47 684	49 654
Marrakech-Safi	90 069	93 151	8,5	8,4	19 396	19 870
Drâa-Tafilalet	26 839	28 031	2,5	2,5	16 134	16 747
Souss-Massa	69 894	74 597	6,6	6,7	25 153	26 479
Guelmim-Oued Noun	15 081	15 974	1,4	1,4	34 308	36 157
Laâyoune-Saguia al Hamra	17 404	19 163	1,6	1,7	45 418	49 275
Ed Dakhla-OuededDahab	13 607	14 157	1,3	1,3	85 573	85 669
Extra-territoriales	1 432	1 371	0,1	0,1	-	-
TOTAL	1 063 045	1 108 463	100	100	30 502	31 473

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

*Données définitives ** Données semi-définitives

¹ Produit Intérieur Brut.

DCFM¹ REGIONALE : VOLUME, STRUCTURE ET PER CAPITA

REGION	DCFM (en millions DH)		Structure (en %)		DCFM par tête (en DH)	
	2017*	2018**	2017*	2018**	2017*	2018**
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	69 868	73 102	11,5	11,5	18 984	19 624
Oriental	42 761	44 815	7,0	7,0	17 983	18 655
Fès-Meknès	71 442	74 488	11,7	11,7	16 544	17 132
Rabat-Salé-Kénitra	90 135	94 010	14,8	14,8	19 099	19 711
Béni Mellal-Khénifra	32 819	33 967	5,4	5,3	12 792	13 157
Casablanca-Settat	152 393	158 998	25,0	25,0	21 395	22 028
Marrakech-Safi	68 151	71 344	11,2	11,2	14 676	15 219
Drâa-Tafilalet	20 371	21 145	3,3	3,3	12 246	12 633
Souss-Massa	43 488	45 699	7,1	7,2	15 650	16 221
Guelmim-Oued Noun	7 090	7 410	1,2	1,2	16 130	16 772
Laâyoune-Saguia al Hamra	7 086	7 512	1,2	1,2	18 492	19 316
Ed Dakhla-OuededDahab	3 956	4 309	0,6	0,7	24 878	26 075
TOTAL	609 560	636 799	100	100	17 490	18 081

Source : Haut-Commissariat au Plan. , Direction de la Comptabilité Nationale.

*Données définitives ** Données semi-définitives

¹ Dépenses de consommation finale des ménages.

INDICATEURS SUR LES REVENUS DES MENAGES EN 2007

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Revenu			
Revenu total des ménages (en millions de DH)	279 641,1	108 888,9	388 530,1
Revenu annuel par ménage			
Moyen	73 485,0	47 450,7	63 691,3
Médian	48 360,0	31 600,0	42 000,0
Revenu annuel par unité de consommation¹			
Moyen	21 314,8	12 133,0	17 319,9
Médian	13 852,9	8 764,1	11 304,3
Revenu annuel par personne			
Moyen	15 330,5	8 485,3	12 352,2
Médian	9 831,2	6 007,5	7 957,4
Selon la source (en millions de DH)			
Salaires et autres rémunérations	125 622,3	26 779,6	152 401,9
Revenu des entreprises individuelles non agricoles	76 494,4	16 933,3	93 427,7
Revenu mixte des activités agricoles	3 145,7	44 873,4	48 019,2
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	28 386,4	5 483,3	33 869,7
Transferts	37 125,4	12 883,7	50 009,1
Autres revenus ²	8 866,9	1 935,6	10 802,5
Revenu total	279 641,1	108 888,9	388 530,1

Source : Haut Commissariat au Plan, Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages ENRNVM 2006/2007.

¹ Le revenu par unité de consommation tient compte de la composition du ménage : on compte 1 unité de consommation pour le chef du ménage, 0,7 pour les adultes suivants, et 0,5 pour chaque enfant de moins de 15 ans.

² « Autres revenus » : comprennent les revenus générés par la location des terrains nus, la location des agréments et les autres revenus reçus sans aucune indication de la source.

SALAIRES MINIMAS (EN DH)¹

indicateurs	1.7.2004	1.7.2008	1.7.2012	1.7.2014	1.7.2015	1.7.2019
SMIG						
Salaire horaire	9,66	10,14	12,4	12,85	13,46	14,13
Salaire journalier (8h)	77,28	81,12	97,92	102,80	107,7	113,04
Salaire mensuel (208h)	2.009,28	2.109,12	2.545,92	2.672,80	2 799,7	2 939,04
SMAG						
Salaire journalier	50,0	52,50	63,39	66,56	69,73	73,22

Source : Bulletin Officiel (calcul effectué par le HCP).

REVENU ANNUEL MOYEN PAR MENAGE SELON LA SOURCE DE REVENU ET LE MILIEU DE RESIDENCE (ANNEE 2007)

Sources du revenu	Urbain	Rural	Ensemble
Salaire et autres rémunérations	33 011,4	11 669,8	24 983,1
Revenu des entreprises individuelles non agricoles	20 101,4	7 379,1	15 315,5
Revenu mixte des activités agricoles	826,6	19 554,5	7 871,7
EBE ² provenant des activités de location	7 459,5	2 389,5	5 552,2
Transferts	9 755,9	5 614,3	8 197,9
Autre revenu	2330,2	843,5	1770,9
Revenu total	73 485,0	47 450,7	63 691,3

Source : Haut Commissariat au Plan : ENRNVM 2006/2007.

¹ - SMIG : Salaire Horaire Minimum Interprofessionnel Garanti dans l'industrie, le commerce et les professions libérales.

- SMAG : Salaire Minimum Garanti dans le Secteur de l'Agriculture.

- La date considérée ici est la date d'effet de la revalorisation.

- N.B : Pour le salaire journalier et le salaire mensuel (SMIG,) les calculs sont faits par les services du HCP. Seuls les salaires horaires pour le SMIG et le salaire journalier pour le SMAG sont publiés dans le Bulletin Officiel.

² Excédent Brut d'Exploitation.

**REVENU ANNUEL MOYEN PAR MENAGE ET STRUCTURE
DES REVENUS DES MENAGES (EN %) PAR QUINTILE1. 2007**

Structure selon la source de revenus	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Salaire et autres rémunérations	41,6	46,3	45,2	44,5	34,2	39,2
Revenu mixte des activités indépendantes non agricoles	5,1	10,7	15,9	18,7	32,4	24,0
Revenu mixte des activités agricoles	21,1	15,7	12,0	10,6	11,6	12,4
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	11,4	10,4	10,5	9,4	7,4	8,7
Transfert reçu	18,7	14,7	13,4	13,7	11,5	12,9
Autre revenu reçu sans autres indications	2,1	2,2	3,0	3,0	2,8	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Revenu annuel moyen par ménage selon la source	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Total
Salaire et autres rémunérations	7161,4	13268,4	19109,8	28206,8	57257,2	24983,1
Revenu mixte des activités indépendantes non agricoles	875,0	3060,8	6710,1	11864,9	54186,0	15315,5
Revenu mixte des activités agricoles	3636,4	4506,4	5072,4	6746,6	19432,1	7871,7
Excédent brut d'exploitation provenant des activités de location	1973,2	2970,3	4420,7	5954,2	12462,5	5552,2
Transfert reçu	3219,4	4205,5	5674,8	8696,2	19224,4	8197,9
Autre revenu reçu sans autres indications	368,3	615,6	1255,7	1889,0	4734,1	1770,8
Total	17233,7	28627,0	42243,7	63357,8	167296,	63691,3

Source : Haut Commissariat au Plan : Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages ENRNVM 2006/2007.

Quintile : Tranche de revenus annuels
 Q1 : moins de 23158 DH ;
 Q2 : de 23158 à moins de 34700 DH ;
 Q3 : de 34700 à moins de 50720 DH ;
 Q4 : de 50720 à moins de 79800 DH ;
 Q5 : 79800 DH et plus.

**CONCENTRATION DE LA MASSE DES REVENUS DES MENAGES
PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA CLASSE DU REVENU
(EN %). 2007**

Décile ¹	Urbain	Rural	Total
D1	2,2	2,5	2,2
D2	3,3	3,7	3,2
D3	4,2	4,4	4
D4	5,1	5,3	4,9
D5	6,1	6,1	5,9
D6	7,2	7,4	7,3
D7	8,7	9,1	8,8
D8	10,9	11,4	11,1
D9	15,2	15,3	15,2
D10	37,1	34,8	37,4
Total	100,0	100,0	100,0
Inégalité de répartition des revenus			
Indice de Gini	0,46	0,43	0,46
Rapport interdécile	16,9	13,9	17,0

Source : Haut-Commissariat au Plan : ENRNVM 2006/2007.

¹Déciles des revenus annuels des ménages selon le milieu de résidence (en DH)

	Urbain	Rural	Total
D1	Moins de 20800	Moins de 15719	Moins de 18000.
D2	[20800 - 27500 [[15719 - 19252[[18000 - 23158 [
D3	[27500 - 33500 [[19252 - 22750 [[23158 - 28500 [
D4	[33500 - 40885 [[22750 - 26890 [[28500 - 34700 [
D5	[40885 - 48360 [[26890 - 31600[[34700 - 42000 [
D6	[48360 - 58551 [[31600 - 38780 [[42000 - 50720[
D7	[58551 - 70361[[38780 - 47768[[50720 - 62400 [
D8	[70361 - 92500 [[47768 - 61954 [[62400 - 79800 [
D9	[92500 - 139344 [[61954 - 85177 [[79800 - 119559 [
D10	139344 et plus	85177 et plus	119559 et plus.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (BASE 100 = 2006)

IPC par division	2015	2016	2017	2018	2019
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,3	126,8	126,8	128	126,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,6	2,8	0,0	0,9	-1,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	120,9	122,7	124	138,5	159,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	4,0	1,5	1,1	11,7	16,9
Articles d'habillement et chaussures	112,9	114,1	115,7	116,8	118,0
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,6	1,1	1,4	1,0	1,0
Logement, eau, électricité, gaz et autres	112,8	113,9	115,3	116,3	117,3
<i>Variation annuelle (en %)</i>	3,3	1,0	1,2	0,9	0,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	108,6	109,2	109,8	110,9	112,3
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,3	0,6	0,5	1,0	1,3
Santé	104,2	104,5	105,2	105,7	106,9
<i>Variation annuelle (en %)</i>	-0,3	0,3	0,7	0,5	1,1
Transports	109,0	108,9	110,7	112,2	112,2
<i>Variation annuelle (en %)</i>	-3,2	-0,1	1,7	1,4	0,0
Communications	59,6	59,5	59,4	59,4	59,6
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,2	-0,2	-0,2	0,0	0,3
Loisirs et culture	96,7	98,2	98,7	99,5	101,0
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,3	1,6	0,5	0,8	1,5
Enseignement	139,5	142,7	146,5	150,1	154,7
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,9	2,3	2,7	2,5	3,1
Restaurants et hôtels	122,5	125,6	129,6	132	133,7
<i>Variation annuelle (en %)</i>	2,3	2,5	3,2	1,9	1,3
Biens et services divers	114,1	114,3	115,2	122,7	123,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	0,6	0,2	0,8	6,5	0,6
Général	115,2	117,1	117,9	120,1	120,4
<i>Variation annuelle (en %)</i>	1,6	1,6	0,7	1,9	0,3

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Direction de la Statistique.

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION PAR VILLE
ET VARIATION ANNUELLE (BASE 100 = 2006)**

IPC par ville	2016	Var.%	2017	Var.%	2018	Var.%	2019	Var.%
Agadir	115,4	1,9	115,8	0,3	118,0	1,9	118,0	0,0
Casablanca	119,5	1,4	120,6	0,9	122,8	1,8	123,6	0,7
Fès	117,1	1,6	118,3	1,0	120,9	2,2	122,4	1,2
Kénitra	116,0	1,2	116,5	0,4	118,5	1,7	118,7	0,2
Marrakech	117,0	1,7	118,3	1,1	119,8	1,3	119,8	0,0
Oujda	115,3	1,0	116,1	0,7	118,4	2,0	118,1	-0,3
Rabat	115,1	1,9	115,7	0,5	117,1	1,2	117,5	0,3
Tétouan	116,3	1,7	117,9	1,4	120,2	2,0	120,4	0,2
Meknès	120,1	1,9	120,0	-0,1	121,7	1,4	122,3	0,5
Tanger	119,1	1,8	120,2	0,9	121,8	1,3	122,1	0,2
Laâyoune	116,5	1,2	118,9	2,1	122,1	2,7	122,7	0,5
Dakhla	117,4	1,9	118,3	0,8	121,9	3,0	122,4	0,4
Guelmim	116,0	1,3	116,8	0,7	119,4	2,2	120,1	0,6
Settat	116,1	2,1	117,0	0,8	117,7	0,6	118,9	1,0
Safi	111,6	1,0	112,8	1,1	115,8	2,7	116,3	0,4
Béni Mellal	115,6	2,0	116,8	1,0	118,1	1,1	118,7	0,5
Al Hoceima	117,9	2,3	118,4	0,4	120,3	1,6	120,9	0,5
Ensemble	117,1	1,6	117,9	0,7	120,1	1,9	120,4	0,2

Source : Haut-Commissariat au Plan. : Direction de la Statistique.

DEPENSES DE CONSOMMATION

Indicateurs	1985	1998	2001	2007	2014
Dépense annuelle moyenne par ménage ¹ (en DH)					
Ensemble	21.478	46.351	49.333	57.925	76.317
Urbain	26.667	56.810	58.900	66.723	87.277
Rural	16.824	32.371	33.994	43.334	55.554
Dépense annuelle moyenne par personne ² (en DH)					
Ensemble	3.623	7.823	8.280	11.233	15.876
Urbain	4.915	10.152	10.642	13.895	19.513
Rural	2.637	5.085	5.288	7.777	10.425
Dépense annuelle moyenne par personne (DH de 2007)					
Ensemble	7.714	9.046	9.290	11.233	14.221
Urbain	10.467	11.742	11.940	13.894	9.338
Rural	5.615	5.880	5.933	7.777	17.479
Coefficients budgétaires (en %)					
Alimentation	48,6	43,1	41,3	40,6	37,0
Habillement	7,3	5,5	4,8	3,3	3,2
Habitation	20,1	21,4	22,1	20,3	23,0
Equipements ménagers	5,2	3,9	3,8	3,6	3,2
Hygiène et soins médicaux	4,6	6,9	7,6	7,2	8,7
Transport et communications	5,2	6,5	7,5	11,7	9,3
Loisirs, culture et enseignement	3,4	4,5	3,6	4,4	5,6
Autres	5,6	8,2	9,3	8,9	10,0

Source: Haut Commissariat au Plan : ENNVN 1998 et 2006/2007, ENCDM 1984/1985 et 2000/200 et 2013/2014.

¹ En termes courants.

² En termes courants.

DEPENSES DE CONSOMMATION (SUITE)

	1960	1971	1985	1991	1999	2001	2007	2014
Dépense annuelle moyenne par personne (DH courant)								
Urbain	613	1378	4915	9224	10154	10642	13895	19513
Rural	392	662	2637	4623	5085	5288	7777	10425
National	450	900	3623	6780	7823	8280	11233	15 876
Part des ménages ayant une dépense inférieure à la moyenne par milieu de résidence (en %)								
Urbain	67,1	67,6	65,1	64,3	64,5	65,5	68,6	66,9
Rural	60,1	63,5	62,1	62,1	64,7	63,4	63,9	62,8
National	63,1	65,1	63,5	61,7	64,3	65,4	68,0	67,0
Structure des dépenses de consommation. National								
Alimentation	71,3	55,9	50,6	45,5	43,1	41,3	40,6	37,0
Habillement	7,9	10,4	7,3	6,1	5,5	4,8	3,4	3,2
Habitation	8,2	15,0	20,1	17,4	21,4	22,1	20,3	23,0
Equipements ménagers	2,0	3,8	5,2	4,3	3,9	3,8	3,7	3,2
Hygiène et soins médicaux	3,2	4,6	4,6	6,7	6,8	7,6	7,1	8,7
Transport et communications	2,1	5,2	5,2	5,9	6,5	7,5	11,7	9,3
Loisirs, culture et enseignement	1,3	2,5	3,4	5,8	4,5	3,6	4,5	5,6
Autres biens et services	4,0	2,6	3,6	8,3	8,2	9,3	8,9	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1959/60, 1970/71, 1984/85 et 2000-01 et 2013-2014 et sur le niveau de vie 1990/91, 1998/99 et 2006-07.

DEPENSES DE CONSOMMATION (SUITE)

	1960	1971	1985	1991	1999	2001	2007	2014
Structure des dépenses de consommation par milieu								
Urbain								
Alimentation	61,4	47,1	45,3	40,3	38,4	37,9	36,8	33,3
Habillement	7,6	9,3	7,4	6,3	5,7	5,0	3,5	3,3
Habitation	17,3	18,5	22,8	18,5	23,4	22,6	21,1	24,2
Equipements ménagers	1,2	4,6	5,0	4,6	3,9	3,8	3,7	3,1
Hygiène et soins médicaux	4,9	5,1	5,4	7,8	7,6	8,3	7,6	9,2
Transport et communications	2,6	7,5	5,9	6,6	7,0	8,2	12,8	9,9
Loisirs, culture et enseignement	1,7	4,0	4,3	7,4	5,6	4,3	5,3	6,6
Autres biens et services	3,3	3,9	3,9	8,5	8,4	6,3	9,3	10,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural								
Alimentation	76,8	65,0	58,2	54,7	54,2	49,9	49,3	47,3
Habillement	8,1	11,6	7,1	5,9	5,1	4,3	3,1	3,2
Habitation	2,8	11,4	16,2	15,4	16,7	21,0	18,3	19,8
Equipements ménagers	2,5	3,9	5,5	3,9	3,9	4,0	3,6	3,5
Hygiène et soins médicaux	2,3	3,1	3,5	4,6	5,0	5,6	6,3	7,5
Transport et communications	1,8	2,8	4,3	4,7	5,2	5,6	9,0	8,0
Loisirs, culture et enseignement	1,1	0,9	2,0	3,0	2,1	1,8	2,5	2,8
Autres biens et services	4,6	1,3	3,2	7,8	7,8	7,8	8,0	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages 1959/60, 1970/71, 1984/85 et 2000-01 et sur le niveau de vie 1990/91, 1998/99 et 2006-07.

INDICATEURS DE PAUVRETE

Indicateurs	1985	1998	2001	2007	2014
Seuil national de la pauvreté alimentaire (en DH)					
Urbain	961	1756	1752	2012	2331
Rural	961	1731	1752	2012	2331
Seuil national de la pauvreté absolue (en DH)					
Urbain	1760	3700	3421	3834	4667
Rural	1604	2921	3098	3569	4312
Seuils de vulnérabilité (en DH)					
Urbain	1761-2640	3701-5550	3422-5132	3835-5751	4668-7000*
Rural	1605-2406	2922-4382	3099-4647	3570-5353	4313-6468
Part dans la masse totale des dépenses des ménages					
Des 10% les moins aisés (en %)					
Ensemble	2,6	2,6	2,6	2,6	2,7
Urbain	2,4	...	2,8	2,7	2,9
Rural	3,2	...	3,4	3,2	3,4
Des 10% les plus aisés (en %)					
Ensemble	31,7	30,9	32,1	33,1	31,9
Urbain	31,8	...	30,9	33,7	31,4
Rural	25,3	...	25,9	25,9	25,2
Des 50% les moins aisés					
Ensemble	24,2	...	23,4	23,6	24,2
Urbain	23,5	...	24,2	23,7	24,7
Rural	28,8	...	28,7	27,7	28,7
Indice de Gini					
Indice de Gini	0,397	0,395	0,406	0,410	0,395

Source: HCP, ENNVN 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985, 2000/2001 et 2013/2014

*4668-7000 : Etant vulnérable toute personne dont le niveau de vie est compris entre 4667 DH et 7000 DH.

INDICATEURS DE PAUVRETE (suite)

Indicateurs	1985	1998	2001	2007	2014
Effectif des pauvres (en milliers) – Approche monétaire absolue –					
Ensemble	4573	4534	4461	2773	1605
Urbain	1250	1439	1235	829	330
Rural	3324	3095	3225	1945	1275
Proportion de la population disposant de moins de 1US\$PPA par jour et par personne (en %) – Approche internationale –					
Ensemble	2,0*	0,6*	0,06
Urbain	0,3*	0,1*	0
Rural	4,0*	1,2*	0,15
Proportion de la population disposant de moins de 2US\$ PPA par jour et par personne (en %) – Approche internationale –					
Ensemble	20,2*	8,2*	2,23
Urbain	8,7*	3,6*	0,57
Rural	34,2*	14,3*	4,72
Effectif des vulnérables (en milliers)					
Ensemble	5263	6665	6613	5380	4192
Urbain	1655	3052	2700	2216	1588
Rural	3608	3613	3913	3164	2604

Source: HCP, ENNVN 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985, 2000/2001 et 2013/2014

*Données extraites du Rapport national OMD 2012.

**PAUVRETE DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS
APPROCHE MONÉTAIRE ABSOLUE**

Indicateurs (en milliers)	1991	1998	2007	2014
Effectif des pauvres – Approche monétaire absolue –				
Masculin	964	1 196	556	361
Féminin	938	1 166	564	344
Total	1 903	2 362	1 119	705
Effectif des vulnérables				
Masculin	1 461	1 576	1 027	883
Féminin	1 442	1 504	970	864
Total	2 904	3 079	1 996	1747
Taux de pauvreté (en %)	16,6	20,8	11,3	6,3
Taux de vulnérabilité (en %)	25,3	27,1	20,2	15,5

Source: HCP, ENNVN 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985, 2000/2001 et 2013/2014

**PAUVRETE DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS
APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE**

Taux de pauvreté multidimensionnelle des enfants (en %)	2001	2007	2014
Urbain	11,8	6,1	2,4
Rural	74,6	46,9	22,0
Ensemble	43,6	24,1	11,0

Source: HCP, ENNVN 2006/2007, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

**TAUX DE PAUVRETE ET TAUX DE VULNERABILITE SELON
LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)**

Indicateurs	1985	1998	2001	2007	2014
Taux de pauvreté absolue					
Ensemble	21,0	16,2	15,3	8,9	4,8
Urbain	13,3	9,5	7,6	4,8	1,6
Rural	26,8	24,1	25,1	14,4	9,5
Taux de pauvreté relative (au seuil de 60% de la médiane des dépenses de consommation par habitant)					
Ensemble	20,4	19,4	18,7
Urbain	8,8	10,3	9,2
Rural	35,0	31,2	32,7
Taux de pauvreté multidimensionnelle					
Ensemble	...	(1992) 58,3	...	(2011)(2013) 9,8	6,1
Urbain	...	25,8	...	2,3	1,2
Rural	...	84,3	...	20,2	13,5
Taux de pauvreté subjective					
Ensemble	39,4	44,3
Hommes	35,5	42,2
Femmes	45,4	46,3
Urbain	37,4	39,3
Rural	42,0	51,6
Taux de vulnérabilité – Approche monétaire absolue –					
Ensemble	24,1	23,9	22,8	17,5	12,5
Urbain	17,6	20,2	16,6	12,7	7,9
Rural	29,2	28,1	30,5	23,6	19,4

Source: HCP, ENNVN 1998/1999 et 2006/2007, ENCDM : 1984/1985, 2000/2001 et 2013/2014

TAUX DE PAUVRETE SELON LA REGION (EN %)

Région	2001	2014
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,5	2,2
Oriental	18,2	5,3
Fès-Meknès	16,5	5,2
Rabat-Salé-Kénitra	15,5	3,8
Béni Mellal-Khénifra	14,4	9,3
GrandCasablanca-Settat	6,9	2,0
Marrakech-Safi	20,2	5,4
Draa-Tafilalet	40,3	14,6
Souss-Massa	16,7	5,1
Guelmim-Oued Noun	9,4	5,7*
Laayoune-Sakia Al Hamra	3,6	1,7*
Dakhla-Oued Eddahab	0,0	0,4*

Source: HCP, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

TAUX DE VULNERABILITE SELON LA REGION (EN %)

Région	2001	2014
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	20,0	9,0
Oriental	27,4	10,4
Fès-Meknès	25,8	13,7
Rabat-Salé-Kénitra	20,5	12,9
Béni Mellal-Khénifra	24,7	17,3
GrandCasablanca-Settat	16,6	8,9
Marrakech-Safi	29,8	13,5
Draa-Tafilalet	25,2	16,2
Souss-Massa	22,6	17,6
Guelmim-Oued Noun	11,9	19,7*
Laayoune-Sakia Al Hamra	11,2	9,5*
Dakhla-Oued Eddahab	0,0	3,2*

Source: HCP, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

* Estimations établies à partir de la carte de pauvreté monétaire 2014

INDICE DE GINI SELON LA REGION

Région	2001	2014
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,367	0,370
Oriental	0,365	0,390
Fès-Meknès	0,385	0,389
Rabat-Salé-Kénitra	0,399	0,442
Béni Mellal-Khénifra	0,353	0,344
GrandCasablanca-Settat	0,432	0,396
Marrakech-Safi	0,362	0,346
Draa-Tafilalet	0,382	0,391
Souss-Massa	0,409	0,373
Régions du Sud	0,350	0,402
Ensemble	0,406	0,395

Source: HCP, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

INDICE VOLUMETRIQUE DE PAUVRETE SELON LA REGION (%)

Région	2001	2014
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2,29	0,39
Oriental	4,98	1,11
Fès-Meknès	3,74	0,98
Rabat-Salé-Kénitra	3,03	0,57
Béni Mellal-Khénifra	3,07	1,74
GrandCasablanca-Settat	1,37	0,27
Marrakech-Safi	4,34	0,97
Draa-Tafilalet	12,53	4,26
Souss-Massa	3,55	1,03
Guelmim-Oued Noun	2,35	0,97*
Laayoune-Sakia Al Hamra	0,51	0,23*
Dakhla-Oued Eddahab	0,00	0,05*
Ensemble	3,47	0,94

Source: HCP, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

*Estimations établies à partir de la carte de pauvreté monétaire 2014.

INDICE DE SEVERITE DE PAUVRETE SELON LA REGION (%)

Région	2001	2014
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	0,68	0,10
Oriental	2,01	0,39
Fès-Meknès	1,25	0,31
Rabat-Salé-Kénitra	0,95	0,14
Béni Mellal-Khénifra	1,01	0,49
GrandCasablanca-Settat	0,42	0,07
Marrakech-Safi	1,45	0,25
Draa-Tafilalet	5,55	1,84
Souss-Massa	1,18	0,33
Guelmim-Oued Noun	0,94	0,25*
Laayoune-Sakia Al Hamra	0,13	0,05*
Dakhla-Oued Eddahab	0,00	0,01*
Ensemble	1,21	0,30

Source: HCP, ENCDM : 2000/2001 et 2013/2014

* Estimations établies à partir de la carte de pauvreté monétaire 2014

**INDICE DE CONFIANCE DES MENAGES ET SES COMPOSANTES
PAR TRIMESTRE(SOLDE DES OPINIONS EN POINTS)**

Indicateur	Trimestre															
	T1/16	T2/16	T3/16	T4/16	T1/17	T2/17	T3/17	T4/17	T1/18	T2/18	T3/18	T4/18	T1/19	T2/19	T3/19	T4/19
Indicateur résumé ICM	71,6	75,7	73,8	73,5	78,2	85,8	85,5	85,9	87,3	87,3	82,5	79,8	79,1	74,9	74,8	77,8
Perspectives d'évolution du nombre de chômeurs	-67,7	-69,0	-70,6	-66,8	-64,9	-54,3	-59,9	-58,5	-54,5	-61,7	-65,2	-70,0	-75,6	-76,9	-71,8	-71,6
Evolution passée du niveau de vie en général	-22,9	-15,2	-17,4	-17,5	-12,0	-8,1	-3,1	-3,8	-6,2	-5,4	-9,5	-13,3	-15,0	-25,4	-20,2	-20,0
Perspectives d'évolution du niveau de vie en général	-14,2	-7,6	-7,1	-2,4	5,7	11,1	10,5	11,5	16,6	15,0	11,9	9,0	10,0	4,7	-3,7	-2,2
Opportunité d'achat	-40,2	-34,8	-40,5	-43	-40,0	-28,2	-31,5	-25,6	-27,2	-25,8	-30,2	-36,7	-36,3	-41,4	-37,7	-29,2
Situation financière actuelle des ménages	-27,2	-23	-25,8	-28,7	-27,8	-25,3	-22,6	-24,4	-25,2	-24,1	-29,7	-28,4	-28,9	-30,8	-29,5	-26,4
Evolution passée de la situation financière des ménages	-27,4	-22,8	-27	-33,3	-26,8	-16,6	-14,5	-16,7	-18,1	-15,2	-18,2	-20,7	-21,2	-24,2	-26,0	-22,1
Evolution future de la situation financière des ménages	1,2	2,3	5	6,5	13,4	22,1	19,6	19,2	25,9	28,1	18,2	19,1	20,7	18,3	12,8	15,9
Autres soldes																
Evolution future des prix des produits alimentaires	-79,3	-77,3	-77,9	-77,3	-77,7	-74,5	-74,0	-79,6	-82,9	-84,0	-82,1	-86,6	-87,5	-86,5	-83,3	-82,2
Evolution passée des prix des produits alimentaires	-85,5	-87,9	-87,7	-87,3	-86,8	-86,4	-82,8	-88,5	-86,7	-88,2	-88,1	-90,3	-88,1	-88,9	-83,7	-85,1
Capacité à épargner des ménages dans les mois à venir	-69,7	-66,6	-67,9	-68,7	-64,1	-59,1	-55,7	-58,6	-54,5	-57,9	-64,6	-63,0	-63,0	-66,6	-64,4	-64,6

Source : Haut-Commissariat au plan/ Enquête de conjoncture auprès des ménages.

LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

Liste des tableaux

Dépenses publiques et indice du coût de la vie relatifs aux loisirs et culture	297
Foyers féminins, maisons de jeunes, colonies de vacances et voyages culturels	298
Installations sportives	299
Activités cinématographiques	299
Evolution de l'effectif de jeunes étrangers reçus au Maroc selon le pays d'origine	300
Selon la région	
Foyers féminins, cadres et bénéficiaires selon la région	300
Maisons de jeunes et bénéficiaires selon la région	301
Installations sportives selon la région	301
Activités cinématographiques selon la région	302
Les jeunes et les loisirs selon le milieu de résidence	303

DEPENSES PUBLIQUES ET INDICE DU COUT DE LA VIE RELATIFS AUX LOISIRS ET CULTURE

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Part dans le budget des dépenses (en %)					
Part des dépenses du Ministère de la Culture dans l'ensemble des dépenses publiques	0,2	0,3	0,9	0,9	...
Part des dépenses du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans l'ensemble des dépenses publiques	0,5	0,7	0,9	1,1	...
Indice des prix à la consommation (base 2006)					
Ensemble	96,7	98,2	98,7	99,5	101,0
Jeux, jouets et passe-temps	107,2	108,2	108,0	108,9	110,7
Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activité de plein air	102,4	102,5	103,6	103,3	103,0
Produits pour jardins, plantes et fleurs	108,7	109,7	112,0	113,5	117,8
Services récréatifs et sportifs	108,8	109,0	109,7	111,9	113,9
Services culturels	98,6	99,0	98,5	97,2	97,2
Jeux de hasard	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Livres	100,9	100,9	100,8	100,8	100,9
Journaux et périodiques	141,3	152,0	153,3	153,4	153,4
Papeterie et matériel de dessin	110,6	111,7	112,9	114,1	114,9
Forfaits touristiques	116,3	121,6	124,2	126,4	131,8

Sources : Trésorerie Générale et Haut-Commissariat au Plan

FOYERS FEMININS, MAISONS DE JEUNES, COLONIES DE VACANCES ET VOYAGES CULTURELS

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Foyers féminins					
Bénéficiaires des activités des foyers féminins (en milliers)	112	...	90	106	132
Activités des maisons de jeunes					
Nombre d'établissements	613	...	635
Nombre de participants (en milliers)	5.623	...	12.448
Missions de jeunes marocains à l'étranger					
Nombre de missions	7	10	12	...	7
Nombre de bénéficiaires	182	189	228	...	151
Délégations de jeunes étrangers arrivés au Maroc					
Bénéficiaires des Centres d'accueil	23.069	...	13.085	...	17.528
Colonies de vacances (Nombre de participants) ¹	140.655	...	114.043

Source: Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports

¹ Il s'agit des bénéficiaires des colonies de vacances toutes catégories confondues (période estivale, colonies de vacances urbaines, colonies de proximité, etc.).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Installation	2008	2009	2011	2012	2015	2016
Bases nautiques	6	9	6	-
Football	456	733	455	-
Basket-ball	183	504	181	-
Hand-ball	115	476	116	-
Volley-ball	128	390	129	-
Rugby	9	10	9	-
Athlétisme	74	55	75	44
Piscines	61	53	66	23
Salles de sport	81	77	103	163
Terrains de gazon synthétique	-	-	-	-	-	65
Grandes stades	-	-	-	-	-	7
CSSPI*	-	-	-	-	-	251

Source: Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.

Les données pour de 2012 à 2015 ne sont pas disponibles

** : Centre socio-sportif de proximité intégré*

ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUES

Indicateurs	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'écrans de cinéma	31	31	31	28	29
Nombre de places (en milliers)	30	30	32	29	28
Nombre de places pour 100.000 habitants	90	88	94	83	79
Nombre d'entrées annuelles (en milliers)	1.644	1.842	1.527*	1.592	1.382
Nombre d'entrées annuelles pour 100.000 habitants	4.856	5.399	4.428	4.567	3.925

Source : Centre Cinématographique Marocain.

** : y compris les cinémas plénières*

**EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE JEUNES ETRANGERS REÇUS AU
MAROC SELON LE PAYS D'ORIGINE EN 2018**

Région	Bénéficiaires	Missions
Grèce	31	1
Tunisie	172	6
Azerbaïdjan	13	1
Turkie	23	1
Ensemble	239	9

Source: Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.

**FOYERS FEMININS, CADRES ET BENEFICIAIRES SELON
LA RÉGION EN 2018**

Région	Foyers	Cadres	Bénéficiaires ¹
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	33	129	11 003
Oriental	41	139	10 131
Fès-Meknès	69	169	10 853
Rabat-Salé-Kénitra	57	232	13 581
Béni Mellal-Khénifra	35	104	18 995
Grand Casablanca-Settat	50	241	26 605
Marrakech-Safi	28	112	16 907
Draa-Tafilalet	32	75	6 141
Souss-Massa	23	97	7 670
Guelmim-Oued Noun	10	40	3 359
Laayoune-Sakia Al Hamra	13	64	4 883
Dakhla-Oued Eddahab	1	7	1 607
Ensemble	392	1 409	131 735

Source: Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.

¹Y compris les bénéficiaires des unités mobiles d'alphabétisation et de formation.

MAISONS DE JEUNES ET BENEFICIAIRES SELON LA RÉGION EN 2018

Région	Etablissements	Bénéficiaires
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	70	671 343
Oriental	51	1 326 643
Fès-Meknès	112	1 232 131
Rabat-Salé-Kénitra	83	1 274 206
Béni Mellal-Khénifra	54	1 287 913
Grand Casablanca-Settat	90	2 473 381
Marrakech-Safi	47	800 474
Draa-Tafilalet	45	497 545
Souss-Massa	32	691 028
Guelmim-Oued Noun	26	365 390
Laayoune-Sakia Al Hamra	21	1 758 682
Dakhla-Oued Eddahab	4	69 559
Ensemble	635	12 448 295

Source: *Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.*

INSTALLATIONS SPORTIVES SELON LA RÉGION EN 2016

Région	Athlétisme	Piscine	Salles Omnisport
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	4	2	14
Oriental	4	1	19
Fès-Meknès	5	3	21
Rabat-Salé-Kénitra	9	8	25
Béni Mellal-Khénifra	4	1	15
Grand Casablanca-Settat	3	3	27
Marrakech-Safi	6	2	14
Draa-Tafilalet	2	-	7
Souss-Massa	4	-	10
Guelmim-Oued Noun	1	1	4
Laayoune-Sakia Al Hamra	1	1	6
Dakhla-Oued Eddahab	1	1	1
Ensemble	44	23	163

Source: *Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.*

INSTALLATIONS SPORTIVES SELON LA RÉGION EN 2016 (SUITE)

Région	Terrains en gazon synthé*	Grandes salles	C.S.S.P. ¹
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	7	1	21
Oriental	5	1	36
Fès-Meknès	8	1	28
Rabat-Salé-Kénitra	9	1	22
Béni Mellal-Khénifra	8	-	17
Grand Casablanca-Settat	11	1	29
Marrakech-Safi	4	1	37
Draa-Tafilalet	2	0	8
Souss-Massa	5	1	6
Guelmim-Oued Noun	4	-	36
Laayoune-Sakia Al Hamra	2	-	3
Dakhla-Oued Eddahab	-	-	8
Ensemble	65	7	251

Source: *Ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports.*

ACTIVITES CINEMATOGRAPHIQUES² SELON LA RÉGION EN 2018

Région	Ecrans de cinéma	Places	Nombre d'entrées
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	6	5 255	35 256
Oriental	1	945	1 782
Fès-Meknès	4	3 000	93 992
Rabat-Salé-Kénitra	5	3 105	212 961
Béni Mellal-Khénifra	-	-	-
Grand Casablanca-Settat	9	10 564	774 295
Marrakech-Safi	4	5 105	264 125
Draa-Tafilalet	-	-	-
Souss-Massa	-	-	-
Guelmim-Oued Noun	-	-	-
Laayoune-Sakia Al Hamra	-	-	-
Dakhla-Oued Eddahab	-	-	-
Ensemble	29	27 974	1 382 411

Source : *Centre Cinématographique Marocain.*

¹Centre socio-sportif de proximité intégré.

*synthé : synthétique.

² Il s'agit des activités des cinémas : diffusion de films sur grand écran.

LES JEUNES ET LES LOISIRS PAR MILIEU DE RESIDENCE2011

Indicateurs	Urbain	Rural	Ensemble
Lecture			
Régulièrement	16,2	3,9	11,2
De temps en temps	42,6	20,8	33,8
Jamais	41,2	75,3	55,0
Pratique des activités artistiques (musique, danse, théâtre, etc.)			
Régulièrement	3,4	1,1	2,5
de temps en temps	7,3	2,2	5,2
jamais	89,3	96,8	92,3
Assister aux activités artistiques (musique, danse, théâtre, etc.)			
Régulièrement	2,7	1,0	2,0
De temps en temps	19,3	6,7	14,2
Jamais	78,0	92,4	83,8
Pratique du sport			
Régulièrement	17,9	6,1	13,1
De temps en temps	24,8	10,1	18,9
Jamais	57,3	83,8	68,0
Assister aux activités sportives			
Régulièrement	8,1	3,6	6,3
De temps en temps	15,0	6,8	11,7
Jamais	76,9	89,6	82,1
Pratique des activités manuelles ou artistiques			
Régulièrement	4,6	1,2	3,3
De temps en temps	12	4,5	9,0
Jamais	83,3	94,3	87,7
Pratique des activités d'excursion, de pêche et de chasse			
Régulièrement	5,0	1,4	3,5
De temps en temps	25,6	8,1	18,5
Jamais	69,4	90,5	77,9
Regarder la télévision ou écouter la radio			
Régulièrement	73,0	60,7	68,1
De temps en temps	22,4	26,1	23,9
Jamais	4,6	13,2	8,1

Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes-2011.

**LES JEUNES ET LES LOISIRS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE
(SUITE)**

	Urbain	Rural	Ensemble
Utilisation de l'internet			
Souvent	21,0	3,1	13,8
Parfois	22,2	7,1	16,1
Jamais	56,7	89,8	70,1
Nature des films préférés			
Aucune préférence	21,7	29,8	25,0
Films ou feuilletons policiers	10,4	7,1	9,1
Films ou feuilletons d'horreur	4,0	1,3	2,9
Films ou feuilletons sociaux et sentimentaux	29,7	30,1	29,8
Films ou feuilletons historiques	9,3	4,9	7,5
Science fiction	2,7	1,0	2,0
Drama et comédie	13,0	6,8	10,4
Ne regarde pas de films	9,2	19,1	13,2

Source : HCP, Enquête nationale sur les jeunes-2011.

ANNEXES

1. Concepts et définitions

2. Notations, sigles et acronymes

CONCEPTS ET DEFINITIONS

1. POPULATION ET MENAGES

- ◆ *Taux d'urbanisation* : rapport de la population urbaine à la population totale.
- ◆ *Rapport de masculinité* : nombre d'hommes pour cent femmes.
- ◆ *Indice synthétique de fécondité* : nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme, pendant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.
- ◆ *Taux global de fécondité par âge* : nombre de naissances issues d'un groupe d'âge donné rapporté à l'effectif moyen des femmes du groupe d'âge en question.
- ◆ *Taux brut de natalité* : ce sont les naissances survenues au cours d'une année donnée rapportées à la population totale en milieu de période.
- ◆ *Taux brut de reproduction* : c'est le nombre moyen de filles mises au monde par une femme, dans des conditions de fécondité définies, en l'absence de toute mortalité depuis la naissance jusqu'à la fin de la période de procréation.

- ◆ *Taux de prévalence contraceptive* : c'est la proportion de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant (ou dont le mari utilise) une méthode contraceptive quelconque.
- ◆ *Espérance de vie à la naissance* : c'est l'âge moyen que peut vivre un individu à sa naissance dans les conditions de mortalité de la période étudiée.
- ◆ *Taux brut de mortalité* : ce sont les décès survenus au cours d'une année donnée rapportés à la population totale en milieu de période.
- ◆ *Quotient de mortalité néonatale* : c'est la probabilité de décéder entre le 1^{er} et le 28^{ème} jour de la vie.
- ◆ *Quotient de mortalité post-néonatale* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre le premier et le douzième mois.
- ◆ *Quotient de mortalité infantile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre la naissance et l'âge exact d'un an.
- ◆ *Quotient de mortalité juvénile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre le premier et le cinquième anniversaire.
- ◆ *Quotient de mortalité infanto-juvénile* : c'est la probabilité pour qu'un enfant décède entre la naissance et le cinquième anniversaire.
- ◆ *Taux de mortalité maternelle* : c'est le nombre de femmes qui meurent des suites de la grossesse ou au cours des 42 jours qui

suivent l'accouchement, à cause des complications de la grossesse ou de l'accouchement, pour 100.000 naissances vivantes.

- ◆ *Rapport de dépendance démographique* : c'est l'effectif de la population âgée de moins de 15 ans et celle âgée de 60 ans et plus rapporté à celui de la population âgée de 15 à 59 ans, exprimé en%.
- ◆ *Taux de migration nette* : c'est la migration nette (différence entre immigrés et émigrés) rapportée à la population pendant une période donnée.
- ◆ *Une famille* : Groupe de personnes liées par des liens de filiation et d'alliance. Elle rassemble plusieurs personnes, appartenant toutes à un même ménage. Pour déterminer une famille au sens du recensement, on ne prend en compte que les liens de vie en couple et de filiation directe (parent/enfant). Une relation comporte au maximum deux générations successives :
 - Une famille nucléaire : composée d'un seul noyau. Elle peut être un couple ou monoparentale, avec ou sans enfant(s), ou peut être une fratrie.
 - Une famille élargie, étendue ou complexe comprend plusieurs noyaux. Elle peut comprendre également les oncles et tantes, les grands-parents, les cousins, les neveux et les petits-fils.
- *Les ménages nucléaires sont subdivisés en quatre catégories de noyau familial :*

1. *Famille nucléaire incomplète ou biparentale composée de deux conjoints mariés (couple) sans enfants ou famille;*
2. *Famille nucléaire complète composée de conjoints mariés (couple) avec enfants célibataires ou famille;*
3. *Famille nucléaire monoparentale composée d'un père ou d'une mère avec ses enfants célibataires ;*
4. *Une fratrie composée de frères et sœurs tous célibataires.*

2. ACTIVITE, EMPLOI ET CHÔMAGE

- ◆ *Chômeurs* : individus âgés de 15 ans et plus ne travaillant pas au moment de l'enquête et qui déclarent être à la recherche d'un emploi.
- ◆ *Population active* : elle est composée de la population active occupée et des chômeurs.
- ◆ *Taux brut d'activité* : c'est le rapport de la population active à la population totale.
- ◆ *Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus* : c'est le rapport de la population active de 15 ans et plus à la population totale de 15 ans et plus.
- ◆ *Taux d'emploi ou d'occupation professionnelle (15 ans et plus)* : c'est le rapport de la population active occupée à la population totale.

- ◆ *Taux de dépendance économique* : c'est le ratio des inactifs et des chômeurs dans la population active occupée.
- ◆ *Taux de chômage* : c'est le rapport de la population active en chômage à la population active âgée de 15 ans et plus.
- ◆ *Chômage de longue durée* : chômage dont la durée est de douze mois ou plus.
- ◆ *Population active occupée sous-employée*:est constituée d' :
 - Actifs occupés âgés de 15 ans et plus, disposés à faire des heures complémentaires, disponibles pour le faire et ayant travaillé au cours de la semaine de référence moins de 48 heures ;
 - Actifs occupés âgés de 15 ans et plus ayant travaillé plus que le seuil fixé ci-dessus et qui sont à la recherche d'un autre emploi ou disposés à changer d'emploi pour l'une des deux raisons suivantes :
 1. Inadéquation de leur emploi avec leur formation ou leur qualification ;
 2. Insuffisance du revenu procuré par leur travail.
- ◆ *Taux de sous-emploi* : Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

3. ALPHABÉTISATION ET EDUCATION

- ◆ *Taux d'alphabétisation* : pourcentage des personnes âgées de 10 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte, en une langue ou plus.
- ◆ *Taux brut de préscolarisation* : effectif des élèves de l'enseignement préscolaire rapporté à la population âgée de 3 à 5 ans (en %).
- ◆ *Population scolarisée*: ensemble des élèves ou étudiants inscrits dans un cycle d'enseignement fondamental, secondaire, supérieur ou de formation professionnelle.
- ◆ *Taux brut d'inscription en première année du premier cycle de l'enseignement fondamental* : nombre d'enfants en première année d'enseignement, indépendamment de leur âge, exprimé en % de la population d'âge officiel d'admission au premier niveau d'enseignement.
- ◆ *Taux brut de scolarisation en primaire (6-11 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves du primaire et la population âgée de 6 à 11 ans.
- ◆ *Taux brut de scolarisation en collégial (12-14 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves du collégial et la population âgée de 12 à 14 ans.

- ◆ *Taux brut de scolarisation en secondaire (15-17 ans)* : rapport entre l'effectif total des élèves de l'enseignement secondaire et la population âgée de 15 à 17 ans.
- ◆ *Taux brut de scolarisation tous niveaux confondus (6-22 ans)* : rapport entre l'effectif de la population scolarisée (tous niveaux confondus y compris la formation professionnelle) et celui de la population âgée de 6 à 22 ans (en %).
- ◆ *Taux net de scolarisation* : rapport entre l'effectif des élèves inscrits à un cycle d'enseignement, qui appartiennent au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement, et le nombre total d'enfants appartenant à ce même groupe d'âge.
- ◆ *Taux de redoublement* : total des redoublants d'un cycle donné rapporté à l'effectif des élèves de ce cycle.
- ◆ *Taux de passage à un cycle supérieur* : nombre des nouveaux inscrits de ce cycle exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves se trouvant en dernière classe du cycle inférieur l'année précédente.
- ◆ *Taux d'encadrement* : rapport entre l'effectif des élèves et celui des enseignants pour un cycle ou un niveau donné.
- ◆ *Le taux d'abandon scolaire*: c'est le nombre de cas d'abandons survenus entre les mois de novembre et de mai rapporté à l'effectif

initial d'élèves (inscrits en novembre) augmenté du solde migratoire étant est la différence entre l'effectif des élèves qui quittent l'école d'une commune donnée pour aller continuer leurs études dans une autre et ceux qui émigrent en provenance d'autres communes.

4. SANTE

- ◆ *Habitants par médecin* : rapport de la population au nombre total de médecins.

- ◆ *Taux de couverture médico-sanitaire* : proportion des personnes couvertes par un organisme de prévoyance sociale (CNOPS, assurance médicale privée, etc.) dans la population totale.
- ◆ *Capacité litière théorique* : nombre de lits théoriquement disponibles selon les normes et standards par type d'hôpital (local, provincial, régional, universitaire, etc.).
- ◆ *Capacité litière fonctionnelle* : nombre de lits réellement occupés et opérationnellement utilisés pour accueillir les patients.
- ◆ *Couverture vaccinale* : pourcentage des enfants vaccinés d'une tranche d'âge donnée.

- ◆ *Formation de soins de base* : il s'agit des hôpitaux ruraux, des centres de santé urbains et ruraux et des dispensaires urbains et ruraux et des dispensaires ruraux de base.

- ◆ *Taux de rotation (TROT)* : nombre moyen de personnes hospitalisées ayant occupé un lit pendant une période déterminée.
- ◆ *Durée moyenne d'hospitalisation (DMS)* : c'est le nombre moyen de journées que le malade passe dans un établissement hospitalier.
- ◆ *Intervalle de rotation (IROT)* : c'est la durée moyenne, en jours, qu'un lit d'hôpital reste inoccupé entre une succession de personnes hospitalisées.
- ◆ *Taux de morbidité* : pourcentage de personnes ayant été malades ou blessées durant les 4 dernières semaines précédant la date de l'enquête.
- ◆ *Indice de Masse corporelle (IMC) ou Indice de Quételet* : est le rapport du poids au carré de la taille (kg/m^2). Il fournit, chez l'adulte, une valeur du poids pour la taille qui dépend très peu de la taille effective. Il permet d'évaluer aussi bien le degré de la déficience chronique en énergie que le risque de surpoids (obésité). Les normes généralement retenues en fonction de l'état des individus sont les suivantes :

Classes de l'IMC	Etat nutritionnel
< 18,5	Maigreur
De 18,5 à moins de 25	Poids normal
25 et plus	Surpoids
. 25 à moins de 30	<i>Surpoids de degré 1</i>
. De 30 à moins de 40	<i>Surpoids de degré 2 : Obésité modérée (30 à 35) ou obésité sévère (35 à 40)</i>
. 40 et plus	<i>Surpoids de degré 3 : Obésité morbide ou massive</i>

5. HABITAT ET CONDITIONS D'HABITATION

- ◆ *Accès à l'eau potable salubre* : pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable salubre (branchements au réseau, bornes fontaines et points d'eau aménagés) à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes et d'un kilomètre en milieu rural.
- ◆ *Accès à l'assainissement liquide* : pourcentage des ménages ayant accès au réseau des égouts d'évacuation des eaux usées et des déchets liquides.
- ◆ *Ménages disposant de l'électricité* : part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'électricité.
- ◆ *Taux d'équipement des ménages* : part des ménages possédant le bien en question dans l'ensemble des ménages.
- ◆ *Surface bâtie* : surface couverte du rez-de-chaussée.

- ◆ *Surface de plancher* : surface couverte du rez-de-chaussée plus celle de tous les étages constituant une même construction.
- ◆ *Valeur de la construction* : somme des dépenses liées directement à la construction non compris le coût du terrain.

6. CROISSANCE, REVENUS ET NIVEAUX DE VIE DES MENAGES

- ◆ *Produit intérieur brut* : le produit intérieur brut (PIB) est l'agrégat qui représente la richesse créée au cours de l'année, autrement dit, il mesure l'apport de l'activité de production à l'économie nationale.

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées générées par les différents agents économiques et des droits et taxes à l'importation. Ainsi, l'évolution en volume du PIB mesure le niveau de croissance de l'économie nationale.

- ◆ *Revenu national brut disponible* : le PIB ne correspond pas au total du revenu, il faut tenir compte du fait qu'une partie va être versée ou reçue de l'extérieur sous forme de revenus (salaires et revenus de la propriété et de l'entreprise) et de transferts courants. La correction du PIB de ces flux aboutit au revenu national brut disponible (RNBD). Celui-ci constitue, par conséquent, le revenu global de la nation obtenu par la somme du PIB et des revenus nets reçus de l'extérieur.

Le RNBD est affecté à la consommation finale nationale et à l'épargne nationale.

- ◆ *Consommation finale des ménages* : la consommation finale des ménages, au sens de la comptabilité nationale, représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction des besoins des ménages. Elle comprend la valeur d'acquisition des biens et des services et de l'autoconsommation (produits agricoles, services de logements habités par leurs propriétaires, etc.).
- ◆ *Propension moyenne à consommer des ménages résidents* : elle représente la partie du revenu disponible dépensée en consommation finale des ménages.
- ◆ *Epargne* : partie du revenu disponible non dépensée en consommation finale. L'épargne nationale brute constitue un moyen de financement interne de l'accumulation nationale formée essentiellement de la FBCF (Formation brute de capital fixe) et de la variation des stocks.
- ◆ *Taux d'investissement* : rapport de la valeur de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) sur le PIB, multiplié par 100.
- ◆ *Taux d'épargne* : rapport d'épargne nationale brute sur le revenu national brut, multiplié par 100.

- ◆ Importations des biens et services /PIB : ensemble des biens et services importés divisé par le PIB, multiplié par 100.
- ◆ *Exportations des biens et services/PIB* : rapport de l'ensemble des biens et services exportés sur le PIB, multiplié par 100.
- ◆ *IPC : l'Indice des prix à la consommation* : Depuis 2005, le HCP a entrepris une réforme majeure de l'indice du coût de la vie (base 100 : 1989) pour tenir compte des nouvelles données disponibles et des derniers développements méthodologiques en la matière. Cette réforme a donné lieu à un nouvel indice des prix à la consommation appelé IPC (Base 100 : 2006) que le Haut-Commissariat au Plan publie mensuellement depuis novembre 2009. Cet indice est utilisé principalement :
 - Comme estimateur du taux d'inflation général ;
 - Pour l'élaboration de la politique monétaire ;
 - Pour l'analyse de la conjoncture économique ;
 - Pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques ;
 - Comme déflateur des agrégats de la comptabilité nationale.

Les principales innovations méthodologiques caractérisant le nouvel indice des prix à la consommation portent sur :

- L'extension de la couverture de la population
- L'extension du champ géographique
- L'adoption d'une nouvelle nomenclature
- L'actualisation des coefficients de pondération
- L'actualisation du panier de l'indice
- Le choix des points de vente

Le calculateur de l'indice des prix personnalisé : est un outil interactif qui permet à l'utilisateur d'obtenir l'évolution personnalisée des prix à la consommation qui correspond à sa structure de consommation. Cet outil est disponible sur le site web du HCP au www.hcp.ma.

◆ *Indicateurs de pauvreté*

Le HCP calcule les seuils de pauvreté et de vulnérabilité conformément aux normes internationales :

- Le seuil de pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant le minimum requis en calories (1984 kilocalories par jour et par personne); norme recommandée par la FAO et l'OMS.
- Le seuil de pauvreté relative est la somme du seuil de pauvreté alimentaire et d'une allocation non-alimentaire équivalente au coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui atteignent effectivement le minimum alimentaire requis (Méthode de la Banque Mondiale).
- Le seuil de pauvreté absolue est le seuil de pauvreté alimentaire majoré par le coût des acquisitions non-alimentaires réalisées par les ménages qui ne satisferaient leurs besoins alimentaires que lorsqu'ils leur consacraient le total de leur budget (Méthode de la Banque Mondiale).
- Le taux de vulnérabilité est la proportion de la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de pauvreté. Selon l'approche de la BM, la dépense par tête de la

population vulnérable se situe entre le seuil de pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.

- Indices de pauvreté : Incidence, profondeur, sévérité : La littérature en matière de mesure de pauvreté propose divers indicateurs d'évaluation. Sans vouloir s'attarder sur ces mesures, nous nous limitons aux trois indices standards issus de la famille de mesures proposées par Foster et al. (1984). L'intérêt de ces indices, qui sont complémentaires, décomposables et additifs, est qu'ils relient la pauvreté dans le sous-groupe à la pauvreté totale. Ils peuvent être exprimés de la façon suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{\sum_{i=1}^q (1 - y_i / z)^{\alpha}}{N} \text{ avec : } y_i < z \text{ et } \alpha \geq 0$$

où :

N : est la taille de la population,

q : le nombre de pauvres,

y_i : représente la consommation estimée per capita pour un pauvre i ,

z : le seuil de pauvreté relative.

α : est un coefficient positif, il peut être interprété comme un indice d'aversion pour la pauvreté.

Plus α est grand, plus les plus pauvres sont ciblés, et mieux pondérés dans la mesure de la pauvreté.

1. Si $\alpha = 0$, P_0 mesure **l'incidence** de la pauvreté exprimée en termes de pourcentage des personnes pauvres dans la population. Toutefois, l'information relative qu'elle produit ne renseigne ni sur le degré de pauvreté ni sur son étendue au sein des groupes démunis ;
2. Si $\alpha = 1$, P_1 est connu sous le nom de l'indice volumétrique, il mesure **la profondeur** de la pauvreté à partir de l'évaluation de l'écart proportionnel moyen par rapport au seuil de pauvreté. Noter que la grandeur $NZ P_1$ est le déficit global de la pauvreté par rapport au seuil de la pauvreté relative. En cas d'un ciblage parfait, cette grandeur estime le montant minimum qu'il faut transférer aux pauvres afin d'éliminer la pauvreté au bout d'une période donnée ;
3. Si $\alpha = 2$, P_2 mesure **la sévérité** de la pauvreté en accordant plus d'importance aux plus pauvres parmi les pauvres.

- ◆ *L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de niveaux de vie (de revenus, de salaires, etc.). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les niveaux de vie (les salaires, les revenus, etc.) seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les niveaux de vie (les salaires, les revenus etc.) sauf un, seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.*

- ◆ *Classes de revenu : les ménages sont répartis en cinq classes de taille égale, en termes d'effectifs, après leur tri suivant un ordre croissant de la valeur du revenu annuel. Ces classes sont pour l'année 2007 (ENNVM-2006/2007) comme suit :*

Q1 :	Moins de 23.158 DH	(1 ^{er} quintile)
Q2 :	de 23.158 à moins de 34.700 DH	(2 ^{ème} quintile)
Q3 :	de 34.700 à moins de 50.720 DH	(3 ^{ème} quintile)
Q4 :	de 50.720 à moins de 79.800 DH	(4 ^{ème} quintile)
Q5 :	79.800 DH et plus	(5 ^{ème} quintile)

- ◆ *Coefficient budgétaire : part de la dépense en question dans le budget des ménages.*
- ◆ *L'Indice de Confiance des Ménages (ICM) est calculé sur la base de sept indicateurs, quatre relatifs à la situation générale et trois à la situation propre du ménage : évolution passée du niveau de vie, perspective d'évolution du niveau de vie, perspective d'évolution du nombre de chômeurs, opportunité d'achat de biens*

durables, situation financière actuelle des ménages, évolution passée de la situation financière des ménages.

7. LOISIRS, CULTURE ET DIVERTISSEMENTS

- ◆ *Foyers féminins* : établissements dont l'objectif est d'intégrer la femme dans le développement économique et social. Ils relèvent du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ont pour principale tâche de former les femmes dans les domaines de l'alphabétisation, de la formation professionnelle, etc.

- ◆ *Maisons des jeunes* : établissements culturels et éducatifs sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils accueillent les jeunes de 7 à 25 ans.

- ◆ *Jardins d'enfants* : établissements fournissant un enseignement préscolaire destiné aux enfants de 3 à 6 ans. Ne sont comptabilisés dans ce document que ceux placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

NOTATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

...	Donnée non disponible
-	Donnée nulle ou insignifiante
*	Donnée estimée ou provisoire
^{AR}	Arrêt de la série
^R	Donnée rectifiée
BCG	Vaccin antituberculeux
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CGI	Compagnie Générale Immobilière
CERED	Centre d'études et de recherches démographiques
CM	Chef de ménage
DMS	Durée moyenne d'hospitalisation
DTCP	Diphtérie, tétanos, coqueluche et polio
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ENA	Enquête nationale sur l'anthropométrie
ENBTF	Enquête nationale sur le budget-temps des femmes
ENCDM	Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages
END	Enquête Nationale Démographique
ENDPR	Enquête Nationale Démographique à passages répétés
ENE	Enquête Nationale sur l'emploi
ENF	Enquête Nationale sur la Famille
ENNVN	Enquête Nationale sur les niveaux de vie des ménages
ENPS-I	Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population
ENSME	Enquête Nationale sur La Santé de la Mère et de l'Enfant
EOM	Enquête à Objectifs Multiples
EPPS	Enquête de panel sur la population et la santé
EPSF	Enquête sur la Population et la Santé Familiale
ESSB	Etablissement de soins de santé de base
HCP	Haut Commissariat au Plan
ICV	Indice du coût de la vie
ICM	Indice de confiance des ménages
IPC	Indice des prix à la consommation
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
IROT	Intervalle de rotation dans les hôpitaux

M ²	Mètre carré
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisme non gouvernemental
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RNBD	Revenu national brut disponible
SMAG	Salaire minimum Agricole garanti
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
SSB	Soin de santé de base
T.A	Taux d'activité
T.CH	Taux de chômage
TOM	Taux moyen d'occupation
VAR	Vaccin anti- rougeoleux.
AMO	L'Assurance de la Maladie Obligatoire
RAMED	Régime d'Assistance Medical

- 1 Tanger-Tetouan-ALHoceima
- 2 Oriental
- 3 Fès-Meknès
- 4 Rabat-Salé-Kénitra
- 5 Béni Mellal-Khénifra
- 6 Grand Casablanca-Settat
- 7 Marrakech-Safi
- 8 Drâa-Tafilalet
- 9 Souss-Massa
- 10 Guelmim-Oued Noun
- 11 Laayoune-Sakia El Hamra
- 12 Eddakhla-Oued Eddahab

**Haut Commissariat
au Plan du Maroc
Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma
<https://www.hcp.ma>**